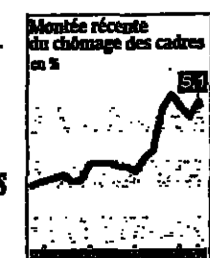
Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16474 – 7,50 F – MERCREDI 14 JANVIER 1998 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE INITIATIVES

■ Les cadres se rebiffent

■ Emploi : 26 pages d'annonces classées



Le pouvoir face à la crise sociale

● Lionel Jospin pourrait créer un secrétariat d'Etat à la ville ● Jacques Chirac reçoit 12 maires à propos des violences urbaines ● Les préfets devront distribuer « immédiatement » 320 millions de francs aux chômeurs en détresse ● Les sans-emploi manifestent à Paris et en province

LIONEL JOSPIN devrait désigner prochainement un nouveau secrétaire d'Etat, ou un ministre délégué, pour seconder Martine Aubry et prendre en charge la politique de la ville. La ministre de l'emploi et de la solidarité a déclaré au *Monde* : *« Il faudra que je sois accompagnée par quelqu'un qui occupe un poste gouvernemental. »* Cette nomination devrait intervenir début février, après la remise par Jean-Pierre Sueur, maire (PS) d'Orléans, d'un rapport sur la ville.

Jacques Chirac devait recevoir à l'Elysée, mardi 13 janvier, douze maires de communes de banlieue pour examiner le dossier de la sécurité urbaine. *« Le président souhaite exprimer sa très vive préoccupation sur tous les problèmes liés à la "fracture urbaine" »*, explique-t-on à l'Elysée.

M. Jospin devait saisir l'occasion de ses vœux à la presse, mardi, pour insister sur la nécessité de poursuivre les réformes sur lesquelles il s'est engagé pendant la campagne électorale. Le même jour, les trois associations de défense de chômeurs (AC !, APEIS et MNCP) et le comité des chômeurs CGT organisent une journée nationale d'action pour demander une revalorisation des minima sociaux.

Martine Aubry a donné, lundi 12 janvier au soir, consigne aux préfets d'attribuer *« immédiatement »* des aides prélevées sur une première enveloppe de 320 millions de francs.

Lire pages 5, 8, 9, notre éditorial page 17 et « Les chômeurs rebelles d'Arras » pages 14 et 15





LRMF

La déesse aux yeux rubis

LES YEUX de braise d'Ishtar, déesse parthe de l'amour et de la guerre exposée au Louvre, tiraient, pensait-on, leur éclat du verre coloré dont ils étaient faits. Les chercheurs du Laboratoire de recherche des musées de France viennent de montrer qu'il s'agissait de rubis taillés, vieux de deux mille ans. Idem pour son nombril... Ils sont parvenus à identifier leur origine birmane ou sri-lankaise et à démontrer l'existence de routes commerciales conduisant vers l'Orient hellénisé.

Lire page 24

« Iceborg » faisait fondre les dames

STOCKHOLM
de notre correspondant

Björn Borg était-il aussi impassible et froid hors d'un court de tennis qu'entre ses lignes blanches ? A en croire un documentaire diffusé par la télévision suédoise, l'ancien champion scandinave n'a pas toujours été fidèle à sa réputation. Certes, il sut apparemment rester de marbre face à quelques-unes des nombreuses sollicitations féminines dont il fit l'objet, sitôt gagnés ses premiers tournois à Roland-Garros et à Wimbledon. Le dernier volet du documentaire, diffusé lundi 12 janvier, raconte ainsi comment un jeune marié lui proposa de passer la nuit avec sa femme. *« C'était un Américain tout ce qu'il y a de plus ordinaire, qui était en voyage de noces à Hawaï. Son rêve était de donner à son épouse le plus beau des "cadeaux" de mariage : une nuit avec Björn Borg »*, se souvient un photographe par lequel transita l'offre. Le mari « attentionné » poursuivit le joueur jusqu'à l'ascenceur de son hôtel. *« Je ne couche pas avec les femmes mariées »*, répondit le Suédois.

Mais l'athlète aux longs cheveux blonds ne résista pas pour autant à toutes les tentations. *« Les Suédois n'ont pas idée à quel point Borg était devenu mondialement célèbre, autant que les Beatles, Mohammed Ali et les Rolling Stones »*, estime Folke Rydén, le réalisateur du documentaire de trois heures, auquel l'ex-champion a refusé de participer. Selon Peter Worth, son ancien agent pour le compte du promoteur américain Mark McComarck, *« Björn aimait prendre du bon temps, c'était impressionnant ! »* Introduit dans la jet-set par le joueur américain Vitas Gerulaitis, grand fêtard, le Suédois goûta à la cocaïne bien avant sa retraite sportive en 1983. Plus tard, il admettra avoir *« essayé des drogues, comme la plupart des gens »*...

Celui que les médias anglo-saxons baptisèrent *« Iceborg »* n'était pas non plus insensible à l'argent, bien au contraire. A cette époque, l'amateurisme imprégnait encore le sport suédois. Aussi le joueur, d'origine modeste, provoqua-t-il plus d'un haussement de sourcils dans son pays, bastion de la social-démocratie, lorsqu'il commença à faire tomber les dollars à coups de revers à deux mains. *« L'argent n'est pas tout dans la vie*, déclarait-il timidement à la télévision, peu après ses débuts, *mais ça compte beaucoup... »* A tel point qu'il exigea, en violation de tout règlement, de se faire payer pour participer à la Coupe Davis en 1978 et 1979, après deux années de boycottage. Il obtint 220 000 dollars *(2,3 millions de francs d'aujourd'hui)* de la fédération nationale de tennis.

Une fois rangée des courts, la star accepta un poste d'« ambassadeur » du tourisme suédois, en 1985. Ses employeurs auraient, selon le documentaire, détourné la loi en versant secrètement 4 millions de couronnes (3 millions de francs), non imposables, sur un compte de Borg domicilié à Jersey. Les rumeurs sur une tentative de suicide du sportif en 1989 – un *« empoisonnement alimentaire »*, d'après l'intéressé – mirent fin à cette collaboration. Tout comme elles précipitèrent la chute du petit empire commercial qu'il avait commencé à bâtir autour de son nom, avec l'aide d'amis plus ou moins fiables. Mais qu'importe tout cela : pour John McEnroe, son vieux rival et ami, *« ce dont il faudra se souvenir, c'est ce qu'il a fait pour le sport »*.

Benoît Peltier

L'euro à Quinze moins quatre

LES CHEFS D'ÉTAT et de gouvernement des Quinze se réuniront autour du 1er mai à Bruxelles pour dresser la liste des pays participant à l'euro. La Grande-Bretagne, la Grèce, le Danemark et la Suède ne feront pas partie de la première vague, pour des raisons économiques ou politiques. Les Britanniques souhaitent le succès de la monnaie unique mais ne la rejoindraient qu'après 2002. A Athènes, le gouvernement socialiste de Costas Simitis estime que son pays sera en mesure d'adhérer à l'euro vers 2001. Deux Suédois sur trois sont hostiles à l'euro, et les Danois se prononceront, le 28 mai, lors d'un nouveau référendum, sur le traité d'Amsterdam.

Lire page 2

Le « Réveil » d'Elsa



D'APRÈS PHOTO PRIVOT

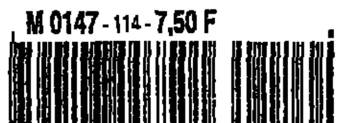
ELSA WOLLIASTON

« J'AI VOULU effacer les limites », dit la chorégraphe Elsa Wolliaston à propos de sa dernière création. Elle a voulu aussi *« une danse qui montre la liberté intérieure des femmes »*. Née à la Jamaïque, Elsa Wolliaston s'est installée en France en 1969. Elle présente à Angers, avant Suresnes, Saint-Herblain, Metz et Paris, son nouveau spectacle, *Réveil*.

Lire page 29

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Dm ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $

M 0147 - 114 - 7,50 F



POINT DE VUE

Economie de la panique

par Jacques Attali

DE nouveau, nous passons comme au bord d'un gouffre : l'économie mondiale, au cœur de la plus forte croissance de l'Histoire, aurait pu, pourrait encore, basculer dans une récession planétaire dont la démocratie, dans plusieurs pays, aurait pu, pourrait encore, être la principale victime. Car la crise en Asie ne fait que commencer. Une leçon doit en être tirée avant qu'il ne soit trop tard : notre société est régie par les lois de la panique, et pas seulement dans les moments de crise.

La panique, venue de Pan, dieu horrible des troupeaux, est ce mouvement moutonnier où chacun imite l'autre dans l'affolement, par peur d'être marginalisé, laissé pour compte. Elle est au cœur des mécanismes de déclenchement de toute crise, et de celle d'aujourd'hui en particulier. Rien ne se serait déclenché si une panique n'avait pris les détenteurs de monnaies thaïlandaise, puis malaise, puis indonésienne, lorsqu'ils ont réalisé brusquement que la hausse du dollar rendrait intolérable l'endettement avec lequel, jusque-là, ils vivaient très bien.

Cette panique, que les institutions internationales croient avoir calmée par des reports d'échéance acceptés par les créanciers de la Corée, pourrait rebondir, au point de devenir fatale au monde entier : si elle gagnait le Japon ou la Chine, ou encore la Russie ou d'autres marchés instables. Il s'ensuivra une chute de la demande dont l'Occident n'a pas encore perçu l'ampleur. Alors, rien, nulle part, ne serait à l'abri.

En effet, la panique peut détruire l'économie réelle. La panique ne touche pas seulement les marchés financiers, virtuels pour l'essentiel des gens. La chute des Bourses réduit la solvabilité des emprunteurs et accélère la panique des épargnants.

De même, quand elle entraîne la fuite devant une devise, la panique fait augmenter la part du revenu national à consacrer au remboursement de la dette extérieure et diminuer le niveau de vie, accélérant encore la fuite devant la monnaie.

Lire la suite page 16

Jacques Attali *est conseiller d'Etat en disponibilité, président d'une société de conseil.*

Accalmie sur les marchés

Les opérateurs boursiers sont rassurés par la détermination des Américains à soutenir les pays asiatiques. p. 18

Le martyre de l'Algérie

Selon deux quotidiens algérois, l'attaque du village de Sidi Hammed, dimanche, au sud de la capitale, aurait fait plus de 400 morts. p. 4

Madame « la » ministre

Les points de vue de la linguiste Josette Rey-Debove et de l'écrivain Jean-Pierre Ceton. p. 16

Lieux de bons goûts



Jean-Pierre Quélin est retourné en ces lieux qu'il a aimés, fréquentés : le Flore et son café, L'Ostréade et ses huîtres « boudeuses ». p. 25

Mobilisation pour le Chiapas

Plus de 100 000 personnes ont défilé à Mexico pour dénoncer la politique du gouvernement après le massacre d'Acteal. p. 3

Lobbies et loi sur l'audiovisuel

La Générale des eaux, Bouygues et la Lyonnaise des eaux redoutent d'avoir un accès plus réglementé au marché de la télévision. p. 20

Spoliation des juifs

La « Mission d'étude sur la spoliation des juifs de France », présidée par Jean Mattéoli, livre ses premières données chiffrées. p. 12

La « techno » place Beauvau

Jean-Pierre Chevènement recevait, lundi, une délégation de Technopol, association fédérant divers courants de la musique techno. p. 10

Tom Stoppard au Français

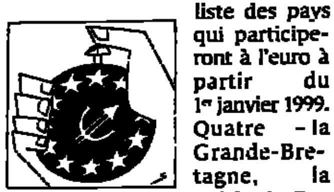
La Comédie-Française reprend « Arcadia », pièce de l'auteur dramatique célébré – et anobli – en Grande-Bretagne. p. 27

MONNAIE UNIQUE Quatre pays membres de l'Union européenne ne feront pas partie de la première vague de l'euro, dont la composition sera présentée lors du *week-end du 1er mai à Bruxelles.* La Grande-Bretagne de Tony Blair a annoncé qu'elle ne rejoindrait la monnaie unique qu'après 2002, tandis que la Grèce, elle, ne remplit pas actuellement les critères de convergence et envisage son adhésion en 2001. ● LA SUÈDE, où le courant « eurosceptique » est puissant, a décidé de ne pas se joindre à l'euro, en raison principalement des profondes divisions du Parti social-démocrate au pouvoir. ● LES DANOIS, également très réticents, se prononceront par référendum, le 28 mai, sur le traité d'Amsterdam. Ils avaient dit « non » à Maastricht en 1992 et obtenu ensuite de leurs partenaires une série de dérogations et le droit de ne pas participer à la monnaie unique.

Quatre pays de l'Union européenne font bande à part sur l'euro

La Grande-Bretagne, le Danemark, la Suède et la Grèce ne participeront pas à la première vague de l'euro. Les trois premiers ne le veulent pas, par euroscepticisme ou pour des raisons de politique intérieure ; la Grèce, elle, ne le peut pas, car elle ne remplit pas tous les critères de Maastricht

C'EST lors d'un conseil européen, du 1er au 3 mai à Bruxelles, que les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze, ainsi que leurs ministres des finances, établiront la liste des pays qui participeront à l'euro à partir du 1er janvier 1999. Quatre – la Grande-Bretagne, la Suède, le Danemark et la Grèce – ne feront pas partie de la première vague. Parce qu'ils ne le souhaitent pas « pour le moment » – c'est le cas des trois premiers – pour des raisons notamment politiques ou parce qu'ils ne remplissent pas, comme la Grèce en particulier, tous les fameux critères de convergence de Maastricht.


VERS L'EURO

Le nouveau gouvernement travailliste britannique a rompu avec la politique des *tories* et veut se rapprocher de l'Europe. Tony Blair l'a dit et Robin Cook, le secrétaire au Foreign office, l'a répété récemment : la Grande-Bretagne, qui exerce depuis le 1er janvier la présidence de l'Union européenne pour six mois, fera tout pour que l'euro soit un succès mais... elle n'y adhérera pas avant 2002, à l'issue d'un référendum. Les Britanniques, qui remplissent les critères, estiment que ce serait une erreur de se précipiter, leur cycle économique étant différent de celui de leurs partenaires. La Grèce est, elle, en pleine phase de redressement de ses finances publiques. Depuis son accession au pouvoir en janvier 1996, le premier ministre socialiste, Costas Simitis, s'est juré de rompre avec le laxisme de ses prédécesseurs : il dit vouloir faire de la Grèce un pays *« moderne »* et rattraper ses partenaires européens en faisant des critères de Maastricht la *« bible »* de sa politique économique.

CONTRADICTION

Il a enregistré de bons résultats, notamment sur le front de l'inflation – qui reste toutefois, avec 4,7 %, la plus forte de l'UE – et de la croissance. Le budget 1998, marqué *par la rigueur et l'austérité, entre* ainsi dans le cadre de la détermination de la Grèce à adhérer à l'Union économique et monétaire (UEM) le 1er janvier 2001, c'est-à-dire deux ans après ses principaux partenaires. La lutte contre la hausse des prix, qui devrait être ramenée à 2,8 % en 1998, a été soutenue par le maintien d'une *« drachme forte »*. La devise nationale ne sera pas incluse dans le mécanisme du Système monétaire européen et sa parité restera stable par rapport à l'écu, puis par rapport à l'euro jusqu'en 2001, a assuré le ministre des finances.



L'assainissement des finances publiques se poursuit : le déficit a reculé à 4,2 % du PIB contre 7,6 % en 1996. Pour 1998, il devrait atteindre 2,4 %, en accord avec les critères de Maastricht. Quant à la dette – la troisième de l'UE après la Belgique et l'Italie –, elle a très légèrement diminué, passant de 112 % du PIB en 1996 à 110 % en 1997.

Autre pays qui sera en dehors de l'euro mais *« eurosceptique »*, celui-là : la Suède, qui préfère « attendre » avant de se lancer dans l'aventure. Il y a là d'ailleurs une petite contradiction que le commissaire européen aux affaires monétaires, Yves-Thibault de Silguy, a relevée. Stockholm, en effet, observe M. de Silguy, *« s'est engagé juridiquement »* à adhérer à l'UEM en signant le traité de Maastricht (à condition, bien sûr, que la Suède respecte les critères). Mais la remarque du commissaire – contenue dans une lettre envoyée à l'automne dernier à un parlementaire autrichien inquiet de voir le précédent suédois exploité dans son pays – n'est guère évoquée dans le débat en Suède sur l'UEM.

En fait, c'est essentiellement par égard pour l'opinion publique, qui n'est *« pas prête »* pour l'euro, que le premier ministre social-démocrate, Göran Persson, a décidé de reporter l'adhésion de son pays à l'euro. Un choix qui a été avalisé par le Parlement le 4 décembre 1997. Selon un sondage effectué cet automne, 23 % de la population est favorable à une participation du pays à la monnaie unique dès 1999 (33 % « plus tard », 34 % « jamais »). Mais le chef du gouvernement a laissé la porte ouverte à une adhésion ultérieure, sans préciser de date, et après un référendum. M. Persson voudrait éviter que l'UEM ne soit mêlée à la campagne électorale avant les législatives de septembre, de peur que ne s'affichent les dissensions internes de son parti sur la question.

« WAIT AND SEE »

Il a également justifié sa politique du *« wait and see »* par les *« incertitudes »* qui pèsent encore, selon lui, sur le projet de l'euro. Membre de l'UE depuis 1995, le pays remplit la plupart les critères de convergence, à l'exception de la dette publique (77 % du PIB en 97). Stockholm n'a *pas non plus fait adhérer sa monnaie* au SME dans les délais impartis.

Enfin, les Danois, depuis leur adhésion en 1972, n'ont cessé de se quereller sur les bienfaits de la communauté européenne. Ils avaient dit « non » à Maastricht par référendum, estimant que ce traité entraînerait une perte de leur souveraineté. Ils se prononceront à nouveau dans quelques mois, sur le traité d'Amsterdam cette fois. Un référendum à l'issue incertaine, comme toujours dans le royaume.

Alain Debove
(avec Didier Kunz à Athènes et Benoît Peltier à Stockholm)

Un nouveau mécanisme de change

Les quatre pays qui ont décidé de ne pas être membres du premier train de l'euro pourront participer, s'ils le souhaitent, à un mécanisme de taux de change qui remplacera le Système monétaire européen et s'intitulera « SME bis ». Ce mécanisme sera mis en place dès le début de la troisième phase de l'Union économique et monétaire (UEM), au 1er janvier 1999.

Ce système, qui n'est pas encore défini dans le détail, est conçu pour empêcher les dévaluations compétitives et maintenir la convergence des économies européennes à l'échelle des Quinze. Il doit permettre d'assurer une stabilité durable des taux de change entre l'euro et les monnaies qui n'en font pas partie, grâce à un système de taux pivots comparable à celui du SME. La Suède a d'ores et déjà fait savoir qu'elle ne souhaitait pas faire partie du « SME bis ».

Les dernières cartouches des anti-euro en Allemagne

BONN
de notre correspondant

Helmut Kohl est passé de nouveau à l'offensive pour défendre l'euro contre ses détracteurs. Dans une lettre publiée, mardi 13 janvier, par le quotidien populaire *Bild Zeitung*, tiré à plus de 4,5 millions d'exemplaires, le chancelier allemand déclare que *« la monnaie unique européenne va donner un nouvel essor à la croissance et à l'emploi. Elle renforce l'Europe dans la compétition internationale toujours plus dure »*.

Cette prise de position intervient au lendemain d'une attaque des opposants à l'euro, alors que la majorité de la population reste dubitative sur les vertus de la monnaie unique. Dans un pays où tout citoyen peut saisir la Cour constitutionnelle, quatre professeurs de droit et d'économie allemands ont déposé plainte devant la Cour de Karlsruhe, *lundi 12 janvier, pour demander le* report de l'entrée en vigueur de la monnaie unique. Les plaignants sont Wilhelm Nölling, ancien président de la banque centrale de Hambourg, Joachim Starbatty, professeur d'économie à Tübingen, Wilhelm Hankel, ancien président de la Landesbank de Hesse, et le constitutionnaliste Karl Albrecht Schachtschneider.

LES CRITÈRES DE MAASTRICHT

Dans une plainte de... 262 pages, les professeurs estiment que le passage à la monnaie unique va notamment violer le droit de propriété des Allemands, car elle ne sera pas une monnaie stable. Dans un arrêt rendu le 12 octobre 1993, la Cour avait validé le traité de Maastricht à condition que les critères de convergence soient respectés strictement et qu'il y ait une véritable stabilité *des économies des pays candidats. Selon les* plaignants, le respect de ces fameux critères de Maastricht serait de façade : le critère de la dette par rapport au produit intérieur brut (PIB) sera allègrement dépassé par de nombreux candidats, comme la Belgique et l'Italie.

Depuis la signature du traité, l'endettement des pays de l'Union européenne se serait accru de 30 % du PIB, prouvant que la réduction des déficits n'est due qu'à des opérations de comptabilité créative...

De plus, avec un chômage qui atteint des sommets notamment en Allemagne et en France, les critères ne seront sans doute pas, selon les plaignants, respectés durablement. Enfin, il n'y a pas eu, à leurs yeux, de réelle stabilité monétaire, les bandes de fluctuation du système monétaire européen ayant été élargies de 4,5 % à 30 % en 1993.

*La plupart des observateurs et des ju*ristes donnent peu de chances de succès à cette plainte, dont on ne sait même pas si elle sera jugée recevable par la Cour. Un jugement défavorable créerait une crise constitutionnelle et politique sans précédent en Allemagne. Surtout, les manipulations comptables des pays candidats ne sont pas telles, estiment la quasi-totalité des observateurs, que les juges de Karlsruhe puissent se lancer dans une querelle de chiffres avec le gouvernement allemand. Plusieurs plaintes ont déjà été déposées, plus discrètement, à Karlsruhe. Il y en aura certainement d'autres. Mais il s'agirait des dernières salves tirées par les opposants à l'euro. Sauf cataclysme, sa venue est jugée certaine en Allemagne.

Arnaud Leparmentier

Les trouble-fête danois se prononceront par référendum sur le traité d'Amsterdam

COPENHAGUE
de notre envoyé spécial

Jesper, un broker dans une banque danoise, reprend une lampée de bière et déclare, tout de go, qu'il est contre la tournure prise par l'Union européenne. *« D'accord pour une zone de libre-échange »*, dit-il, attablé dans un café du centre de Copenhague, où il se détend avec un collègue après sa journée de travail. *« Mais je ne supporte pas tous les règlements imposés par Bruxelles, qui vont jusqu'à décider de la forme que doivent prendre les signaux d'évacuation en cas d'incendie... »* Aussi Jesper votera-t-il contre le traité d'Amsterdam, lors du référendum prévu le 28 mai 1998, préalable indispensable à la ratification du texte par le Parlement de Copenhague.

REPORTAGE

En tête des sondages, les partisans du « oui » ne sont pas sûrs de l'emporter

Vingt-cinq ans après leur entrée dans la famille européenne, les Danois se retrouvent, une nouvelle fois, en position de jouer les trouble-fête. Car si les partisans du « oui » à Amsterdam semblent pour l'instant tenir la corde, ils ne sont pas à l'abri d'une mauvaise surprise d'ici au printemps.

Les relations entre Copenhague et Bruxelles n'ont jamais été aisées. La rupture avait même failli être consommée en 1992 lorsqu'une petite majorité de Danois (50,7 %) avaient refusé, par référendum, le traité de Maastricht, en dépit des généreuses subventions communautaires accordées au pays, notamment aux agriculteurs, depuis son adhésion.

Le couple avait fini par se rabibocher *in extremis*. Pour éviter que le royaume scandinave ne paralyse toute la machine européenne, les Douze lui avaient, en effet, *taillé un costume sur mesure* lors du sommet d'Edimbourg, en décembre 1992. La monnaie unique, la citoyenneté européenne, la défense commune et la coopération judiciaire furent supprimées du menu spécial proposé aux 4,2 millions de Danois. Forts de ces exemptions dans des domaines considérés comme touchant à la souveraineté même du pays, 56,7 % des votants avaient approuvé, le 18 mai 1993, le traité de Maastricht deuxième mouture.

CONNOTATION SOCIALE

Son complément, adopté en juin et signé par les Quinze le 2 octobre à Amsterdam, est, de l'avis de nombreux experts, plus conforme aux priorités danoises. A Copenhague, on les appelle les *trois « E »* : emploi, environnement, élargissement. On pourrait y ajouter protection des consommateurs et santé publique. Autant de chapitres à connotation sociale que le premier ministre social-démocrate, Poul Nyrup Rasmussen, présente comme des *« victoires »* pour son pays et *« la démocratie »*. Bref, claironne-t-il, les Danois ont toutes les raisons de dire « oui » au traité lors du référendum, prévu par la Constitution en raison du transfert de souveraineté qu'il implique.

Ce discours a porté ses fruits avant tout chez les sociaux-démocrates. Pour la première fois, le congrès du principal parti au pouvoir a avalisé sans réelle opposition, en septembre, la ligne pro-européenne de son chef. Divisé *depuis toujours sur ce thème*, l'électorat social-démocrate est loin de suivre en bloc. Mais une majorité semble désormais pencher en faveur du traité d'Amsterdam.

AU NOM DE LA SOUVERAINETÉ

Quant aux socialistes de gauche, qui se situent à gauche des sociaux-démocrates, ils ne sont plus aussi unis dans leur opposition à l'Union européenne (UE) qu'en 1992. Conscient des avancées sociales du traité d'Amsterdam et de son importance en vue de l'élargissement à l'Est, le chef du groupe parlementaire de ce petit parti, Steen Gade, a ainsi préféré démissionner de ses fonctions plutôt que de suivre la majorité des siens dans leur attitude négative.

Riche en trompe-l'œil, le panorama s'est brouillé encore un peu plus avec l'apparition récente d'un courant eurosceptique à droite. Si le parti libéral, emmené par Uffe Ellemann-Jensen, reste l'un des plus vibrants avocats de l'Union, certains conservateurs ne sont plus aussi enthousiastes. Avec l'ancien ministre Frank Dahlgaard, le président de la fédération des jeunes du parti, Sören Vandsö, personnalise cette tendance. Minoritaire, elle n'en est pas moins symptomatique, elle aussi, d'un certain glissement des clivages politiques sur les questions européennes.

Dans son bureau décoré de posters à l'effigie de Jacques Chirac mais aussi de la très peu europhile Margaret Thatcher, Sören Vandsö, un barbu de vingt-quatre ans, explique que l'orientation prévue par le traité d'Amsterdam va à l'encontre de ses convictions libérales. Il ne s'agit pas, dit-il, de quitter les Quinze mais de s'assurer que *« leur coopération s'en tienne strictement aux affaires commerciales. Je ne veux pas que mon pays perde sa souveraineté dans le domaine de l'emploi ou des salaires »*. Sans aller jusqu'à abonder dans ce sens, le chef du Parti conservateur lui-même, Per Stig Möller, s'est irrité des récentes déclarations de la commissaire européenne à l'environnement, Ritt Bjerregaard, selon laquelle *« l'UE est un projet social-démocrate »*. Membre du parti au pouvoir au Danemark, elle avait ensuite été désavouée par son patron de Bruxelles, Jacques Santer.

MOUVEMENT POPULISTE

Les formations politiques traditionnelles du royaume assistent, en outre, avec grande inquiétude, à la progression du Parti populaire danois, qui s'est matérialisée lors d'élections locales cet automne. Son discours antiréfugiés, allié à une hostilité ouverte envers l'Union, séduirait quelque 14 % des électeurs, transfuges aussi bien des rangs conservateurs que sociaux-démocrates, voire plus à gauche. Les stratèges des partis établis s'arrachent désormais les cheveux, cherchant à contrer ce mouvement populiste. La perspective de législatives, susceptibles d'être convoquées à tout moment d'ici au 21 septembre 1998, ne favorise guère la sérénité des débats...

Après un flottement durant l'été, le gouvernement a parié sur une longue campagne d'explication du contenu du traité. D'où sa décision de ne pas organiser le référendum à une date antérieure. La tactique s'est jusqu'à présent révélée payante, si l'on en croit les sondages. La proportion des indécis diminue au profit du « oui », qui tournerait aux alentours des 42 %, contre 33 % de « non ». Mais, se souvient Lars Olsen, chargé des dossiers européens au quotidien *Politiken* (centre-gauche), *« la situation était plus ou moins identique à quelques mois du premier référendum sur Maastricht, avant une brusque remontée des opposants »*.

Le gouvernement croise les doigts. En particulier dans l'attente d'un jugement de la Cour suprême sur un dossier sensible : les poursuites judiciaires engagées par dix citoyens danois contre M. Rasmussen. Selon eux, en faisant adhérer le pays au traité de Maastricht, le premier ministre a accepté un transfert de souveraineté plus important que ne l'autorise la Constitution du royaume. Le verdict, que la plupart des experts prévoient favorable au chef du gouvernement, est attendu, en principe, début avril.

Benoît Peltier

Et s'ils disaient encore une fois « non » ?

Que se passerait-il en cas de rejet par les Danois du traité d'Amsterdam ? *« Les perspectives seraient effrayantes »*, s'est borné à répondre le premier ministre. Il s'est refusé jusqu'à présent à envisager publiquement les conséquences concrètes d'un hypothétique refus. Fidèle à son style direct, le libéral Uffe Ellemann-Jensen a pris moins de précautions en disant haut et fort qu'en cas de rejet, le Danemark n'aurait plus rien à faire dans l'Union européenne.

Quoi qu'il en soit, a averti M. Rasmussen, il ne sera pas question de renégocier le contenu du traité en cas de victoire du « non ». Certains, comme le chef des socialistes de gauche, Holger K. Nielsen, tablent pourtant sur une telle possibilité avec, à la clé, un second référendum sur une version édulcorée du traité, comme en 1993...



Le gouvernement tchèque fixe la date des législatives anticipées au 19 juin

L'« autodissolution » du Parlement est décidée

PRAGUE
de notre correspondant

Des élections législatives anticipées doivent avoir lieu en République tchèque le 19 juin, a annoncé lundi 12 janvier le ministre sans portefeuille et porte-parole du gouvernement Vladimir Mlynar. Réunis la veille autour d'une même table à l'initiative du président de la Chambre des députés et chef de l'opposition sociale-démocrate, Milos Zeman, les quatre principaux partis parlementaires avaient convenu de lancer une procédure qui doit permettre la dissolution de la Chambre des députés le 20 avril puis l'organisation d'élections anticipées deux mois plus tard.

Les participants à cette réunion se rendront avec ces conclusions, le 22 janvier, chez le président Vaclav Havel, à l'exception des communistes et des républicains (extrême droite), qu'il refuse de rencontrer. Conformément à la Constitution de 1992, le chef d'Etat ne peut pas dissoudre le Parlement, sauf après trois motions de censure consécutives. Les responsables politiques ont donc trouvé un artifice. Ils ont demandé au nouveau premier ministre, Josef Tosovsky, nommé le 2 janvier, d'engager la confiance de son gouvernement sur le vote d'une loi ordinaire, en l'occurrence celle concernant la mise en vente de terres actuellement en possession de l'Etat. Selon l'accord de dimanche, les députés ne parviendront pas à s'entendre sur ce texte dans les quatre-vingt-dix jours suivant son dépôt, entraînant ainsi, le 20 avril, la dissolution automatique de la Chambre, dont le mandat courrait normalement jusqu'en l'an 2000. Le chef de l'Etat devra alors convoquer des élections législatives dans les soixante jours.

Depuis la chute du gouvernement de coalition de Vaclav Klaus, le 30 novembre 1997, M. Zeman réclamait avec véhémence la convocation d'élections anticipées pour le printemps. Sur ce sujet, M. Zeman a finalement obtenu l'aval des chrétiens-démocrates et de l'Alliance démocratique civique (ODA), ancien allié de l'ODS, participant au cabinet de M. Tosovsky. En revanche, il n'est pas parvenu à imposer ses vues sur son projet de réforme constitutionnelle devant raccourcir la durée des législatures, malgré le ferme soutien des communistes, des républicains et du Parti démocratique civique (ODS) de l'ex-premier ministre Vaclav Klaus.

PLATE-FORME CONTESTATAIRE

Ce dernier souhaitait un scrutin dans les plus brefs délais, afin d'empêcher les dissidents de sa formation de constituer un parti concurrent suffisamment fort. Ivan Pilip, le ministre des finances et ex-dauphin de M. Klaus, a en effet claqué la porte de l'ODS avec l'intention de former un nouveau parti de droite. Il devrait être rejoint, le week-end prochain, par les autres signataires d'une plate-forme contestataire au sein de l'ODS, animée par l'ex-dissident anticommuniste et proche de M. Havel, Jan Ruml, à l'occasion d'une rencontre nationale.

Les républicains, d'accord avec les décisions de la table ronde, ont toutefois quitté la réunion, après dix minutes, pour protester contre l'emprisonnement de leur chef, le député Miroslav Sladek. Privé de son immunité parlementaire depuis près d'un an, M. Sladek est inculpé pour incitation à la haine raciale après avoir insulté la nation germanique et brûlé un drapeau allemand lors d'une manifestation contre la signature, le 21 janvier 1997, de la déclaration de réconciliation germano-tchèque. Refusant de se rendre aux interrogatoires, il a dû être placé en détention provisoire. Il restera derrière les barreaux au moins jusqu'au 23 janvier, date de l'ouverture de son procès. Il risque une peine de plusieurs mois de prison ferme.

Martin Plichta

Plus de 100 000 manifestants à Mexico protestent contre le massacre du Chiapas

Le rapport de la commission d'enquête est accablant pour les autorités locales

Des dizaines de milliers de personnes ont manifesté, lundi 12 janvier dans le centre de Mexico, pour protester contre le massacre d'Acteal, qui a fait quarante-cinq morts le 22 décembre 1997. La tension s'est aggravée dans la région du Chiapas, à Ocosingo, où la police a ouvert le feu contre des manifestants zapatistes qui réclamaient le départ des forces de police et de l'armée, faisant un mort et deux blessés.

MEXICO
de notre envoyé spécial

Mexico n'avait pas connu un tel défilé depuis longtemps. Quatre ans, jour pour jour, après l'arrêt des combats déclenchés par l'insurrection zapatiste, le 1er janvier 1994, et trois semaines après le massacre d'Acteal qui, dans le Chiapas le 22 décembre 1997, a coûté la vie à quarante-cinq Indiens tzotzils, quelque cent mille Mexicains ont parcouru les artères de la capitale, lundi 12 janvier, pour exprimer leur indignation et exiger du gouvernement qu'il respecte les accords déjà signés avec les rebelles.

Les banderoles que portaient les manifestants réclamaient aussi le désarmement des groupes paramilitaires, accusés de mener au Chiapas « une guerre sale », ainsi que le châtiment des coupables du massacre d'Acteal. Précédé de quarante-cinq cercueils et noyé dans une mer de banderoles et de drapeaux, le cortège, où se mêlaient jeunes lycéens, habitants des quartiers populaires et femmes indiennes en habits traditionnels, a mis plusieurs heures avant d'atteindre pacifiquement la place du Zocalo, devant le palais national et la cathédrale, dans le Vieux Mexico. De nombreux manifestants portaient à la main une branche de glaïeuls blancs ou agitaient le drapeau jaune du Parti de la révolution démocratique (PRD, opposition de gauche) dont le chef, Cuauthemoc Cardenas, maire de Mexico, espère bien gagner l'élection présidentielle de l'an 2000. Des manifestations similaires ont eu lieu dans plusieurs grandes villes du Mexique.

Pour ses organisateurs, la manifestation de lundi avait valeur de test. Epreuve réussie : les amis des zapatistes, les partis politiques et les diverses associations à l'origine du défilé sont parvenus à rassembler une foule impressionnante, faisant la preuve que trois semaines après les faits l'indignation n'était toujours pas retombée. Pour le gouvernement le signal est d'autant plus inquiétant que, de fait, la manifestation de lundi était aussi une éclatante démonstration de force de l'opposition. A l'évidence, les slogans de « paix, démocratie et justice » que lançaient les manifestants ne valaient pas que pour le Chiapas.

Reste maintenant à sortir le dossier chiapanèque du bourbier où le gouvernement du président Zedillo, depuis août 1996, l'a délibérément laissé pourrir. Pour sa part, à l'exception de quelques communiqués au contenu fort classique, le dirigeant zapatiste, le « sous-commandant Marcos », d'ordinaire si prolixe, est demeuré coi depuis le 22 décembre. Aucun journaliste ni, apparemment, aucun émissaire du gouvernement ne l'a rencontré. Quant à ses proches, de Mexico à San Cristobal, tous disent ne pas savoir où il se trouve. Tactique délibérée ou indécision sur ce qu'il convient de faire ?

RELANCER LES NÉGOCIATIONS

Une fois encore, c'est l'Eglise qui a pris le relais. Dimanche, la Commission nationale d'intermédiation (Conaï), que préside l'évêque de San Cristobal, Samuel Ruiz, a rendu publiques des propositions susceptibles, selon elle, de surmonter les blocages. Le gouvernement, en revanche, affirme qu'il est, cette fois, bien décidé à négocier et à régler le problème zapatiste. Après avoir désigné un nouveau ministre de l'intérieur, il a démis de ses fonctions le gouverneur du Chiapas, Julio Cesar Ruiz Ferro, remplacé le 7 janvier par Roberto Albores Guillen. Ces changements étaient l'une des premières revendications de l'opposition et des zapatistes. Dès sa nomination, le nouveau gouverneur du Chiapas a multiplié visites aux réfugiés et déclarations de bonne volonté. Quant au nouveau ministre de l'intérieur, il promet de rendre public dans les prochaines heures un plan qui, affirme-t-il, pourrait relancer les négociations.

En tout état de cause, le gouvernement aura fort à faire pour restaurer sa crédibilité. Alors que, tous les jours, de nouvelles informations précisent les conditions du massacre d'Acteal, la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), organisme dont la présidente, Mireille Roccatti, a été nommée par le président Zedillo, vient de rendre publiques les conclusions d'un rapport de 229 pages, accablantes pour la version usuelle du drame.

Selon le rapporteur, les autorités du Chiapas ont été averties la veille, par au moins deux témoins, de la préparation du massacre, comme de la qualité de leurs auteurs, tous membres ou sympathisants du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, gouvernemental). Rien, cependant, n'a été fait.

De façon générale, les services de l'Etat du Chiapas sont accusés de « passivité », d'« indolence » et de « désintérêt » à l'égard des Indiens, « avant comme durant le massacre » qui, poursuit le rapporteur, s'est produit alors que, depuis le 22 novembre, un poste de police avait été installé à Majomut, à 2 kilomètres de là. Ce qui conduit la commision des droits de l'homme à avancer trois hypothèses : « Soit les policiers détachés dans le poste de Majomut ont entendu les coups de feu mais ne sont pas intervenus par peur d'affronter les agresseurs ; soit les services officiels de l'Etat du Chiapas, au courant de ce qui se passsait à Acteal, leur ont ordonné de ne pas intervenir ; soit les policiers ont reçu instruction de protéger le groupe agresseur et de faciliter sa fuite. »

Après avoir procédé à « un examen exhaustif des actes, des omissions, des irrégularités et des négligeances » commis par les services officiels, la commission recommande que la responsabilité « pénale et administrative » de seize hauts fonctionnaires du Chiapas, dont l'ancien gouverneur, qui se sont distingués par leurs « contradictions » ou leurs tentatives d'« échapper à leurs responsabilités », fasse l'objet d'un examen approfondi.

Lundi, on apprenait que le plus haut responsable de la police du Chiapas, Felipe Vasquez, venait d'être arrêté. Il est inculpé pour avoir ordonné à ses subordonnés de fournir à des civils des armes de la police. Celles-ci leur avaient été livrées dans un véhicule de service, à Los Chorros, village où vivaient plusieurs des tueurs d'Acteal.

Georges Marion

Une Indienne tuée par la police à Ocosingo

Une jeune femme indienne, grièvement blessée par balle lundi 12 janvier par la police, lors d'un rassemblement zapatiste à Ocosingo (dans l'Etat du Chiapas), a succombé à ses blessures. Elle avait été atteinte par un tir de policiers, qui avaient fait feu sur des manifestants zapatistes. Deux autres personnes, un homme et un enfant, la fille de la jeune Indienne qu'elle portait dans ses bras, ont été également blessées. Le chef de la guérilla zapatiste, le « sous-commandant Marcos », a accusé, dans un communiqué adressé lundi à l'AFP, le gouvernement mexicain de *« poursuivre sa stratégie de mensonges, trahisons et assassinats »* près de trois semaines après le massacre d'Acteal. *« Face aux exigences mondiales de justice, le gouvernement répond comme si rien ne s'était passé »*, a-t-il ajouté. Dans de précédents communiqués, il avait estimé que le dialogue avec la guérilla était désormais *« brisé »*, semblant indiquer qu'une reprise des discussions n'était pas envisageable à court terme. – (AFP.)

L'Allemagne dédommage les victimes de la Shoah en Europe de l'Est

LES SURVIVANTS de la Shoah en Europe centrale et orientale ainsi que sur le territoire de l'ex-URSS vont être tardivement indemnisés par l'Allemagne. Le gouvernement de Bonn s'apprête à leur accorder 200 millions de deutschemarks (668 millions de francs), comme on l'a appris officiellement lundi (*Le Monde* du 13 janvier), à la suite d'un accord avec les associations d'anciennes victimes du génocide des juifs, représentées par la Jewish Claims Conference de New York (JCC). Le nombre de bénéficiaires potentiels n'est pas précisément connu : la JCC évalue à 17 000 ou 20 000 le nombre d'ayants droit.

« C'est un développement très positif (...), conclusion de négociations intenses qui ont duré près d'un an », a déclaré Israel Singer, le président de la JCC, fondée en 1951 pour représenter vingt-trois associations de victimes de l'Holocauste auprès du gouvernement allemand. Jusqu'ici, la plupart des victimes de la Shoah encore vivantes en Russie, en Biélorussie, en Ukraine ou en Pologne n'ont pas été indemnisées à titre individuel, même si Bonn a versé plusieurs centaines de millions de marks d'indemnités forfaitaires à leurs gouvernements après l'éclatement du bloc soviétique.

La somme allouée aux victimes de l'Holocauste qui vivaient derrière le « rideau de fer » restera inférieure au montant des retraites ou des dédommagements versés depuis longtemps déjà par l'Allemagne aux survivants dans les pays de l'Ouest. Les 200 millions de marks promis par l'Allemagne feront l'objet de quatre versements, échelonnés de 1999 à 2002. Ils iront à un fonds spécialement créé par la JCC, qui en assurera la gestion. Ne pourront prétendre à une indemnisation que les victimes juives d'Europe de l'Est qui se trouvent dans une situation précaire et n'ont reçu jusqu'ici aucun dédommagement. Autres conditions posées par l'accord : les bénéficiaires devront avoir été internés dans un camp de concentration pendant au moins six mois ou avoir vécu pendant au moins un an et demi dans un ghetto, dans la clandestinité ou sous une fausse identité.

Les pourparlers avec la JCC avaient subi un coup d'accélérateur cet été lorsque quatre-vingts-deux sénateurs américains s'étaient indignés dans une lettre ouverte au gouvernement allemand du versement de rentes de victimes de guerre à d'anciens Waffen SS, alors que les survivants de l'Holocauste d'Europe de l'Est étaient laissés sans ressources. Les députés israéliens leur avaient emboîté le pas fin novembre.

Parlant d'une « solution positive », le président du Conseil central des juifs en Allemagne, Ignatz Bubis, qui a lui-même participé aux négociations, a toutefois déploré qu'elle n'ait pas été trouvée plus tôt. *« Chaque jour qui passe, des gens qui avaient droit à de telles indemnités meurent »*, a-t-il souligné.

Depuis sa création en 1949, la République fédérale d'Allemagne a versé quelque 100 milliards de deutsche marks (340 milliards de francs) aux victimes de l'Holocauste – la France a obtenu 400 millions de marks à la suite d'une convention conclue en 1960. Avec le nouvel accord officialisé lundi, a précisé la chancellerie fédérale, l'Allemagne aura versé 1,8 milliard de marks d'indemnités aux victimes du nazisme en Europe de l'Est depuis 1991.

Lucas Delattre (avec AFP)

Y AURA-T-IL UN FEU D'ARTIFICE POUR L'AN 2000 ?

Le Vatican dénonce le « climat de terreur » imposé par les propriétaires terriens dans le tiers-monde

LE CONSEIL PONTIFICAL Justice et paix, dirigé par le cardinal français Roger Etchegaray, a publié, mardi 13 janvier à Rome, un document sur la propriété et l'exploitation de la terre, qui est une première dans l'Eglise catholique. Si l'on exclut les interventions ponctuelles du pape en voyage dans les pays du tiers-monde, jamais cette question de la terre n'avait fait l'objet au Vatican d'une réflexion économique et théologique aussi globale. Elle est en partie motivée par l'action des Eglises dans les conflits liés à la terre et aux droits des Indiens, notamment en Amérique latine. C'est dans ce sous-continent que cette prise de position risque d'avoir le plus de conséquences.

Elle part d'un constat d'échec de la plupart des politiques agraires menées dans le tiers-monde. Toutes les réformes se sont heurtées, dénonce le Vatican, à la « corruption », à la « servilité politique », à la « collusion » entre groupes dirigeants et intérêts étrangers. La terre reste concentrée entre les mains de « quelques privilégiés ».

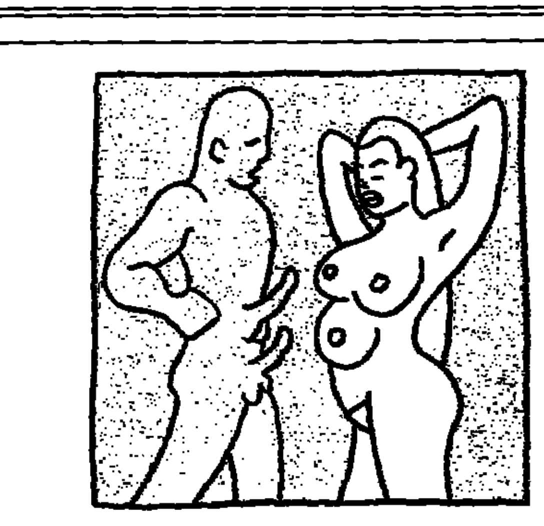
LA SPÉCULATION CONDAMNÉE

Il est rare qu'un document du magistère catholique soit lié à des préoccupations aussi proches de l'actualité. Ainsi, la défense des terres des populations indigènes, contestées au Mexique et dans bien d'autres pays. Le document du Vatican s'attache à démontrer les liens entre la terre et les modèles de culture, de développement et de spiritualité de ces peuples et réclame le respect de leurs droits. A propos des conflits de la terre, il met en cause le « climat de terreur » que font régner « l'élite foncière et les grandes entreprises d'exploitation des ressources minières et forestières ». A l'inégalité dans la répartition de la propriété, s'ajoute la préoccupation écologique liée à la dégradation du sol et à l'épuisement des ressources cultivables.

Aucun autre thème que celui de la terre ne se prête aussi bien à une interprétation de type biblique. Le texte du Vatican cite donc les Ecritures à l'appui de sa thèse pour affirmer que « toute possession absolue et arbitraire de la terre au profit d'un seul est niée » par la Bible. La conclusion s'impose d'elle-même : la grande propriété foncière (*latifundia*), mal cultivée, tenue en réserve à des fins spéculatives, est condamnée. La politique abusive de concentration des terres freine les politiques de développement, aggrave les gaspillages et la misère de millions de personnes et de familles à travers le monde.

Une logique inverse doit être mise en œuvre, conclut le document de Rome, qui s'étend sur les conditions éthiques et politiques à mettre en œuvre pour une réforme agraire efficace. Celle-ci est présentée comme « une exigence absolue et urgente », comme « une mesure politique de développement qui ne peut plus attendre ». L'objectif en est une répartition différente de la propriété de la terre, en vue d'augmenter la productivité, d'assurer la sécurité alimentaire, d'accroître le revenu des producteurs, la demande des biens et services dans l'industrie et le tertiaire. Le conseil Justice et paix invite enfin tous les responsables politiques et économiques à mobiliser des moyens (formation professionnelle, politique de crédit, promotion de la femme) en vue d'une plus grande cohérence dans leurs choix.

Henri Tincq


ET LE COUPLE EN L'AN 2000 ?

L'Irak refuse à nouveau l'accès de ses sites stratégiques à un expert américain de l'ONU

Les Etats-Unis demandent une réponse « ferme » du Conseil de sécurité

L'Irak a rouvert les hostilités avec l'ONU en interdisant mardi 13 janvier l'accès de ses sites stratégiques à une équipe d'experts emmenée par un Américain. Les Etats-Unis ont critiqué cette décision et souhaité une réponse ferme du Conseil de sécurité des Nations unies. Cette crise intervient alors que le chef de la Commission chargée du désarmement de l'Irak, Richard Butler, doit se rendre sur place du 19 au 21 janvier.

UNE NOUVELLE CRISE s'est ouverte, mardi 13 janvier, entre l'Irak et les Nations unies après la décision de Bagdad de s'opposer aux inspections d'une équipe chargée du désarmement dirigée par un expert américain, arrivée dimanche 11 à Bagdad. « *L'Irak a décidé d'interrompre à partir de mardi les inspections de la Commission spéciale de l'ONU chargée de désarmer l'Irak* [Unscom] *dirigées par l'Américain Scott Ritter jusqu'à que ce que la composition de son équipe soit rééquilibrée* », a déclaré lundi un porte-parole officiel des autorités irakiennes, cité par l'agence INA.

Le chef de l'Unscom, le diplomate australien Richard Butler, avait demandé à M. Ritter de passer outre mais ce dernier a dû renoncer, mardi matin, devant le refus des autorités irakiennes de le laisser opérer. L'embargo pétrolier, qui réduit l'Irak à la disette depuis sept ans, ne sera levé qu'après un avis favorable de la commission sur l'état du désarmement du pays.

Bagdad avait officiellement informé lundi la Commission de sa décision par l'entremise de son ambassadeur à l'ONU, Nizar Hamdoun. Celui-ci a précisé à la presse que l'interdiction irakienne « *concerne uniquement l'équipe de Scott Ritter et non les autres équipes opérant actuellement en Irak* ». Outre cette équipe, deux autres groupes d'experts en armes biologiques se trouvent actuellement en Irak. L'équipe arrivée avec M. Ritter compte neuf Américains, cinq Britanniques, un Australien et un Russe. Pour Bagdad, il s'agit d'une « *preuve flagrante du déséquilibre de l'équipe d'inspection* ». M. Ritter, capitaine de « marines » pendant la guerre du Golfe de 1991, est *de facto* accusé d'espionnage par les autorités irakiennes.

Dans une lettre adressée au Conseil de sécurité, le chef de l'Unscom a démenti ces affirmations. « *Au cours des inspections de ce jour*, explique M. Butler, *les équipes ont compté au total quarante-quatre personnes de dix-sept pays.* » Le diplomate précise que les seize inspecteurs arrivés dimanche en Irak s'ajoutent aux experts résidant à Bagdad et à d'autres équipes en visite.

CONDAMNATION FRANÇAISE

La décision irakienne a été condamnée, lundi, par les Etats-Unis et la France. « *Si* [les experts] *se voient interdire de faire leur travail, alors j'attends du Conseil de sécurité* [de l'ONU] *qu'il prenne des mesures fermes et appropriées* », a déclaré M. Clinton. « *Beaucoup dépend du Conseil de sécurité* [qui] *doit réaffirmer une position forte* », a ajouté le secrétaire à la défense, William Cohen. D'Amman, où il était en visite officielle, le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, a rappelé que Paris tenait à « *l'application par l'Irak des résolutions permanentes du Conseil de sécurité de l'ONU qui prévoient un accès inconditionnel de l'Unscom* ».

En novembre, une crise semblable avait opposé l'Irak aux Nations unies. La diplomatie russe était parvenue à trouver un terrain d'entente entre les deux parties, mais les Etats-Unis avaient acheminé à cette occasion dans les eaux du Golfe une armada de trente bâtiments de guerre, dont deux porte-avions équipés de plus de deux cent cinquante chasseurs, qui croisent toujours à proximité de l'Irak. Le *Washington Post* a révélé le 8 janvier qu'un rapport de la CIA daté du 5 janvier conclurait que cet épisode a renforcé le président Saddam Hussein.

La nouvelle crise intervient alors que le chef des experts de l'ONU doit se rendre en Irak du 19 au 21 janvier pour tenter de régler un autre problème : la liberté d'accès pour les enquêteurs aux sites présidentiels irakiens. Dans l'attente de cette visite, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a exhorté lundi Bagdad à « *ne pas prendre de décision précipitée* ». – *(AFP, Reuters.)*

Plus de 400 personnes auraient été tuées dimanche dans la banlieue d'Alger

LE BILAN du massacre de Sidi Hammed, un hameau à proximité d'Alger, perpétré dimanche 11 janvier après la rupture du jeûne en fin de journée, s'avérerait beaucoup plus lourd que ne laissaient penser les premières informations (*Le Monde* daté 13 janvier). Selon la presse algérienne de mardi, il pourrait dépasser le chiffre de 400 victimes. Selon le quotidien *Liberté* de mardi, qui fait état de « *sources bien informées* », il serait de 428 morts et de 140 blessés. De son côté, *El Watan* parle de « *quelque 400 morts, de sources concordantes* ».

Les services de sécurité avaient fait état lundi de 103 morts et de 70 blessés, chiffre que confirmeraient plusieurs témoignages recueillis sur place. Selon les forces de sécurité, « *le bilan aurait été certainement beaucoup plus lourd sans la résistance des groupes de légitime défense (GLD) et sans l'intervention des forces de sécurité, qui se sont rendues sur les lieux immédiatement après avoir été alertées* ». Fait inhabituel, les services de sécurité ont reconnu que certains de leurs membres avaient été blessés et deux membres des GLD tués au cours de l'opération.

La presse algérienne de mardi fait également état de la mort d'une quinzaine d'autres personnes dans la wilaya de Tlemcen, dans l'ouest du pays, et d'une douzaine d'autres dans l'Est (Guelma, Annaba), une région habituellement paisible. A Alger, dans un café de l'ex-quartier Saint-Eugène, une personne a été tuée et quatre autres blessées au cours d'une fusillade.

Différents quotidiens font également état d'une opération des forces de sécurité lundi pour venir à bout d'un groupe armé d'une vingtaine de personnes qui opérait aux portes de la capitale, à proximité du Club des pins, la station balnéaire proche de Zéralda où le régime loge ses cadres dirigeants et ses alliés. Quelques armes auraient été saisies et plusieurs membres du commando tués, dont son chef. Tandis que le département d'Etat estimait lundi que « *la grande majorité* » des atrocités commises contre les populations civiles était le fait du Groupe islamique armé (GIA), le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a affirmé qu'il était « *urgent et vital* » de protéger les populations civiles. *Quelques jours auparavant*, l'ambassadeur d'Algérie à l'ONU, Abdallah Baali, avait rappelé que les Nations unies n'avaient « *aucun rôle à jouer en Algérie* ».

Enfin, c'est ce mardi 13 janvier que les directeurs politiques de l'Union européenne (UE) devaient se retrouver à Bruxelles pour achever les préparatifs de la mission de la « troïka » européenne en Algérie. Alger a accepté sa venue mais en limitant le champ des discussions à la seule question de la lutte contre le terrorisme et en récusant toute idée d'une commission d'enquête internationale.

Le Congo entre dans une période de « transition flexible »

EN PRENANT le pouvoir par la force, en octobre 1997, après quatre mois et demi d'une guerre civile meurtrière, le général Denis Sassou Nguesso avait promis qu'un forum national serait organisé pour déterminer la durée et la forme de la période de transition nécessaire, selon lui, pour remettre le pays sur la voie de la démocratie. Quelque mille délégués participant à ce forum depuis une semaine ont décidé lundi 12 janvier à Brazzaville de fixer à « *trois ans flexibles* » cette transition.

Lors d'une séance plénière retransmise en direct sur Radio-Congo (officielle), le Forum a estimé que le gouvernement et le Conseil national de transition, sorte de parlement intérimaire qui devait être élu mardi par les délégués, pourront écourter ou prolonger la transition, en fonction de « *préalables indispensables à la tenue d'élections générales* ». Un calendrier proposé par la commission politique, « *susceptible d'être modifié* », prévoit des opérations pré-électorales dès 1998 avec un « *recensement administratif* » organisé par les administrations locales, les inscriptions sur les listes électorales devant intervenir au premier trimestre 1999. Les élections générales – présidentielle, locales et législatives – pourraient donc être organisées en l'an 2000.

Ces élections seront précédées par la réforme de la loi électorale de 1992 et un nouveau découpage des circonscriptions par le Conseil national de transition, selon les recommandations de la commission juridique qui a présenté son rapport au Forum lundi après-midi. Le texte propose l'instauration d'un régime présidentiel et suggère un mandat de sept ans pour le futur président élu.

Le Forum national, destiné aussi à favoriser la réconciliation des Congolais, s'est prononcé sans ambages pour des poursuites judiciaires contre les « *personnes impliquées dans le génocide et les crimes* » des deux guerres civiles qui ont coûté la vie à deux mille personnes en 1993 et à dix mille autres en 1997. Ces poursuites seront engagées, à la demande du gouvernement et du Conseil national de transition, par les « *juridictions nationales ou un tribunal pénal international sur le Congo* ».

Bien que certains délégués aient exigé que le dernier président démocratiquement élu du Congo, Pascal Lissouba, le premier ministre, Bernard Kolélas, les anciens présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale, Augustin Poignet et André Milongo, figurent sur la liste des « *génocidaires* », la recommandation ne cite pas nommément les auteurs du « *génocide et des crimes de guerre* ».

Le Forum a rejeté une autre recommandation sur la dissolution des « *partis politiques et associations impliqués dans les combats* », suite à l'hostilité de nombreux délégués. « *Nous devons éviter les amalgames fâcheux. Faisons un effort de dépassement* », a lancé Jacques Milongo, un ancien député du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI) de Bernard Kolélas.

Le ministre de la communication, François Ibovi, a estimé que la dissolution des partis serait « *contraire au discours du président Sassou Nguesso* » selon lequel « *ce qui est arrivé au pays est le fait d'un déficit de démocratie* ». De son côté, le président du Forum, Lékoundzou Itihi Ossetoumba, a indiqué qu'il « *appartiendra à la justice de dissoudre ces partis ou de décider de l'éventuelle déchéance de leurs dirigeants* ». Les délégués au Forum – qui doit s'achever mercredi – ont également recommandé, lundi après-midi, que le général Denis Sassou Nguesso soit élevé à la dignité de maréchal. – *(AFP.)*

Le premier ministre japonais a atteint son plus bas niveau de popularité

TOKYO
de notre correspondant

En dépit des exhortations européennes venues s'ajouter aux pressions américaines pour que Tokyo relance la consommation intérieure et contribue à apaiser la crise financière en Asie, le premier ministre Ryutaro Hashimoto s'en est tenu, lundi 12 janvier, dans son discours inaugural de la session parlementaire, à rappeler les grandes lignes d'une politique qui ne convainc ni le reste du monde ni les Japonais.

Bien qu'il se soit départi des traditionnels discours de politique générale pour concentrer son intervention sur les questions économiques urgentes, le premier ministre a déçu. Son discours a fait chuter la Bourse, titre ce mardi le quotidien *Asahi*, relevant que le Nikkei a atteint la veille son niveau le plus bas en deux ans et demi. L'annonce par le ministère des finances du montant des mauvaises dettes des banques (76 000 milliards de yens ou 580 milliards de dollars, soit trois fois l'estimation faite en septembre) n'est que la confirmation officielle des calculs des analystes financiers. Mais elle a contribué à assombrir les esprits.

SENTIMENT DE VIDE POLITIQUE

M. Hashimoto a réitéré devant la Diète la détermination de son gouvernement de redresser le système financier et d'éviter que le Japon ne « *soit à l'origine d'une panique financière et d'une récession mondiale* ». Il s'est voulu rassurant en affirmant qu'il ne partageait pas le pessimisme de ceux qui estiment que « *le Japon est dans une impasse* ». Mais il n'a pas annoncé de mesures plus hardies en matière d'allégement fiscal que celles qui doivent être inscrites à l'exercice en cours et qui sont jugées insuffisantes par les milieux d'affaires, l'opposition et la presse.

Si l'on avait pu penser, en septembre, lorsque M. Hashimoto fut reconduit sans vote dans ses fonctions de premier ministre, qu'il avait solidement en main les rênes du pays, c'est loin d'être le cas aujourd'hui. Sa cote de popularité est tombée à 30 %, son plus bas niveau. Dans le pays un sentiment de vide politique prévaut sur fond de marasme économique. En l'absence d'un candidat crédible à sa succession, le premier ministre ne semble pas menacé dans l'immédiat. Mais il est obligé de « *faire de la corde raide* », écrit l'*Asahi*. L'éclatement-« débandade » de l'opposition non communiste, feu le Nouveau Parti du progrès (NPP), qui s'est sabordé fin décembre, n'a fait qu'accroître les incertitudes.

L'éclatement du NPP a fait voler en éclat l'hypothèse de l'émergence d'une grande formation rivalisant avec le Parti libéral démocrate (PLD). La dissolution du NPP, formation déjà à l'origine hétéroclite, s'est traduite par une fragmentation partisane extrême : une dizaine de formations, dont six ont laborieusement formé un groupe parlementaire unique à la Chambre basse. Le Parti libéral est une formation un peu plus cohérente, structurée autour de celui qui passait au yeux de la presse internationale pour l'homme fort de la politique japonaise, Ichiro Osawa. Sa stratégie vise à déstabiliser la coalition de centre-droit et à se rapprocher des élus du PLD hostiles à sa direction actuelle pour former une alliance droite-droite. Mais il n'a guère de troupes (*quarante-sept députés*).

Cette alchimie politicienne, dont les arcanes laissent indifférente l'opinion, pourrait déstabiliser la coalition gouvernementale, mais aussi permettre au PLD (majoritaire) ou à son principal partenaire actuel (le *parti social-démocrate*) de trouver de nouveaux alliés avec, en tête, la perspective des élections sénatoriales de juillet. Un jeu d'alliances dont on voit mal, pour l'instant, en quoi il pourrait permettre l'élaboration d'une politique plus décisive de redressement de l'économie.

Philippe Pons

Bruxelles pour une levée partielle de l'embargo sur les viandes britanniques

BRUXELLES (Union européenne). La Commission européenne devait proposer, mercredi 14 janvier, une levée très partielle de l'embargo imposé par l'Union européenne depuis mars 1996 sur les exportations de viande bovine britannique. L'allègement serait limité aux viandes produites en Irlande du Nord et provenant d'élevages indemnes de l'ESB (encéphalopathie spongiforme bovine ou « maladie de la vache folle») *depuis au moins huit* ans.

Compte tenu des réticences que cette proposition pourrait encore rencontrer, d'abord au Comité permanent vétérinaire, ensuite, le cas échéant, au conseil des ministres, son adoption et donc l'entrée en vigueur de la mesure proposée pourrait ne pas intervenir avant mars ou avril. En sens inverse, la Commission va proposer de supprimer les dérogations qui étaient accordées aux Britanniques pour exporter leurs gélatines. – *(Corresp.)*

Proche rencontre entre Jean Paul II et Boris Eltsine

ROME. Le président russe *Boris Eltsine* rencontrera *le pape lors de sa* visite en Italie et au Vatican prévue du 9 au 11 février. Boris Eltsine avait déjà rencontré Jean Paul II le 20 décembre 1991 à Rome. En 1997, le climat s'était tendu entre la Russie et le Saint Siège au moment de la discussion à Moscou d'une loi sur les religions, considérée comme discriminatoire par les chrétiens non orthodoxes.

Le texte final, légèrement assoupli par rapport à une première version à laquelle le président russe avait mis son veto, proclame la liberté de culte pour toutes les religions en Russie, mais interdit le prosélytisme pour les religions considérées comme nouvellement implantées, tels le catholicisme et le protestantisme. Une discussion s'est aussi ouverte à Moscou, mardi 13 et mercredi 14 janvier, entre les responsables des Eglises catholique et orthodoxe en vue d'organiser une rencontre sans précédent entre le pape et le patriarche orthodoxe Alexis II. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **BOSNIE : le Parlement de l'entité serbe de Bosnie s'est constitué**, lundi 12 janvier, grâce à un accord de dernière heure entre ultranationalistes et modérés sur la répartition des postes à la tête de cette Assemblée issue des législatives anticipées de novembre. Lors d'une nouvelle session, convoquée pour samedi, les députés devront se prononcer sur la candidature de Mladen Ivanic au poste de premier ministre. – *(AFP.)*

■ **YOUGOSLAVIE : un Albanais du Kosovo, loyal au pouvoir de Belgrade**, a été tué lundi 12 janvier, quelques heures après le mitraillage d'un immeuble où vivent des familles de policiers serbes en poste dans la province. Les médias ont imputé ces opérations aux séparatistes de l'Armée de libération du Kosovo (ALK), qui multiplie les attentats ces derniers mois. *Une quarantaine de personnes ont été* tuées en 1997 au Kosovo, une province du sud de la Serbie peuplée à 90 % d'albanophones. – *(Reuters.)*

■ **Plusieurs milliers de partisans de l'ancien président du Monténégro**, Momir Bulatovic, ont manifesté lundi 12 janvier dans les rues de Podgorica pour protester contre l'entrée en fonction, jeudi, du réformateur Milo Djukanovic. A cette occasion, M. Bulatovic, soutenu par Belgrade, a répété qu'il ne reconnaissait pas l'élection de son rival, contrairement aux affirmations tenues quelques heures plus tôt par l'émissaire américain Robert Gelbard en tournée dans la région. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **RWANDA : neuf religieuses ont été assassinées dans leur couvent** par des rebelles hutus jeudi dernier à Rwerere (nord-ouest), a indiqué lundi 12 janvier l'agence rwandaise IRNA. Les sœurs – trois Tutsies rwandaises, trois Hutues rwandaises et trois Congolaises de RDC – ont été tuées par balles et à coups de machette. – *(Reuters.)*

■ **Paris a formellement démenti que des livraisons d'armes** au Rwanda se soient poursuivies jusqu'en mai 1994. « *Nous ne pouvons que démentir, de la façon la plus catégorique, que les autorités françaises aient autorisé des exportations vers le Rwanda après l'accord de paix d'Arusha d'août 1993* », a déclaré, lundi 12 janvier, Yves Doutriaux, le porte-parole du ministère des affaires étrangères. Selon *Le Figaro*, la France a coopéré avec l'armée rwandaise (hutue) jusqu'à fin mai 1994, c'est-à-dire presque deux mois après le début du génocide tutsi et deux semaines après le vote par l'ONU d'un embargo sur les armes.

■ **BURUNDI : 53 rebelles hutus et 2 militaires** ont été tués, samedi 10 et dimanche 11 janvier, dans des affrontements entre la rébellion et l'armée à Isale, près de la capitale Bujumbura, a indiqué lundi une source militaire. Depuis le 1er janvier, 300 civils sont morts dans cette région suite à trois attaques de la rébellion, selon l'armée. – *(AFP.)*

ASIE

■ **CHINE : seize personnes ont été exécutées, le 29 décembre 1997**, dans la région du Xinjiang (nord-ouest de la Chine), en proie à une agitation des musulmans indépendantistes ouïghours, rapporte le journal *Xinjiang Legal Daily* dans son édition du 2 janvier. Treize des condamnés à mort seraient des indépendantistes ouïghours. – *(Reuters.)*

PROCHE-ORIENT

■ **IRAN : le secrétaire au Foreign Office Robin Cook** va tenter de convaincre les Etats-Unis de mettre fin au régime de sanctions imposées à l'Iran et à la Libye, lors d'une visite à Washington mercredi et jeudi, a annoncé lundi 12 janvier son porte-parole. M. Cook se rend aux Etats-Unis en tant que représentant de la présidence tournante britannique de l'Union européenne (UE). La loi D'Amato-Kennedy veut interdire les investissements pétroliers supérieurs à 40 millions de dollars dans ces deux pays. Adoptée en 1996, elle n'a pas encore été appliquée. – *(AFP.)*

L'Europe exhorte le Japon à relancer sa consommation intérieure

TOKYO. L'Europe ajoute sa voix à celle des Etats-Unis pour exhorter le Japon à relancer la consommation intérieure afin de freiner ses exportations et contribuer à apaiser la crise financière en Asie. Venus à Tokyo pour prendre part au sommet annuel Europe/Japon en compagnie du premier ministre britannique Tony Blair (qui assure actuellement la présidence des Quinze), le président de la Commission européenne Jacques Santer et son vice-président Sir Leon Brittan ont mis en garde le gouvernement japonais contre une politique de reprise *économique dont le moteur serait la hausse des exportations.*

« *Il est de l'intérêt du Japon, de l'Asie de l'Est et du reste du monde que le Japon augmente sa demande intérieure et ne se contente pas de se reposer sur ses exportations* », a souligné Sir Leon lors d'une conférence de presse. En 1997, le déficit commercial de l'Europe avec le Japon, qui s'était amoindri les années précédentes, s'est brusquement aggravé, augmentant de près de 50 %, selon les premières estimations. Le Japon est le deuxième partenaire commercial de l'UE après les Etats-Unis. – *(AFP.)*

SOCIAL Martine Aubry a reçu, lundi 12 janvier, les associations de chômeurs dans le cadre de la préparation du projet de loi sur la lutte contre l'exlusion. Elles se sont déclarées satisfaites des conditions de versement du milliard de franc annoncé par Lionel Jospin, mais elles ont regretté que les minima sociaux ne soient pas augmentés et que rien ne soit prévu pour les jeunes de moins de vingt-cinq ans sans ressources. ● DES MANIFESTATIONS étaient organisées, mardi, à Paris et dans de nombreuses autres villes, pour appuyer les revendications du mouvement des chômeurs. Des actions ponctuelles ont été menées, lundi, pour entretenir la mobilisation. ● LIONEL JOSPIN a rappelé à l'ordre les alliés du PS – PCF et Verts – en soulignant la nécessité de la cohésion gouvernementale et majoritaire. M. Hue s'est félicité du « fier service » rendu par son parti à la gauche.

Les mouvements de chômeurs réclament le relèvement des minima sociaux

Les associations de sans-emploi, reçues par Martine Aubry, lundi 12 janvier, ont maintenu leurs revendications et leurs appels à manifester pour obtenir du gouvernement davantage que le milliard de francs accordé par le premier ministre et pour interpeller le patronat

« TOUS ENSEMBLE, on continue », telle sera la banderole de tête de la manifestation nationale des trois associations de défense des chômeurs (AC !, Apeis, MNCP) et du comité de chômeurs CGT qui, à Paris, devait partir, mardi 13 janvier à midi, du ministère du travail pour se rendre au siège du CNPF. Les quatre organisations espèrent rééditer le succès de la manifestion du mercredi 7 janvier, quand près de 3 000 syndicalistes, militants antichômage et demandeurs d'emploi se sont retrouvés devant le siège de l'Unedic. Une vingtaine de rassemblements devaient aussi avoir lieu dans les principales villes de province.

Alors que le gouvernement s'efforce d'afficher son unité, les manifestations conservent le soutien de plusieurs composantes de la « majorité plurielle ». Ainsi, les Verts appellent à *« participer activement »* aux manifestations de chômeurs et seront représentés par Jean-Luc Bennahmias et Philippe Boursier. Le Parti communiste français, qui entend être le *« relais du mouvement social »*, continue de soutenir les initiatives des chômeurs. Henri Guaino, ancien commissaire au plan, a déclaré, mardi au micro de RMC, que *« le mouvement des chômeurs était prévisible. A force de tirer la corde, elle finit par se casser »*. Robert Badinter, sénateur socialiste des Hauts-de-Seine, a en revanche estimé, lundi sur LCI, que l'évacuation des Assedic par les forces de police est *« regrettable »* mais qu'*« elle est légale et nécessaire »*.

Pour élargir la contestation, des ballons d'essai ont été lancés en direction des mouvements étudiants : les deux syndicats UNEF et UNEF-ID ont répondu présents à l'appel. De même, les associations DAL, Droits devant !, le Comité des sans logis et Act-up s'associent à cette journée nationale d'action. Sur le plan syndical, la division reste de mise. La CGT, qui soutient le mouvement depuis le début, sera representée par François Desanti, le responsable national de son comité de chômeurs, mais aussi par plusieurs membres de son bureau, dont Maryse Dumas et Jacqueline Lazard, peut-être même par Louis Viannet. Le Groupe des dix (dont les syndicats SUD), la FSU et « Tous ensemble », qui regroupe des opposants internes à la CFDT, appellent à participer aux manifestations.

Lundi après-midi, Martine Aubry, la ministre de l'emploi et de la solidarité, a reçu, outre Partage, de Maurice Pagat, les associations – Agir ensemble contre le chômage (AC !), Association pour l'emploi, l'information et la solidarité (Apeis), Mouvement national des chômeurs et précaires (MNCP) – et le comité de défense des chômeurs CGT, dont la participation à la rencontre avait été décidée en fin de matinée. Le rendez-vous, qui a duré plus de deux heures, avait été prévu fin novembre 1997, dans le cadre de la préparation du projet de loi contre l'exclusion. Lors de cette réunion, Mme Aubry a annoncé le déblocage rapide du milliard de francs pour le nouveau fonds d'urgence sociale dont la création a été annoncée la semaine dernière par le premier ministre, Lionel Jospin, et qui doit permettre aux préfectures de répondre aux situations individuelles les plus critiques.



UNE PREMIÈRE ENVELOPPE

Le ministre de l'emploi a adressé aux préfets, lundi 12 janvier, la circulaire de mise en place du fonds, qui devrait être doté d'une première enveloppe de 320 millions de francs. Sur le milliard de francs prévus, 80 % des crédits vont être répartis entre les départements en fonction du nombre de chômeurs de longue durée et de bénéficiaires du RMI, indique le texte ministériel. Le solde de 20 % servira à *« affiner la répartition pour répondre aux besoins non couverts »*. La circulaire souligne que ces crédits doivent donner lieu à des *« versements immédiats, si nécessaire en espèces »* et qu'ils *« ne se substituent pas aux moyens financiers déjà existants »* en faveur des plus démunis.

Le gouvernement demande aux préfets de prendre immédiatement contact avec les organismes susceptibles d'abonder le fonds d'urgence (Assedic, caisses d'allocations familiales, etc.). Les points où les demandes peuvent être adressées devront être *« aussi nombreux et accessibles »* que possible.

Les associations se sont déclarées satisfaites de ce dernier point. *« Nous avons constaté une volonté de dialogue et de négociation »*, a déclaré Hubert Constancias (MNCP). *« On a senti quelque chose d'important au cours de cette réunion »*, s'est félicité Richard Dethyre (Apeis). *« On continue d'avancer, mais on trouve qu'il y a un peu de lenteur »*, a souligné François Desanti (comité des chômeurs CGT). Constatant une *« absence de réponse sur la revalorisation des minima sociaux et sur une allocation pour les jeunes de moins de vingt-cinq ans »*, qui demeurent au centre de leurs revendications, les associations et collectifs ont insisté toutefois sur la poursuite du mouvement. Ces revendications *« doivent absolument être satisfaites »*, a estimé Claire Villiers (AC !).

Alain Beuve-Méry et Caroline Monnot

Un accord était en vue à Marseille avant l'évacuation des Assedic

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Toujours mobilisés, après avoir été évacués, le 10 janvier, des antennes Assedic qu'ils occupaient, les chômeurs CGT ont signé, lundi 12 janvier, à Marseille, leur premier accord officiel. Le conseil général des Bouches-du-Rhône, partie prenante du « tour de table » organisé par la préfecture, le 29 décembre 1997, s'est engagé à débloquer une aide exceptionnelle de 2 000 francs en faveur de chômeurs privés de droits et des RMIstes sans enfants, et une aide de 1 800 francs, destinée aux chômeurs de plus de cinquante ans non indemnisés et non imposables, pour les factures d'énergie.

Charles Hoareau, figure du comité, comptait bien conclure, aussi, mardi, après la manifestation prévue à Marseille, un accord avec le préfet. Avant l'intervention des forces de police dans les Assedic, on était d'ailleurs à deux doigts de parapher un protocole préparé sous la houlette du secrétaire général de la préfecture, Pierre Soublet, en présence de représentants de la Ddass, de l'Assedic, du conseil général, de la ville de Marseille et de la caisse d'allocations familiales. Lors d'une conversation téléphonique entre M. Hoareau, qui était à Paris, et Jean-Paul Proust, le préfet, les termes définitifs et les conditions d'application avaient été mis au point : 45 millions de francs étaient débloqués par l'Etat, provenant du milliard annoncé par le gouvernement, au prorata du nombre des chômeurs dans le département ; 33 millions de francs venaient du département, à quoi s'ajoutaient les sommes promises par les Assedic, la CAF et quelques villes sollicitées par le préfet.

On approchait la centaine de millions de francs réclamés par le comité : aux trente mille primes à 3 000 francs du comité répondaient, du côté du représentant de l'Etat, des aides réparties en fonction des besoins. Autre satisfaction pour la CGT : les dossiers déposés par elle étaient directement pris en compte, et le comité de chômeurs, s'il ne participait pas aux commissions d'attribution, était convié au comité de suivi.

On en était là, le 9 janvier dans l'après-midi, et chaque partie espérait que l'évacuation des Assedic, dernière clause de l'accord, se ferait à l'amiable. Revenu à Marseille à minuit, M. Hoareau était immédiatement reçu à la préfecture : il avait appris l'ordre ministériel d'évacuation des Assedic pour le lendemain matin et se sentait floué. Rien ne fut donc paraphé. Les évacuations, au petit matin, se sont faites sans incident sérieux, mais le ressentiment est grand chez les grévistes.

Michel Samson

Dans ses vœux, M. Jospin défend le rôle de l'Etat

CONFIANCE et réformes en 1997, confiance et réformes en 1998. En présentant ses vœux à la presse, le 13 janvier 1997, le précédent premier ministre, Alain Juppé, avait souhaité que cette année-là soit faite *« de confiance et d'espérance »*. A la suite du président de la République, le maire (RPR) de Bordeaux avait assuré que *« le temps des réformes n'est pas derrière nous, mais devant nous »*. Un an après, Jacques Chirac a changé de chef de gouvernement suite à l'échec de la droite aux élections législatives anticipées. Lionel Jospin, à son tour, devait présenter ses vœux à la presse, mardi 13 janvier, en insistant sur la nécessité de raffermir la confiance qui, selon lui, est de retour et sur sa volonté de poursuivre les réformes sur lesquelles il s'est engagé.

Le premier ministre devait placer ses vœux sous le signe de ses engagements électoraux rappelés lors de sa déclaration de politique générale, le 19 juin, devant les députés. M. Chirac ayant martelé qu'il se réserve le droit d'intervenir afin de dire ce qui est bon ou mauvais pour les Français, M. Jospin devait souligner que l'action de son gouvernement – elle s'inscrit dans la durée d'une législature – a pour but de défendre l'intérêt général. Il devait préciser, contrairement à ce qui a pu être écrit, que cette action n'entre pas dans une second phase, ce qui serait accréditer la thèse d'un changement de nature de la politique gouvernementale.

RÉNOVATION DES PRATIQUES POLITIQUES

M. Jospin ne pouvait pas éviter d'aborder les sujets d'actualité, comme le mouvement des chômeurs, pour souligner l'urgence sociale de la lutte dans ce domaine, le jour où des manifestations sont organisées dans toute la France. Que ce soit en matière d'emploi ou de lutte contre les violences urbaines – ce dernier point fait l'objet d'une table-ronde, ce mardi, à l'Elysée, et d'une réflexion, à Matignon, sur la relance de la politique de la ville –, le premier ministre devait réaffirmer le rôle et l'autorité de l'Etat. Implicitement, il prend le contre-pied du président qui s'est plutôt prononcé, dans ses vœux, en faveur d'un désengagement de l'Etat.

Enfin, le premier ministre devait évoquer la rénovation des pratiques politiques qui, selon lui, est une réponse aux interrogations, voire aux angoisses, du pays soulignées par le chef de l'Etat. A ce titre, M. Jospin annoncera, la semaine prochaine, ces décisions sur le cumul des mandats.

Olivier Biffaud

Le premier ministre rappelle les Verts et le PCF à l'ordre

UNE MAIN *« sur la bible du socialisme vert et rouge »*, le communiste Alain Bocquet, le radical Michel Crépeau, le « citoyen » Georges Sarre et le Vert Yves Cochet, et Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, ont prêté serment de garder le silence. Ce premier déjeuner des dirigeants de la majorité « plurielle » de l'Assemblée nationale, lundi 12 janvier, à Matignon, Lionel Jospin le voulait discret : c'est même, a précisé le premier ministre à sa majorité trop plurielle et bavarde, la condition pour qu'il se reproduise, environ tous les deux mois.

Prévue de longue date, cette rencontre *« tombait bien »*, commentait avec ironie un participant. En pleine gestion de la crise des chômeurs, où la cacophonie honnie par Lionel Jospin s'est, selon lui, fait entendre à plein, l'occasion était belle de mettre les choses au point. *« Pour un déjeuner »*, donc, *« ce fut un déjeuner »*. *« Plus ferme que cordial »*, commentait-on du côté socialiste. De l'autre côté, donnant un goût du rapport de forces, on le disait *« ferme, sans être un tribunal »*, ou *« extrêmement franc, direct, comme sait l'être Jospin »*.

Car, avant l'intervention de chacun des présidents de groupe, M. Jospin avait tenu une petite leçon liminaire. Pas question de réitérer les errements cacophoniques entendus lors de la discussion des textes sur la nationalité et l'immigration. A l'avenir – sur les trente-cinq heures, sur le cumul des mandats –, chacun est prié de montrer un minimum de *« cohérence »*. Comme à plusieurs reprises, notamment aux ministres de sa majorité « plurielle », Lionel Jospin a rappelé qu'il n'avait rien demandé, et que, si c'est la déstabilisation et l'échec de la gauche que chacun veut, il n'y a qu'à y aller.

Deux des convives étaient particulièrement visés. Alain Bocquet, d'abord, qui, ce week-end, a vu dans l'évacuation des Assedic une *« faute humainement et politiquement grave »*. Matignon a été indigné. On yattendait plus de solidarité après la reprise de la proposition de loi communiste sur les chômeurs âgés par le groupe socialiste.

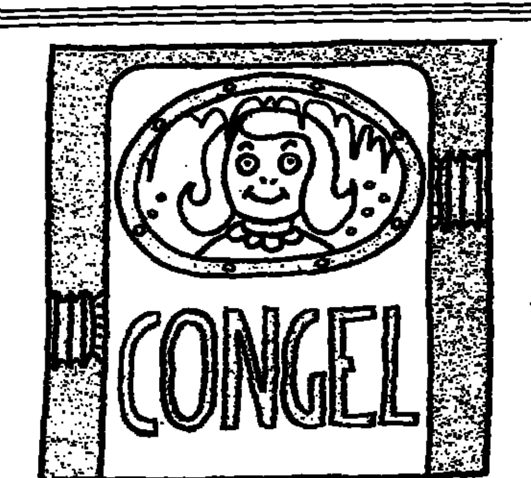
« UN FIER SERVICE »

Yves Cochet, ensuite, représentant des Verts, a été à son tour rappelé à l'ordre. Celui-ci, vient de s'inscrire à la commission des affaires sociales, qui discutera des 35 heures, où siège le turbulent Noël Mamère. *« Pas question de surveiller qui que se soit : je connais la question et elle m'intéresse »*, plaide le premier. *« Pas impossible qu'on veuille me contrôler. Mais je n'aime pas qu'on me surveille, et je n'aime pas être puni »*, rétorque le second.

A Matignon et au PS, on semblait d'autant plus agacé, lundi, qu'on pense que, sans les récentes déclarations des partenaires de la gauche « plurielle », le calme serait déjà revenu. *« Les Verts sont dans le fruit. Et les communistes sont un peu pénibles. Un pied dedans, un pied dehors, le sytème est un peu curieux »*, commente un responsable socialiste. La petite phrase lâchée par Robert Hue, lundi, en marge du comité national de son parti, a aussi énervé Matignon : *« Je préfère la force du dialogue aux forces de l'ordre »*, a-t-il soigneusement lancé devant la presse, tandis que Jean-Paul Magnon, dans son rapport, dénonçait une *« choquante intervention policière »*.

Montrant qu'il trouvait enfin dans ce conflit *« populaire »* l'occasion de marquer sa différence avec le gouvernement – à quelques mois d'élections cantonales d'une *« grande importance »*, a souligné le comité national – Robert Hue a rappelé la *« fonction communiste »*. *« Le PCF a rendu dans cette affaire un fier service à la gauche plurielle »*, a décodé le serétaire national, indiquant implicitement que son parti canalisait heureusement la radicalité à gauche, et demandant à nouveau, mardi matin sur Europe 1, la revalorisation des minima sociaux. Une prise de position qui a fait taire, d'un coup, les critiques des éléments conservateurs ou refondateurs de son parti. Guy Hermier a applaudi une démarche qui *« aborde la situation actuelle dans un esprit critique et constructif »*, regrettant seulement de n'avoir *« pas trouvé la même dans le débat sur l'immigration »*.

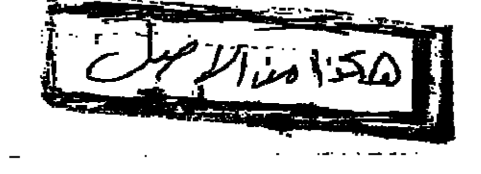
Ariane Chemin



OÙ SERA MAMIE POUR L'AN 2000 ?



EST-ÇE QUE MON CLONE TRAVAILLERA À MA PLACE EN L'AN 2000 ?



Christian Bonnet, sénateur UDF, dénonce un risque d'altérer l'« identité de la nation »

L'Assemblée du palais du Luxembourg reprend l'examen de la réforme d'Elisabeth Guigou

Les sénateurs reprennent leurs travaux législatifs, mardi 13 janvier, avec l'examen de la réforme des textes sur la nationalité. Après le bras de fer qui l'avait opposée au gouvernement, fin décembre, lorsqu'elle avait voté une motion demandant au président de la République d'organiser un référendum sur ce thème, la majorité sénatoriale a accepté le calendrier fixé par le premier ministre.

LA DROITE sénatoriale devait retrouver l'hémicycle du palais du Luxembourg, mardi 13 janvier, avec la satisfaction du devoir accompli. Tant et si bien qu'au moment de reprendre l'examen du texte sur la nationalité, interrompu, jeudi 18 décembre, par l'adoption d'une motion – rejetée par l'Assemblée nationale – demandant l'organisation d'un référendum sur ce projet (*Le Monde* des 19 et 20 décembre), les groupes de la majorité sénatoriale s'organisent déjà en vue de leur prochaine grande confrontation avec le gouvernement : le projet de loi sur l'immigration. Impatient d'intervenir sur le texte de Jean-Pierre Chevènement, Christian Bonnet (RI, Morbihan), rapporteur de la commission des lois sur le projet d'Elisabeth Guigou, affirme que le débat sur la nationalité *« a déjà donné tout son suc »*.

Le conflit a en effet été réglé, à la veille de Noël, lors d'un entretien téléphonique entre le premier ministre et le président du Sénat, René Monory. Menacés de devoir écourter leurs vacances, les sénateurs ont accepté d'examiner le projet du garde des sceaux dans les délais impartis, à compter du 13 janvier. L'accord a été entériné en conférence des présidents, le 6 janvier. M. Monory devait recevoir à nouveau le ministre des relations avec le Parlement, Daniel Vaillant, mardi à 12 h 30.

« Les choses vont reprendre leur cours tel que le souhaitait le gouvernement », indique Maurice Blin, président du groupe centriste. *« Nous ne ferons aucune manœuvre dilatoire »*, précise son homologue du RPR, Josselin de Rohan, qui ajoute que *« l'examen de ce texte, dont on sait ce qu'il faut en penser, peut être rapide »*. Le rapport de M. Bonnet peut, d'une certaine façon, confirmer ce propos. Après avoir noté que d'éventuelles corrections aux *« dysfonctionnements »* de la loi de 1993, jugée *« globalement satisfaisante »*, relèvent du *« pouvoir règlementaire »*, l'ancien ministre de l'intérieur commente la *« situation nouvelle »* que connaît la France.

Selon M. Bonnet, *« le temps est révolu »* d'*« une immigration de proximité* [qui] *était une immigration européenne issue de pays où dominait la civilisation judéo-chrétienne ou gréco-latine »*. S'appuyant sur des données chiffrées concernant l'évolution de la part des Européens parmi les étrangers présents en France, le rapporteur, qui évoque *« une immigration d'allocataires »*, affirme que *« la population étrangère appelée à accéder à la nationalité française comporte désormais des ressortissants relevant de communautés attachées à des valeurs radicalement différentes des nôtres quand elles ne leur sont pas antinomiques »*.

EXCÈS « D'ALTÉRITÉS »

Plaidant en faveur du maintien de la manifestation de volonté issue de la loi de 1993, M. Bonnet souligne que, *« à défaut, une quantité excessive d'altérités pourrait risquer d'altérer l'identité de la nation »*. Suivant l'avis de son rapporteur, la commission des lois s'est bornée, pour l'essentiel, à demander la suppression de toutes les dispositions tendant à remettre en cause la loi de 1993.

La logique aurait voulu que, confrontée à un texte qu'elle juge, selon l'expression de son rapporteur, *« ni nécessaire ni opportun »*, la majorité sénatoriale décide de voter une question préalable, dont l'objet est de faire décider qu'il n'y a pas lieu à délibérer. *« Peut-on corriger ce qui est intrinsèquement pervers ? »*, s'interroge ainsi M. Blin. Mais, outre que son récent conflit avec le gouvernement sur l'ordre du jour ne l'incitait pas à accélérer le mouvement outre mesure, l'adoption de cette motion de procédure l'aurait privée d'une nouvelle tribune sur le sujet.

Très minoritaire au Palais du Luxembourg, la gauche ne devrait pas contribuer à allonger considérablement la discussion. Le groupe socialiste a en effet clos les débats en son sein en décidant de s'en tenir au texte tel qu'il a été adopté par les députés. Comme à l'Assemblée nationale, la position minoritaire au sein du PS sera défendue, en séance, par les communistes. Michel Duffour (PCF, Hauts-de-Seine) juge que le texte est *« globalement positif »* mais souhaite que le gouvernement sache *« ce qu'attendait une partie de sa majorité plurielle »*.

La marge de manœuvre du groupe socialiste est *« quasi nulle »*, reconnaît aujourd'hui Guy Allouche (Nord) : *« Au Sénat, nous n'avons aucune chance de faire passer des dispositions plus souples d'acquisition de la nationalité, auxquelles le gouvernement s'est d'ailleurs opposé. »* Sans illusion, le groupe PS a toutefois décidé de défendre un amendement permettant aux enfants nés de parents étrangers hors du territoire national, mais éduqués en France, de demander l'acquisition de la nationalité française. *« Nous voulons faire valoir le rôle de l'éducation dans l'intégration »*, explique Monique Ben Guiga (PS, Français établis hors de France), qui juge que les propos de M. Bonnet sont dignes de ceux de *« l'extrême droite envers les juifs dans les années 30 »*.

Clarisse Fabre et Jean-Baptiste de Montvalon

M. Jospin et M. Monory polémiquent sur les pouvoirs du Parlement

LES DÉSACCORDS doivent être actés. Le premier ministre, Lionel Jospin, estimant que la création par la majorité sénatoriale d'une commission d'enquête sur les 35 heures ne répond pas aux conditions posées par l'ordonnance de 1958 sur le fonctionnement des Assemblées parlementaires, il a adressé une lettre au président du Sénat, René Monory (*Le Monde* du 9 janvier).

Le chef du gouvernement écrit : *« La création d'une commission d'enquête, aux fins d'exercer un contrôle a priori sur les conditions d'élaboration de la politique menée par le gouvernement et ses incidences éventuelles, non seulement constitue un détournement de (...) l'ordonnance de 1958, mais encore affecte le déroulement normal de la procédure d'adoption de la loi, tel qu'il est fixé par l'article 43 de la Constitution. Elle est susceptible de mettre en cause l'exercice de la compétence reconnue au gouvernement pour déterminer et conduire la politique de la nation, et d'avoir, de ce fait, des incidences graves sur le fonctionnement des pouvoirs publics. »* M. Jospin ajoute toutefois qu'il a donné instruction aux fonctionnaires de répondre aux convocations de la commission et de lui fournir *« les documents nécessaires pour éclairer la teneur et la portée du projet de loi »*.

« En revanche, continue le premier ministre, *je leur ai demandé par ces instructions de ne pas donner suite aux demandes de communication présentant un caractère systématique ou portant sur des pièces destinées à préparer les choix du pouvoir exécutif et constituant, de ce fait, des documents de travail internes au gouvernement. »* Il prévient M. Monory qu'il a fait part de cette *« ligne de conduite »* au *« président de la République en raison des compétences que celui-ci tient de l'article 5 de la Constitution »*.

Le président du Sénat ne partage pas cette analyse. Dans sa réponse, il assure que l'ordonnance de 1958 n'exclut des compétences des commissions d'enquête parlementaires que *« les faits ayant donné lieu à des poursuites judiciaires »* et la communication de documents *« revêtant un caractère secret et concernant (...) la sécurité intérieure ou extérieure de l'Etat »*. Prenant *« bonne note »* des instructions données aux fonctionnaires, M. Monory ajoute : *« Toutefois, je regrette qu'elles conduisent de votre part à une interprétation restrictive (...) de l'ordonnance. Il me paraît en effet nécessaire que le Parlement dispose des véritables moyens de s'informer dans le respect du principe de la séparation des pouvoirs mais aussi des prérogatives qui lui sont dévolues par la Constitution. »*

Thierry Bréhier

Le général commandant le Sirpa va quitter ses fonctions

CHEF du Service d'information et de relations publiques des armées (Sirpa), le général de brigade Dominique de Corta a annoncé à ses collaborateurs, le 8 janvier, qu'il s'apprêtait à quitter ses responsabilités à la suite de divergences avec le cabinet du ministre de la défense, Alain Richard. Le général de Corta avait été nommé à la tête du Sirpa en 1994 par François Léotard. Une série de raisons, dont la principale est une réorganisation du service, à l'étude, motivent le départ du général de Corta, qui a eu, en outre, l'assurance qu'il ne sera pas reconduit à son poste.

Le chef du Sirpa est dans la situation de plusieurs de ces officiers généraux qui, ayant atteint leurs quarante annuités de service grâce à leurs « campagnes », perdront de l'argent à leur retraite s'ils continuent à rester sous l'uniforme, à moins qu'ils ne soient promus. Or le conseil supérieur de l'armée de terre, présidé par le ministre de la défense et dont le vice-président est le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Philippe Mercier, n'a pas retenu le nom du général de Corta comme général de division en 1998.

Ensuite, le contrôle général des armées a procédé, en 1997, à une investigation qui met en cause la gestion interne du Sirpa. Ce rapport contradictoire, où figurent les réponses du général de Corta, n'a pas été officiellement remis à ses destinataires. On croit savoir qu'il est reproché au chef du Sirpa de ne pas avoir renvoyé les responsables – notamment des civils – des fautes imputées au service. Depuis une enquête de la Cour de comptes, il y a une dizaine d'années, le Sirpa est régulièrement soupçonné de payer des sondages d'opinion au profit des cabinets des ministres successifs.

Surtout, le projet de réforme du Sirpa a incité le général de Corta à annoncer son départ. La réorganisation projetée, qui devrait être mise en place par décret au printemps et à laquelle le général de Corta n'a pas été invité à participer, vise à créer une direction administrative du Sirpa – qui pourrait être confiée à un civil – déconnectée du cabinet du ministre de la défense, dans le but officiel de séparer la communication propre aux armées de celle du ministre. La nomination éventuelle d'un civil à la tête du Sirpa et les risques de politisation du poste forment sans doute la raison majeure de l'hostilité des armées à cette réforme.

Jacques Isnard

Jacques Chirac s'inquiète de la « cohésion sociale »

LORS DES VŒUX de Nouvel An à la presse, lundi 12 janvier, Jacques Chirac a déclaré que *« 1998 doit être l'année de la poursuite, voire de l'engagement de réformes qui nous permettent de nous adapter »*. *« Toutes ces réformes, dans un pays qui est un peu allergique parfois au changement, supposent beaucoup de dialogue »*, a-t-il affirmé, en observant que certains pays arrivent mieux à dégager l'*« assentiment le plus large »* du corps social. *« Peut-être avons-nous à accomplir une sorte de révolution culturelle pour nous parler plus, et au moment opportun, et nous affronter moins »*, a-t-il dit.
Le chef de l'Etat estime que la cohésion sociale, en France, est *« un peu fragile »* et qu'il faut être *« particulièrement attentif »* au mouvement des chômeurs. Il a émis le souhait que le projet de loi contre l'exclusion, qui sera présenté en mars au conseil des ministres, reprenne les *« principes approuvés par le Conseil économique et social »*, afin de *« transformer les revenus d'assistance en revenus d'activité »*.

Le patronat lance un appel contre les 35 heures

LES PRINCIPALES organisations patronales demandent *« solennellement »* au gouvernement de Lionel Jospin et au Parlement de renoncer au projet de loi sur les 35 heures qui doit être examiné par les députés à partir du 27 janvier, dans une déclaration commune diffusée mardi 13 janvier. Les présidents du CNPF, de la FNSEA, de la CGPME, de l'UNAPL (professions libérales) et de l'UPA (artisans), regroupés au sein du Comité de liaison des décideurs économiques (CLIDE), *« constatent que l'immense majorité de leurs membres quels que soient leur secteur, la taille de leur entreprise ou leur forme juridique, sont opposés à ce projet »*. Les cinq organisations, qui déclarent *« représenter plus de trois millions d'entrepreneurs »*, jugent que ce projet *« détruira des emplois au lieu d'en créer en pesant sur la compétitivité des entreprises françaises »*.

Patrick Balkany va quitter les HLM des Hauts-de-Seine

ANCIEN DÉPUTÉ (RPR) des Hauts-de-Seine, Patrick Balkany va quitter la présidence de l'office départemental d'HLM, à la demande de Charles Pasqua, président du conseil général, comme l'indique, dans son édition datée mardi 13 janvier, *Le Parisien*. Le conseil d'administration de l'office doit se réunir mercredi 14 janvier, avant une cérémonie de voeux de Nouvel An du président au personnel de l'office. A cette occasion, M. Balkany va annoncer sa démission immédiate. Son successeur pourrait être désigné après les élections cantonales de mars. Lors des vœux de M. Pasqua au conseil général, le couple Balkany, qui vit actuellement sur l'île de Saint-Martin, aux Antilles, était absent. Le canton dont Isabelle Balkany, vice-présidente du conseil général, est l'élue, n'est pas renouvelable en mars.

DÉPÊCHES

■ **SONDAGE : la cote personnelle du président de la République s'améliore** sensiblement, tandis que son image politique reste médiocre, selon un sondage réalisé par la Sofres, les 22 et 23 décembre 1997, auprès d'un échantillon national de mille personnes pour un groupe de journaux de province. En effet, 50 % des personnes interrogées disent éprouver de la sympathie pour Jacques Chirac, contre 48 % d'avis inverse. En revanche, 54 % des personnes interrogées (contre 32 %) jugent son bilan plutôt négatif.

■ **ÉLECTIONS RÉGIONALES : ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn**, chef de file des socialistes en Ile-de-France pour les élections régionales du 15 mars, déclare, dans un entretien publié mardi 13 janvier par *Le Parisien* : *« Je siègerai au conseil régional, c'est l'engagement que je prends. (...) Pour le reste, je m'en tiendrai aux procédures déterminées par mon parti et je souhaite m'engager pleinement avec toute une équipe dans l'avenir de l'Ile-de-France. »*

■ **HÔPITAUX : 16 % des 21 577 postes de praticiens hospitaliers budgétés dans les centres hospitaliers** universitaires ou généraux étaient vacants ou occupés à titre précaire fin 1996, selon une étude de la Coordination médicale hospitalière (CMH) révélée, lundi 12 janvier, par *Libération*. Elle s'inquiète de cette *« désaffection »* et réclame une revalorisation du statut de praticien hospitalier. Au millier de postes *« réellement vacants »* s'ajoute les *« 2 500 postes de praticiens occupés à titre précaire »* dans *« la mesure où aucune instance nationale ne valide* [leur] *qualification »*, précise François Aubart, le président de la CMH.

■ **DÉFENSE : Lionel Jospin a réuni, lundi 12 janvier, à Matignon, pendant une heure et quart**, le ministre de la défense, Alain Richard ; le secrétaire d'Etat à la coopération, Charles Josselin ; et plusieurs responsables militaires, dont le chef d'état-major particulier à la présidence de la République, l'amiral Jean-Luc Delaunay. Consacrée au rôle de la France dans l'après-mission de paix Misab en Centrafrique et aux suites à donner à la mission de la SFOR en Bosnie, cette réunion de travail préparait un conseil restreint, mercredi 14 janvier, à l'Elysée.

Jacques Chirac s'inquiète de la « cohésion sociale »

Le patronat lance un appel contre les 35 heures

Patrick Balkany va quitter les HLM des Hauts-de-Seine



Dispute entre RPR et UDF pour la présidence de la région Bretagne

Yvon Bourges renonce à un nouveau mandat

RENNES
de notre correspondante régionale

Bureaux nationaux et rencontres au sommet n'ont eu, jusqu'à présent, aucun effet sur l'entêtement breton : l'UDF veut la présidence du conseil régional, le RPR refuse tout net de la lui céder.

La joute a le mérite d'être simple : les deux composantes de la majorité régionale se sont rangées chacune derrière son héraut respectif. La tête de liste en Ille-et-Vilaine devrait être décisive pour rassembler les troupes. *« Si Pierre Méhaignerie se présente, nous perdons. Il déclenche de l'urticaire dans le Finistère »*, assène donc Claude Champaud (RPR), vice-président du conseil régional.

A l'UDF, les fidèles du président du conseil général d'Ille-et-Vilaine soutiennent évidemment l'inverse : Yves-Thibault de Silguy, l'homme que s'est choisi le RPR du cru, n'aurait aucune chance de se faire une place dans le paysage breton en si peu de temps. La gauche « plurielle » s'en frotte les mains chaque jour davantage. Nourrissant quelque espoir de faire basculer la région, elle sait que la bataille s'annonce serrée de toute façon.

« C'est juste une crise de puberté », commente Yvon Bourges (RPR), l'actuel président de la région. A soixante-seize ans, cet ancien membre de tous les gouvernements entre 1965 et 1980 observe l'affrontement qu'il a déclenché avec une apparente sérénité. Longtemps, il a cru pouvoir se succéder à lui-même pour un troisième mandat, d'autant que nul dauphin ne se détachait dans son camp, mais, comme son voisin des Pays de la Loire, Olivier Guichard (RPR), il s'est résolu à comprendre que l'heure de passer la main avait sonné, à l'Ouest, pour les vieux « barons » gaullistes.

M. Bourges eut alors l'idée d'aller chercher le commissaire européen chargé des affaires économiques et monétaires, M. de Silguy. Certes, celui-ci ne possède pas à ce jour de carte au RPR, mais il a pour atout son titre de « Breton de l'année 1996 » et pour avantage d'être très occupé par le lancement de l'euro. M. Bourges pouvait ainsi espérer présider encore l'assemblée régionale jusqu'en 1999. Las ! La direction du RPR n'a pas apprécié ce dispositif.

L'homme de Bruxelles se présentera donc en première ligne en Bretagne. *« Le seul obstacle, c'est l'ambition de Méhaignerie »*, résume sans surprise Yvon Jacob, dirigeant du RPR en Ille-et-Vilaine. *« Les partis politiques ne sont pas propriétaires de tel ou tel territoire »*, déclarait M. Méhaignerie fin décembre. Depuis, la situation s'est crispée, et certains élus locaux envisagent de plus en plus ouvertement de voir la majorité régionale, qui répond actuellement au nom d'Union pour la Bretagne, partir sur des listes séparées.

En attendant un arbitrage, la répartition des premières places pour les élections régionales est bloquée dans toute la Bretagne et les candidats aux cantonales attendant le « feu vert » officiel de leurs partis pour se lancer franchement dans la campagne.

Un peu embarrassé par le climat bien moins consensuel qu'on ne le lui avait décrit, le commissaire européen annonce qu'il viendra comme tête de liste dans un département seulement *« à condition de figurer sur une liste unique de la majorité régionale »*. Lui qui se dit sûr de pouvoir mener les deux mandats de front, il accepterait volontiers de se présenter dans le Finistère, où il a *« beaucoup d'attaches familiales »*, plutôt qu'en Ille-et-Vilaine, fief de M. Méhaignerie.

M. MÉHAIGNERIE DÉTERMINÉ

Ce glissement de terrain épargnerait peut-être quelques susceptibilités, mais repousserait le problème au moment de l'élection du président de l'assemblée régionale et compliquerait en outre la situation du Finistère, qui n'en a pas besoin. L'ancien député Jean-Yves Cozan (UDF-Adhérents directs) a déjà annoncé qu'il y mènera sa propre équipe.

« J'ai toujours été plus régionaliste que départementaliste », a souvent expliqué M. Méhaignerie en public. Jusqu'à présent, sa détermination n'a pas faibli. L'ancien ministre de la justice balaie d'un revers de main l'éventuel obstacle de sa mise en examen au sujet du financement du CDS dont il a été président. Et il s'emporte contre son manque supposé de sens de l'aménagement du territoire : *« Etre de l'est de la Bretagne est une raison de plus pour vouloir rétablir l'équilibre avec la pointe finistérienne. »*

Et dire que c'est M. Méhaignerie qui, il y a quelques mois, avait pris la peine d'alerter M. de Silguy sur le situation alléchante de la capitale bretonne ! En 1995, l'inamovible maire de Vitré ne décolérait pas du quatrième échec de la droite à la mairie de Rennes. Celle-ci avait choisi un candidat au profil RPR bien trop musclé, M. Jacob, pour une ville aux inclinaisons nettement centristes, selon l'ancien ministre centriste.

Martine Valo

La candidature du commissaire à l'euro suscite des interrogations à Bruxelles

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

L'éventuelle candidature aux élections régionales d'Yves-Thibaut de Silguy, le commissaire européen chargé des affaires économiques et monétaires et, à ce titre, l'un des principaux responsables de la mise en place de l'euro, suscite doutes et interrogations au sein du collège bruxellois.

Lundi 12 janvier, Jacques Santer, le président de la Commission, a fait dire par son porte-parole, Klaus van der Pas, que dans le cas où M. de Silguy serait élu, *« la question de la compatibilité du nouveau mandat et de celui de commissaire devrait être examinée de façon approfondie »*.

M. de Silguy, ancien du cabinet de Jacques Chirac, nommé à Bruxelles par Edouard Balladur, n'est encore – avec les encouragements du chef de l'Etat, dit-on – que « candidat à la candidature ». M. Santer ne souhaite pas intervenir dans un débat politique franco-français, au moins tant que la question est purement hypothétique, et il ne veut pas, non plus, gêner les projets du commissaire.

Son sentiment semble pourtant le porter à considérer que la préparation de la monnaie unique constitue bien un travail à temps plein, ne laissant guère de place à des activités politiques autres.

JUSQU'AU BOUT DU MANDAT

Selon le porte-parole du président, M. de Silguy, s'il est élu, n'aura pas à donner sa démission, mais *« il y a toujours des moyens de se mettre entre parenthèses... »*.

L'intéressé estime que le mandat d'élu régional, voire de président de conseil régional, est juridiquement compatible avec celui de commissaire européen. Il fait confiance à son énergie pour mener à bien les deux fonctions sans difficulté majeure. M. de Silguy ajoute qu'en tout état de cause, il mènera à son terme son mandat de commissaire, qui expire fin 1999. *Manière de dire que si l'obstacle se révèle plus sérieux que prévu, il renoncera à l'assemblée bretonne.*

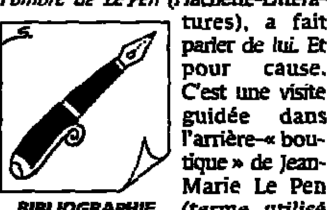
Philippe Lemaître

Un ancien conseiller de Jean-Marie Le Pen livre sa part de vérité sur le Front national

Pour Lorrain de Saint-Affrique, le lepénisme doit beaucoup à François Mitterrand

Conseiller de M. Le Pen pour la communication de 1984 à 1994, Lorrain de Saint-Affrique, conseiller régional de Languedoc-Roussillon, dévoile plusieurs « secrets » du FN dans un livre d'entretiens, *Dans l'ombre de Le Pen* (Éditions Hachette). Il raconte notamment les relations entre M. Le Pen et Bernard Tapie et nourrit la thèse selon laquelle la progression du lepénisme a été favorisée par François Mitterrand.

AVANT MÊME sa sortie, mercredi 14 janvier, en librairie, l'entretien de Lorrain de Saint-Affrique avec le journaliste Jean-Gabriel Fredet, *Dans l'ombre de Le Pen* (Hachette-Littératures), a fait parler de lui. Et pour cause. C'est une visite guidée dans l'arrière-« boutique » de Jean-Marie Le Pen (terme utilisé par le président du Front national pour parler de son mouvement) que nous offre le conseiller régional de Languedoc-Roussillon, exclu et démissionnaire du Front national en 1994.



BIBLIOGRAPHIE

Selon M. de Saint-Affrique, des accords ont été passés entre M. Le Pen et Bernard Tapie pour assurer la réélection de ce dernier en mars 1993 et sur l'organisation du débat télévisé Le Pen-Tapie animé par Paul Amar sur France 2, juste avant les élections européennes de 1994.

M. de Saint-Affrique a été, de 1984 à 1994, conseiller personnel de M. Le Pen. En 1993, M. Tapie est ministre de la ville dans le gouvernement de Pierre Bérégovoy et candidat aux élections législatives à Gardanne. Le deuxième tour le désigne comme adversaire du candidat de droite Hervé Fabre-Aubrespy, ancien conseiller de Charles Pasqua. L'élection est ouverte, et M. Tapie pourrait l'emporter à la condition toutefois que Damien Bariller, candidat du Front national et poulain de Bruno Mégret, maintienne sa candidature.

« Le Pen, en bureau politique, va s'abriter derrière la consigne générale : maintenir partout les candidats qui ont atteint la barre des 12,5 % requise par le code électoral pour être présent au second tour. Tapie est élu. Au Front, où Tapie figure parmi les têtes de Turc (...), les militants vivent très mal ce maintien et les conditions dans lesquelles Le Pen a pris sa décision. Ils flairent quelque chose », explique l'ancien conseiller en communication.

Il ajoute qu'à l'époque *« on parle d'un accord, d'un volet financier, d'une rencontre sur le* Phocéa, *le yacht de Tapie. »* Un week-end, M. de Saint-Affrique *« évoque la question »* avec M. Le Pen. *« Sa réponse*, dit-il, *est sans ambiguïté : " Ce serait ridicule de faire tomber électoralement quelqu'un qui va nous être très utile dans nos rapports avec la droite et la gauche. " »*

En fait, c'est M. Tapie qui révèlera à M. de Saint-Affrique la rencontre entre ces deux hommes qui, publiquement, se présentent comme des ennemis. Elle aurait eu lieu *« le lendemain du premier tour »*, dans le fief du chef du parti d'extrême droite à Saint-Cloud. Interrogé, M. Le Pen aurait dit par la suite à son conseiller que l'entrevue avait duré *« deux heures »*.

GÊNER M. MÉGRET

Quel intérêt aurait eu dans cette histoire M. Le Pen ? D'un côté, il a obtenu la défaite de Fabre-Aubrespy, l'*« auteur d'un nouveau découpage électoral qui fut fatal au Front national en 1985 »*. De l'autre, il a contrecarré les plans de son second, M. Mégret, coupable de briguer trop ouvertement sa succession au Front national. Ce dernier espérait en effet négocier avec la droite sa victoire à ces mêmes élections législatives, où il était candidat à Vitrolles, en échange du retrait de M. Bariller à Gardanne.

Francis Allouche, qui fut le bras droit de M. Tapie jusqu'à ce qu'il claque la porte après ce fameux accord avec M. Le Pen en 1993, nous a confirmé les très nombreuses *« conversations téléphoniques de Tapie avec Le Pen »*. Il avait également *« la certitude »* d'une rencontre, mais, dit-il, *« j'en ignorais le lieu »*.

M. Tapie, lui, dément. *« Prétendre ça, ce n'est pas seulement me prendre pour un traître, c'est me prendre pour un imbécile ! »* a-t-il expliqué dans un entretien publié dans *Libération* daté 10-11 janvier, en qualifiant les propos de M. de Saint-Affrique *« de délire total »*. M. Le Pen parle, de son côté, *« d'affabulations éculées »* et *« d'indiscrétions de valet de chambre indélicat »*.

Dans l'esprit de M. de Saint-Affrique, M. Le Pen et M. Tapie sont des créatures de François Mitterrand. Cette analyse permet de dédouaner la droite, alors que l'élu entend se porter candidat *« indépendant sur une liste RPR-UDF »* aux élections régionales.

Christiane Chombeau

CITÉS *Lionel Jospin devrait désigner*, début février, un secrétaire d'Etat – ou un ministre délégué – en charge de la politique de la ville. Dans une déclaration au *Monde*, la ministre de l'emploi et de la solidarité estime nécessaire d'être *« accompagnée par quelqu'un qui occupe un poste gouvernemental »*. ● De son côté, Jacques Chirac devait recevoir à l'Elysée, mardi 13 janvier, douze maires pour examiner les questions de violence urbaine. *« Le président souhaite exprimer sa très vive préoccupation sur tous les problèmes liés à la "fracture urbaine" »*, explique-t-on à l'Elysée. ● L'ANNONCE du remaniement des structures gouvernementales fait suite aux critiques exprimées par des élus et des acteurs de terrain sur la mise en sommeil de la politique de la ville. Dans le quartier du Val Fourré, à Mantes-la-Jolie, les efforts entrepris permettent de préserver un équilibre fragile. *(Lire aussi notre éditorial page 17.)*

Un secrétaire d'Etat à la ville viendrait seconder Martine Aubry

La ministre de l'emploi et de la solidarité annonce au « Monde » qu'un « poste gouvernemental » sera créé, probablement début février, pour relancer les actions en faveur des banlieues. Jacques Chirac se saisit des questions de sécurité urbaine en recevant des maires

L'HEURE d'un réveil brutal de la politique de la ville semble avoir sonné. Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, également en charge de l'action dans les quartiers dits difficiles, souhaite reprendre l'initiative. Lundi 12 janvier, elle a annoncé au *Monde* la prochaine nomination d'un responsable gouvernemental, probablement un secrétaire d'Etat chargé, sous son autorité, de ce secteur. Cette annonce, faite la veille d'une réunion sur les violences urbaines organisée par Jacques Chirac avec douze maires (*lire ci-contre*), n'a pas été formellement confirmée à Matignon. Mais cette nomination devrait intervenir après la remise à Mme Aubry, début février, du rapport sur la ville commandé à Jean-Pierre Sueur, maire (PS) d'Orléans.

« Lors de la formation du gouvernement, j'avais informé le premier ministre de mon souhait de pouvoir être aidée par quelqu'un qui porte sur le terrain le débat sur la ville, nous a déclaré Martine Aubry. *Depuis six mois, j'ai souhaité conduire moi-même le travail de réflexion sur la politique de la ville. Lorsque les décisions d'action auront été prises, il faudra que je sois accompagnée par quelqu'un qui occupe un poste gouvernemental. »* A Matignon, lundi soir, on confirmait la demande de Mme Aubry. Dans l'entourage du premier ministre, la nomination d'un secrétaire d'Etat à la ville était qualifiée de *« perspective éventuelle »*. La cohabitation peut expliquer cette prudence formelle : il revient au président de la République de nommer, sur proposition du premier ministre, les membres du gouvernement (article 8, alinéa 2 de la Constitution).

L'initiative prise par Jacques Chirac de réunir des maires concernés par les violences urbaines n'est sans doute pas étrangère à l'annonce anticipée de Martine Aubry. *« Le président souhaite exprimer sa très vive préoccupation sur tous les problèmes liés à la "fracture urbaine"*, explique-t-on à l'Elysée. *Le traitement de cette question revient d'abord au gouvernement mais il n'est pas question de désigner les coupables d'erreurs commises depuis vingt ans. »* Jacques Chirac ne devait pas s'exprimer immédiatement après cette réunion, se réservant de le faire *« à l'occasion »*.

En ouvrant une nouvelle perspective à l'action gouvernementale, Mme Aubry agit comme si elle voulait contrer l'initiative élyséenne, tout en réfutant le soupçon d'inaction de sa part. Mais l'annonce d'un réaffichage de la ville, après la suppression du ministère ad hoc en juin, peut aussi bien apparaître comme l'aveu d'une faille antérieure, voire de l'impossibilité pour la titulaire du mégaministère de l'emploi et de la solidarité d'être présente simultanément sur les fronts du chômage, de la sécurité sociale, de l'exclusion et de l'aménagement urbain.

L'histoire des sept premiers mois de Martine Aubry dans le secteur de la ville peut en effet se résumer en un long silence ponctué de quelques coups de sang. Le 1er juillet 1997, lors d'une conférence de presse, le ministre de l'emploi se donne *« dix ans pour reconstruire de vraies villes à la place des quartiers en difficulté »* et stigmatise les dérives d'une *« politique-ghetto de subventions particulières »* aux quartiers en difficulté. La politique de strict « zonage » menée par le gouvernement Juppé est dans le collimateur. La balle est renvoyée dans le camp des ministères (éducation, logement, santé, intérieur, justice) qui sont invités à se mobiliser pour les quartiers.

« DE L'ANTI-RAOULT »

Les inventeurs de la politique de la ville, imaginée par la gauche pour donner une cohérence aux politiques des différents ministères, s'interrogent. Les élus locaux s'inquiètent de l'incertitude qui pèse sur l'avenir des « contrats de ville », par lesquels l'Etat finance nombre d'équipements et d'activités sociales, et qui expirent fin 1998. Daniel Asseray, adjoint au maire de Nantes, recruté au cabinet de Mme Aubry pour traiter les questions urbaines, est tancé par la ministre pour avoir confirmé au *Monde* ces orientations. Quatre mois plus tard, il est mis à l'écart du cabinet. A la fin novembre, Adeline Hazan, chargée des questions d'intégration au cabinet, se voit confier en outre la responsabilité de la ville. Entre-temps, Martine Aubry charge Jean-Pierre Sueur de définir les contours d'une future politique de la ville. Devant le congrès de l'Association des maires des villes et des banlieues, début décembre, des pistes sont lancées : recentrage de l'action sur les agglomérations urbaines, réforme de la fiscalité locale et de la solidarité entre les communes, relance de la délégation interministérielle à la ville (DIV), ainsi que du conseil national des villes (CNV) instance consultative où siègent des élus (*lire ci-dessous*). La ministre qualifie la période 1997-1998 d'*« année et demie de transition »* et annonce *« la refondation de la politique de la ville »*.

Elle en est là lorsque se multiplient les agressions contre les conducteurs de bus de banlieue et les incendies de voitures dans quelques quartiers populaires. Mme Aubry apparaît en retrait. *« Pendant que les quartiers flambent, elle réfléchit à la ville de l'an 2010 »*, ironise un fonctionnaire, vieux militant de la réhabilitation des banlieues. Dans l'entourage de Mme Aubry, on rétorque que *« la politique de la ville a été suffisamment malmenée pour que l'on prenne le temps de la repenser »*.

L'intéressée, elle, énumère ses déplacements « sur le terrain ». *« Les habitants des quartiers valent mieux que des petites phrases lancées à chaud à la télévision*, lance-t-elle. *Je fais de l'anti-Raoult parce que les cités sont comme de la dentelle déchirée. D'ailleurs, j'ai du mal à faire de la médiatisation sur le malheur des gens. »* Dès cette semaine, débuteront des journées de rencontre des acteurs de la ville, le 15 janvier à Lyon, le 22 à Nantes, puis le 5 février à Cergy-Pontoise. Martine Aubry sera présente à Lyon et à Cergy. En attendant qu'un nouveau membre du gouvernement vienne la seconder.

Philippe Bernard

Douze maires à l'Elysée

Le président de la République, Jacques Chirac, devait recevoir à l'Elysée, mardi 13 janvier après-midi, douze maires pour évoquer les questions de sécurité urbaine. Cette table ronde réunira Jean-Louis Bargero (PCF), de Champigny sur Marne (Val-de-Marne) ; Pierre Bédier (RPR), de Mantes-la-Jolie (Yvelines) ; Jean-Marie Bockel (PS), de Mulhouse (Haut-Rhin) ; Patricke Braouezec (PCF), de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) ; Pierre Cardo (UDF), de Chanteloup-les-Vignes (Yvelines) ; Alain Etoré (PS), des Mureaux (Yvelines) ; André Gérin (PC), de Vénissieux (Rhône) ; Bruno Le Roux (PS), d'Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis) ; Jean-Claude Mignon (RPR), de Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne) ; Nelly Olin (RPR), de Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise) ; Claude Pernès (UDF), de Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) ; Jean-Jacques Pignard (UDF), de Villefranche-sur-Saône (Rhône).

La DIV, un « paquebot stoppé en pleine brume, tous feux éteints »

IMPLANTÉ dans La Plaine-Saint-Denis, non loin du stade de France, le bâtiment de briques et d'acier de la délégation interministérielle à la ville (DIV) fait aujourd'hui figure de bateau ivre. Créée en 1988 et animée par des fonctionnaires militants, la DIV s'est longtemps voulue le fer de lance d'une nouvelle conception de l'action administrative, transversale et connectée aux réalités. Cette direction opérationnelle du ministère de la ville, censée coordonner les actions de terrain, informer élus et gouvernement, a mal résisté aux traitements de choc successifs administrés ces dernières années.

La petite force de frappe d'une quinzaine de « missionnaires » prônée à ses origines s'est *empâtée, frisant les 80 personnes, singeant* l'administration la plus classique au point d'entourer le délégué interministériel d'un « cabinet ». Ballottée au gré des configurations gouvernementales et des commandes officielles, la DIV a récemment assumé l'énorme travail de délimitation des différentes zones d'intervention (dont les zones franches) qui, depuis le « pacte de relance pour la ville » d'Alain Juppé, en 1996, déterminent le degré des aides de l'Etat aux quartiers.

DÉSHÉRENCE

Depuis le retour de la gauche au pouvoir et jusqu'à très récemment, la maison a été laissée en déshérence. Quatorze salariés ont quitté la DIV sans être remplacés, dont le délégué adjoint et la responsable de la communication. Les deux périodiques spécialisés ont cessé leur parution, et toute communication extérieure a été coupée.

Un tel abandon n'a pas manqué d'amplifier les états d'âme des vieux routiers de la politique de la ville. *« Le paquebot de la politique de la ville a été stoppé en pleine brume, tous feux éteints »*, constate l'un d'eux. *« Entre l'absence de la ministre, les annonces périodiques du départ du délégué et la crainte de sauter à la moindre déclaration jugée intempestive, nous vivons un état de déshérence institutionnelle qui met en danger notre légitimité vis-à-vis du terrain »*, diagnostique un autre.

Le discours de Martine Aubry annonce aujourd'hui clairement la relance de la DIV et sa conversion en une *« vraie direction de ministère qui pilote la politique de la ville »*. A la demande de la ministre, la DIV a été mise à contribution pour le rapport Sueur. Mais le poids du contentieux accumulé et la volonté de renouveler largement les cadres de la DIV risquent de peser sur son redémarrage.

Quant au Conseil national des villes (CNV), assemblée d'élus des quartiers formellement présidée par le premier ministre, il devrait aussi être recomposé et relancé. Mais, pour l'heure, cette instance consultative a formellement disparu du paysage. Le mandat de ses quarante membres expirait à la fin octobre dernier. Il n'a pas été renouvelé.

Ph. B.

Au Val-Fourré, six ans après les émeutes, les violences couvent sous une apparence

LA VISITE était prévue de longue date. Ce jeudi 15 janvier 1998, le président Jacques Chirac se rendrait à Mantes-la-Jolie afin d'inaugurer le nouvel hôpital. Il y saluerait un de ses poulains, le maire RPR de la ville, Pierre Bédier. Il y dirait sans doute quelques mots. Mais avait-il alors l'intention de prononcer ce discours que l'on annonce aujourd'hui *« de portée nationale »* sur la banlieue, ses maux et ses remèdes ?... Deux semaines après les incidents du réveillon, à Strasbourg notamment, un mois après une poussée de violence dans les transports publics de plusieurs villes françaises, on peine à croire au hasard tant la cité des Yvelines semble avoir été taillée sur mesure.

Il y a six ans, en effet, les journalistes se précipitaient par nuées entières à son chevet. Une semaine d'émeutes, des dizaines de magasins pillés et de voitures brûlées, et surtout trois morts – deux jeunes et une policière – en avait fait un symbole. Les années 80 avaient eu la cité des Minguettes, à Vénissieux (Rhône) ; les années 90 auraient celle du Val-Fourré et ses 25 000 habitants. On rappelait son histoire, celle d'une cité-champignon construite pour accueillir les ouvriers des usines automobiles de Flins et Poissy. On soulignait le dynamisme de son maire, le socialiste Paul Picard, chantre de la politique de la ville. Pour aboutir à un terrible constat d'échec...

A lire aujourd'hui les journaux, Mantes et son célèbre quartier semblent avoir été gagnés par le calme. Deux voitures ont bien été incendiées pendant la nuit de la Saint-Sylvestre. Quelques cailloux volent certes, de-ci, de-là, vers les voitures de police. Mais le dernier affrontement sérieux entre jeunes et policiers remonte à juillet 1996. Quant aux autobus, ils desservent jusqu'au soir le cœur de la cité sans que personne ne s'en étonne. Quelque chose aurait donc changé ?

Dans son bureau de la mairie, Pierre Bédier n'hésite pas longtemps. *« La situation est fragile*, tempère-t-il d'emblée. *Personne n'est à l'abri d'un drame, comme en 1991. Mais on peut agir. »* Brillamment, le jeune maire expose les orientations développées depuis son élection, en 1995. Une priorité au développement économique, appuyée depuis sur la zone franche urbaine ; des travaux d'infrastructures ciblés sur des lieux symboliques ; et, en matière de sécurité, une collaboration aussi étroite que possible avec le commissariat de police. La politique sociale ? *« Redéfinie autour de la médiation »*, résume-t-il. Et sa communication ? *« Celle d'une petite sous-préfecture de province à la vie paisible. Picard prétendait faire de Mantes un laboratoire urbain. Alors, quand ça a pété, tout le monde est venu voir le laboratoire. »* Autant d'options qui ne font guère l'unanimité.

On l'accuse de privilégier en réalité le centre-ville, d'éclairer la collégiale avant de réhabiliter les tours du Val-Fourré ? *« Pendant des années, rien n'a été fait pour le centre, et le Front national s'y est considérablement développé »*, explique-t-il. On lui reproche d'avoir coupé les vivres des associations, licencié la moitié des animateurs de la ville, fermé des lieux d'accueil pour les jeunes ? *« Nous avons conservé et soutenu tout ce qui fonctionnait et entrait dans le cadre de notre politique*, défend son adjoint aux affaires sociales, Marc Schwob. *Et, effectivement, nous préférons aider des projets qui responsabilisent les habitants plutôt que de financer des associations louches. Et ça marche. Le quartier est plus calme. »*

« ÇA RESTE TRÈS TENDU »

Plus calme ? Au Val-Fourré, rares sont ceux qui partagent cet optimisme. *« Ça reste très tendu*, constate Yann Angneroh, professeur d'histoire au collège André-Chénier, *et ce n'est pas faute d'y avoir mis les moyens. »* Grâce au classement en zone d'éducation prioritaire (ZEP), l'établissement a réduit le nombre de ses élèves de 1 000 à 650, avec une moyenne de 23 élèves par classe. Mais 60 % des élèves continuent d'entrer en sixième avec un an de retard, et 30 % seulement partent pour une seconde générale. *« La violence n'a rien à voir avec celle de 1991-1992, mais, socialement, c'est de pire en pire*, ajoute Claude Baudrand, professeur de mathématiques. *Et leur vie, bien souvent, est ailleurs. Dans le business, comme ils disent. »*

« Le calme, c'est de l'apparence, estime aussi Denis Guitel, responsable d'une association de soutien scolaire. *Les banlieues qui pètent aujourd'hui en sont à leur première expérience, c'est tout, alors qu'ici, les jeunes connaissent. Ils savent que le centre commercial qu'on brûle,*

Boulevard Sully, les mille et une petites choses qui minent la vie d'un gardien

PORTRAIT

Homme de ménage, vigile, plombier, Francis se sent sollicité en permanence

LES DEUX grandes tours du boulevard Sully bordent l'ancienne ZUP du Val-Fourré. On les aperçoit de très loin, posées comme des vigies, longtemps avant d'aborder la cité. Comme tous les matins vers 9 heures, Francis pousse ses containers. Sans trop raser les murs et en levant machinalement la tête vers les étages supérieurs. Régulièrement, assure t-il, des sacs-poubelle, ou pire encore, dégringolent les vingt étages. Un canapé, un jour. Des sacs plastique en quantité, qui vont se pendre aux branches des arbres.

Recruté l'année dernière comme gardien au Val-Fourré par l'Immobilière 3 F, propriétaire des deux immmeubles, Francis est déjà un ancien. Certains gardiens restent trois mois. Michel, son collègue de l'autre tour, arrivé de Roubaix il y a six mois à peine avec sa femme et ses deux filles, veut déjà s'en aller. Francis, lui, tient bon, puisqu'on lui a promis une place dans une autre cité du groupe, *« plus résidentielle, avec des loyers plus élevés »*, à Chambourcy ou bien Epône. Il prend son mal en patience, homme de ménage, vigile, plombier, sollicité en permanence, *« même quand les volets sont tirés »*. *« Le gros problème*, dit-il, *c'est ce logement au rez-de-chaussée. Les jeunes qui stationnent dans le hall, le bruit, les bagarres, on ne peut pas les ignorer. On sort pour pousser un coup de gueule, on menace d'appeler les flics. On reste le gardien, de jour comme de nuit, et même le dimanche. Y a jamais de fin. Y a pas d'intimité. »*

Bien entretenues, ni lépreuses ni dégradées, les deux tours du boulevard Sully n'accusent pas leur âge. Construites il y a trente ans à l'époque de la grande expansion de la ZUP, elles sont pourtant en sursis. Malgré les efforts de rénovation, la réduction des loyers et des charges consentis par le bailleur, les logements ne trouvent plus preneurs. Les deux tours abritent vingt et une nationalités différentes. 80 % des locataires ont des ressources relevant du logement très social, 70 % perçoivent l'aide au logement. Sur les 320 logements, 60 sont vides, et le phénomène s'accentue d'année en année. Les immeubles de grande hauteur sont davantage touchés, mais la tendance est générale. Au dernier recencement de 1995, on comptait environ 300 logements vides sur l'ensemble de la ZUP. On déménage beaucoup au Val-Fourré, mais on reste dans la ZUP. 3 % seulement des habitants quittent le quartier chaque année, alors que 10 % à 12 % changent de logement. Du coup, les difficultés se concentrent sur les immeubles les moins recherchés.

Accroissement de la vacance et renforcement du ghetto : les tours du boulevard Sully sont entraînées dans la spirale. Il y a deux ans, la direction de l'équipement a refusé leur démolition. Mais la situation s'aggrave et le projet a ressurgi. En attendant, 3 F tente de limiter les dégâts. Les trois derniers étages de chaque tour ont été entièrement vidés pour réduire les frais de maintenance. Chez Francis, au numéro 5, les escaliers sont murés au-delà du 17e étage. Chez Michel, au 7, il reste, aux deux étages supérieurs, deux familles d'irréductibles qui refusent de partir ou qu'on n'a pas pu caser ailleurs.

PORTES BLINDÉES DÉMONTÉES

Quatre familles françaises de souche habitent encore au 5, chez Francis. Dont Germaine, née à Mantes, locataire depuis trente ans. *« Je suis au sixième*, dit-elle. *Une fois enfermé chez soi, on n'est pas plus mal qu'ailleurs. »* La zone de tous les dangers, pour Germaine, c'est le grand hall circulaire où, tous les soirs, campent *« les jeunes »*. Elle montre les carreaux cassés que Francis ne remplace plus qu'à la dernière extrémité et les boîtes aux lettres. Surtout les boîtes aux lettres. *« Un désastre*, murmure t-elle, *des petites choses qui vous minent. »* Elle parle du courrier qu'il faut se dépêcher de cueillir juste après le passage du facteur. Elle parle aussi des gosses *« qui vous insultent »*, du veilleur de nuit qui s'est fait agresser, des portes blindées qu'*« ils »* démontent, des extincteurs vandalisés et des débuts d'incendie dans les caves.

Francis est né à Mantes, comme Germaine. Il a exercé tous les métiers : soigneur sur les champs de courses à Chantilly, mécano, agent de sécurité, mais aussi brancardier, et même légionnaire, pour *« une connerie »* dont il n'aime guère parler. Lui, l'ancien bourlingueur qui a connu la Guyane, le Tchad et la guerre du Golfe, n'ose pas quitter la cité. L'an dernier, avec sa femme, il a essayé de partir pour quelques jours de vacances. Il raconte qu'ils ont fait demi-tour le lendemain de leur arrivée. Pour quelle raison ? Juste la peur, lâche t-il, de retrouver leur appartement *« dévasté »*.

Christine Garin

La recrudescence de la délinquance des mineurs inquiète les policiers

LA DÉLINQUANCE des mineurs connaît-elle une inquiétante recrudescence ? Lors des violences urbaines qui ont émaillé le mois de décembre 1997, les policiers de la sécurité publique ont interpellé autant de mineurs que de majeurs, a-t-on constaté au ministère de l'intérieur. Au total, du 1er au 31 décembre, 473 personnes ont été interpellées, principalement pour dégradation et destruction de biens publics et privés, coups et blessures avec ou sans armes, et agression contre les représentants des services publics (police, pompiers, chauffeurs de bus).

Parmi les mineurs, 103 ont été déférés au parquet ou présentés à un magistrat spécialisé : 19 ont été écroués, 43 ont été placés sous contrôle judiciaire, et 49 ont été convoqués devant un juge des mineurs. Les chiffres confortent l'impression ressentie par les policiers sur le terrain. Dans les opérations de maintien de l'ordre liés aux émeutes urbaines, ils sont confrontés à des individus de plus en plus jeunes, qui détruisent sans compter jusqu'au cœur de leur quartier.

Les chiffres réunis par le ministère de l'intérieur, sur l'ensemble de la France lors des onze premiers mois de l'année 1997, confirment cette tendance. L'exemple des destructions et dégradations de biens est une nouvelle fois frappant. Avec le vol, en particulier celui d'automobiles et de deux-roues, il constitue la principale infraction attribuée aux mineurs. Sur un total d'environ 55 000 personnes mises en cause sur des faits de dégradation, un peu plus de 17 000 sont des mineurs, soit une proportion de 30 %.

Ce chiffre traduit une stagnation, par rapport à l'année 1996, où la proportion des mineurs mis en cause dans ce type d'infraction était de 30,89 %. En ce qui concerne les coups et blessures volontaires, sur 58 000 mises en cause, un peu plus de 8 500 concernent des mineurs. La tendance lourde est à l'accroissement sensible des mises en cause de mineurs. Lors des trois années 1994, 1995, 1996, l'augmentation s'est élevée à 55 %. De 1972 à 1996, le nombre des mineurs mis en cause pour crimes et délits est passé de 68 700 à 143 824.

Sur le ressort de la préfecture de police (PP) (Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne), le phénomène est moins accentué. La part des mineurs dans la délinquance s'accroît lentement. En 1997, 10,66 % de la totalité des personnes interpellées étaient des mineurs, une proportion relativement faible. D'après la préfecture de police, elle est d'environ la moitié du chiffre constaté dans la banlieue parisienne, plus jeune dans sa composition démographique. A Paris, cependant, la progression est nette, puisqu'en 1993 la proportion des mineurs interpellés n'était que de 5,86 %.

La part des mineurs est particulièrement élevée dans les vols avec violence, où un auteur sur trois est un mineur. La proportion est de un sur cinq pour les atteintes aux personnes, les vols à la tire et les vols d'automobiles. Elle est de un sur six pour les cambriolages, les vols à la roulotte et les destructions et dégradations.

Enfin, les statistiques de la préfecture de police révèlent que 43 mineurs ont été impliqués, comme auteurs, dans des affaires de viol en 1997, alors que ce chiffre ne dépassait pas dix, il y a seulement quelques années.

Pascal Ceaux

La ville, sept ans de tâtonnements et d'attributions ministérielles en tout genre

DU MINISTRE d'Etat au simple secrétaire d'Etat, du portefeuille isolé au rattachement aux affaires sociales ou à l'aménagement du territoire, de Simone Veil à Bernard Tapie, la politique de la ville a déja épuisé en sept années d'existence de multiples configurations gouvernementales et personnalités diverses. La décision de créer un « ministère de la ville », prise par François Mitterrand, ne date en effet que de la fin de 1990, après des émeutes à Vaulx-en-Velin.

En nommant Michel Delebarre « ministre d'Etat chargé de la ville », François Mitterrand met en œuvre l'une des recommandations-clés formulées par les inventeurs de la politique de la ville : pour pouvoir animer un travail interministériel efficace, le ministre devra être un poids lourd du gouvernement. M. Delebarre lance alors les contrats de ville tandis que le parlement adopte la loi d'orientation sur la ville (LOV) et la loi sur la solidarité financière entre les communes.

La nomination de Bernard Tapie aux commandes du ministère de la ville en 1992 modifie totalement le profil du poste. Certes, M. Tapie est un simple ministre mais son profil médiatique est censé lui conférer une autorité particulière. Contraint de démissionner après sa mise en cause dans l'affaire Toshiba, il cède la place pendant sept mois. La ville devient alors un simple secrétariat d'Etat confié au discret François Loncle. Jusqu'au retour à son poste et pour quelques mois seulement du président de l'OM, appelé à participer à la campagne électorale des législatives de 1993.

« PLAN MARSHALL »

Le gouvernement Balladur pérennise le concept de politique de la ville créé par la gauche et lui redonne du prestige en confiant à Simone Veil un vaste ministère « *des affaires sociales, de la santé et de la ville* ». La ville perd son autonomie pour être rattachée au « social ». Mme Veil est alors soumise aux mêmes critiques qui visent aujourd'hui Martine Aubry, alors que son domaine de compétences était moins large : on lui reproche de ne pas être assez présente sur le terrain, de se préoccuper davantage du déficit de la sécurité sociale que des cités. Mais Simone Veil gomme partiellement cette impression en obtenant des fonds importants pour un « plan d'urgence » et en multipliant les visites de quartiers.

Ce fut enfin le « pacte de relance pour la ville » (PRV), qui devait constituer l'un des grands dossiers d'Alain Juppé. Jacques Chirac, élu pour résorber la « *fracture sociale* », avait promis un « plan Marshall » pour les banlieues, autrement dit une forte intervention de l'Etat.

Pour la première fois, au prix d'un découpage complexe, la « ville » est confiée à deux membres du gouvernement : un « ministre de l'intégration et de la lutte contre l'exclusion », Eric Raoult, et une secrétaire d'Etat aux quartiers en difficulté, Françoise de Veyrinas. Le duo, forcément conflictuel, est remplacé, dès la fin de 1995, par un autre, en apparence plus serein, composé par Jean-Claude Gaudin, ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration, et Eric Raoult, ministre délégué à la ville désormais placé sous les ordres du maire de Marseille.

Le « plan Marshall » ne verra pas le jour, mais le « pacte de relance » instaure des « *zones franches* » et des « *emplois de ville* » réservés aux jeunes des cités. La « ville » rejoint l'aménagement du territoire, avant de revenir, avec l'arrivée de Martine Aubry, dans le giron du social.

Ph. B.

de calme

Un laboratoire urbain

MANTES-LA-JOLIE
LE VAL-FOURRÉ
Dennemont
SEINE
A13
Buchelay
2 km
MANTES-LA-JOLIE (centre)

personne ne le reconstruit. C'est plus rentable de faire son petit business tranquille. Et le marché parallèle, je peux vous le dire, il a explosé. Shit, hi-fi, informatique, fringues, chiens : on trouve tout. » « *Le calme, mais à quel prix ?* s'interroge à son tour une assistante sociale. *Il y a ceux qui pensent pouvoir réussir. Mais surtout les désespérés, qui s'abîment eux-mêmes : fugueurs, de plus en plus ; intoxiqués à la drogue, aux médicaments, à l'alcool ; ou encore vivant des pratiques sexuelles presque mutilantes. Il y a ceux qui vont faire leurs conneries ailleurs, ou qui sont discrets. Enfin il y a la religion, qui structure les derniers.* »

Dans l'hôtel de police, où il fut chef adjoint en 1992 et 1993, et à la tête duquel il a été nommé en novembre, le commissaire Marc Caliaros ne se veut guère plus rassurant. A l'extérieur, les échos sont pourtant favorables. On loue la rapidité d'intervention et d'évacuation, par la police, des voitures incendiées.

On salue les interpellations éclairs, accomplies de préférence au petit matin. Certains jeunes assurent même avoir noté une baisse des pratiques humiliantes (mises à nu, insultes) ou des provocations. « *Mais la délinquance, elle, a augmenté,* grimace le commissaire. *Des vols, de plus en plus avec violence, et par des gamins de plus en plus jeunes. C'est bien gentil d'être cool, mais on n'est pas payé de retour. Alors, à un moment, il y aura forcément affrontement.* »

Une misère sociale généralisée, une économie parallèle largement répandue, un projet de développement fragile et une violence latente prête à exploser. D'où vient alors ce sentiment de léger mieux rapporté par la presse ? De ces jeunes qui continuent d'y croire, de ces éducateurs qui se battent, de ces associations qui tentent de réinvestir les cages d'escaliers que le Front national et ses 24,1 % aux dernières législatives rêvent d'occuper ? Sûrement un peu. De cette nouvelle génération de modèles, nés il y a vingt-cinq ans au Val-Fourré, aujourd'hui instituteurs ou travailleurs sociaux sur le quartier ? Sans doute aussi.

« *Et puis il y a les médias eux-mêmes,* sourit Fahim Benchouk, jeune responsable de Radio-Droit de cité, la station indépendante du quartier. *Il y a peut-être eu une prise de conscience du mal qui avait été fait à Mantes. Ailleurs ça continue, mais ici, vous êtes plus prudents. Même TF 1, l'autre jour, ils ont fait un reportage sur un artisan à Mantes.* »

Pour peu qu'il s'aventure au-delà du nouvel hôpital, Jacques Chirac aura l'occasion de voir de près les conséquences de cette fracture sociale qu'il entendait réduire lors de la campagne électorale pour les élections présidentielles. C'était en 1995, il y a déjà trois ans...

Nathaniel Herzberg




Les pouvoirs publics dialoguent avec les associations du mouvement techno

Jean-Pierre Chevènement a reçu une délégation de Technopol qui prépare une grande parade à Paris

Le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a reçu, lundi 12 janvier, des représentants de Technopol, une association fédérant divers courants techno qui prépare, pour septembre, une première grande parade à Paris. Depuis quelques mois, les pouvoirs publics passent de la répression à la concertation avec les organisateurs de *raves* pour tenter de *« dédiaboliser »* ces soirées et de maîtriser les trafics de drogue.

APRÈS des années de répression, durant lesquelles la musique et les fêtes techno ont été diabolisées, le gouvernement poursuit son dialogue avec les associations du mouvement. Lundi 12 janvier en fin de journée, Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, a reçu en personne une délégation de Technopol, association fédérant divers courants techno qui préparent, pour le 12 septembre 1998, leur première parade à Paris. Ce rendez-vous suivait d'autres rencontres, organisées depuis le mois d'octobre par les ministères de la culture et de l'intérieur, avec le soutien affiché de l'ancien ministre Jack Lang.

« Il faut dédiaboliser la techno » a affirmé Catherine Trautmann, ministre de la culture et porte-parole du gouvernement, à diverses reprises. L'intention est manifeste : aux organisateurs d'obtenir une autorisation préalable, et d'assurer un minimum de sécurité, quitte à ce que les clandestins soient sévèrement pourchassés. Les effets commencent à se faire sentir. Ainsi la mission antidrogue (Milad) de la direction générale de la police nationale a-t-elle organisé, le 13 novembre 1997, un séminaire sur les soirées *rave.* Y participèrent plus d'une centaine de représentants préfectoraux venus de toute la France, et qui rencontrèrent à cette occasion pour la première fois quelques délégués d'associations techno. Le 22 décembre, Michel Bouchet, chef de la Milad, a reçu des membres de Technoplus, association faisant de la prévention en matière de drogue dans le cadre des *raves*, et des représentants d'organisateurs de *free-partys* – fêtes gratuites et parfois clandestines.

Trois ans auparavant, la même Milad avait diffusé un texte faisant office de circulaire sur le thème *« Les soirées* rave : *des situations à hauts risques »*, et qui décrivait par le menu les moyens dont disposaient les élus et les représentants de l'autorité publique pour interdire les *raves* et réprimer les contrevenants. De fait la répression, au nom principalement de la lutte contre la consommation et le trafic de stupéfiants, a été sévère. L'association Technopol a suivi pas à pas les interpellations, voire les condamnations à plusieurs mois de prison ferme, opérées lors de soirées techno. Certains procès sont en attente de jugement, comme à Lille, suite à des arrestations avec violences, destruction de matériel hi-fi et *« chasse à l'homme »* selon des témoins, lors d'une fête dans la nuit du 4 au 5 octobre 1997.

AUTORISATIONS REFUSÉES

Par ailleurs de nombreuses fêtes n'ont jamais obtenu l'autorisation préalable que des organisateurs avaient sollicitée. Ainsi par exemple à Paris, porte de Versailles, la soirée d'ouverture du salon techno Mix Move prévue le samedi 18 octobre 1997 a-t-elle été interdite. En novembre dernier à Rungis, l'autorisation requise avait été accordée, mais cela n'a pas empêché la police d'intervenir au rendez-vous de regroupement proposé Porte d'Orléans aux candidats à la fête. Le 11 décembre à Frontenex, en Savoie, le maire a annulé la location de la salle des fêtes initialement promise à l'association Arytmetis. Motif : *« Nous n'autorisons pas sur notre commune ce type de manifestation* [*rave*] *»*...

Au moment même où l'on se concerte, la lettre mensuelle interne à la gendarmerie semble indiquer, dans son édition de décembre 1997, un penchant curieux pour la sévérité. *« Les soirées* rave, *un réel danger »* analyse-t-on, en se basant sur la pseudo-circulaire de 1995. Pour Arnaud Frisch, juriste à Technopol, *« on ne peut que se réjouir de l'émergence d'un dialogue que nous réclamons depuis maintenant deux ans. La reconnaissance du mouvement techno ne peut que favoriser son développement et sa professionnalisation. Cependant, il faut redouter certains combats d'arrière-garde qui seraient le reliquat de plusieurs années de répression. La parade du 12 septembre sera l'occasion de montrer la créativité et la diversité de ce mouvement culturel »*.

D. R.

Elisabeth Guigou veut réformer le droit de la famille

LA MINISTRE de la justice, Elisabeth Guigou, a souhaité, lundi 12 janvier, devant les organisations d'avocats, l'élaboration pour 1999 d'un texte réformant l'ensemble du droit de la famille. Mme Guigou a indiqué qu'un groupe de travail serait constitué pour réfléchir à la réforme du divorce mais aussi au mariage, au concubinage, au sort du dernier survivant d'un couple et à l'autorité parentale. L'instauration d'un contrat d'union sociale (CUS) pour les concubins homosexuels sera également étudiée.

DÉPÊCHES

■ ***IMMIGRATION : Jean-Pierre Chevènement a annoncé,*** lors de ses vœux à la presse, lundi 12 janvier, que 15 700 régularisations d'étrangers sans papiers avaient été décidées par les préfectures dans le cadre de la circulaire du 24 juin. Fin 1997, 13 991 cartes de séjour temporaire et à 1 709 mesures de regroupement familial sur place, concernant des mineurs sans titre de séjour, avaient été accordées. 15 391 décisions de rejet ont été prononcées et 20 247 récépissés de demande de régularisation ont été délivrés au titre de dossiers incomplets.

■ ***DISPARITION : l'homme qui avait tenté d'extorquer de l'argent aux parents de Marion,*** la fillette de dix ans disparue à Agen (Lot-et-Garonne) le 14 novembre 1996, en faisant croire qu'il savait où se trouvait l'enfant, a été mis en examen pour *« tentative d'extorsion de fonds sur personnes vulnérables »*, lundi 12 janvier, et placé sous mandat de dépôt. Alexandre Lopez, domicilié à Voiron (Isère), venait d'ouvrir une agence de détective privé.

■ **VOL : une quinzaine de jeunes ont dérobé environ 100 000 F de marchandises dans un magasin de sport** situé dans un centre commercial, à *Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), vendredi 9 janvier.* Deux jeunes, dont un mineur, chez lesquels les policiers ont retrouvé une quarantaine de pièces volées, ont été interpellés dimanche à leur domicile.

■ **JEU VIDEO : le Syndicat général de la police (SGP) a demandé le retrait d'un jeu vidéo** au ministre de l'intérieur, lundi 12 janvier, car il propose notamment le meurtre de passants et de policiers. Intitulé *« Grand Theft Auto »*, ce jeu édité par la firme allemande BMG-Interactive, incite le joueur à devenir *« l'ennemi public numéro un »* en utilisant le vol de voitures ou le trafic de drogue, en éliminant au passage conducteurs, piétons et policiers.

Michel Maffesoli, sociologue, professeur à la Sorbonne

« Cette effervescence va contaminer l'ensemble du corps social »

« En tant qu'auteur, entre autres ouvrages, de *Du nomadisme, vagabondages initiatiques*, paru en 1997 dans *Le livre de Poche*, que représente pour vous le phénomène "techno" ?

– C'est un retour de l'archaïsme combiné au développement technologique. Dans la fête techno se manifeste le désir d'être en foule, pour coller à l'autre l'espace d'un moment.

» Dès 1985, je voyais poindre le temps des tribus. Nous devons être attentifs, car c'est un vrai phénomène de société. La tribu, comme métaphore, marque le retour de l'émotionnel, de l'affectuel dans la vie sociale, qui renvoie à autre chose que le rationnel. C'est le retour de Dionysos.

» A ses débuts, la techno imposait le secret. Cette exigence qui se perpétue n'est pas seulement avant-gardiste. La démarche est initiatique. Ces grands rassemblements que sont les *raves* témoignent d'une effervescence collective. C'est le retour de la force de barbarie.

– Mais pourquoi précisément cette effervescence actuelle ?

– Quand, dans la vie sociale il y a saturation des valeurs, il y a une recomposition. Il y a eu un recul des libertés. On vit un retour de valeurs étroitement moralistes, au pas cadencé.

» La *rave* est le signe avant-coureur d'un moment d'effervescence. Dans la transe techno, on veut travailler sur son corps, pour le meilleur et pour le pire. En ce moment de "*no future*", le tragique social réapparaît, Comme on ne voit pas de solution, on vit sa mort tous les jours.

» Dans les décennies passées, *on vivait de grandes perspectives*, on était tourné vers l'avenir. Aujourd'hui, on rentre dans une période où il n'y a pas forcément de solution. Alors on vit au présent. Cette rage du présent est très jubilatoire, et généreuse. On se reconnaît, la musique permet de prendre acte : on vibre ensemble. *L'orgie dyonisiaque est* à l'œuvre dans ces *Teknival* qui réunissent des milliers de personnes pendant plusieurs jours, grâce au seul bouche à oreille.

– Après avoir réprimé les *raves* et diabolisé la techno, les autorités tentent de canaliser le mouvement. Cela marque-t-il sa fin ? – C'est un vrai changement, que l'on cherche à canaliser. Le propre des pouvoirs est de canaliser : la mission est légitime. Détourné, le mouvement ira ailleurs, et empruntera des chemins de traverse. C'est dans la logique des choses.

» L'évolution est frappante. La techno persiste à échapper à la codification. Les catégories sociales disparaissent, on accède à la fête de plain-pied, de manière éphémère et naturelle. Mais cela n'a *rien à voir* avec *un mélange démo*cratique des classes. Au lendemain de fête, chacun retrouvera sa catégorie socioprofessionnelle.

» Quant à la drogue, présente dans la fête techno, il ne faut pas avoir peur de le dire : de tous temps, les sociétés ont eu besoin de drogue pour affronter la mort. *Ce peut être le travail*...

» Par un phénomène classique de capillarisation, cette effervescence va contaminer l'ensemble du corps social. Cela a déjà commencé. D'ailleurs nous assistons à d'autres contaminations, celle des sectes, qui sont un autre phénomène d'adhésion forte, ou encore celle des grandes messes sportives. Quand la carapace pète, toute occasion est bonne pour coller à l'autre : ainsi se reconnaît-on. L'époque est baroque. »

Propos recueillis par Danielle Rouard

Les protestants français estiment que la corruption porte en germe la mort du « vivre-ensemble »

LA COMMUNAUTÉ protestante entend contribuer à sa manière à la lutte contre la corruption, dont l'extension et les conséquences sociales l'inquiètent de plus en plus. Dans un document rendu public lundi 12 janvier, la Commission sociale, économique et internationale (CSEI) de la Fédération protestante de France souligne que le *« choc »* qui se produit entre le *« monde de l'exclusion »* et *« une élite dirigeante partiellement gangrenée »* contribue au développement d'une mentalité de *« tous pourris »* qui vise les élites et favorise le recours à l'extrémisme.

Ce document passe au crible toutes les pratiques de corruption *qui atteignent la classe politique* : la passation des marchés publics, les abus de biens sociaux et toutes les formes d'enrichissement personnel. Si des progrès partiels et *« laborieux »* sont constatés dans le financement de la vie politique ou dans la déontologie des entreprises, un doute demeure dans l'opinion sur la *« rigueur »* avec laquelle les hommes politiques ou les chefs d'entreprise s'appliquent à eux-mêmes ces bonnes intentions.

Il s'ensuit, conclut ce document, une dégradation de la morale collective : la corruption ne choque plus quand elle devient un moyen d'obtenir des *« succès nationaux »* dans la compétition économique. Elle fausse le jeu de l'économie de marché et de la libre concurrence. Elle *« pervertit »* le débat démocratique, devenu *« un jeu formel et théâtral »*, souligne encore la déclaration protestante. Lorsque le *« secret »* des affaires, parfois justifié, est dévoyé à des fins personnelles ou à l'avantage de formations politiques, alors *« le système est profondément discrédité »*.

Les rédacteurs de ce texte entendent mobiliser les Eglises pour lutter contre un phénomène qui, disent-ils, ne se limite pas *« à quelques décideurs de très haut niveau »*. Le devoir des Eglises est donc de *« rappeler sans cesse que la corruption porte en germe la mort du* "vivre ensemble" *communautaire et que c'est précisément toute la dignité de la fonction politique, dans une démocratie, que d'en organiser le bon fonctionnement »*.

Dans une déclaration jointe à ce document de sa Commission sociale, la Fédération protestante de France se réjouit des réformes engagées par le gouvernement de gauche, comme celle qui vise à mettre fin à la suspicion qui pèse sur l'indépendance de la justice par rapport au pouvoir politique ou les mesures envisagées pour limiter le cumul des mandats. Elle réclame *« une plus grande transparence »* dans le fonctionnement de l'Etat, des collectivités locales, des associations et des entreprises. Elle souhaite enfin qu'un débat s'engage au plus vite sur les moyens de restaurer la confiance des citoyens dans la classe politique.

Henri Tincq

Elisabeth Guigou veut ré[...] le droit de la famille

[...]ts français estiment que la con[...] [...]erme la mort du « vivre-ensemb[...]

Retrouvez nos offres d'emploi

L'histoire de Marie Reille, déportée par erreur et refoulée d'Auschwitz

L'accusé a dénoncé devant la cour d'assises de la Gironde « la manœuvre » qui consiste à « créer un halo de méfiance, de doute, de responsabilité » sur son éventuelle participation à la préparation du convoi de déportation du 21 septembre 1942

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Maurice Papon, comme chacun, a ses petites manies. Dans son agenda, l'ancien ministre note ses rendez-vous, les événements de peu de chose et ceux de grande importance. La cour d'assises l'observe, lundi 12 janvier, pour l'année 1942 : une *« fête de la terre »*, une partie de chasse, un bombardement tragique qui fit, en septembre, deux cent quarante-cinq morts à Lormont (Gironde). L'avocat général Marc Robert s'étonne que, dans ce répertoire personnel, il ne soit fait aucune mention des convois de déportations. L'accusé les avait qualifiés d'événements marquants. La remarque fait bondir l'intéressé : *« C'est audacieux et hypothétique de vouloir faire de la psychanalyse sur un éphéméride ! »*

Faute de pouvoir opposer à Maurice Papon un document l'impliquant directement dans l'organisation du convoi du 21 septembre 1942, qui déporta soixante et onze juifs, dont treize enfants (*Le Monde* daté 11-12 janvier), l'avocat général part en quête d'hypothèses. Maurice Papon note les conditionnels de son accusateur et fait à nouveau valoir qu'il était absent la semaine des opérations pour régler la succession de son père décédé en juin. L'avocat général affirme au contraire que les rendez-vous pris cette semaine-là peuvent donner au déplacement la « ressemblance » d'un voyage officiel.

Le représentant du ministère public veut surtout profiter de l'occasion pour rappeler un point d'histoire. En septembre 1942, le régime de Vichy a activement aidé les Allemands dans leur chasse aux juifs pour remplir des trains. Entre le 16 et le 30, l'occupant a souhaité *« récupérer sept mille israélites ». Vichy s'y est employé*, vidant les camps d'internement de la zone occupée et procédant à des rafles effectuées chez les juifs roumains, lettons, bulgares ou yougoslaves, pour répondre à la demande. *« Tout ce que vous décrivez échappait à ma connaissance*, rétorque Maurice Papon. *Vous instaurez un contre-procès qui est celui de Vichy* (...). *Cela ne concernait pas que Bordeaux, mais Rouen, Le Havre, Abbeville... Pourquoi est-ce Bordeaux, seul, qui répond d'un fait national qui a eu des conséquences dans toute la France ? »*

L'avocat général souhaite avant tout démontrer que la politique anti-juive et les déportations n'étaient pas le seul fait de la contrainte allemande, comme l'a souvent soutenu l'accusé, mais que Vichy y avait également délibérément prêté main forte. *« C'est un des effets de la politique lavaliste qu'on s'efforçait de limiter et de saboter »*, assure Maurice Papon, qui se lève pour résumer *« la manœuvre »* dont il estime *« faire l'objet »* : *« On reconnaît un tas de choses qui me blanchiraient. Mais on accumule des faits en remontant à des déclarations de juillet, d'août, en évoquant* [un document] *pour lequel je ne suis pour rien. On crée un halo de méfiance, de doute, de responsabilité autour de moi. »*

« CETTE AFFAIRE EST ÉTRANGE »

Puis, la cour entend Yvette Silva, quarante-huit ans, qui vient raconter l'étonnant récit de la déportation, par erreur, de sa belle-sœur, Marie Reille, catholique recensée à tort par la préfecture comme juive, qui fut envoyée le 21 septembre 1942 de Mérignac à Drancy, puis le surlendemain de Drancy vers Auschwitz, avant d'être retirée du rang à son arrivée au camp d'extermination et renvoyée en France trois jours plus tard.



Yvette Silva, témoin de l'accusation.

Fille d'une mère catholique et d'un père juif, épouse d'un catholique, Marie Reille, aujourd'hui décédée, a toujours accusé Pierre Garat de l'avoir obligée à porter l'étoile jaune et d'être à l'origine de sa déportation. Le 11 décembre 1944, dans une lettre au ministère de l'intérieur, cette jeune femme à peine trentenaire, racontait par le menu comment, en septembre 1942, le chef du service des questions juives lui avait demandé, en quarante-huit heures, de réunir les certificats de baptême de ses parents, grands-parents, arrière-grands-parents et de ceux de son mari. N'y parvenant pas, elle fut convoquée le 16 dans les locaux, à Bordeaux, de la délégation régionale du Commissariat général aux questions juives, où on lui indiqua que *« sur ordre de Garat »* elle allait être internée. Celui-ci, précisait-elle en décembre 1944, *« m'avait dit que* [dans l'attente d'une régularisation], *il ferait son possible pour empêcher ma déportation »*.

« Le 21, poursuivait-elle, *M. Garat accompagné d'un officier allemand arriva au camp* [de Mérignac]. *Tous les internés, hommes et femmes, furent réunis, et l'officier allemand appela tous ceux qui figuraient sur une longue liste. A la fin de cet appel, je restais seule. Garat m'aperçut alors, il se pencha vers l'officier, lui parla à voix basse. Celui-ci* (...) *dit à haute voix :* "Et Mme Reille", *et je partis avec mes compagnons en déportation. »*

Yvette Silva rapporte à la barre le transfert vers l'Est de sa belle-sœur, le nom de la gare terminale, que celle-ci écrivit dans le couvercle de sa valise, pour se souvenir : *« Auschwitz »*. Puis elle évoque le terre-plein, où résonna le nom de sa belle-sœur, tandis que d'autres étaient placés en colonne, d'autres encore montés dans des camions *« comme des cochons »*. Un Allemand récupéra son bagage dans *« un monticule de valises »*. Marie Reille vit l'*« immense cheminée qui fumait »*. Elle vit *« des gens en costumes rayés »*. Elle apprit que, sur intervention du Commissariat général aux questions juives à Paris, saisi par son mari, elle était libérée.

Puis Yvette Silva affirme que sa belle-sœur revint ensuite à la préfecture de Bordeaux pour dire à Garat qu'elle avait été envoyée *« à Auschwitz, dans un camp de la mort, un camp d'extermination »*. Mais le président Castagnède relève, entre ces propos rapportés et la lettre de Marie Reille de décembre 1944, une grosse divergence. L'intéressée se contentait alors de dire, sans plus de précision, qu'elle avait été envoyée *« dans un camp situé à la frontière russo-polono-allemande »*.

Mme Silva rapporte encore que deux plaintes auraient été déposées à la Libération, l'une contre Garat, une autre contre Maurice Papon, qui serait revenue avec la mention *« immunité préfectorale »*. Le président ne connaît rien de tel en son dossier. De plus, la plainte contre Garat n'évoque en rien le rôle de Maurice Papon. *« Comment expliquez-vous* [l'affaire Reille] *si on se replace dans les instructions générales – "Pas de zèle" – que vous aviez données ? »*, demande le président. *« Cette affaire est étrange, obscure,* répond Maurice Papon. (...) *Je n'ai pas été au courant, sans cela... Tel que je me connais... »*

Jean-Michel Dumay



Le rapport sur la manifestation du 17 octobre 1961 sera rendu public après le procès

Le gouvernement a pris connaissance du rapport qu'il avait commandé à Dieudonné Mandelkern, conseiller d'Etat, sur la manifestation du FLN algérien à Paris le 17 octobre 1961, mais a décidé de ne rien publier avant la fin du procès Papon, à la demande du premier ministre. M. Mandelkern a remis, le 8 janvier, les conclusions de son rapport à Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur. Le document, d'une vingtaine de pages, fait notamment l'inventaire des archives disponibles à la préfecture de police, et devrait permettre d'établir de manière précise le bilan de la répression de la manifestation, conduite sous l'autorité de Maurice Papon, alors préfet de police. Plus de deux cents Algériens auraient été tués, ce jour-là, alors que le bilan officiel fait toujours état de deux morts.

Le gouvernement a décidé de ne pas *« prendre l'initiative »* de publier ce rapport et de ne pas *« ouvrir »* les archives car ces documents pourraient *« interférer avec le procès en cours concernant Maurice Papon »*, indique un communiqué de Matignon, qui précise toutefois que les pièces sont tenues *« à la disposition de l'autorité judiciaire pendant la durée du procès »*. *« La publication du rapport et la communication des archives seront, le moment venu, assurées »*, ajoute le communiqué.

Une pétition pour l'ouverture des archives

Ange Alvarez, l'un des fondateurs de la Résistance dans les Cévennes, ainsi qu'un nouveau journal, *L'Insoumis*, fondé par Jean-Pierre Anselme, journaliste, et Patrick Rosenblatt, sociologue, ont lancé, lundi 12 janvier, un appel pour l'ouverture *« sans exclusive, ni délai »* des archives nationales. Plus de deux cents personnes ont déjà signé cette pétition. La liste sera publiée dans le numéro 2 de *L'Insoumis*, jeudi 15 janvier. Les premiers signataires sont d'anciens résistants comme Raymond et Lucie Aubrac, des cinéastes, comme Bertrand Tavernier et Gérard Mordillat, les écrivains Dan Franck et Maurice Rajfus, le philosophe Michel Onfray, l'historienne Sonia Combes, auteur du livre *Archives interdites*. Les signataires dénoncent les conditions d'élaboration du projet de loi annoncé par le gouvernement, confiées *« aux administrations concernées qui se retrouvent ainsi juges et parties »*. Ils réclament un *« débat public et contradictoire »* aboutissant à *« une loi de transparence »*.

La commission Mattéoli sur la spoliation des juifs livre ses premières conclusions

MÊME SI la remise – très attendue – du rapport de la mission d'étude sur la spoliation des juifs de France, le 12 janvier, par son président, Jean Mattéoli, au premier ministre, peut décevoir ceux qui en attendaient un bilan général, ce « rapport d'étape », dont le contenu vient d'être rendu public, contient déjà suffisamment d'indications chiffrées et de sondages pour faire apparaître au moins quelques fils rouges dans un domaine presque neuf. Pas question, pour le moment, d'aborder la question d'éventuelles réparations. A ce sujet, le professeur Adolphe Steg, président de l'Alliance israélite universelle et vice-président de la commission, a fait observer qu'il existait déjà des procédures utilisables (par exemple au secrétariat d'Etat aux anciens combattants). Ce qui est en jeu, c'est plutôt une *« exigence morale »*, une quête de vérité qui permettra, peut être, de *« tirer un trait sur Vichy »* (*Le Monde* du 8 janvier).

Chargée de formuler des propositions, la commission Mattéoli n'a fait jusque-là qu'accuser réception de la centaine de demandes individuelles écrites qui lui sont parvenues, et qu'elle n'entend pas traiter. Ce qu'elle vient d'obtenir de Lionel Jospin, ce sont les moyens de poursuivre sa tâche. Ils lui serviront à ouvrir, entre autre, les six mille cartons de l'inévitable commissariat général aux questions juives, déposés aux Archives nationales de France.

Un premier résultat tangible a d'ores et déjà été annoncé : la prochaine publication par la direction des Musées de France d'un catalogue des œuvres d'art non réclamées par leurs propriétaires. Sur cette question éminemment médiatique, le rapport parle de 100 000 œuvres d'art répertoriées, dont seulement 61 257 ont été récupérées par la France à la fin de la deuxième guerre mondiale. En effet, lit-on dans le rapport, *« les fonctionnaires français chargés de la tâche se heurtèrent à divers obstacles : dans les pays sous contrôle soviétique, l'accès au dépôt d'objet leur fut la plupart du temps interdit. Il en alla d'ailleurs de même dans certaines zones sous contrôle allié »*.

RESTITUTIONS

Néanmoins, 45 441 de ces objets d'art ont fini par être restitués. Restent 15 816 œuvres. Le « dépôt précaire » dans les musées ou les « palais nationaux » de ce qui n'a pas été entre-temps vendu par l'administration de domaines – soit logiquement 13 758 objets, mais la liste n'a pas encore été complètement reconstituée à ce jour – s'élève, d'après le rapport, et compte non tenu des 34 œuvres rendues à la suite de divers expositions, à 2 024 œuvres (qui sont marquées du fameux sigle MNR (« Musées nationaux récupération »).

Une autre étude assez complète porte, dans le rapport d'étape, sur la comptabilité du camp de Drancy, par où sont passés soixante-sept mille des quelque soixante-quinze mille déportés juifs de France. Elle autorise, dans un très proche avenir, le « bouclage » du dossier de l'argent et des bijoux confisqués par l'administration française du camp, dans cette antichambre d'Auschwitz. C'est le premier des travaux de la commission Mattéoli dont les résultats devraient être disponibles. *« Dans un délai qui ne devrait pas excéder six mois, les ayant-droits des personnes spoliées auront la possibilité de consulter les documents concernant leurs familles tant à la Préfecture de police qu'à la Caisse des dépôts »*, précise le rapport.

Quant aux 2,2 tonnes d'or pillé par les nazis qui devraient revenir à la France (l'équivalent de 120 millions de francs), la commission recommande qu'elles reçoivent *« une affectation de principe à des fins nationales »*. Pas question donc de les verser à un quelconque « compte commun » dont le produit serait réparti par pays au prorata du nombre de survivants de la Shoah – ce qui aurait pour effet de réduire *ipso facto* la part dévolue à la France. Toutefois, le rapport n'exclut pas *« une éventuelle contribution directe au fonds d'indemnisation international dont la création a été annoncé par certains participants à la récente conférence de Londres »*. Sur la plupart des dossiers abordés dans le rapport d'étape le discours dominant de la commission consiste, face à la suspicion nationale et internationale engendrée par la question des spoliations de « biens juifs », à mettre le plus possible en évidence la volonté de restitution prêtée, dès la Libération, à l'Etat républicain.

L'un des exemples, cité par Jean Mattéoli, de restitutions inattendues est l'« amende du milliard » imposée par les Allemands, le 14 décembre 1941, aux juifs de la zone occupée, et dont on a longtemps pensé que rien n'avait été rendu. Les Allemands s'étaient déchargés sur l'Union générale des israélites de France à peine formée du soin de recouvrir cet impôt discriminatoire. L'UGIF ne put s'y employer sans recourir à un emprunt dont furent partie prenante la Caisse des dépôt et un consortium de 29 banques. Sur les sommes rassemblées alors, environ 800 millions de francs, avaient pour origine les ventes de titres provenant de la spoliation. Or, en dépit de quelques inconnues, *« on s'est aperçu qu'une partie non négligeable de cette amende avait été restituée »* a révélé le président de la commission. *« L'équipe de recherche qui, à la Caisse des dépôts, étudie cette affaire, estime que la majorité des dossiers relatifs à des achats de titres avait été soldée vers le milieu de l'année 1952 »*.

Autre domaine, dans lequel on retrouve, cette fois, la masse des « obscurs et des sans-grades » de la spoliation (petits artisans, tailleurs, etc.) : l'*« aryanisation »* des entreprises, des industries et des commerces à *« influence prépondérante juive »*. Cette spoliation a résulté de plusieurs ordonnances allemandes, étendues à l'ensemble du territoire français par une loi de Vichy datée du 22 juillet 1941. Du chantier naval au commerce de détail, en passant par les banques, était dite « juive » toute entreprise dont plus de 33 % du capital appartenait à des personnes considérées comme telles. Mais il suffisait parfois que le président ou l'administrateur délégué soient juifs pour que leur société fasse également l'objet de mesure d'*« aryanisation »*.

ZONES D'OMBRE

Au total, le rapport fixe à 62 460 le nombre des *« dossiers individuels d'entreprises ou d'immeubles »* que l'on peut trouver dans les archives du CGQJ. Ces dossiers concernent environ 90 000 personnes (dont 23 000 auraient subi la liquidation ou la vente de leur entreprises). L'indexation de ces dossiers devrait être achevée à la fin du premier semestre 1998. Sur la masse, 767 cas, représentant 1 069 personnes, ont pu être examinés à titre d'échantillon. Il apparaît pour l'heure que *« 31 % des biens ont été* "aryanisés" *; il ne s'est rien passé pour 28 % des biens et le sort de 31 % des biens reste encore inconnu* (...). *»*

Les zones d'ombre demeurent donc considérables. Ainsi, s'agissant de l'échantillon considéré, pour 85 % des biens, on ignore encore si une restitution est intervenue et dans quelle condition. De longs mois de travail seront nécessaires pour parvenir à une vision d'ensemble. En outre, Jean Mattéoli n'entend pas se limiter aux seuls reliquats des spoliations encore retenus par la puissance publique. Il veut également obtenir des compagnies d'assurances et des banques – où il existerait, dit-il, un certain nombre de coffres qui n'auraient pas été ouverts depuis la guerre –, que toute la lumière soit faite sur cette atteinte, toujours lancinante, à *« la légalité républicaine »*.

Nicolas Weill

« Pousser les propriétaires juifs à vendre »

QUATRE QUESTIONS concernant la dépossesion des juifs durant la deuxième guerre mondiale et le sort de leurs avoirs, auxquelles le rapport Mattéoli apporte les réponses suivantes.



VERBATIM

● **Quel est le but de l'*« aryanisation »* ?** *« Placer les intéressés dans une situation de précarité économique maximale dans une période déjà difficile pour toute la population. Une instruction du commandant militaire allemand en date du 12 novembre 1940 précise les instructions des commissaires gérants. Il s'agit pour l'essentiel de pousser les propriétaires juifs à vendre leur entreprise à des non-juifs ou, le cas échéant, à procéder à une vente d'office. Lorsque la vente est improbable ou impossible, le bien sera mis en liquidation. »*

● **Comment y procède-t-on ?** *« Les divers éléments de la politique discriminatoire du régime de Vichy s'organisent et se rationalisent progressivement après la création, le 29 mars 1941, du commissariat général aux questions juives (CGQJ). La loi française du 22 juillet 1941 étend à l'ensemble du territoire l'objectif et les modalités de l'ordonnance allemande du 18 octobre précédent et entame l'"aryanisation" de toutes les entreprises, immeubles, droits immobiliers, biens ou valeurs mobiliers. Ces biens, lorsqu'ils appartiennent à des juifs ou sont gérés par eux, sont livrés à un administrateur provisoire dont les attributions et la mission sont les mêmes que celle des commissaires gérants prévus par les Allemands en zone occupée. »*

● **Qu'advient-il des sommes ?** *« Les prix versés par les acheteurs ayant subi les prélèvements nécessaires pour solder les dettes du propriétaire spolié, ainsi que pour assurer le paiement des frais et commissions* (...), *le solde des opérations est donc, en principe, consigné sur deux comptes à la Caisse des dépôts et consignations : l'un individuel, ouvert au nom de la personne spoliée, créditée de 90 % des sommes, l'autre global, ouvert au nom du CGQJ, qui reçoit 10 % du produit net de chaque affaire* (...). *De même que pour les comptes personnels bloqués en banques, les propriétaires de comptes consignés peuvent en principe y prélever "les subsides absolument indispensables". Divers documents conduisent toutefois à considérer que cette dernière opération n'a pas toujours été possible. »*

● **Quels organismes non publics détiennent encore des avoirs non réclamés ?** *« La détention, par des banques et des compagnies d'assurance étrangères, d'avoirs ayant appartenu à des personnes qui les leur avait confiés avant leur disparition, a appelé récemment l'attention de l'opinion publique française et internationale. Si cette situation ne revêt pas, à proprement parler, le caractère d'une spoliation intervenue sur le fondement de la législation discriminatoire appliquée pendant l'occupation, elle n'en constitue pas moins une conséquence de l'extermination des juifs dans les camps. C'est pourquoi la mission a jugé également nécessaire de l'aborder, et le premier ministre a donné son accord sur ce point. Ces recherches peuvent être menées dans quatre directions : les établissements de crédit, les entreprises d'assurance, les sociétés de Bourse et les études notariales. »*



De nombreuses ZAC s'avèrent invendables

Plus de la moitié des bureaux prévus en Ile-de-France dans les zones d'aménagement concertées ne sont toujours pas construits, faute d'acquéreurs. Il en va de même pour 46 % des logements. Une étude va mesurer l'ampleur de la panne des opérations d'urbanisme sur l'ensemble du territoire

IL FAUDRA, au mieux, plusieurs années pour achever les programmes d'aménagement en matière de construction d'immeubles de bureaux et de logements actuellement en cours en France (5 000 environ). Beaucoup semblent *d'ores et déjà* compromis et devoir n'être jamais terminés. Une étude est en cours pour *déterminer*, nationalement, l'ampleur du phénomène.

On peut cependant en avoir une idée à travers l'exemple de l'Ile-de-France. Le bilan dressé par l'Office régional du foncier (ORF), qui associe l'Etat, le conseil régional d'Ile-de-France, les élus locaux et les professionnels de l'aménagement, dresse un panorama inquiétant de l'état du millier de zones d'aménagement concerté (ZAC) dans les huit départements franciliens.

Nombre de programmes y sont en panne, faute de clients pour les activités économiques prévues dans ces vastes opérations d'urbanisme. Il reste ainsi 8,5 millions de mètres carrés de bureaux à mettre en chantier, soit 59 % du total des programmes. L'ensemble des ZAC d'Ile-de-France prévoient encore l'aménagement de 19 millions de mètres carrés destinés à des zones d'activités, ce qui correspondrait à quatorze ans de commercialisation de ces espaces réservés aux activités économiques. Conséquence de la difficulté à trouver des acquéreurs pour les bureaux et les zones d'activités, dont la vente constitue le « nerf de la guerre » de toute ZAC, *les programmes d'habitations* restent en attente de ces rentrées financières *indispensables* pour la poursuite des chantiers.

Il restait, au 1er janvier 1996, 162 000 logements à construire dans ces ZAC, soit 45 % du total programmé. C'est ce chiffre qu'il faudrait atteindre pour couvrir les besoins des habitants de la région pendant onze ans, au rythme actuel des mises sur le marché. Ces difficultés dans la commercialisation des ZAC auront bien entendu de lourdes conséquences financières pour les communes et les départements franciliens.

MOINS ATTRACTIVES

Ceux-ci s'étaient lancés dans ces opérations d'aménagements, dans la période d'euphorie qui a marqué *la fin des années 80 et qui s'est* achevée avec l'éclatement de la *bulle spéculative, marquée par la* chute des prix de l'immobilier.

La situation est d'autant plus difficile pour les 311 communes concernées par les 801 ZAC qui restaient en cours de commercialisation au 1er janvier 1996 que ces villes se sont la plupart du temps lourdement endettées pour démarrer ces opérations. L'« ardoise » sera, à n'en pas douter, de plusieurs milliards de francs. Les communes ont en effet acheté les terrains à des prix élevés, à une période où la pression foncière était très forte. Faute de clients pour les zones d'activités, ces communes doivent retarder la construction des équipements publics de ces ZAC, *les rendant ainsi* beaucoup moins attractives.

*Enfin, certaines communes se re*trouvent dans une situation inextricable, faute de réels atouts dans leurs programmes face à la concurrence d'opérations en voie d'achèvement. Les programmes éloignés des grands pôles d'activités de la région, ou pis, ceux qui sont proches des quartiers en difficulté et des zones dites sensibles, sont aujourd'hui pratiquement invendables. Ils ont, pour la plupart, été conçus sans les outils logistiques et les réseaux informatiques devenus indispensables à toute entreprise moderne.

Et ils doivent faire face à la concurrence du quartier d'affaires de la Défense, qui dispose encore de dizaines de milliers de mètres carrés de bureaux à commercialiser dans un site qui bénéficie de toutes les infrastructures de services aux entreprises. Ou encore à celle de la ZAC Val d'Europe, programmée à l'occasion du lancement de la deuxième phase du développement d'Euro Disney, qui offre, à elle seule, 350 000 m² de bureaux bien situés dans la ville nouvelle de Marne-la-Vallée et qui bénéficiera du développement des infrastructures financées sur fonds publics (*Le Monde* du 10 décembre 1997).

Dans ce contexte difficile, les communes tentent d'échapper à la spirale infernale qui les oblige à supporter des coûts financiers importants sans perspective de rentrées à court terme. Beaucoup modifient leurs projets et cherchent une solution pour commercialiser leurs produits en transformant par exemple des programmes de bureaux en ensembles de logements.

« Cette fuite en avant est souvent sans issue, explique Marie-Antoinette Basciani Funestre, responsable de l'étude sur les ZAC à l'ORF. *La modification des aménagements est souvent faite sans tenir compte de la nécessité de conserver un véritable projet urbain et architectural. Faute de ligne directrice, ces ZAC resteront invendables. Il faudra une véritable remise à plat des programmes et sans doute l'abandon de ceux qui ne présentent aucun atout susceptible d'attirer des investisseurs.* »

Les difficultés rencontrées ces dernières années par une grande partie des ZAC franciliennes avaient logiquement entraîné une diminution du lancement de nouvelles opérations depuis 1991. L'ORF s'inquiète cependant de voir que 33 nouvelles ZAC ont été créées en 1995, et que les logements et les bureaux supplémentaires prévus par ces programmes vont s'ajouter à une offre potentielle déjà surdimensionnée par rapport aux besoins.

C. de C.

Une enquête sur les 5 000 ZAC en cours

Un rapport devrait être remis au gouvernement au début du mois *de février sur la situation des 5 000 ZAC* actuellement en cours de construction sur tout le territoire. Cette étude avait été demandée en avril 1997 par Alain Juppé. *Le premier ministre de l'époque souhaitait* que soient analysées les conséquences de la crise immobilière pour les programmes lancés au moment de l'euphorie spéculative de la fin des années 80.

Un groupe de travail interministériel, présidé par Georges Cavallier, ingénieur général des Ponts et Chaussées, avait alors commencé à étudier les moyens à mettre en place pour débloquer ces opérations. Un certain nombre de solutions fiscales, réglementaires et même législatives ont été recensées. Le gouvernement de Lionel Jospin a demandé au groupe de travail interministériel de poursuivre son étude, en souhaitant que celle-ci propose prioritairement des mesures permettant d'éviter que de telles erreurs ne se reproduisent.

Les zones d'aménagement

● **Les zones d'aménagement concerté (ZAC)** sont un outil mis à la disposition des collectivités locales pour faciliter l'aménagement de secteurs destinés à être construits ou à être rénovés.

● **Les zones d'aménagement différé (ZAD)** ont été conçues pour lutter contre les mouvements spéculatifs sur le marché immobilier. Les opérations d'urbanisme, surtout si elles sont d'une certaine ampleur (aménagement d'un quartier, construction au-delà du secteur urbanisé...), exigent en effet de grandes surfaces de terrains. Dans un cas comme dans l'autre, la collectivité publique peut exercer un droit de préemption à l'occasion de toute mise en vente d'un bien immobilier.

● **Les zones à urbaniser en priorité (ZUP)** ont été supprimées en 1992, car elles faisaient double emploi avec les ZAC.

TROIS QUESTIONS A
GILLES CARREZ

1 Vous êtes député (RPR) du Val-de-Marne et maire du Perreux-sur-Marne. Vous avez présidé le groupe de travail de l'Observatoire régional du foncier sur la situation des ZAC en Ile-de-France. Beaucoup d'entre elles connaissent des difficultés. Quelles sont les conséquences de cette situation ?

En raison de ces blocages, près de *100 000* logements, sociaux en particulier, n'ont pu être *construits ces dernières années.* En effet, le système des ZAC devait *permettre d'équilibrer* le coût du foncier pour ces programmes avec la vente de droits à construire des bureaux. Il faut donc *trouver une autre méthode* pour financer les logements sociaux *dont la région a besoin.* Sur le plan financier, on peut estimer à 10 milliards de francs les déficits actuels des ZAC en difficulté. Les collectivités locales, et donc les contribuables, devront un jour régler ces dettes.

2 Quelles sont les mesures d'urgence à prendre pour tenter de débloquer la situation ?

Il faut d'abord briser cette conspiration du silence autour du sujet. On comprend pourquoi personne, élus ou banquiers, n'a intérêt à révéler l'étendue du problème. Le déficit d'une ZAC équivaut souvent à une année d'investissements communaux. Mais il faut commencer par tout mettre à plat en réalisant des audits. Il faut ensuite rapidement alléger les procédures de révision, pour pouvoir adapter les programmes des ZAC à l'état de la conjoncture. Cela peut passer par une voie réglementaire, mais il faudra peut-être aussi réviser la loi. C'est trop difficile aujourd'hui de revenir en arrière.

3 La procédure de création des ZAC reste-t-elle adaptée ?

Elle ne l'est plus en raison des incertitudes qui vont continuer à dominer le marché de l'immobilier. Celui-ci est maintenant comparable à l'industrie lourde, avec des programmes qui s'étalent sur plusieurs années et des enjeux financiers considérables. Les ZAC sont affaiblies par les recours contentieux et les modifications des règles *juridiques* et fiscales. Les procédures de concertation *ont été mises en place* pour des opérations qui n'ont plus cours *aujourd'hui. Il faut au* contraire des systèmes allégés *pour répondre plus rapidement* aux besoins. Enfin, il faut rappeler que les ZAC impliquent une réelle responsabilité des *communes.* Celles-ci ne doivent donc pas demander à l'Etat de se *substituer* à elles en cas de difficultés.

Propos recueillis par Christophe de Chenay

Opération-vérité sur les chantiers du Grand Lyon

LYON
de notre correspondant régional

La communauté urbaine de Lyon, qui regroupe 55 communes, s'est engagée dès 1992 dans une *« opération-vérité dans sa politique d'urbanisme et d'aménagement urbain, réalisé à travers l'outil ZAC »,* commente Henry Chabert, vice-président (RPR) du Grand Lyon. *Le contexte économique défavorable et la récession du secteur immobilier – les surfaces de bureaux mises en chantier sont passées de 330 000 m² en 1988 à 110 000 m² en 1996 et, en trois ans, certains terrains ont perdu 50 % de leur valeur marchande – ont contraint la communauté à mettre en place, il y a cinq ans, un dispositif d'audit et de contrôle de l'évolution des 46 ZAC concédées à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) et à l'OPAC du Rhône.

Au même moment, l'agglomération lyonnaise articulait sa politique urbaine autour d'une démarche de planification dans le cadre du schéma directeur « Lyon 2010 », projet de développement affirmant un parti d'aménagement et d'organisation des grands fonctions de la métropole. Partant du constat que l'agglomération lyonnaise était confrontée à une crise *« durable, générale et structurelle »* de son marché immobilier, la Communauté a réagi dès 1993 et n'a pas attendu une reprise hypothétique de celui-ci. *« Toutes les ZAC concédées ont fait l'objet d'une remise à plat afin d'intégrer les nouvelles conditions économiques et la compatibilité des programmes avec les politiques d'agglomération »,* explique Odile Charvin, directrice du service de l'urbanisme opérationnel du Grand Lyon.

COMPTE-RENDU OBLIGATOIRE

Bénéficiant de l'expérience acquise sur les opérations conduites en régie directe, la Communauté urbaine a entrepris une refonte complète des démarches sur les opérations concédées. Les périmètres de certaines ZAC ont été réduits, des programmes d'équipements publics ont été modifiés, des opérations qui n'avaient pas connu de commencement d'exécution ont été supprimées. Certaines ont bénéficié d'une baisse de leur prix de cession de 40 % afin de prendre en compte le nouveau rythme de leur commercialisation.

Par ailleurs, le Conseil de communauté a exigé que les aménageurs des ZAC respectent *la loi* de 1983. Celle-ci rend obligatoire la présentation d'un *compte-rendu* annuel de leurs activités aux *élus. Les aménageurs doivent également* formuler des propositions *pour les années suivantes. Cette* démarche, qui s'accompagne d'un dispositif de *« management politique des projets »,* a permis de réorienter des opérations en difficultés et de créer les conditions de leur remise sur le marché ainsi que leur intégration dans le tissu urbain, notent les services de Bernard Chêne (divers droite), vice-président délégué à l'urbanisme opérationnel du Grand Lyon.

Conçues à l'origine comme un simple outil d'aménagement au service des collectivités, les ZAC lyonnaises servent désormais de support aux politiques publiques, notamment dans les domaines de l'écologie urbaine, de l'habitat, du développement économique et de l'emploi.

Claude Francillon

Un sondage sur le syndicalisme agricole

POUR PRÉPARER son prochain congrès, *le* Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA) a demandé *à l'institut BVA un son*dage auprès d'agriculteurs de moins de trente-cinq ans. *Conclu*sion : 31 % des jeunes ne sont pas *syndiqués. Parmi ceux qui le sont,* 38 % adhèrent à la Fédération na*tionale des syndicats* d'exploitants agricoles (FNSEA) et 33 % au CNJA. Les sondés ne sont que 44 % à estimer que *« les syndicats sont efficaces ».* Le sondage a constaté des variations importantes selon les régions. L'appréciation positive de l'activité syndicale est majoritaire (60 %) dans les régions de montagne et les zones défavorisées, et très minoritaire (28 %) dans l'aire de l'agriculture *« productiviste »,* Bretagne, Normandie, pays de Loire. Ce sondage confirme le clivage entre régions *« paysannes »* privilégiant l'activité artisanale et la fonction sociale et environnementale de l'agriculture, et régions *« entreprises agricoles »* centrées sur les marchés et la compétition libérale. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **BRUXELLES : la Commission européenne** a sommé, lundi 12 janvier, les autorités françaises d'engager des mesures concrètes de reconquête de la qualité des eaux. Dernière étape avant la saisine de la Cour de justice européenne, cet *« avis motivé »* souligne *« l'insuffisance »* des réponses apportées jusqu'à présent par Paris pour le respect de la directive européenne *« nitrates ».* Selon l'association bretonne Eau et Rivières, qui avait déposé une plainte en 1993 auprès de la commission, 50 % des eaux de surface utilisées dans l'alimentation en Bretagne dépassent, en période hivernale, la norme européenne de 50 mg de nitrates par litre.

■ ***LANGUES REGIONALES : un député socialiste alsacien*** a proposé, lundi 12 janvier, à Strasbourg de profiter de la prochaine *révision de la Constitution pour y introduire une disposition per*mettant la reconnaissance des langues régionales, dont l'alsacien. Armand Jung, député du Bas-Rhin, estime qu'il est *« nécessaire d'inclure dans la réforme constitutionnelle une révision de l'article 2 de la Constitution, qui stipule que la langue de la République est le français ».* Une disposition autorisant la reconnaissance des langues régionales permettrait de donner aux langues régionales ou minoritaires *« un véritable statut sans remettre en cause la primauté de la langue française »,* selon M. Jung.

■ **CHÂTEAUROUX : quelque 500 personnes ont manifesté,** samedi 10 janvier, à Châteauroux contre le projet d'installation dans l'Indre d'une porcherie industrielle à Brion et l'extension d'une autre à Vineuil, représentant une production de 14 500 porcs sur les deux sites. Selon eux, les projets amèneraient notamment une pollution des nappes phréatiques et des rivières, des nuisances olfactives, ainsi que la dévalorisation du patrimoine.

■ **POITIERS : le district** de Poitiers doit mettre en service, mercredi 14 janvier, deux autobus urbains alimentés au gaz naturel, moins polluant que le gazole. En février, sept autres bus de ce type – construits par Renault – devraient être mis en service dans ce même district et une vingtaine d'ici à l'an 2000. Le coût d'un tel bus est de 1,4 million de francs, soit 200 000 francs de plus qu'un bus roulant au gazole. Outre l'avantage qu'il offre d'être deux fois moins polluant que les bus à gazole, ce type de bus est également moins bruyant. Le premier bus roulant au gaz naturel a été livré à Lille en septembre dernier.

HORIZONS

ENQUÊTE

Les « chômeurs rebelles » d'Arras

Jeunes ou moins jeunes, licenciés ou à la recherche d'un premier emploi, chômeurs et sympathisants se sont rencontrés lors des occupations d'Assedic. Ensemble, ayant pris conscience de leur force et retrouvé le sens de la solidarité, ils n'entendent plus rester les principales victimes d'une société qui refuse de mieux partager les richesses

A l'entrée de la « Maison des sociétés », comme on nomme encore ici, à Arras, la Bourse du travail, Didier Bargade a déroulé sa chaussette, qu'il continue à tricoter en écoutant du Johnny. Ça fait quatre ans qu'il a commencé ; la chaussette mesure à présent 80 mètres de long. Il était licencié, il aimait la laine, l'ancien ouvrier boulanger de Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées) s'est dit que c'était sa manière à lui de parler du chômage à l'heure *« des terminaux de cuisson et de la perte du goût »*. Le voici à Arras ; mardi, il sera à Paris. Sur les murs de la Maison des sociétés, des affiches ont été placardées. Un poing fermé donne l'impression de faire voler une vitre en éclats. On y lit : *« Chômeurs rebelles »*. Aldo a dormi, en chien de fusil, sans couverture, près du radiateur. A 6 heures du matin, il a mangé une boîte de cassoulet avec Marcel : *« L'enfoiré, il bouffait la viande, il me laissait les fayots. »*

Christophe boite encore : l'évacuation, samedi matin, des bureaux de l'Assedic par les gardes mobiles a été musclée. *« P'tit gabarit, qu'ils disaient en me regardant*, rumine-t-il. *N'empêche qu'ils ont dû se mettre à cinq pour me dégager. Ils ne me connaissaient pas. Moi, j'ai déjà cassé la gueule à des patrons. »* Marie-Josée, vingt-sept ans, a fait un saut chez elle, pour changer de vêtements. Sa sœur, qui habite avec elle et élève seule un enfant, lui a demandé de « tenir ». Marie-Josée ne parle pas beaucoup, mais elle est là dès que s'ébauche une discussion, elle écoute. Marie-Josée touche un RMI de 1 815 francs. Elle dit seulement : *« On ne lâche pas l'affaire, on ira jusqu'au bout. »* Elle trouve que *« les flics, ils n'étaient pas aimables. Quand je les ai vus avec leur casque... Ils ont tiré des femmes par les cheveux. »*

Des affiches ont été faites à la hâte sur ordinateur. Elles dénoncent *« les CRS qui matraquent les chômeurs, protègent le F Haine »*. Après l'évacuation et le repli à la Bourse du travail, les chômeurs d'Arras se sont réconfortés, samedi soir, en organisant une petite fête. Comme d'habitude, deux cents à trois cents personnes sont venues apporter du vin, de la nourriture. Tout le monde a dansé, discuté. On cherche une nouvelle base. On espère que la Belgique va démarrer. Et pourquoi pas l'Allemagne ? Pourquoi pas les salariés ? Et les chômeurs, tous les chômeurs qui restent chez eux ?

« Quand on nous dira "Bon, maintenant, arrêtez. Allez travailler", on arrêtera le mouvement », savoure Thierry devant une affiche proclamant : *« Les chômeurs ne chôment pas : ils occupent ». « Ça y est : les paroles, ça fuse de partout, ça sort, ça fusionne. Alors, maintenant, on veut du concret : du boulot*, explique Malika. *Les emplois-jeunes, au bout de cinq ans, on va te remplacer. C'est une manière de calmer la douleur. On n'en veut plus de ces calmants. »*

Jean-Marie Honoret, le leader très médiatisé des chômeurs d'Arras, dit : *« C'est pas normal, on nous a invités trop facilement à Matignon, pour casser le mouvement. On promet le dialogue et on reçoit les coups de matraque. Nous sommes encore plus motivés. Les gens veulent reprendre leurs droits, tout ce qu'on leur a volé. Nous sommes tous des "sans". Des "sans-travail", "sans-toit", "sans-droit", "sans-voix", "sans-identité"... C'est pour ça qu'on s'est retrouvés immédiatement solidaires des sans-papiers de Lille. On a fait une collecte au péage de Fresnes-lès-Montauban, on a recueilli 9 000 francs. On leur en a donné la moitié, c'était naturel. Quand je vois les jeunes de mon quartier... A vingt-cinq ans, ils n'ont pas le droit de vivre. Le FN leur dit : "Révoltez-vous, cette société est pourrie, il faut se battre." Et ils se mettent en lutte du mauvais côté. Nous, on veut la réduction du temps de chômage. Cette région, on fait semblant de croire qu'elle existe. En réalité, on la raye de la carte. Nos élites savaient que la richesse de la mine allait s'épuiser. Qu'ont-ils fait ? Rien. Nous, de cette époque de la mine, on a gardé une chose : la solidarité. »*

> « On nous a invités trop facilement à Matignon pour casser le mouvement. On promet le dialogue et on reçoit les coups de matraque. Nous sommes encore plus motivés »

A côté, une jeune fille, habillée d'une veste pied-de-poule, pose son sac à main, embrasse quelques amis. C'est Renée, âgée de vingt ans, qui *« ne touche rien, pas de RMI, rien »*. Sans domicile fixe, elle allait chercher une attestation aux Assedic quand elle les a vus, ces chômeurs d'AC ! et du comité CGT. *« Je me suis renseignée. Ils m'ont dit : "T'as qu'à venir avec nous. Ici, tu peux dormir, tu seras tranquille, tu peux nous aider." C'est vrai, on a l'habitude de se débrouiller tout seul. Ensemble, on découvre qu'on devient une force. Moi, je n'ai pas peur de le dire : j'étais prête à me suicider. Et là, je me suis retrouvée à Noël avec eux. On a bu quelques verres, on a dansé, on s'est balancé des bouteilles d'eau, on a allumé des feux de bengale dehors. On a bien rigolé. On se considère comme des frères et sœurs. Les flics nous ont tirés comme des chiens. Et nous, on dansait en rond devant eux. On hurlait, on chantait, on se serrait et les flics s'approchaient encore plus. Mais, nous, on ne peut plus nous séparer maintenant. »*

Dans le hall de la Bourse du travail, François, un homme d'une quarantaine d'années, les yeux cernés, parle tout seul. Le débit est très saccadé, il tient à la main un journal, *Le Moniteur du règne de la justice*. Parfois, on l'entend plus distinctement. Il parle des *« forces du mal »* ou de la *« voix du ciel »*. A un moment, il hurle. *« Avec qui il s'engueule ? »* s'inquiètent certains. *« Mais, non, laisse-le, tu sais comment il est. Regarde, il est bien »*, dit doucement Patricia, qui précise que *« François, c'est un cas »*. *« Il est bien*, répète-t-elle. *On l'aime bien. »*

Djemel, trente-deux ans, était sur la route de Soissons quand il a fait demi-tour en écoutant les informations sur son autoradio. *« J'allais nettoyer les vases en bénévole quand, au début du mouvement, les pouvoirs publics menaçaient déjà d'employer la force. C'était trop, autant se faire virer avec eux. »* Chauffagiste, Djemel travaille depuis dix ans pour des agences d'intérim ou des PME en sous-traitance. Mobile, flexible, il passe une grande partie de sa vie en région parisienne. *« Le dernier chantier a duré sept mois ; le seul contrat que j'ai eu portait sur quinze jours. »* Parfois, il fait des remplacements de chauffagiste-dépanneur. Il va dans les appartements. *« C'est là que je me suis rendu compte que la misère était partout. Putain ! Les gens, ils t'ouvrent la porte, ils sont gênés, ils s'excusent. Tu le vois, ils n'ont rien, ils sont seuls. La misère, on l'entretient. Quels sont les chiffres au juste ? 1 % de la population possède 50 % de la richesse nationale, ou peut-être plus, c'est ça ? »*

DJEMEL se faufile dans la salle de réunion transformée en dortoir. Il revient avec quelques-uns des 350 dossiers de demande d'aide d'urgence que le comité d'occupation a aidé à rédiger avec les personnes concernées. *« Il y a une case pour justifier pourquoi tu as besoin d'aide. Tu dois le dire en trois lignes ! »* Djemel montre les dossiers. Dans la « case », on lit l'écriture de cet homme qui perçoit 2 800 francs : *« Après avoir payé le loyer et diverses factures, je ne peux vivre décemment avec la somme d'argent qui me reste »*, déclare-t-il. Un couple, avec 2 200 francs et un enfant : *« On a besoin d'argent et on ne sait plus comment faire. Espérons une amélioration rapide financièrement pour un droit de vie normal minimum. »* Un autre couple, avec 3 500 francs, deux enfants, le mari licencié, en procédure devant les prud'hommes : *« On a besoin d'argent. Beaucoup de factures et peu de ressources. On ne sait pas quoi faire. La justice est si lente. »* Un jeune de vingt-cinq ans, qui touche 1 700 francs et cotise 200 francs par mois à une mutuelle : *« Je ne peux vivre décemment, honorer mes dettes et effectuer une recherche d'emploi normale faute de moyens. »* Djemel raconte comment il a reçu, pendant l'occupation de l'Assedic, des gens perdus, laissant s'accumuler les dettes, et, *« en même temps, un honneur à défendre. Ils voulaient payer. On leur demandait de réunir les documents. On sentait que les gens retrouvaient leur dignité »*.

Il trouve que *« c'est incroyable, cet isolement. Dans la vie de tous les jours, on se déshumanise. Il ne viendrait même plus à l'idée de prendre quelqu'un en stop aujourd'hui. Le voisin est devenu indifférent. Le médecin, pareil. Pourtant, on est dans un pays civilisé. On voudrait nous faire croire que l'économie est une science exacte. On nous balance des statistiques. A-t-on le pouvoir de les contrôler ? On vit une programmation des cerveaux, un conditionnement : "Il faut redonner confiance aux ménages." On se retrouve dans des grandes surfaces, avec une carte pour chaque boutique. On paye, on ne s'en rend pas compte. Tout devient virtuel. On se retrouve bouffé, coincé par ce système et personne ne descend dans la rue. »*

Pour Djemel, ce mouvement est une « grève », une grève comme autrefois. *« Les communistes, les Verts, ils viennent nous apporter de la bouffe. Les gens retrouvent un lien collectif, fraternel, c'est la fusion. Incroyable ! Moi, je suis beur. Des fois, dans la vie, je les sens les "petites barrières". Là, dans cette grève, jamais. »* Il dit que rien n'est acquis : la démocratie, les congés payés, la Sécu, *« il a fallu des luttes, des révolutions, des échecs, recommencer encore. Nos parents sont sortis dans la rue. Et nous ? » « On est le peuple !* s'exclame-t-il. *C'est nous qui décidons. On ne vote que pour désigner des exécutants qui mettent en œuvre le programme pour lequel ils ont été choisis. On n'attend pas des miracles, mais le respect de la parole donnée. En Algérie, ce sont les militaires qui ont le pouvoir absolu. En France, c'est le patronat. Avec la même rigueur implacable, bête et disciplinée, il veut atteindre ses objectifs. Pourtant, nos élites ont merdé, n'ont pas su s'adapter à temps. Les Etats-Unis, le Japon ont pris de l'avance. Et ce serait à nous de payer le retard ? »*

Dans le hall de la Maison des sociétés, pendant le bal, les hommes et les femmes s'arrêtent de danser et crient en se regardant : *« Tous ensemble ! Tous ensemble ! »* Puis : *« Jospin, t'es foutu, les chômeurs sont dans la rue. »* Retraitée de l'éducation nationale, Christiane, grande dame énergique, se fait appeler *« mamie »*. Militante au PS et au mouvement AC !, elle est l'une des premières à avoir occupé nuit et jour, parce qu'il faut *« envoyer un électrochoc »*. *« J'ai trop regretté qu'en 1981 il n'y ait pas eu de mouvement social. Il ne faut pas recommencer*, avertit-elle. *Je suis au PS, mais il ne faut avoir confiance en personne. J'habite un quartier populaire, Beaudimont, où j'ai enseigné pendant vingt-cinq ans. En ce moment, il y a 40 % de chômeurs, de plus en plus de jeunes entre dix-huit et vingt-cinq ans qui sont mis à la porte de chez eux parce que, sans boulot, il sont devenus des charges pour les familles. Il y en a huit qui errent comme ça dans le quartier. »*

CHRISTIANE comprend qu'il n'y ait pas plus de monde à rejoindre le mouvement : *« Les gens sont cassés. »* En même temps, elle se dit que *« les explosions sociales, les révolutions viennent toujours de minorités »*. Car *« mamie »* se proclame volontiers *« révolutionnaire »*. *« C'est vrai, je suis en train de le devenir. Il faut bousculer ces gens du pouvoir trop confortés dans leurs certitudes. L'économie n'est pas vacillante. Il y a un problème de partage des richesses. Je me suis fâchée avec mes amis de la CFDT. Ils me reprochent d'être manipulable ; en fait, ils sont très culpabilisés. L'évolution des mentalités doit suivre l'évolution technique. Le patronat doit céder. Il faut partager le travail à 32 heures. Pendant ce mouvement, je vois des gens qui vivent avec 20 francs par jour. Une famille qui doit payer 410 francs de pénalité à la Compagnie générale des eaux pour une facture de 200 francs. L'eau, dans cette région, c'est un scandale !*, enchaîne-t-elle. *Quand on connaît la puissance financière de la CGE, qui a raflé tous les marchés ! »*

Christiane rêverait d'une mobilisation *« comme en 1945. Il y avait de l'espoir. Ce qui est démoralisant, aujourd'hui, c'est que les gens sont repliés sur eux-mêmes. Ici, dans le mouvement, les gens d'origines et d'horizons très différents se retrouvent. On apprend des autres. Il y a un courage, une dignité incroyables. Sans emploi, on a le sentiment d'être cassé, tout le monde a besoin d'une reconnaissance, c'est vital. »*

A côté d'elle, une autre « dame », Henriette, cinquante-huit ans, habillée en tailleur, a été licenciée au bout de vingt-cinq ans d'ancienneté dans une multinationale dont elle veut taire le nom. Assistante technico-commerciale, elle ne comptait pas les heures supplémentaires quand on lui a dit qu'elle faisait partie d'un plan « social », il y a trois ans. *« Encore, aujourd'hui, j'ai du mal à le dire : je suis chômeuse. Les six premiers mois, c'était terrible. J'ai souffert du comportement des gens, ils me regardaient comme si j'avais une maladie. Ils avaient peur. Une psychothérapie, au début, m'a aidée. Et, pour la première fois de ma vie, je me suis mise à militer. J'ai rejoint AC !. Je me forçais à ne pas rester seule. A cinquante-huit ans, j'ai fait mon deuil du travail. C'est encore une sacrée souffrance. Maintenant, je lis tous les journaux. J'ai une faim de comprendre. »*

Elle est heureuse d'être dans ce mouvement, satisfaite aussi que *« le gouvernement, pour la première fois, ait accepté de nous recevoir »*. Elle est à l'aise aux côtés de Didier, trente-cinq ans, gardien d'immeuble HLM, dont le père, au RMI, *« est obligé de vivre chez ses propres parents »*. *« Quand je vois les emplois-jeunes, ce sont les bac + 2 qui vont en profiter. Pas nos gamins des cités.*



» C'est vrai que, demander du travail, d'une certaine manière, c'est demander le droit d'être exploité, enchaîne ce militant CGT. *Enfin, pas tout à fait. Car une fois qu'on aura tous du boulot, on sera plus solidaires, on pourra davantage revendiquer,* espère-t-il. *De toute façon, il faut qu'on ait les moyens de vivre. On crève de faim quand on travaille, on crève de faim quand on ne travaille pas. L'augmentation de l'essence de 10 centimes, ça fait 5 milliards dans les caisses de l'Etat. C'est ce qu'on demande pour les chômeurs. Là, on aurait l'impression de payer pour quelque chose. Il faut faire des choix dans les dépenses. Il faut penser au peuple. »*

PATRICIA a failli pleurer. Puis elle a contrôlé ses larmes et évoqué la cuillerée de préparation chocolatée qu'elle prenait pour unique déjeûner. Elle se voit encore allongée sur le lit, dans son studio, le corps enfiévré, les jambes recouvertes de plaques après la piqûre d'une tique. Elle était allée chercher une nouvelle vie dans le Midi, n'avait trouvé que des extras de serveuse *« au noir »* dans un restaurant près d'Orange. Elle ne mangeait plus, maigrissait. Il fallait se lever, ramasser une dernière fois un peu d'énergie, prendre le dernier billet de 500 francs qui lui restait car elle n'avait pas payé le loyer. Elle descend dans la rue. Un passant la voit, chancelante, aveuglée par la lumière, la conduit chez le médecin. Patricia n'est plus inscrite à la Sécu : elle paie le médecin, puis 350 francs de médicaments chez le pharmacien, omet de faire une prise de sang, puis attend, sans argent, de sentir la fièvre baisser, de sentir un peu de vie pour sortir à nouveau, faire du stop et retrouver la famille à qui elle a menti. Ce père, ouvrier dans une entreprise de travaux publics qui, à cinquante-cinq ans, touche 6 500 francs au bout de trente ans d'ancienneté. Cette mère qui, à quarante-quatre ans ans, s'est remise au travail et touche 800 francs par mois comme aide-ménagère. Ce frère, ouvrier boulanger, embauché après un contrat d'apprentissage, qui travaille dix heures par jour, gagne 3 100 francs par mois et doit *« fermer sa gueule »* parce que *« le problème, c'est la crainte ».*

Aujourd'hui, âgée de vingt-quatre ans, Patricia vit en famille : *« On est unis, on ajoute nos salaires, la maison tourne comme ça. »* Elle, elle gagne 400 francs par mois pour quelques heures d'aide-ménagère. *« Je vis avec ça. Ça m'arrive de l'économiser, ça me fait 800 francs le mois suivant pour une petite dépense. »* Un jour, par hasard, alors qu'elle était allée aux Assedic demander une attestation, *« ils se sont rendus compte que, finalement, j'avais droit à 365 jours d'indemnités supplémentaires. Ils ne m'auraient pas prévenue si je n'y étais pas allée. Ils le découvraient avec moi. J'ai touché 20 000 francs d'un coup ».* Patricia a donné l'argent à ses parents, en a profité pour s'habiller, a fait des petits cadeaux, *« un peu comme si j'avais gagné au Millionnaire ».* Dans un an, elle touchera le RMI. *« Evidemment, ça me fera un petit plus. Je pourrai m'acheter des timbres, écrire partout. »*

Elle a appris le traitement de texte sous Windows pour compléter sa formation de secrétaire. Un emploi, un vrai, même un contrat à durée déterminée ? *« Ce serait l'idéal, mais c'est du rêve,* dit-elle. *Il faudrait que ça change. Si notre mouvement faisait boule de neige, ça changerait. »* Mais elle a une sorte d'intime conviction que du boulot, comme il en existait auparavant, elle n'en retrouvera pas. Une responsable de la CGT proclamait avant le bal : *« Nous ne sommes pas responsables de cette situation de précarité, de sous-emploi, mais on a une part de responsabilité si on laisse faire. »* Patricia pense exactement cela. Au moins, elle n'aura rien à se reprocher. Elle aura bougé. Elle prend son café après avoir squatté une nuit à la Bourse du travail. Une rumeur circule : une femme, au chômage, s'est suicidée dans la nuit à Beaurains, près d'Arras. *« Elle aurait pu venir avec nous,* dit Patricia. *Voilà le drame du chômage, et ça continue. »*

Christophe, vingt-quatre ans, se remet, lui, de sa luxation de la rotule, après avoir été projeté à terre par les gardes mobiles. *« On les regardait dans les yeux les flics, ils n'en menaient pas large. Pendant deux heures, on étaient face à face. Certains avaient honte. Quand ils ont vu les caméras, ils se cachaient le visage. Ils auraient pu désobéir. Quand un ordre est injuste… On serait allé les défendre. Eux aussi, ils ont des enfants ou des femmes au chômage. On fait partie du même peuple. »*

« Les gens veulent reprendre leurs droits, tout ce qu'on leur a volé. Nous sommes tous des "sans". Des "sans-travail", "sans-toit", "sans-droit", "sans-voix", "sans-identité" »

Tour à tour agent de sécurité, chauffeur, livreur, Christophe est révolté contre les CDD et le système de primes d'Etat que les patrons empochent en embauchant des jeunes pour mieux les virer et en embaucher d'autres. *« Nous, les jeunes, on n'est pas des cochons. Les patrons nous achètent et ils nous jettent. Autrement, il faut travailler au noir. Y en a marre ! Les patrons ne respectent plus le droit. Ce sont eux les voyous, pas les jeunes qui brûlent des voitures, les déboussolés qui s'en prennent plein la gueule dans les tribunaux. Eux, les patrons, on ne les voit jamais devant les tribunaux. Et pourtant, les magouilles, ça y va. Quand est-ce qu'il y aura une vraie justice ? »*

Christophe n'a plus peur de rien. Un préfet, un membre de la haute administration ne l'impressionnent plus. Pendant l'occupation des locaux, des inconnus sont venus. *« Plein de gens qui ne se connaissaient pas ont dormi ensemble. On a vaincu nos peurs. Ça aurait pu mal se passer, mais non. »* Il estime que la légitimité de ce mouvement est à chercher là, dans la fraternité. *« C'est pour ça que je me suis mis en colère quand le préfet m'a demandé si j'étais élu. Je lui ai répondu que, si il ne se bougeait pas pour les jeunes, j'allais habiter chez lui avec mes copains. J'ai plein de copains qui sont à la rue. Le préfet m'a répondu : "Vous avez toujours le droit d'essayer." »*

Thierry, autre « grande gueule » du mouvement, ouvrier boucher de trente et un ans, ne décolère pas contre les Assedic, l'ANPE. *« Comme par hasard, cette semaine, on me fait deux propositions de CDD, avec rendez-vous obligatoires. Alors que, pendant des années, je n'ai eu aucune offre d'emploi. »* Au travail depuis l'âge de quatorze ans, Thierry se souvient de ses deux dernières places. *« Dans un abattoir, je bossais de 1 heure à 19 heures. Ensuite, dans une boucherie industrielle, le patron a voulu me forcer à vendre de la viande avariée. Le frigo était en panne depuis quatre jours. J'ai refusé, il m'a licencié. »*

DÉGOÛTÉ du métier, au chômage, il doit convaincre sa femme qu'il n'est pas devenu fou. *« Elle croyait que je le faisais exprès. Je l'ai envoyée voir le patron. Pas à l'aise, il a refusé de lui parler. Avec la peur du chômage, ils ont tous les droits et, nous, faudrait tout accepter ; c'est ce que je lui disais à ma femme. »* Thierry avait décroché un contrat emploi-solidarité dans une maison de retraite. *« Qu'est-ce qu'il m'a fait du bien, ce CES ! Je lavais les vieux, je leur donnais à manger, je les sortais dans le jardin. Même s'il fallait pas hésiter à mettre, comme on dit, "les mains dedans", ça me changeait de mon autre métier, qui m'avait trop dégoûté. Je voulais passer le concours d'aide-soignant. On m'avait étalé les heures de travail sur toute la journée, je ne pouvais pas assister aux cours de remise à niveau. Au concours, on était cent trente candidats, ils en retenaient seize. Il y avait des BTS, des bacheliers. Et moi, sans formation. »*

Aujourd'hui, père de deux enfants, Thierry touche 1 600 francs des Assedic. *« Ce mois-ci, j'ai payé la redevance télé, la facture EDF. Mes frangins m'ont donné 1 000 francs et j'ai payé une facture d'eau de 760 francs à la Générale des eaux. Ma mère m'a aidé un peu, mais je dois la rembourser. »* Thierry accumule les petits boulots au noir. Il tue encore des cochons qu'il découpe et fait griller en douce, multiplie les déménagements, les travaux de jardinage, des vacations pour *« des organisations de sécurité ».* Il était heureux d'occuper le Crédit lyonnais, une journée, à Arras. *« L'Etat l'a renfloué de 200 milliards de francs et n'est pas capable de nous donner 6 milliards à nous, les chômeurs. »* Il jubilait, le premier jour de l'occupation, à parler sur un autre ton au directeur de l'Assedic. *« Je lui ai dit : "Vous, maintenant, si-si-te ! " Et il s'est assis. »* Il est satisfait d'avoir déjà touché un chèque de 2 000 francs : *« Je vais pouvoir rembourser ma mère. »*

Il énumère les revendications nées du mouvement et les balaie d'un trait de main : *« Qu'ils donnent d'abord un emploi pour tout le monde. Parce que, l'an prochain, on ira piller les magasins. Et là, ce ne sera plus les jeunes : ce seront des gangs d'adultes. Y a du boulot puisqu'un patron est capable de faire faire des heures supplémentaires sans les payer. Faut les taper, les patrons. La tune, c'est eux qui l'ont. »* De toute façon, Thierry explique qu'il ne peut plus tourner en rond comme ça. *« Envisager de rester chez moi, de regarder la télé, avec un pack de bière. Me regarder crever et voir mes enfants crever aussi, ça non ! »* Il a été ulcéré par l'attitude de *« Blondel et de Notat, lamentables. Du côté de l'élite, ce sont eux, les vrais démagogues ».*

Il demande aux hommes politiques *« de gauche »*, aux syndicalistes de vivre un mois, *« un mois seulement »* avec ses revenus. Il voudrait voir *« comment ils se démerderaient avec 1 600 francs par mois. Ils ne pourraient même pas envisager de faire tout ce qu'on fait, nous, avec cet argent. Ils n'auraient pas le mental. »*

« Ils étaient habitués à ce qu'on se taise. Maintenant, les Assedic deviennent à jamais le symbole, le lieu de la mobilisation. Les chômeurs ne s'y rendront plus comme avant », pense Djemel. *« Qu'on arrête de parler à tout bout de champ des exclus, quand on continue à exclure en douce »*, s'insurge Eric, vingt-cinq ans, au RMI, *« encarté au PS, mais prêt à déchirer ma carte parce que, dans socialisme, je pensais qu'il y avait social ».* Il faut arrêter de douter, ajoute Sandrine, trente-trois ans, mère de deux enfants, qui se demande parfois si elle est *« vraiment capable »* de bosser. Arrêter aussi de prendre les demandeurs d'emplois pour de futurs esclaves : *« J'ai fait un SIVP, payé 3 000 francs, dans un hôtel restaurant. De 11 heures jusqu'à 3 heures le lendemain : les chambres, le service en salle, des fois la préparation en cuisine, la plonge. Une autre fois, un TUC, payé 1 250 francs pour garder six enfants. Ensuite, trois mois dans un atelier de confection sans être payée. Les robes étaient faites, livrées, le patron avait pris la fuite »*, retrace Sandrine. *« Il faut arrêter. »*

« En France, on va décider de faire du social au lieu de la violence. On vit une révolution industrielle. Depuis toujours, on a une tradition de bien-vivre pour tout le monde dans ce pays. Si le gouvernement ne fait rien, ça va aller très mal, menace Nicolas, vingt-quatre ans, qui tente des études de droit avec son allocation de formation-reclassement. *Quand on voit les actions d'une multinationale monter en flèche parce qu'elle licencie dix mille personnes, ça ne peut qu'engendrer de la violence. La Bourse, c'est une institution. Mais une institution, ça se brûle. Une fois que les financiers auront tout le fric et que le reste de*

« Attention, c'est le dégoût de la vie qui nous guette. Les gens, tellement écœurés, vont se suicider »

l'humanité n'aura plus rien, on sera bien avancé. Mais nous, on deviendra méchants, violents. Jospin se dit de gauche. Pour l'instant, il protège le capital, qu'il veut juste un petit peu taxer », s'enflamme le jeune homme.

Monique, cinquante-quatre ans, secrétaire dans une association d'insertion, redoute une marche *« vers une société fasciste. Les premiers exclus sont les handicapés, les timides, les gens qui n'ont pas de diplômes. On n'a pas le droit d'être faible. D'ailleurs, c'est quoi être faible ? Souvent, les gens que je côtoie sont incroyablement forts. N'est pas faible celui qu'on croit. Dans notre société, être fort, ce serait de frapper ou de marcher sur les autres ? »*

HÉLÈNE, professeur de mathématiques, militante à AC ! et chez les Verts, se réjouit que *« les premiers méprisés, les hors-jeu, remettent le mieux en cause les règles du jeu ».* *« Après le mépris, la tentative de pourrissement, les interlocuteurs sont bien obligés de reconnaître que ce mouvement a un sens. On aurait pu imaginer un gouvernement de gauche se servir de ce mouvement, de cette aubaine pour peser contre le patronat. Non. Pour eux, la politique, c'est encore un truc de professionnels. Tout devrait partir d'eux. Pour moi, la politique, ce n'est pas faire semblant de savoir à la place des gens. C'est de faire en sorte que la société tout entière produise du politique. Avec ce mouvement, on avait cette chance. Jospin ne veut pas la saisir. Il reprend les vieux réflexes d'avant. Ils ne veulent pas donner les moyens aux gens d'être autonomes. Ils préfèrent instituer des parcours de quémandeur. Avec, en prime, le discours moraliste : un pauvre doit consommer avec rationalité. On leur met des gens, des assistants qui croient penser pour leur bien. C'est à gerber. »*

Quelle est la valeur d'une économie *« performante »* qui laisse 7 millions de chômeurs et de précaires sur le bord de la route, se demandent les militants d'Arras. Qu'est-ce qu'elle vaudra cette Europe qu'il faut construire si, en même temps, elle détruit autant de monde ? A Arras, on croise les doigts pour que la Belgique *« bouge, elle aussi ».* Jean-Marie Honoret se dit persuadé que *« le gouvernement a très bien vu qu'on avait raison. Il veut faire croire que ce n'est pas possible de recréer de l'emploi tout de suite. Il voudrait qu'on accepte seulement les 35 heures, et encore en l'an 2000 ».*

Le leader d'Arras, âgé de trente-sept ans, dit qu'il appartient à une génération qui avait arrêté de se battre. *« La suivante, elle ne veut plus appartenir à cette société. Elle ne veut plus se contenter du Millionnaire à la télé. Si tous ceux qui regardent ce jeu décidaient de se battre collectivement ! »*, rêve-t-il. *« Attention, c'est le dégoût de la vie qui nous guette. Les gens, tellement écœurés, vont se suicider. »* Ici, on voudrait croire que le mouvement ne va jamais s'arrêter.

Dominique Le Guilledoux
Dessins : Jean-Pierre Cagnat

Madame « la » ministre

par Josette Rey-Debove

LES récentes déclarations de trois académiciens (dont une académicienne) prétendent dissocier la personne de la fonction et affirment que l'emploi de *« la ministre »* met la langue française en péril. Ce texte pourrait faire sourire les grammairiens si l'Académie n'était investie d'une sorte de pouvoir officiel en matière de langue française, pouvoir mythologiquement entretenu par le public.

Pour respecter la langue française, il faut la connaître, et, pour la « défendre » ?, il ne suffit pas d'en faire usage avec un beau brin de plume. La langue est un domaine de la connaissance (et non le moindre), comme la biologie, l'anthropologie ou le droit.

Les trois personnalités qui ont adressé une lettre au président de la République, Jacques Chirac, n'ont aucun titre à imposer leurs vues, pas plus d'ailleurs que, naguère, Claude Lévi-Strauss ou Georges Dumézil pour les mêmes raisons. La preuve en est vite faite à la lecture de cette lettre rendue publique, lettre où la confusion, l'incompétence et la mauvaise foi rivalisent d'arrogance.

« Il n'y a pas de neutre en français », est une assertion qui, généralement, invite les étrangers à retenir l'arbitraire du féminin de mouche et du masculin de moustique. Il n'y a pas de cas non marqué, et les genres sont indépendants de la notion de mâle ou de femelle, sans aucune préférence pour le masculin. Les seuls exemples donnés par l'Académie de ce genre non marqué sont des pluriels (*« cette ville compte vingt mille habitants »*), cas tout à fait normal.

Mais nul n'affronte le singulier ; car c'est aussi une règle que le genre soit lié au sexe lorsque la forme du mot le permet : un élève/une élève, un architecte/une architecte, une athlète, une institutrice, une mathématicienne, une présidente.

A quoi sert-il que la langue française soit « une » si elle est manipulée inconsidérément au profit de ses invraisemblances et de ses archaïsmes ?

Pour avoir participé aux travaux sur la féminisation (texte du *Journal officiel* du 11 mars 1986, dont l'Académie ne souffle mot), nous pouvons affirmer que cette règle est appliquée dans 95 % des cas. Se référer aux exceptions comme ingénieur ou professeur est un abus de confiance : le maintien du masculin vient de la difficulté formelle de féminisation et non d'une pseudo-règle de neutralité masculine des fonctions.

Dans la plupart de ces exceptions, c'est la finale du mot, souvenir de son étymologie, qui gêne l'harmonisation du genre et du sexe ; un mannequin, du moyen néerlandais *mannekijn*, et une estafette, de l'italien *staffetta*, montrent cette contradiction. Le genre étymologique est, par ailleurs, la loi générale des noms d'objets (le lit, latin *litus* ; le liquide, latin *liquidus* ; la lumière, latin *luminaria*).

Tous les exemples qui se veulent humoristiques montrent, par la solution apportée, que le problème n'est pas maîtrisé. Ingénieur ne peut donner *« ingénieuse »* puisqu'on ne saurait *« ingénier »* comme la danseuse peut danser. La *« gardienne »* ou *« gardeuse des sceaux »* n'est nullement nécessaire puisqu'on peut dire *« la garde »* et qu'il n'existe pas de gardien ou de gardeur des sceaux ! Et personnellement la *« pompière »* et la *« plombière »* ne nous dérangent pas plus que la *« cuisinière »*.

Quant à la *« cheftaine »*, ce mot d'origine anglaise n'est même pas un féminin dans cette langue, alors que *« la chef »* fonctionne aussi bien que *« la prof »*.

Rencontrant l'exemple rebattu de l'*« ambassadrice »*, il nous a semblé que les épouses d'ambassadeurs n'exploitaient plus les fonctions de leur mari. L'époque est passée de ce transfert aux épouses *« mairesses »*, *« préfètes »* et *« pharmaciennes »*. Ne pourrait-on utiliser ces mots pour les fonctions réelles des personnes ?

Certes, nous avons toujours rejeté les barbarismes militants du type *« docteure »*, mais la *« doctoresse »* existe, à moins qu'elle ne craigne de perdre sa clientèle masculine conservatrice. La grammaire n'a rien à voir dans tout cela. Entre la grammaire et le prestige de la France à l'étranger, il se passe bien des choses. A quoi sert-il que la langue française soit *« une »* si elle est manipulée inconsidérément au profit de ses invraisemblances et de ses archaïsmes ? On pourrait ainsi diffuser la dictée de Mérimée dans toute la francophonie. Heureusement, Mérimée a écrit *Carmen*.

***Josette Rey-Debove** est linguiste, codirectrice de la rédaction des dictionnaires Le Robert.*

Libérons la langue française !

par Jean-Pierre Ceton

EST-CE bien le moment d'en parler, en pleine période de crise ? Le moment ou pas, c'est le moment parce qu'il y a urgence. Un séjour sur un autre continent m'a révélé à quel point la langue française est en réel danger de régionalisation, voire de latinisation.

Bien sûr, la prédominance croissante de l'anglais comme vecteur international de communication pourrait expliquer cette mise à l'écart apparemment implacable du français. Cependant, l'explication n'est pas suffisante, car notre langue bénéficie d'un grand prestige et le désir de l'apprendre est fort même s'il ne se concrétise pas.

Ainsi, l'on découvre que beaucoup de ceux qui ne pratiquent pas le français en expriment du regret, mais aussi une forme de dépit. Comme s'ils lui reprochaient d'être inutilement compliqué et plus précisément d'être devenu une langue un peu vieillotte.

En 1990, un membre du Conseil de la langue française qui travaillait sur une réforme de l'orthographe avait pu dire : *« Cela fera plaisir aux enfants et aux étrangers. »* Justement, on devrait accepter l'idée que la langue est destinée à être utilisée par les enfants qui deviendront grands, et par les étrangers qui feront que la langue continuera d'exister dans le monde.

Il faudrait y ajouter les parents qui vivent cette entreprise extraordinaire qu'est l'apprentissage de la langue par leurs enfants. Car ils doivent souvent les contrarier afin de leur inculquer des formes parfois bizarres (un masculin qui se termine par un « e »), anachroniques (lettres qui ne se prononcent pas) ou très compliquées (les multiples et incertaines exceptions à la règle).

Les étrangers qui apprennent notre langue sont majoritairement des étudiants qui, tout comme les enfants de France, s'imprègnent de logiques qui désormais gouvernent notre vie.

Or de nombreuses règles du français, d'orthographe notamment, relèvent d'une logique tout à fait antérieure aux logiques modernes d'information. Par exemple, l'accord des noms composés. Dans une logique contemporaine, la règle serait d'accorder ou non en fin de locution selon qu'il s'agit d'un pluriel ou d'un singulier. Ce qui donnerait : *« un sèche-cheveu, des sèche-cheveux »*, pour désigner cet objet si usuel qu'il nous arrive de le posséder en double : un modèle ancien qui marche encore et un tout récent qui vous décoiffe comme à la pointe du Raz. Oui, mais en français classique, « un » sèche-cheveux s'écrit comme au pluriel, sous prétexte qu'il est impossible de sécher un cheveu seulement.

Très objectivement, on ne voit pas pourquoi on ne dirait pas des « journals » ou des « animals » comme les enfants le font spontanément. Parce que la logique est intacte

De même on doit écrire des après-midi, et les sans-abri (qui pourtant sont nombreux). Tout comme il faut écrire au singulier « quelque » accolé à temps (mot cependant toujours affublé d'un « s »), alors même qu'en un siècle le concept de temps s'est « divisé » jusqu'au milliardième de seconde. Et l'on persiste à écrire *« allô! »* avec un circonflexe alors que la manière sonore de le prononcer a évolué radicalement depuis cinquante ans de téléphone. Et encore *« chariot »*, mais *« charrette »* ; *« asseoir »* et *« voir »* ; *« dissous »* mais *« dissoute »* ; *« bateau »* et *« château »*, etc.

C'est incompréhensible pour un enfant ou un étranger et même pour un citoyen français qui ressent combien tous ces illogismes contrarient les nombreuses ambitions de sa langue : parler, écrire, communiquer, transmettre de l'information, comprendre et se comprendre.

Un gel de la langue dans des règles anciennes présente le risque d'une séparation progressive de l'écrit et de la langue orale. A l'exemple de l'utilisation de l'imparfait du subjonctif, répandue dans les écrits « savants », quasi impossible dans la conversation usuelle, sauf à en rire.

Ce gel présente maintenant le *risque d'une séparation complète* de l'écrit des livres avec celui du nouveau support qu'est le réseau Internet. Encore peu utilisé en France, dit-on, ce qui signifie notamment qu'il est peu développé en langue française. Le français qui s'y pratique est un écrit rapide et un peu sauvage, souvent mâtiné d'anglais. Sa préoccupation est de communiquer, sûrement pas de jouer avec la subtilité grammaticale. Pour beaucoup d'utilisateurs, c'est devenu un lieu familier d'écriture et, pour certains, le seul.

Cet écrit qui doit résister à l'anglais, en réalité être rapide et signifiant, se libérera de plus en plus des règles de l'écrit traditionnel. Conséquence : à terme, ou ce ne sera plus tout à fait du français, ou celui des livres ne sera plus une langue vivante. Dans la pire des hypothèses, le français deviendrait une langue qu'on utiliserait « entre nous » tandis que généralement on se servirait de cette langue internationale construite de façon plus ou moins logique à partir de l'américain.

Alors que faire ? D'abord se réconcilier avec soi-même. Il y a déjà eu beaucoup de réformes de la langue. Du XVIe siècle où l'on invente la règle de l'accord du participe passé avec le verbe avoir, à 1740 où l'on modifie la graphie d'un mot sur quatre, et puis deux ou trois fois par siècle, jusqu'à ces tentatives de 1975 et 1990 finalement non suivies d'effet.

Très objectivement, on ne voit pas pourquoi on ne dirait pas des *« journals »* ou des *« animals »* comme les enfants le font spontanément. Parce que la logique est intacte. Ce type de liberté ou de simplification nous choque, comme si la langue était *« table de la Loi »*. Seulement voilà, depuis des siècles et surtout depuis trois décennies, on n'arrête pas de changer les lois et d'en inventer de nouvelles.

D'ailleurs, beaucoup de formes qui nous paraissent venir des origines n'ont pas toujours existé : certaines mêmes sont récentes. Il suffit de consulter les textes anciens pour s'apercevoir qu'on écrivait ou accordait différemment, qu'il n'y avait pas tant d'accents circonflexes, ou encore que les graves ont pu devenir aigus.

Il faudrait essentiellement tolérer des variations des formes qui nous paraissent absolues pour cette seule raison qu'elles nous sont familières. En quoi serait-il gênant que cohabitent *« nénufar »* et *« nénuphar »*, *« ognon »* et *« oignon »*, *« assoir »* et *« asseoir »*, *« journals »* et *« journaux »*, etc.

Il faudrait ensuite privilégier l'usage, de sorte que puissent surgir des formes inventives qui font qu'une langue est capable de formuler du sens avec ingéniosité. En somme que la langue continue de vivre et de se développer parce que c'est le seul moyen de la faire exister sur la scène internationale.

En tout cas, l'enjeu est vaste : rien de moins que sauver l'intelligence profonde du français, au lieu de « s'entêter » à défendre des formes rendues désuètes par les modifications de la vie. C'est sûrement le moment d'en parler : si la crise n'est pas seulement celle du chômage ou de l'emploi, elle est une crise générale de manque de mots et de formes pour dire et comprendre ce que nous vivons. En fait, il faut libérer notre langue.

***Jean-Pierre Ceton** est écrivain.*

Amsterdam et la Constitution *par Didier Maus*

NUL ne peut prétendre que la décision du Conseil constitutionnel du 31 décembre 1997 déclarant contraires à la Constitution les dispositions du traité d'Amsterdam relatives aux visas, à l'asile et la libre circulation constitue une surprise. A partir du moment où l'Union européenne doit s'occuper de politiques qui touchent de manière déterminante aux aspects les plus traditionnels de la souveraineté de l'Etat, la Constitution est en cause. Compte tenu, de plus, de l'importance politique de sujets comme l'immigration ou le droit d'asile, il devient raisonnable que de tels transferts de compétences et de responsabilités soient réalisés au grand jour, et non par une procédure trop discrète. La France ne sera certainement pas le seul pays à connaître des difficultés constitutionnelles.

Il est évident qu'une solution logique consiste désormais, pour le chef de l'Etat et le premier ministre, à prendre conjointement l'initiative d'une révision de la Constitution. Par analogie avec l'article 88-2 introduit en 1992, il convient d'inscrire dans la Constitution que, *« selon les modalités prévues par le traité d'Amsterdam..., la France consent aux transferts de compétences nécessaires à la détermination des règles relatives aux visas, à l'asile, à l'immigration et aux autres politiques liées à la libre circulation des personnes »*.

Une telle procédure nécessite d'abord un vote conforme des deux Assemblées, puis une ratification effectuée par référendum ou par le Congrès réuni à Versailles. Au-delà de la question de savoir s'il serait utile de profiter de cette procédure de révision pour inclure d'autres modifications (cumul des mandats, parité, mandat présidentiel...), il est clair que l'objet même de la révision sera centré sur des sujets qui traversent de manière très sensible les forces politiques et l'opinion publique. Est-il alors nécessaire de mélanger le débat historique sur l'Europe et le débat épidermique et irrationnel sur l'immigration ?

Une autre façon de poser le problème consiste à se demander s'il est véritablement dans la nature des Communautés européennes de prendre en charge les politiques des visas, de l'asile et de l'immigration et de les transférer d'un processus entièrement intergouvernemental et volontaire vers les procédures habituelles de la codécision, c'est-à-dire l'intervention du Parlement européen et le vote à la majorité qualifiée.

Certes il existe de nombreux mécanismes susceptibles de protéger « les conditions essentielles d'exercice de la souveraineté nationale », comme la décision à l'unanimité pour passer à l'étape majoritaire, les dispositions de sauvegarde du traité lui-même ou l'application, réaffirmée, de la déclaration du Luxembourg qui permet à un Etat de faire obstacle à une décision à la majorité en cas d'atteinte à ses intérêts fondamentaux. Mais que valent ces barrières face à l'angélisme du Parlement européen, à la pression des bonnes âmes et à la ténacité des bureaucrates ? La lassitude existe.

Est-il nécessaire de mélanger le débat historique sur l'Europe et le débat épidermique et irrationnel sur l'immigration ?

Pour des motifs différents, l'Irlande, la Grande-Bretagne et le Danemark ne sont pas liés par les clauses du traité d'Amsterdam qui nous occupent. Dans ces conditions est-il véritablement indispensable pour *« faciliter la libre circulation des personnes, tout en assurant la sûreté et la sécurité des peuples* (des Etats membres) », de calquer les mécanismes d'entrée et de circulation des personnes sur le territoire de l'Union et de chacun de ses Etats, sur ceux en vigueur pour l'agriculture, les transports, l'harmonisation des normes sur le chocolat ou même la monnaie ? Le débat, à ce point, mérite que les responsables politiques fournissent des éléments significatifs, sans sombrer, à la moindre interrogation, dans la querelle entre les pro- et les anti-européens.

D'un point de vue strictement juridique, rien n'interdit de profiter d'un prochain sommet européen pour que nos quatorze partenaires prennent acte de la décision de la France de ne pas aller, pour l'instant, plus loin que les accords de Schengen. En 1992, un sommet d'Edimbourg avait permis de trouver une solution pour faciliter le « oui » danois. Aujourd'hui, face aux redoutables enjeux de l'immigration, à la veille de l'indispensable élargissement de l'Union européenne vers l'Europe centrale, ne serait-il pas plus sage de laisser aux Etats leurs compétences ? L'Europe a plus à gagner par la monnaie unique que par d'incertains contrôles à ses frontières extérieures.

***Didier Maus** est professeur associé à l'université Paris-I.*

Economie de la panique

Suite de la première page

L'Asie a ainsi montré qu'une devise et une économie ne valent jamais que ce que la panique décide.

La panique s'auto-entretient. C'est un de ses traits les plus terrifiants. Elle trouve sa force en elle-même. Comme elle rapporte à ceux qui y cèdent et punit ceux qui y résistent, elle se nourrit de ses résultats et ne trouve sa limite, comme un incendie, que dans la consommation de toutes matières inflammables, de tous les profits. C'est ce qui s'est passé et ce qui peut encore se passer à une échelle beaucoup plus vaste.

La panique vient avec le mensonge. Elle atteint ceux qui se laissent tromper par des prévisions erronées, des conseils mal avisés, des modes excessives ; et pour qui, une fois les erreurs assumées, l'urgence reste de faire comme les autres mais, cette fois, dans l'autre sens.

Surtout : la panique n'est pas un dérèglement de l'économie de marché, mais sa substance même, un facteur déterminant de la croissance. C'est la panique, la peur de ne pas en être, qui fait que le consommateur se précipite sur l'objet à la mode ; que le travailleur s'accroche à un emploi sous-payé, par peur d'être laissé pour compte ; que l'épargnant se rue sur les produits qu'on lui recommande par peur de manquer une bonne affaire. L'effet d'imitation et la dictature du consensus, autres noms de la panique, sont les véritables moteurs de l'économie de marché.

La globalisation des marchés lèvera les ultimes barrières à la propagation de la panique. La libération des échanges, des investissements et des mouvements financiers facilitera la transmission des mouvements de masse. Les nouvelles technologies y aideront aussi en augmentant la connexité des événements et la vitesse de transmission des informations, en uniformisant les évaluations des situations des marchés, en rendant universel l'usage de banques de données informatiques et de moteurs de recherche sur Internet. Enfin, la croissance sans frein des marchés financiers, dont la valeur dépasse désormais cent fois celle de l'économie réelle, fournit le carburant de l'euphorie et du désastre.

En économie comme en psychanalyse, comprendre constitue le premier pas vers la guérison... Il faut donc apprendre à vivre avec la panique, c'est-à-dire – pour reprendre une métaphore à la mode dans la Silicon Valley – apprendre à *« surfer sur une avalanche »*. D'autres démarches sont ensuite nécessaires :

– Ne pas mentir sur l'état réel de l'économie. C'est en principe la mission des institutions internationales. Elles y ont failli. Il est urgent de les doter de beaucoup plus de moyens d'investigation et de prévention, au lieu de songer à leur confier des milliards de dollars à répartir quand il est trop tard. Et, aujourd'hui, ne pas mentir c'est dire que plusieurs pays d'Asie sont en situation de faillite virtuelle.

– Organiser la mise en tutelle des pays les plus atteints avant de s'engager à les financer. Cela conduira à remettre en cause le principe de non-ingérence des institutions internationales et forcera à démocratiser leurs mécanismes de décision.

– Multiplier les pare-feu en disciplinant les libéralisations irréfléchies des échanges, en cloisonnant les marchés les plus volatils, en particulier les marchés de devises.

L'effet d'imitation et la dictature du consensus, autres noms de la panique, sont les véritables moteurs de l'économie de marché

– Répartir plus équitablement les risques et, en particulier, assurer aux organisations internationales des ressources propres, sous forme d'une taxe sur la spéculation internationale, permettant de faire financer les risques par ceux-là mêmes qui ont intérêt à leur réduction.

– *Lancer des paniques inverses*, c'est-à-dire amorcer des mouvements économiques à contresens, par des investissements publics internationaux *marquant la confiance* de la collectivité mondiale dans son avenir à long terme. C'est le sens profond de ce que Keynes proposait pour un seul pays et qui serait aujourd'hui nécessaire à l'échelle de la planète.

– Diversifier les comportements, c'est-à-dire promouvoir, sur les marchés comme dans la culture, l'esprit de contradiction, le goût de la différence, la curiosité pour la différence, pour qu'il devienne à la mode de ne pas être à la mode, malin d'acheter ce que les autres dédaignent, d'agir à contre-courant, de ne pas avoir peur de l'étranger.

Cela nous ramène aux sources : le dieu Pan, dont tout est parti, n'est pas seulement le dieu des troupeaux, mais aussi celui des bergers. A nous de cesser d'être moutons pour devenir guetteurs tranquilles, hospitaliers, hôtes du neuf.

Jacques Attali

Cure d'exactitude *par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française*

« CITEZ m'en un ! », disent les gens qui tiennent à leurs conforts, compotes et négoces. *« Citez m'en un seul, de poète ! »* Car ils ont besoin qu'il n'y en ait plus, que la nouvelle de leur disparition se *répète sans réfléchir*, besoin que l'engeance se soit perdue, tant elle menace moral et commerce à suspecter sans cesse les ustensiles, chevêtres, systèmes, clefs de douze, pleins cintres, porte-manteaux, embouchures, embauchoirs, tout le saint-frusquin d'objets et de vocables qui est censé donner prise – excusez l'obscénité du terme – *sur le réel*.

Eh bien, on vous trompe ! Queneau, Vian, Michaux, Ionesco, Audiberti et Tardieu ont des fils. Devos, tenez, Obaldia, et puis Dubillard. Descendants en ligne directe, issus du même séisme. C'était en 1945. Au Quartier latin, des démantibuleurs de réveils (pour voir comment le temps pousse les engrenages, là dedans) se sont souvenus que les surréalistes n'avaient pas achevé la casse salutaire de la parole. Postulat : rien ne doit aller de soi, ni choses, ni mots. La confiance ne saurait régner, ni dans le paysage, ni dans la causette à table, ni dans rien. Affaire de dignité !

Depuis trente ans, l'idéologie de l'efficacité marchande et la rhétorique politique ont déconsidéré le beau nettoyage. Les gens ont trouvé fatigant de ne pas se confier aux fabricants de cervelles en kit. Ils ont acheté chignoles et slogans, assemblé étagères, conversations et plans d'épargne. N'importe qui en profite pour leur faire avaler n'importe quoi. Comme la fausse monnaie chasse la bonne, le langage truqué a bousillé le poétique. *Ecoutez parler les gagneurs modernitaires* : une génération de gogos qui gobent tout, y *compris leurs fariboles. Ils parlent sous eux.*

S'il vous tarde qu'un enfant grognon saute à pieds joints sur le Lego social et verbal, qu'il le réduise en monticule afin que nous y voyions enfin clair et réapprenions les couleurs du ciel, n'hésitez pas : courez avant le 8 février au théâtre Molière, à Paris. Avec sa *Boîte à outils* ouverte par Pierre Chabert, Dubillard vous démonte, en une heure vingt, robinets, clefs à mollette, clous, bouton-pression, ciseaux, jambes, amour conjugal, syllogismes, borborygmes et taratata. En sortant de là, vous n'avez plus qu'à dévisser le centre Beaubourg, à le remettre dans son coffret-promotion – dans l'ordre, les morceaux, étiquetés de préférence –, et à planer ; à dix à vingt mètres du sol, c'est suffisant pour commencer.

Vous serez légers comme quand il ne reste personne à qui se fier – enfin ! ; libre à chacun de voir dans un peigne une photo de la pluie qui tombe, de retoucher ses perceptions rien qu'en tournant son kaléidoscope personnel, chtick !, un vitrail de Chartres, chtick !, le crâne d'Hamlet se change en noix, la pomme de Newton remonte dans l'arbre ; mises à la taille et retouches en tout genre, caprice suprême de faire servir instruments et vocables à un peu autre chose que ce qui est écrit sur les prospectus. Tout enfant puni sait faire ça, un dimanche de pluie. Dubillard vous restitue la souveraineté perdue à force d'achats crédules à crédit. Il est des effrois revigorants.

Qui ça, Dubillard ? Vous l'avez sûrement repéré, dans quelques films que personne n'a vus. Il a l'air d'un Russe à la 101e vodka. Sous son front bougon, le regard s'évertue vers l'intérieur, à la recherche d'un autre texte que la réplique apprise. Le sourire est de Reims, garanti. Vers 1950, il venait à domicile, sous le nom de Grégoire, bousiller par radio nos réserves d'idées reçues et d'automatismes. Plus tard, il continuerait la sape avec ses *Diablogues*. En 1961, il se changerait en casseur de noix et de lieux communs, dans *Naïves hirondelles* (le remords de ma vie, je croyais que la critique devait comprendre, au lieu de se fourrer de la loufoquerie fraternelle jusque-là, erreur fatale !).

Dans *La Maison d'os* (1962), la scène et nos corps étaient transformés en étui à violon. L'archet de l'imaginaire s'en donnait à cœur joie. Blin monta *Où boivent les vaches* (1972) ; une histoire d'abreuvoir, mettons. On n'est pas là pour expliquer ni tresser couronne. Dans quelques semaines, des *Carnets* vont sortir chez Gallimard. Encore de la liberté dans l'air, pour ceux qui en ont assez de mâcher du mensonge public en zappant sans appétit.

Dubillard est vivant. Sous sa fenêtre, il arrive qu'un héron passe se farcir une carpe. Il veille pour nous en haut d'un phare sans nom. Il nous offre une cure de non-sens, donc d'exactitude. La nouvelle vaut la peine : il reste des poètes. Ils sont notre salut. Pas moins.

Pandora *par Ronald Searle*

Des vertus de l'éthique à la française

PASSIONNÉ par les questions médicales et scientifiques, le président de la République française est aussi féru de bioéthique. Il est également soucieux d'apporter, dans l'exercice de ses fonctions, les réponses que réclame l'humanisme face aux spectaculaires progrès de la science.

Jacques Chirac a, de ce fait, une nouvelle fois démontré lors de son intervention du lundi 12 janvier devant les responsables des Comités d'éthique des pays membres du Conseil de l'Europe à quel point la France pouvait jouer un rôle moteur dans la prise de conscience des grands sujets qui engagent les droits de l'homme et l'avenir de l'humanité ; un rôle moteur aussi dans le corollaire de cette prise de conscience, qui vise à la construction d'un arsenal juridique international chargé de respecter la liberté du chercheur tout en interdisant que ce dernier puisse faire un usage inhumain de l'humain (*Le Monde* du 13 janvier).

En agissant comme il le fait dans le champ de l'éthique, Jacques Chirac sait qu'il se situe dans la droite ligne de son prédécesseur, qui avait fait en sorte – c'était en 1983 – que la France soit le premier pays au monde à se doter d'un Comité national en charge de questions, dont bien peu, alors, mesuraient l'ampleur et l'urgence. Et loin de se borner à un satisfecit national et rétrospectif, le chef de l'Etat entend continuer à faire vivre cette morale en marche que doit être, selon l'expression du regretté professeur Etienne-Charles Frogé, vice-président de la société française de médecine légale, l'éthique du vivant. Car les échéances ne tarderont guère, et avec elles, leur cortège de polémiques, d'incompréhensions, d'oppositions plus philosophiques que politiques.

Saluant le travail de pionnier éclairé joué ici par le remarquable savant, médecin et pédagogue qu'est le professeur Jean Bernard, travail poursuivi sous une autre forme à l'échelon national et international par Noëlle Lenoir, aujourd'hui à la tête des institutions éthiques de l'Unesco et de la Commission européenne, Jacques Chirac a rappelé devant son auditoire européen que, dans notre pays, les lois relatives à l'éthique biomédicale avaient été adoptées en juillet 1994 après un travail législatif qui s'était étendu sur deux législatures. *« Ces matières demandent en effet du temps, de la prudence, de l'écoute, un grand discernement, et beaucoup d'humanisme*, a déclaré M. Chirac. *Juristes, médecins, chercheurs, philosophes, représentants des autorités religieuses et des grands courants de pensée, tous ont confronté leurs points de vue et cherché à dégager des solutions respectueuses des valeurs de notre société et conformes à l'état des connaissances. »*

Mais voilà que ces mêmes spécialistes des horizons les plus divers sont appelés, une nouvelle fois, à nourrir le débat pour éclairer le législateur. *« Si ambitieuse que soit notre législation, elle s'est aussi voulue modeste et évolutive pour pouvoir s'adapter aux changements rapides des données scientifiques*, a rappelé le chef de l'Etat. *Nos lois seront réexaminées en 1999. Pour que cette échéance soit respectée, il faut qu'elle soit dès maintenant préparée et que les travaux nécessaires soient lancés. Je souhaite qu'un cadre soit défini pour entendre de nouveau les personnalités, dont le savoir, la pensée et l'expérience permettront de continuer à garantir la primauté de la personne humaine dans tous les progrès de la recherche et de la pratique médicales. »*

« VIVES POLÉMIQUES »

On attend donc dorénavant de quelle manière le gouvernement répondra au souhait exprimé par le président. *« Il est clair que si l'on veut relancer un grand débat parlementaire l'an prochain, il n'est que temps de s'atteler à la tâche en organisant des échanges qui, naturellement, devront dépasser de beaucoup le Comité national d'éthique*, a déclaré au *Monde* le professeur Axel Kahn, spécialiste renommé de génétique et membre de ce même Comité d'éthique. *Il ne faut pas se cacher que ces échanges et ce débat alimenteront, sur de nombreux points, de vives polémiques. Ce sera le cas notamment de l'usage qui peut, ou non, être fait des cellules embryonnaires et de la recherche sur l'embryon humain. Ce sera bien évidemment aussi le cas du clonage, dont le président de la République souhaite à l'évidence qu'il soit expressément cité, pour être interdit, sinon dans le code civil, du moins dans la partie de la loi traitant de l'assistance médicale à la procréation. »*

Plus généralement, il est clair – l'histoire récente l'a montré – que tout ce qui, dans les tablettes de la loi, a à voir avec l'embryon humain réactivera les dissensions religieuses et les divergences philosophiques que tentent d'utiliser les militants d'extrême droite et les fanatiques des croisades contre l'interruption médicale de grossesse.

Mais on aurait tort de se limiter aux débats traitant, sur le fond, de la dissociation entre la sexualité et la reproduction. Un autre enjeu majeur est d'ores et déjà connu : celui de l'usage qui peut être fait par la société, notamment des informations génétiques qui caractérisent chacun d'entre nous (*Le Monde* des 7 et 8 janvier). Sur ce thème essentiel, les principaux intéressés (les représentants du patronat et de l'assurance) devront, à la demande de Jacques Chirac, sortir de leur mutisme et dire, enfin, ce qu'ils souhaitent.

Jean-Yves Nau

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Volte-face sur la ville

C'EST l'une de ces « traditions » françaises qui laisse stupéfait : la violence et les émeutes urbaines apparaissent comme une des conditions indispensables de l'action publique dans les quartiers en perdition. L'annonce par Martine Aubry de la prochaine création d'un secrétariat à la ville – ou d'un ministère délégué –, structure supprimée en juin dernier au nom du resserrement et de l'efficacité gouvernementale, redonnera-t-elle un *peu de continuité* à une action trop souvent caractérisée *par les hésitations et les revirements* ?

A la fin des années 70, les premiers balbutiements de la politique de la ville – les opérations Habitat et vie sociale – prétendaient déjà répondre dans l'urgence aux premières tensions observées dans les cités. Après l'été chaud des Minguettes, en 1981, ce fut la création de la Commission nationale de développement social des quartiers. Nouvelles violences : *nomination d'un délégué* ministériel à la ville. Emeutes répétées : *discours de politique* générale de Michel Rocard, en 1989, annonçant la réfection *« des boîtes aux lettres et des cages d'escalier »*.

Dans le droit-fil de cette « tradition » toujours : la création en 1990 du ministère de la ville. François Mitterrand l'annonce le 4 décembre 1990, lors des assises de Banlieue 89 qui se tiennent à Bron (Rhône). Deux mois auparavant, plusieurs journées d'émeutes ont secoué Vaulx-en-Velin ; le 6 octobre, un jeune du Mas-du-Tauréau, Thomas Claudio, a fait une chute mortelle à moto lors de son interpellation par la police.

L'Etat réagit par l'annonce d'un bouleversement des structures gouvernementales. *« Il faut absolument un membre du gouvernement qui soit l'animateur, le pourfendeur, l'avocat, l'intervenant permanent »*, annonce François Mitterrand. Mais le président de la République n'en est pas un farouche partisan : *« Un ministère de la ville, je ne suis pas sûr que ce soit la meilleure idée (...) j'ai acquis une certaine méfiance à l'égard de ces créations, peut-être artificielles »*, dit-il dans le même discours.

Les maires reçus à l'Elysée, mardi 13 janvier, rappelleront sans doute à Jacques Chirac ses vives déclarations de campagne, en 1995, lorsqu'il promettait *« un plan Marshall »* pour les banlieues. L'année 1996 n'avait accouché que d'un pacte de relance pour la ville au budget dérisoire. Ainsi va l'action de l'Etat en ce domaine : la continuité d'un travail de fond mené par quelques maires, des associations et de trop rares administrations est, au fil des à-coups de la conjoncture politique, valorisée ou contrariée quand ce n'est pas contredite.

La volte-face de Mme Aubry, soudain ralliée à l'idée d'une structure gouvernementale spécifique, alors qu'elle dénonçait en juillet dernier le risque de *« politique-ghetto »*, inaugure ainsi une nouvelle phase. Il reste à l'Etat et aux responsables politiques à inventer et à conduire durablement et avec ténacité une politique de la ville définitivement déconnectée du calendrier des violences urbaines.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, *Le Monde* Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Rencontre avec Maeterlinck

À DIX ANS de distance, je viens de revoir à Nice, où il est rentré récemment venant d'Amérique, mon illustre compatriote Maurice Maeterlinck. Quelle émotion ce fut pour moi ! L'auteur de *Pelléas* est dans sa quatre-vingt-sixième année. Mais il est demeuré droit dans sa verte vieillesse.

Revenu au bord de cette baie des Anges dont il a célébré la beauté mieux que quiconque, il eut la tristesse de trouver la belle et vaste demeure où il avait élu domicile dans un état de dévastation lamentable. Occupé, saccagé, pillé pendant près de cinq années, ce manoir d'Orlamonde redeviendra peut-être habitable dans quelques mois grâce à la tenacité de la comtesse Maeterlinck. En attendant, le grand écrivain doit vivre à l'hôtel.

L'œil bleu, par moments, se perd dans une large rêverie que l'on a scrupule à troubler. Maeterlinck n'est pas le représentant de je ne sais quel mysticisme asexué. Certes nul mieux que lui n'a évoqué ce mystère, ces puissances inconnues qui rôdent autour de nous, qui créent une aura autour de notre vie *quotidienne ; mais ce poète du mystère* est en même temps un gai compagnon plein de santé. A chaque instant, au cours de ces heures inoubliables que je viens de vivre auprès de lui, des bribes de chansons, de locutions flamandes savoureuses, remontaient à son esprit du fond de sa lointaine enfance.

Dans la poésie française, Maeterlinck a introduit de nouvelles façons de sentir et de s'exprimer. On peut dire de lui ce que Hugo disait à Baudelaire : *« Vous avez ajouté des cordes à la lyre. »*

Louis Piérard
(14 janvier 1948.)

SONDAGE Le cabinet de conseil Arthur Andersen et l'institut de sondages BVA ont mis sur pied depuis un peu plus d'un an un « observatoire de la place de Paris ». ● EN INTERROGEANT régulièrement des gestionnaires, des responsables de différents marchés, des dirigeants d'établissements financiers, des économistes et des analystes, l'observatoire doit permettre à la fois de prendre le pouls de la conjoncture et de se faire une idée sur leur sentiment face aux évolutions économiques et politiques. ● LES PERSONNES INTERROGÉES entre le 10 et le 24 décembre sont plutôt optimistes sur la conjoncture en Europe et en France et sur le comportement futur de la Bourse parisienne. ● EN DÉPIT de la crise asiatique, dont 62 % des personnes interrogées estiment qu'elle va affecter les marchés encore plusieurs mois et même 15 % plus durablement, elles anticipent en majorité (54 %) une hausse dans les trois mois de l'indice CAC 40.

La crise asiatique devrait encore affecter les marchés pendant plusieurs mois

Selon une enquête réalisée en décembre par Arthur Andersen et BVA, les milieux financiers parisiens estiment en majorité que les turbulences vont se prolonger. Mais ils sont optimistes sur l'évolution des économies européennes et de la place de Paris

LA CRISE asiatique est loin d'être terminée, mais les milieux financiers restent optimistes à Paris sur la conjoncture européenne et l'évolution de la Bourse.

C'est ce qui ressort de l'étude du cabinet de conseil Arthur Andersen et de l'institut de sondages BVA baptisée *« observatoire de la place de Paris »*. Cette enquête a été effectuée auprès de 61 intervenants entre le 10 et le 24 décembre.

En interrogeant régulièrement des gestionnaires, des responsables de différents marchés, des dirigeants d'établissements financiers, *des économistes et des analystes*, Arthur Andersen et BVA veulent à la fois prendre le pouls de la conjoncture et se faire une idée précise de l'attitude des décideurs financiers face aux évolutions économiques et politiques et à l'avenir de la place parisienne.

Une démarche intéressante à la veille du lancement de l'euro, dont une des conséquences va être de transformer radicalement l'industrie financière. Les opérateurs interrogés *en sont* les premiers convaincus.

Ils estiment à une majorité écrasante (94 %) qu'après l'Union monétaire, ils sélectionneront à une échelle européenne les valeurs de leurs portefeuilles, dans les différents secteurs d'activités. En clair, ils arbitreront, par exemple dans l'automobile, entre Peugeot, Renault, Volkswagen, Mercedes, Fiat et BMW sans considération de nationalité.

Pour les personnes interrogées, non seulement le passage à l'euro est aujourd'hui acquis (87 % sont persuadées de son lancement), mais il se fera à onze puisque pour respectivement 100 % et 97 % des opérateurs, l'Espagne et l'Italie seront parmi les pays sélectionnés. Les intervenants s'attendent *à une poursuite de la* convergence des politiques économiques et budgétaires et à un renforcement de la stabilité des parités entre les monnaies des pays de la zone euro.

EURO IRRÉVERSIBLE

Ils anticipent également une poursuite de la convergence en matière de taux d'intérêt entre le nord et le sud de l'Europe. Cet euro devenu irréversible ne devrait pas s'apprécier par rapport au dollar et serait donc plutôt « faible », ce qui devrait permettre aux économie européennes de profiter d'une meilleure compétitivité.

Les obstacles à l'investissement sur la Bourse de Paris

Selon vous, quels sont, parmi les propositions suivantes, les deux freins qui limitent le plus l'investissement direct en actif financier français ?

en pourcentage

	DÉCEMBRE 1997		JUILLET 1997	
	cité en premier	*total de citations*	*cité en premier*	*total de citations*
LA MÉFIANCE À L'ÉGARD DE L'INTERVENTIONNISME DE L'ÉTAT	47	72	48	72
LA FISCALITÉ APPLICABLE	24	57	18	42
LES RISQUES DE PERTE DE VALEUR	13	25	12	27
L'INSUFFISANCE D'INFORMATIONS FINANCIÈRES	10	28	7	27
LA MÉFIANCE À L'ÉGARD DES INSTANCES DE RÉGULATION	2	8	5	10
LE RISQUE DE CHANGE	2	2	3	8
AUCUN D'ENTRE EUX	2	2	2	2
NE SE PRONONCENT PAS	-	-	5	5

Source : Arthur Andersen / BVA

Dans l'ensemble, les sondés sont assez optimistes sur la conjoncture en Europe et en France et sur le comportement futur de la Bourse parisienne. En dépit de la crise asiatique, dont 62 % des personnes interrogées estiment qu'elle va affecter les marchés encore plusieurs mois, et même 15 % plus durablement, ils anticipent en majorité (54 %) une hausse dans les trois mois de l'indice CAC 40. Ils considèrent aussi que les performances de Paris seront supérieures à celles de New York (54 %), Tokyo (82 %) et Londres (62 %), et égales (64 %) à celles de Francfort. Pour 38 % des opérateurs interrogés, le chômage va diminuer en France dans les douze mois à venir et pour 41 % se stabiliser. Ils étaient seulement 23 % en juillet 1997 à pronostiquer une baisse du chômage. En matière d'inflation, 66 % des sondés s'attendent à une stabilisation, contre 50 % en juillet. Ils ne sont plus que 31 % à envisager une accélération de la hausse des prix contre 43 % six mois auparavant.

HOSTILITÉ AUX 35 HEURES

Face au gouvernement Jospin, l'attitude des opérateurs semble, à l'image de l'opinion publique, plutôt compréhensive. Pour l'essentiel, ils donnent acte à ce gouvernement de son engagement européen et ne redoutent pas de dérive budgétaire ou inflationniste. Ils ne craignent ni remise en cause des privatisations (dont le rythme va rester *stable* pour 57 %), ni abandon des fonds de pension, dont 90 % des intervenants s'attendent à la création dans les douze mois.

Les personnes interrogées perçoivent bien la nécessité pour le gouvernement de donner un certain nombre de gages à sa majorité et à son électorat, comme l'instauration de la semaine de travail de 35 heures et les modifications apportées aux privatisations : pour 61 % des sondés, l'ensemble du secteur public ne sera pas mis sur le marché dans les quatre ans.

Les 35 heures sont jugées plutôt *négatives* pour la rentabilité des entreprises par 54 % des opérateurs et sans effet par 31 %. Conséquence logique, ils sont 72 % à considérer qu'une minorité d'entreprises passeront *à la* semaine de 35 heures d'ici deux ans.

Concernant enfin les handicaps de la Bourse de Paris, il s'agit avant tout et sans surprise de l'interventionnisme de l'Etat (cité par 47 %) et de la fiscalité (cité par 24 %). Mais si le gouvernement devrait promouvoir un environnement fiscal plus favorable (47 %) pour développer les marchés de capitaux en France, la place de Paris peut encore espérer être la première en Europe continentale *face à Londres (51 %) et devrait* attirer dans les cinq ans toujours plus d'investisseurs institutionnels étrangers (87 %).

Il n'est pourtant pas sûr que, dans cinq ans, la Bourse de Paris ne soit pas intégrée à un ensemble bien plus vaste. Ainsi, 73 % des sondés estiment qu'une autorité centrale européenne de régulation des marchés va voir le jour dans les cinq ans.

Eric Leser

La détermination américaine à soutenir l'Asie rassérène les opérateurs financiers

LE CALME semblait revenir, mardi matin 13 janvier, sur les places financières internationales. Les Bourses asiatiques, qui avaient plongé la veille, se redressaient.

A Hongkong, l'indice Hangseng des principales valeurs a terminé la séance en hausse de 7,38 %. Singapour, *de son côté, a gagné* 7,37 %, Kuala Lumpur 6,05 % et Djakarta 8,12 %. Sur le marché des changes, la roupie indonésienne, en chute libre depuis le début de l'année, progressait de 5,9 % face au dollar.

RÉSISTANCE DE WALL STREET

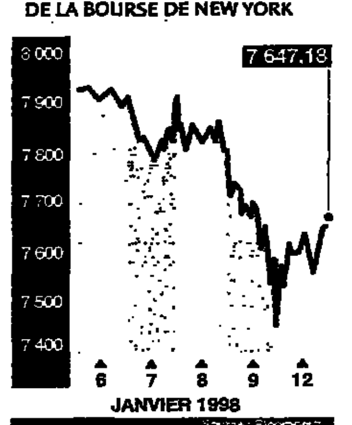
La séance de lundi avait été marquée, sur les marchés financiers occidentaux, par une nervosité extrême des opérateurs : dans le sillage des Bourses asiatiques, les places européennes avaient ouvert en forte baisse (plus de 4 % à Francfort, 3,7 % à Paris) avant de regagner du terrain dans l'après-midi grâce à la solidité de Wall Street. L'indice Dow Jones de la Bourse de New York, qui cédait 130 points après quelques minutes de transactions, s'était vite redressé pour s'inscrire en clôture en *hausse de 66,76 points (+ 0,88 %).*

La résistance affichée par la plus grande place boursière du monde aux remous asiatiques est un élément rassurant pour les marchés *financiers internationaux.* Ces derniers perçoivent également quelques signes d'amélioration de la situation en Asie du Sud-Est.

Les marchés sud-coréens se sont stabilisés depuis quelques jours, tandis que le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), Michel Camdessus, a qualifié d'*« excellent »* le contenu des discussions qu'il a eues, mardi, avec les principaux responsables syndicaux du pays.

Wall Street résiste

INDICE DOW JONES DE LA BOURSE DE NEW YORK



Wall Street a gagné 0,88 %, lundi 12 janvier, malgré le plongeon des Bourses asiatiques observé dans la matinée.

En Indonésie, qui reste au *centre des préoccupations* actuelles des opérateurs, le climat s'est légèrement détendu, mardi, après l'annonce d'un assouplissement du plan de rigueur économique *mis en place par le FMI* et après les déclarations du secrétaire d'Etat ajoint américain au Trésor Lawrence Summers à l'issue d'un entretien avec le président indonésien Suharto.

« Il est clair que le président Suharto reconnaît la nécessité de prendre des mesures fermes du type de celles en discussion avec le FMI pour créer la confiance et consolider les bases de la prospérité dont jouit l'Indonésie », a affirmé M. Summers.

L'apparente détermination des Etats-Unis à éviter une faillite de l'Indonésie rassure les investisseurs, alors que le Japon et l'Europe, dont les engagements financiers en Asie du Sud-Est sont pourtant plus importants que ceux des banques américaines, tardent à réagir.

ACTION CONCERTÉE

Le numéro deux du FMI, Stanley Fischer, a pour sa part annoncé lundi que son organisation renonçait à exiger du gouvernement indonésien qu'il dégage un excédent budgétaire en 1998. Il a précisé que cette condition, imposée au mois d'octobre, n'avait plus de sens aujourd'hui compte tenu de la dégradation de la situation économique et monétaire observée depuis dans le pays.

Evoquant la crise asiatique, Hans Tietmeyer, au nom des gouverneurs des banques centrales des dix pays les plus industrialisés (G10) réunis à Bâle en présence du président de l'institut d'émission sud-coréen, Lee Kyung-Shik, a dit *« espérer qu'un retour à la confiance interviendra prochainement »*, la crise en Asie étant *« maintenant prise en main »*. *« Nous devons être conscients qu'il peut y avoir un impact potentiel de la crise en Asie du Sud-Est »*, a précisé M. Tietmeyer. Le président de la République, Jacques Chirac, a pour sa part estimé que la crise asiatique aura certainement *« un impact sur la croissance européenne »*. *« Mais je ne peux pas le chiffrer »*, a-t-il ajouté.

La plus grande incertitude continue à entourer l'impact économique, mais aussi monétaire, en Occident qu'aura la tempête financière en Asie.

Certains analystes, comme Byron Wien, de la banque américaine Morgan Stanley Dean Witter, n'excluent plus une action coordonnée des grandes banques centrales pour abaisser leurs taux directeurs et injecter des liquidités dans le système financier mondial.

Pierre-Antoine Delhommais

La chute racontée de la banque Peregrine

Philip Tose, le président de Peregrine, déclarée en liquidation, lundi 12 janvier au soir, a expliqué mardi l'enchaînement des faits qui ont provoqué en moins d'une semaine la chute de la banque d'affaires de Hongkong. Lourdement investi en obligations indonésiennes qui ont été dépréciées par l'effondrement de la roupie durant la première semaine de janvier, le groupe a dû renégocier radicalement le prix d'entrée du groupe Zurich à son capital. Zurich devait prendre 24 % pour 200 millions de dollars. *« Nous avions besoin d'un prêt à court terme de 60 millions de dollars pour quatre jours, raconte le banquier britannique, prêt qui devait faire la jonction avec un crédit de 75 milions de dollars arrivant le 13 janvier. Mais j'ai su le vendredi matin, à 5 heures, que ce prêt ne nous serait pas accordé. Aucune banque n'a accepté de nous fournir cette ligne de crédit pour quelques jours. Le gouvernement de Hongkong m'a répondu qu'un règlement très strict l'empêchait d'utiliser les fonds publics pour sauver une société privée. (...) Dimanche, lors d'une réunion avec nos plus gros créanciers, nous ne sommes parvenus à aucun accord. »* – (Corresp.)

Premiers signes d'un ralentissement des échanges mondiaux

LE DILEMME est cornélien : le *premier qui admettra que la crise* asiatique va sérieusement affecter la croissance mondiale sera accusé d'en aggraver les effets. Le Fonds monétaire international se garde donc bien de se prononcer officiellement sur le sujet. Pour l'instant, ses experts se sont contentés, à la mi-décembre, d'une légère révision à la baisse de la croissance mondiale de 4,3 % à 3,5 %. De son côté, l'OCDE, qui a annoncé en décembre une prévision de 2,9 % pour les pays de l'OCDE en 1998, a ultérieurement ajusté ses prévisions de croissance pour les pays de la zone, évaluant l'impact de la crise à une baisse de O,9 point du produit intérieur brut des pays de l'OCDE.

« Tant que les monnaies ne sont pas stabilisées, il est difficile d'évaluer l'impact réel de la tourmente asiatique sur la croissance mondiale », estime un économiste. Les propos sont donc prudents. Le 7 janvier, le commissaire européen aux finances, Yves de Silguy, a affirmé que la crise *« aura un impact marginal »* sur la croissance en Europe, confirmant le chiffre de 3 % prévu pour 1998. De son côté, le ministre français des finances s'est dit *« relativement serein »*. Pour Dominique Strauss-Kahn, la contribution extérieure à la croissance en France sera certes moins forte que prévu, mais elle sera *« compensée par l'amélioration par rapport à nos prévisions initiales sur la demande domestique »* (la consommation notamment). Les pays d'Asie, dits à développement *rapide*, ne représentent que 6 % des exportations françaises, a précisé Jacques Dondoux, secrétaire d'Etat au commerce extérieur lors de sa dernière communication au conseil des ministres. De fait, à fin octobre, date des dernières statistiques connues du commerce extérieur français, le volume des exportations – 8,9 milliards de francs – n'avait pas sensiblement varié par rapport à juillet. Le ministère du commerce extérieur explique la bonne tenue des exportations en juillet, août et septembre (respectivement 10,6 milliards, 11,2 milliards et 12 milliards) par la livraison de méthaniers à la Malaisie.

L'ALLEMAGNE TOUCHÉE

Si la France semble pour l'instant épargnée, l'Allemagne risque d'être plus sévèrement touchée. Le gouvernement allemand a annoncé une chute des commandes de 3 % des produits manufacturés en novembre. Pour Hans Gunther Redeker, économiste à la Chase Manhattan, il s'agit là d'un très mauvais signe qui l'a incité à réviser ses prévisions de croissance en Allemagne à la baisse de 2,4 % à 2,2 %. Jusqu'à présent, les économistes estimaient que les pays européens souffriraient moins que les Etats-Unis du typhon asiatique. Le cas de l'Allemagne, dont l'économie est soutenue à 90 % par les exportations, vient contredire ces vœux pieux.

Les prévisions de croissance du FMI sur les pays de la zone ont été révisées à la baisse. Thaïlande (de 0 % à – 0,7 %), de l'Indonésie (de 2 % à une fourchette comprise entre 0 % et 0,5 %) et la Corée du Sud (de 2,5 % à 2 %). Aussitôt publiées, ces estimations semblent déjà obsolètes, en raison de la crise de confiance des marchés à l'égard des pays émergents. Malgré la stabilisation de la situation en Corée du Sud en raison de la bonne volonté affichée par le gouvernement à engager des réformes de structure, la croissance devrait, selon certains experts, être plus proche de zéro, voire légèrement négative en 1998.

S'il est encore trop tôt pour évaluer l'impact réel de la crise asiatique sur le commerce mondial, les premiers signes d'un ralentissement se font déjà sentir sur les échanges mondiaux. Le report des grands contrats à l'exportation pour les pays européens et la chute de la demande et des investissements des pays d'Asie se profilent. Le sud-coréen Sansung a annoncé qu'il annulait un investissement de 500 millions de dollars au Texas et en ajournait un autre, de 450 millions de livres, en Grande-Bretagne. Le TGV sud-coréen *« se fera, mais à un rythme plus lent parce que les Coréens veulent étaler les paiements »*, a indiqué François David, président de la Coface, lundi 12 janvier, sur Radio-France internationale. Nul ne sait encore ce que vont devenir les négociations en cours entre la France et la Thaïlande pour la livraison de sous-marins et de frégates, ni celles avec l'Indonésie pour des frégates.

Par effet de dominos, la faiblesse de la demande asiatique va toucher les pays producteurs de matières premières. L'Indonésie a réduit de 50 % ses importations d'aluminium, de 20 % celles de cuivre et contracté ses besoins en nickel. Séoul aurait renégocié à la baisse ses contrats de livraison de pétrole venant d'Abu Dhabi et d'Oman. Parmi les pays producteurs, l'Arabie saoudite, dont l'économie – monoproduit – est fragile, risque d'être touchée un peu plus que les autres, bien qu'elle détienne 26 % des réserves mondiales de pétrole. Le montant des réserves nettes de devises du pays, de 6 milliards de dollars en 1997, correspond à moins d'un mois d'importations.

Babette Stern

Siemens et Motorola créent une société commune dans les semi-conducteurs

Ils investissent à Dresde sur de nouveaux procédés de fabrication

Les groupes américain Motorola et allemand Siemens vont investir plus de 8 milliards de francs pour développer des techniques, qui permettront de réduire les coûts de fabrication des circuits intégrés en les « gravant » sur des tranches de silicium de 300 millimètres de diamètre. La société commune, contrôlée à parité, sera installée à Dresde, en Allemagne dans un site industriel de Siemens.

L'INDUSTRIE des semi-conducteurs est fortement consommatrice de capitaux et les investissements nécessaires pour développer les technologies les plus en pointe, puis pour les industrialiser, sont désormais tels – une usine à la pointe de la technique coûte au bas mot 1,5 milliard de dollars (9 milliards de francs) – que les industriels n'hésitent plus à faire cause commune. Les groupes américain Motorola et allemand Siemens, alliés dans ce secteur depuis plusieurs années, en ont apporté une nouvelle preuve en annonçant, lundi 12 janvier, la création d'une société commune, qui aura pour objectif de développer de nouveaux procédés de fabrication de circuits intégrés.

Baptisée Semiconductor 300 et contrôlée à parité par les deux groupes, la société commune à Siemens et Motorola sera installée à Dresde, en Allemagne, où le groupe allemand dispose, depuis plus de deux ans, d'une unité de fabrication. C'est sur ce dernier site, que seront réalisés les travaux de Semiconductor 300, auxquels les deux partenaires prévoient de consacrer quelque 1,37 milliard de dollars (8,2 milliards de francs). Le projet, qui pourrait engendrer la création immédiate de 450 emplois, sera soutenu financièrement par le gouvernement allemand, ainsi que par le Land de Saxe, pour un montant total de 11 milliards de francs.

GRAVURE

Les travaux de la société commune, auxquels contribuera également le chimiste allemand Wacker, porteront sur la mise au point des techniques permettant de réaliser et de manipuler des tranches de silicium ayant un diamètre de 300 millimètre et d'y graver des circuits intégrés. A l'heure actuelle, les usines de semi-conducteurs les plus avancées fabriquent des composants sur des tranches de silicium de 200 millimètres de diamètre. Les tranches de 300 millimètres devraient faire leur apparition en production vers l'an 2 000, selon les experts. C'est d'ailleurs la date que visent Siemens et Motorola. En accroissant la taille des tranches de silicium, par nature extrêmement fragiles, les fabricants de semi-conducteurs vont réaliser un plus grand nombre de composants, donc abaisser encore les coûts de production. Heinrich von Pierer, le PDG de Siemens, a estimé, lundi en commentant l'accord avec Motorola, qu'avec une tranche de silicium de 300 millimètres, son groupe pourrait baisser les coûts de fabrication de 30 %.

Les deux industriels n'ont pas indiqué sur quels sites cette nouvelle technique de production sera introduite industriellement en l'an 2 000. Mais la direction de Siemens n'a pas caché qu'elle pense à son usine de Dresde, qui emploie actuellement 2 400 personnes et fabrique notamment des composants mémoires DRAM (Dynaminc random access memories).

Elle a estimé que, moyennant un effort de plus de 8 milliards de francs, cette évolution pourrait porter les effectifs du site à 13 000 salariés.

Motorola et Siemens mènent depuis plusieurs années des travaux communs. Ils se sont associés avec l'américain IBM et le japonais Toshiba pour le développement des nouvelles générations de composants mémoires DRAM. Motorola a toutefois mis un terme à ces travaux, en juillet 1997.

En revanche le groupe a maintenu le projet d'unité de production commune avec Siemens aux Etats-Unis (à Richmond en Virginie). Siemens a par ailleurs annoncé, lundi 12 janvier, l'ouverture d'un centre de recherche sur les semi-conducteurs en France, à Sophia Antipolis, qui pourrait créer 200 emplois en trois ans.

Philippe Le Cœur

Deutsche Telekom refuse de payer seul le prix de l'ouverture du marché

FAUT-IL faire payer l'abonné au téléphone lorsqu'il souhaite quitter son opérateur traditionnel pour en rejoindre un autre ? Cette « infidélité » doit-elle être, au contraire, prise en charge par l'opérateur qui perd l'abonné, ou partagée avec l'opérateur qui gagne ce même abonné ? La réunion convoquée sur ce thème, lundi 12 janvier, par l'autorité de régulation allemande des télécommunications n'a pas apporté de réponse. Deutsche Telekom, l'ancien monopole, et ses nouveaux concurrents ne sont pas parvenus à trouver un terrain d'entente.

Cette réunion avait été convoquée après l'émoi provoqué par la décision de Deutsche Telekom d'instituer un système de taxe pour ses abonnés infidèles. Une mesure rendue publique le 31 décembre, à la veille du jour de l'ouverture totale à la concurrence du marché du téléphone et que Deutsche Telekom a justifié par les *« frais informatiques considérables »*, que représente, selon lui, la gestion de ces transferts de clientèle.

COMPENSATIONS

Ce système est en vigueur dans d'autres pays, et l'autorité de régulation allemande des télécommunications ne conteste d'ailleurs pas, sur le fond, le droit à l'opérateur de réclamer des compensations. En France, France Télécom indique toutefois qu'il a toujours pris à sa charge ces coûts. L'objectif de l'autorité allemande de régulation est que Deutsche Telekom et ses concurrents parviennent à trouver un compromis d'ici au 31 janvier. Leurs positions apparaissent cependant très opposées.

Si Deutsche Telekom se montre prêt à ce que le coût du transfert d'un abonné soit entièrement supporté par les opérateurs, ses concurrents s'y refusent. Faute d'accord, la direction de Deutsche Telekom a fait savoir qu'après le 31 janvier elle déposera une demande d'autorisation pour les taxes qu'elle entend faire payer aux abonnés tentés par la concurrence.

Ph. L. C.

Panasonic fermera son usine de Longwy le 31 mars

LE CONSEIL d'administration de Panasonic France, filiale du japonais Matsushita, a confirmé, lundi 12 janvier, la fermeture de l'usine de Longwy dès le 31 mars. 140 personnes y travaillent. Produisant des magnétoscopes depuis 1986, cette usine souffre, selon la direction, d'une forte concurrence et de la stagnation des ventes de magnétoscopes. Depuis 1994, l'usine était déficitaire. La direction va entamer une consultation des représentants du personnel sur le plan social.

DÉPÊCHES

■ **TELECOM ITALIA :** *Gian Mario Rossignolo* (67 ans), qui dirigeait la société italienne Zanussi (groupe Electrolux), a été nommé, lundi 12 janvier, président du groupe de télécommunications.

■ **TELE DANMARK : 34,3 % du capital de l'opérateur téléphonique** danois a été vendu par l'Etat danois à la compagnie américaine Ameritech, présente au capital de Belgacom, de Norway et du hongrois Matav.

■ **ALCATEL : le groupe français** a annoncé, lundi 12 janvier, le rachat immédiat des 49 % que l'opérateur téléphonique américain Sprint détenait dans leur société commune Alcatel Data Networks (équipements pour la transmission de données).

■ **COMMERCE ÉLECTRONIQUE : la BNP et le Crédit agricole** ont signé un partenariat avec France Télécom pour développer Télécommerce, une offre globale de commerce électronique qui proposera aux commerçants tous les éléments nécessaires à la vente sur Internet.

■ **ADIDAS : Robert Louis-Dreyfus, PDG du groupe d'articles de sports,** a annoncé que la croissance du résultat net serait légèrement inférieure à ses prévisions, à la suite du rachat de Salomon (skis, golf). Adidas a lancé, mardi 13 janvier, une OPA sur les actions Salomon qu'il ne détenait pas encore.

■ **LAMBORGHINI : le groupe américain General Electric** souhaite prendre le contrôle du constructeur italien de voitures sportives, avec quatre partenaires financiers. Lamborghini, contrôlé par la société indonésienne V'Power Corporation, a renoué en 1997 avec les bénéfices.

■ **RENAULT : l'ensemble des syndicats (CGT, CFDT, FO, CGC)** a demandé l'ouverture de discussions sur le temps de travail et l'emploi et de négociations dans la branche automobile en vue d'un accord-cadre sur l'emploi.

■ **BOEING : le géant américain estime** avoir dominé le marché de l'aéronautique civile en 1997, avec 568 commandes brutes fermes pour un montant global de 42,8 milliards de dollars, soit 80 % de part de marché. Airbus conteste ces chiffres.

■ **COMATEC : les employés de l'une des trois sociétés qui assurent le nettoyage du métro parisien** (groupe CGN-Générale des Eaux) ont entamé lundi 12 janvier leur septième journée de grève pour obtenir une augmentation de 3 % des salaires et la fin de la précarité.

■ **PARIBAS : à l'issue des offres publiques d'échange simplifiées lancées sur ses filiales,** le groupe détient 98,19 % des actions Compagnie bancaire et 99,32 % des actions Cetelem, qui seront radiées du marché à règlement mensuel le 23 janvier.

■ **DG BANK : le gouvernement allemand projette de transformer la DG Bank,** banque des caisses coopératives populaires et agricoles, en société par actions de droit privé. Neuvième banque allemande, elle a un statut public.

■ **AFRIQUE : la Banque mondiale, la Caisse française de développement, la coopération suédoise et danoise** et plusieurs banques d'affaires ont créé un fonds de placement pour investir dans les entreprises d'Afrique francophone. Il est géré par la société Framlington, filiale du CCF.

Leclerc s'engage à améliorer le travail des routiers

DEUX MOIS après le conflit des routiers provoqué, entre autres, par les temps d'attente non rémunérés chez les clients, les centres Leclerc ont annoncé, le 8 janvier, qu'ils avaient signé une convention avec les principales organisations de transport (le patronat de la FNTR, de la CLTI, de l'Unostra) ainsi qu'avec des entreprises (groupe Giraud, Mory Team, Exel Logistics...). Dans deux départements (Sarthe et Calvados), la CFDT a même signé une déclinaison locale de l'accord. La convention a, en fait, été signée le 8 juillet 1997, mais, pour ne pas être accusés de faire un « coup de pub », les signataires avaient décidé de ne pas communiquer sur le sujet avant la mise en place de ses principes.

Le texte comporte trois chapitres qui traitent du dialogue entre les partenaires, de la formation des salariés et des *« engagements réciproques relatifs aux opérations de déchargement »*.

Concernant le dialogue, Leclerc s'engage à désigner, dans chacune de ses seize centrales d'achat, un responsable chargé des relations avec les transporteurs pour organiser des réunions entre eux et les réceptionnaires et envisager une modification de l'amplitude des horaires d'ouverture.

RENDEZ-VOUS

Dans le chapitre sur la formation, Leclerc s'engage à assurer à ses réceptionnaires une formation sur les relations avec leurs interlocuteurs du transport ainsi que sur les évolutions techniques et réglementaires du métier.

Le chapitre le plus concret est celui qui concerne les opérations de déchargement. Leclerc s'engage à mettre en œuvre *« un compte à rebours logistique »* et à aménager les aires et quais de déchargement pour améliorer les conditions de réception. Surtout, le système des rendez-vous sera généralisé. En cas d'adoption de rendez-vous à heure précise, les opérations de déchargement seront effectuées dans un délai d'une heure trente à compter de l'heure fixée et dans un délai de deux heures en cas de rendez-vous dans la demi-journée.

De leur côté, les transporteurs s'engagent à n'accepter que des conditions tarifaires leur permettant de garantir une prestation de qualité et à ne pas proposer à leurs sous-traitants des conditions tarifaires à la limite de la légalité. Enfin, les centrales s'engagent à aménager progressivement pour les chauffeurs des salles de repos avec distributeurs de boissons, point téléphone et, si possible, des douches.

De l'avis des transporteurs et de la CFDT, cette convention pourrait faire référence lors de la table ronde que Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, doit en principe organiser fin janvier entre les « chargeurs » et les transporteurs.

Frédéric Lemaître

Danone réorganise ses structures de direction autour de trois pôles d'activité mondiaux

FRANK RIBOUD, président du groupe Danone, poursuit le chantier entamé dès sa nomination, au printemps 1996. Après avoir redéfini en 1997 les métiers prioritaires du groupe et s'être désengagé rapidement des pôles épicerie et confiserie (*Le Monde* du 11 octobre 1997), Danone a annoncé, lundi 12 janvier, la mise en place d'une nouvelle structure de direction. Trois « directions générales métiers » à vocation mondiale sont créées autour des produits laitiers, des biscuits et des boissons.

Pour l'instant, seul le néerlandais Jan Bennink a été nommé, au poste de directeur général produit laitier monde. A la tête de la branche « produit frais Europe » depuis 1995, c'est un homme de 41 ans, formé à l'école de Procter & Gamble. Comme les deux autres directeurs restant à nom- [illegible] comité exécutif du groupe.

Le recentrage stratégique amorcé depuis l'an dernier ne concerne cependant pas le continent asiatique, sur lequel Danone, encore peu développé, cherche en priorité à atteindre une taille critique. La direction ne s'interdit donc pas de croître sur des marchés tels que les plats cuisinés, les sauces ou les condiments, secteurs sur lesquels l'entreprise n'est plus présente en Europe ou aux Etats-Unis.

PRIORITÉ À L'ASIE

Le groupe conserve pour ce faire sa « direction générale Asie », créée en 1995 et installée à Singapour, qui couvre également le Pacifique. Cette direction, chargée de développer les activités de Danone dans cette zone, reste aux mains de Simon Israel, un « jeune » lui aussi – il a 44 ans – nommé par Franck Riboud en avril 1996. M. Israel siégera désormais au comité exécutif. Cette promotion confirme la priorité accordée désormais au marché asiatique par le groupe alimentaire. Son chiffre d'affaires sur ce continent avoisinera en 1997 les 4,5 milliards de francs, soit environ 5 % de son activité mondiale. M. Riboud indiquait récemment vouloir porter à 6 ou 7 milliards de francs les ventes de Danone dans la région. D'ores et déjà, le volume de l'activité en Chine a été multiplié par six en deux ans.

Aux yeux de Danone, la crise financière et monétaire qui affecte actuellement l'Asie ne constitue pas un obstacle au développement du groupe d'agro-alimentaire. Bien au contraire. Il compte bien y réaliser des acquisitions, toujours en Chine mais aussi dans les pays d'Asie du Sud-Est, tels que l'Indonésie.

Laure Belot

La future loi sur l'audiovisuel suscite une vaste offensive des groupes de pression

Les principaux acteurs du secteur, et notamment la Générale des eaux, multiplient les actions de lobbying auprès des élus et des membres des cabinets afin de défendre leurs intérêts

LA LOI que prépare la ministre Catherine Trautmann sur l'audiovisuel devrait faire l'objet d'une communication en conseil des ministres avant la fin du mois. Redoutant que ce texte vise à réduire l'influence des groupes ayant accès à des marchés publics dans le monde des médias, la Générale des eaux (actionnaire principal d'Havas et de Canal Plus), Bouygues (opérateur de TF 1) et la Lyonnaise des eaux (M 6) tentent de *« déminer »* ce qui pourrait être contraire à leurs intérêts dans la loi. Ces trois groupes craignent aussi que le gouvernement, conformément aux vœux du PS, réduise la part maximale détenue par un opérateur dans une chaîne de 49 % à 33 %.

La Générale des eaux a agi rapidement en commandant au juriste Guy Carcassonne, ancien conseiller de Michel Rocard lorsque celui-ci était premier ministre, une note sur la faisabilité d'une modification de la loi sur l'audiovisuel. Cet agrégé de droit public, ancien juriste du PS, a déjà travaillé à plusieurs reprises pour la Générale des eaux et Canal Plus : sur la loi Sapin en 1992, sur l'exclusivité de diffusion des chaînes publiques accordée à TPS, et récemment sur le conventionnement direct des nouveaux services des bouquets satellitaires.

Dans sa note transmise à Matignon, il affirme que l'exclusion de certains types d'entreprises du marché de l'audiovisuel tout comme un abaissement du seuil maximal détenu par un actionnaire dans une chaîne risquent d'être anticonstitutionnels. Il propose des solutions moins radicales pour assurer *« l'autonomie des sociétés de télévision »* et garantir *« l'indépendance des rédactions »*. Il préconise notamment la création d'une structure à directoire et conseil de surveillance pour *« élever une cloison »* entre les actionnaires et la direction de la société de télévision. De plus, il propose de généraliser les sociétés de rédacteurs – comme l'avait indiqué Lionel Jospin, après sa nomination à Matignon – et d'instituer un médiateur au sein de chaque chaîne.

Manifestement, cet argumentaire s'est avéré efficace puisque la ministre de la culture et de la communication a déjà fait siennes certaines des propositions de Guy Carcassonne, comme la nomination d'un médiateur dans les chaînes publiques. Il est aussi fort probable que le schéma des structures à directoire et conseil de surveillance soit repris dans le projet de loi.

La thèse défendue par la Générale des eaux ne fait pas l'unanimité puisque Matignon a reçu une autre note, émanant de l'avocat Jean-Pierre Mignard, du cabinet SCP Mignard Teitgen Grisoni et associés, dont François Hollande faisait partie avant de prendre la tête du PS. Cet auteur, qui affirme *« vouloir apporter une participation intellectuelle au débat sur la loi »*, conclut qu'une modification des seuils de détention dans le capital des chaînes n'est pas anticonstitutionnelle.

NOMBREUSES AUDITIONS

Tant que le projet de loi n'est pas dévoilé, le lobbying des actionnaires des chaînes reste encore assez ciblé sur les questions juridiques. *« La Générale des eaux est partie la première »*, constate un observateur. Pour l'heure, le ministère de la culture et de la communication a procédé à de nombreuses auditions des acteurs concernés, qu'il s'agisse des patrons des groupes actionnaires de télévision comme Jean-Marie Messier, Jérôme Monod, Gérard Mestrallet, Albert Frère ou Martin Bouygues ou des présidents de chaîne.

La Générale des eaux possède l'un des systèmes de lobbying les plus au point. *« C'est un cabinet d'"out-placement" pour de nombreux conseillers de ministère »*, explique un ancien cadre du groupe, qui ajoute qu'*« ils sont recrutés, toutes tendances politiques confondues, pour activer leurs réseaux »*. Ainsi, le groupe a récemment embauché aussi bien des anciens conseillers de Charles Hernu que de François Bayrou, Jean-Pierre Raffarin, Yves Galland ou Anne-Marie Idrac (*Le Monde* du 10 janvier).

La Lyonnaise des eaux et Bouygues détiennent aussi des records de cas de pantouflage, visant à peaufiner une ample stratégie de *« carnet d'adresses »*. L'influence de ces groupes est telle que, à l'Assemblée ou au Sénat, les votes des parlementaires, passant sur toute divergence politique, arrivent à se scinder en voix « pro-Générale » ou « pro-Lyonnaise ». C'est ce qui s'était passé au printemps 1997, lors de la discussion du projet de loi Douste-Blazy, à propos des télévisions locales.

Parallèlement aux opérations de lobbying menées par leurs actionnaires, les chaînes de télévision s'organisent aussi. Canal Plus, qui a été la première à s'adjoindre les services d'un cabinet de lobbying (Boury et associés), a récemment créé une cellule animée par Albert Mathieu et Alain Modot. *« Canal Plus est la seule chaîne qui invite les députés et les sénateurs plusieurs fois par an à découvrir les innovations du groupe et à dialoguer avec la direction »*, admet un député UDF. *« Chez M 6, c'est presque toujours la direction de la chaîne qui demande à nous voir pour aborder un sujet spécifique »*, souligne-t-il. En revanche, France Télévision et Arte-La Cinquième n'ont pas démarré d'actions spécifiques auprès des parlementaires : Catherine Trautmann a indiqué qu'elle comptait revenir sur l'exclusivité de la diffusion des chaînes publiques sur TPS et elle est également favorable à la fusion Arte-La Cinquième.

« Chez TF 1, les rôles sont répartis, avec un lobbyiste étiqueté à gauche, le secrétaire général de la chaîne, Jean-Pierre Paoli, et un lobbyiste à droite, Pascal Houzelot », explique un membre de cabinet ministériel, qui déplore *« le caractère parfois maladroit et irritant du lobbying des chaînes »*. Lors de la dernière discussion parlementaire, familiers des envois d'argumentaires par courrier et par télécopie, n'hésitaient pas à rédiger eux-mêmes leurs amendements. Cette pratique est devenue assez courante dans tous les secteurs.

Dans l'audiovisuel, *« la carotte, c'est parfois de passer à la télévision, sur LCI, sur TF 1 ou France 2, mais aussi à la radio. Cela peut servir de récompense : pour avoir défendu un amendement demandant un audit des fréquences de Radio France, j'ai été invité à en parler sur Europe 1 »*, explique un ancien député. Contrairement à Bruxelles, où le lobbying est totalement institutionnalisé, les professionnels français préfèrent encore adopter cette périphrase politiquement correcte pour qualifier leur métier : celui de spécialiste des relations institutionnelles à l'égard du monde politique.

Nicole Vulser

Patrick Le Lay souhaite « une simplification des règles »

Commentant les dispositions anticoncentration contenues dans le projet de loi audiovisuel, Patrick Le Lay, PDG de TF1, plaide dans un entretien publié par *Les Echos* du 13 janvier *« pour une simplification des règles »*. Il affirme que, *« si l'on veut réfléchir à l'équilibre des forces démocratiques* [en France], *il ne faut pas que des groupes se trouvent en position dominante sur plusieurs types de médias »*.

Aussi président du bouquet numérique Télévision par satellite (TPS), Patrick Le Lay estime à propos des rumeurs de fusion entre TPS et CanalSatellite, bouquet du groupe Canal Plus, que ce dernier, *« qui était dans une logique de monopole (...), a du mal à entrer dans une logique de concurrence »* (*Le Monde* du 13 janvier). Il ne croit pas en *« l'hypothèse »* selon laquelle TPS pourrait perdre l'exclusivité des chaînes publiques France 2 et France 3 : *« Canal Plus ne peut pas avoir toujours tous les cadeaux. »*

Un arsenal de « transparence » et de « rigueur »

DANS UNE NOTE qu'il a remise à Matignon, Guy Carcassonne fait remarquer que l'exclusion de certaines entreprises du marché de la télévision serait *« très fragile sur le plan constitutionnel »*. Le texte de l'ancien conseiller de Michel Rocard prévoit d'abord *« ce qu'il n'est pas possible de faire »* :



VERBATIM

« Même à supposer que demeure pertinent le critère de présence dans le capital d'une société titulaire d'une autorisation relative à un service national de télévision par voie hertzienne terrestre, le retour à un plafond fixé à 25 % ne pourrait, au plus, valoir que pour l'avenir.

» L'abattement rétroactif du plafond de détention du capital, tout comme l'exclusion de certains types d'entreprises, seraient pour le moins très fragiles sur le plan constitutionnel, tandis que les objectifs que ces mesures se proposent de poursuivre pourraient, dans ce qu'ils ont de fondé, être atteints de manière beaucoup plus appropriée et juridiquement indiscutable. »

Le texte décrit aussi *« ce qu'il est possible de faire... »* :

« Plusieurs possibilités sont ouvertes, qui tendraient à assurer l'autonomie des sociétés de télévision et, le cas échéant, à garantir l'indépendance de leur rédaction. (...) La création, là où ils n'existent pas, d'un directoire et d'un conseil de surveillance donnerait à la direction (...) une autonomie sensiblement accrue par rapport à celle dont elle dispose dans ses relations avec un conseil d'administration. »

Le législateur *« pourrait choisir la durée et le mandat du directoire (...) et rendre obligatoire la présence, au sein du conseil de surveillance, de personnalités indépendantes des actionnaires. (...) La première formule consisterait à généraliser, dans l'audiovisuel, les sociétés de rédacteurs telles qu'elles existent dans de nombreux organes de la presse écrite »*. De même, *« il serait concevable d'instituer, au sein de chacune des chaînes, un médiateur, destinataire du courrier des téléspectateurs concernant les informations et chargé d'y répondre »*.

« Enfin, cet arsenal de transparence et de rigueur gagnerait encore à ce que soient renforcés les pouvoirs de l'autorité de régulation. (...) Il pourrait être prévu un rapport annuel spécifique et public, dans lequel le CSA ferait connaître, s'il y a lieu, les observations qu'appelle de sa part le traitement d'une information donnée lorsqu'il ne lui a pas paru conforme aux exigences de rigueur et d'objectivité. »

L'année 1998 sera cruciale pour le groupe Publicis

LA FUSION des réseaux publicitaires américains Bozell et True North ne sera pas sans effet sur les comptes de Publicis. Le groupe publicitaire français, qui n'a pas réussi à contrer ce rapprochement par sa tentative d'OPA (*Le Monde* du 1er janvier), se trouve aujourd'hui dans une position financière inconfortable. La fusion de Bozell et True North déséquilibre les participations croisées entre True North, qui conserve 26,5 % de Publicis Communications, et Publicis, qui voit sa part dans True North diluée de 18,5 % à 10 %. Par ce nouveau rapport de forces capitalistique, les résultats financiers de Publicis pourraient subir dès 1998 une charge négative d'environ 20 millions de francs, quand, dans le même temps, son développement international continuera à alimenter dans des proportions qualifiées de *« significatives »* par plusieurs analystes financiers les revenus du groupe américain.

Conscient des enjeux, l'état-major français cherche à limiter les dégâts. Première décision comptable annoncée, mardi 6 janvier : *« déconsolider »* les comptes. En choisissant de ne pas ajouter à ses propres bénéfices 10 % des résultats de True North, Maurice Lévy, le président du directoire de Publicis, veut éviter d'assumer les coûts de restructuration liés à la création du sixième groupe mondial de publicité, dont il reste le premier actionnaire. Ces derniers avaient été estimés par l'agence française, selon le *Financial Times*, entre 80 millions et 120 millions de dollars (entre 480 et 720 millions de francs).

Pour autant, si l'opération comptable qui consiste à séparer les comptes des deux groupes est techniquement aisée, elle ne saurait compenser intégralement le manque à gagner de Publicis. Plusieurs analystes financiers mettent en doute les estimations de Maurice Lévy, qui a évalué à 1 million de dollars (soit 6 millions de francs) la perte de revenus imputable à la fusion des deux américains sur les résultats de son groupe cette année. Ce dernier a expliqué, mardi 6 janvier devant la presse, que dégrever son résultat de cette somme reviendrait à un *« impact zéro »*. Le lendemain, Jean-Paul Morin, directeur financier de Publicis, tempérait ces estimations en déclarant à Reuters que *« l'impact serait faible mais pas nul »*.

> Par ce nouveau rapport de forces capitalistique, les résultats financiers de Publicis pourraient subir dès 1998 une charge négative d'environ 20 millions de francs

En fait, et selon les chiffres disponibles au New York Stock Exchange, le rapatriement des dividendes générés par les 4,7 millions d'actions True North détenues par Publicis ne rapporterait au mieux que 17 millions de francs (sur la base de 60 cents de dividende annuel par action) en 1998, alors que le groupe français a reçu de True North plus de 37 millions de francs de résultat en 1996.

Du coup, la progression, annoncée en début de semaine dernière par M. Lévy, supérieure à 10 % des résultats en 1998 – nouvelle qui a fait gagner au titre 17 % en deux jours, pour clôturer mercredi 7 janvier à 567 francs – pourrait être plus faible que prévu. *« Nous attendions 255 millions de francs de résultat en 1998 contre 222 millions en 1997*, explique une analyste. *Avec vingt millions de francs en moins, le résultat ne progressera que d'environ 7 %. »* A 567 francs, le cours du titre était supérieur de 30 francs à celui enregistré le 18 novembre, jour où Publicis annonçait son intention de prendre le contrôle de True North.

Qui plus est, Publicis, qui a contribué pour moitié aux bénéfices de True North (43 % en 1996, soit 15 millions de dollars), devra continuer à rémunérer son encombrant partenaire, dont il ne semble pas près de se débarrasser. Selon les termes d'un accord signé en juin 1997 entre les deux groupes, Publicis doit *« faire son possible »* pour permettre à True North de vendre ses 26,5 % sur le marché financier avant le 31 décembre. Ce schéma, qui consiste à introduire Publicis Communication en Bourse, n'enchante pas les dirigeants français.

Si Publicis ne s'y résout pas, l'accord de février prévoit que True North pourrait alors céder, à compter du 1er janvier 1999 – à *« sa seule discrétion »* –, sa participation. Celle-ci serait valorisée à environ onze fois les bénéfices. Mais *« ce prix peu intéressant »*, de l'aveu même de M. Lévy, et qui prend en compte, selon plusieurs analystes parisiens, *« une base de calcul très faible au regard des moyennes du secteur »*, ne semble pas intéresser pour l'instant True North.

Publicis a certes la capacité financière de racheter la participation de True North. Mais l'utilisation de tout ou partie du 1,8 milliard de francs qu'il est aujourd'hui capable de rassembler pour se séparer définitivement de son frère ennemi l'empêcherait de financer de futures acquisitions à l'international. Or M. Lévy maintient ses objectifs de développement aux Etats-Unis, où il compte réaliser d'ici deux ans 20 % de son chiffre d'affaires.

Florence Amalou

Le Nord - Pas-de-Calais veut sa chaîne de télévision

LILLE
de notre correspondant régional

Les Nordistes auront-ils prochainement leur « télévision citoyenne » ? Le conseil régional du Nord - Pas-de-Calais a présenté, à la mi-décembre, les résultats de l'étude de faisabilité d'un projet de télévision régionale de proximité, aboutissement d'un comité de travail mis en place un an plus tôt, en décembre 1996. Cette étude propose la création d'une chaîne régionale de service public et d'animation locale à financement mixte. Une partie du capital regrouperait France Télévision, la Cinquième-Arte et des partenaires locaux, tandis que les collectivités locales auraient une majorité de 51 %.

La structure proposée serait placée sous la responsabilité d'un conseil de surveillance, dont les membres seraient répartis en proportion des apports au capital, et d'un comité d'éthique composé de représentants des habitants, des partenaires financiers et de l'Etat. Les programmes n'interviendraient pas dans les champs de la fiction, du divertissement ou de l'actualité chaude. Ils seraient limités à des sujets documentaires, des émissions de plateau, de consommation ou de culture, et, enfin, d'information pratique locale. Enfin, hormis le recours au sponsoring, la chaîne régionale ne ferait pas appel au marché publicitaire national ou local.

La grande nouveauté vient de ce que les élus de la région Nord - Pas-de-Calais veulent faire financer à 45 % la part des collectivités locales par la redevance. Ils estiment que la part payée par les foyers des deux départements de la région représente plus de 752 millions de francs, soit plus de 5 % de la collecte nationale. La ponction qu'ils proposent ne représenterait pas plus de 0,31 % de la recette totale de la redevance.

« Ce ne serait pas de l'argent détourné du service public, plaide Marie-Christine Blandin, présidente du conseil régional. *Il resterait dans le service public. Il ne s'agit pas non plus de singer les chaînes de télévision nationales. Nous ne jouons pas dans cette cour qui n'est pas la nôtre et nous voulons éviter les surcoûts. Il s'agit simplement de faire entrer les gens dans la société de l'information. »*

La démarche se veut « citoyenne » et scrupuleusement indépendante des pouvoirs politiques locaux. Les Verts du Nord - Pas-de-Calais sont d'autant plus à l'aise pour porter ce projet qu'ils savent qu'ils auront beaucoup moins de poids après les élections régionales. Ils espèrent seulement que leur idée sera reprise par leurs successeurs aux affaires régionales, mais aussi par d'autres régions qui paient la redevance mais n'en maîtrisent pas l'utilisation.

Pierre Cherruau

DÉPÊCHES

■ ***AUTOMOBILISME* : le projet de loi concernant les droits de télévision**, auquel le sort du Grand Prix de France de formule 1 est lié, sera examiné par l'Assemblée nationale le 22 janvier, a indiqué Jean Glavany, vice-président de l'Assemblée. *« Ce calendrier respecte ce que nous avions annoncé aux instances responsables. Je les appellerai aussitôt que tout sera en ordre et il ne devrait pas y avoir de problème pour réintégrer le Grand Prix de France »*, a-t-il déclaré. Henry Nayrou (député PS de l'Ariège) sera le rapporteur de ce projet qui concerne, outre les droits de télévision, les problèmes de prévention du hooliganisme lors du Mondial de football et le statut des moniteurs de ski.

■ **AUDIOVISUEL : la holding luxembourgeoise Audiolux a acquis 2,55 % du capital de la Société européenne de satellite** (SES, qui exploite le système de satellites Astra). Audiolux, filiale à 100 % de Luxempart, autre holding luxembourgeoise, contrôlée principalement par l'assureur grand-ducal Le Foyer, a acheté cette part à un institutionnel allemand. Le pôle Audiolux et Luxempart détiennent 5,5 % de SES, ce qui en fait un des premiers actionnaires privés de la SES après Deutsche Telekom et Thames TV. – *(AFP.)*

■ **MUSIQUE : la chaîne Mezzo, consacrée à la musique, à l'opéra et à la danse,** sera lancée le 21 janvier dans le bouquet Télévision par satellite (TPS) et sur le service de base des réseaux câblés de la Lyonnaise Câble et de France Télécom Câble. Présidée par Michèle Pappalardo (également directrice générale de France 2), Jacques Chancel étant président d'honneur et Marc Wélinski directeur général. Mezzo, qui remplace la chaîne au format 16/9e France Supervision, est contrôlée à 50 % par France Télécom et à 50 % par un pôle réunissant France 2 (80 %), Arte (10 %) et la Cinquième (10 %).

■ **RFO : François Desnoyers, âgé de quarante-trois ans, a été** nommé directeur des antennes de RFO (Radio Télévision Française d'outre-mer). Ce proche de Jean-Marie Cavada cumulait déjà les fonctions de directeur du développement, des affaires internationales et de la communication.

■ **PRESSE : l'Association des journalistes économiques et financiers** (AJEF) a élu son nouveau bureau : le président est Gérard Moatti (*L'Expansion*). Odile Plichon (*Capital*) et Jean-Marc Vittori (*Challenges*) sont vice-présidents, Alain Pauche (*L'Usine nouvelle*) et Gérard Horny (*Investir*) respectivement secrétaire général et trésorier.

■ **LA BOURSE** de Séoul a terminé *en* hausse de 1,6 %, mardi 13 janvier, après la confiance exprimée par le *directeur* du FMI sur les capacités de redressement de l'économie sud-coréenne.

■ **L'OR** a *ouvert en baisse mardi à* Hongkong à 277,20-277,70 dollars *l'once, contre 277,85 dollars la veille*. A Londres, elle a atteint son plus bas niveau depuis 1979 à 278,85 dollars.

■ **TOKYO** a *terminé en légère hausse*, mardi 13 janvier, et malgré une prise *d'otage les transactions se sont poursuivies*. Le Nikkei a gagné 91,50 points, *soit* 0,62 %, à 14 755,94 points.

■ *EN DÉPIT de la chute des Bourses en* Asie et en Europe, Wall Street a progressé *de 0,88 % à 7 647,18 points*, lundi 12 janvier, après avoir perdu plus de *130 points à l'ouverture*.

■ *LES APPORTS dans les fonds de placement en actions à Wall Street ont atteint 18 milliards de dollars en décembre*, contre 18,1 milliards en *novembre*.

LES PLACES BOURSIÈRES

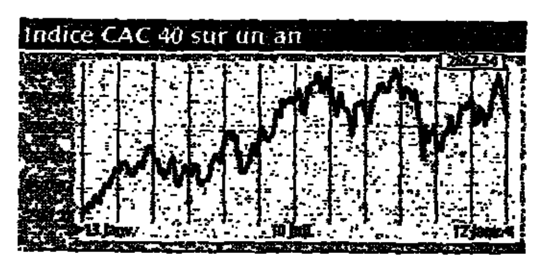
CAC 40	CAC 40	CAC 40	MIDCAC	NEW YORK	LONDRES	MILAN	FRANCFORT
↘ Clôture	↗ 1 mois	↗ 1 an	↗ 1 mois	↘ DOW JONES	↘ FT 100	→ MIB 30	↘ DAX 30

Rebond à Paris

LA CAPACITÉ de Wall Street de résister à la débandade des places financières occidentales dans le sillage des bourses asiatiques a ramené le calme mardi à la Bourse de Paris. En hausse de 1,82 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affiche une heure plus tard un gain de 1,08 %. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises gagnaient en moyenne 0,79 % à 2 885,18 points. Le marché est assez actif avec un chiffre d'affaires sur le marché à règlement mensuel de 2,9 milliards de francs dont 2,4 milliards de francs sur les 40 valeurs de l'indice vedette.

Les inquiétudes suscitées par la crise financière en Asie et la faillite de la banque d'investissement Peregrine de Hong Kong *ont été tempérées par les commentaires relativement optimistes de plusieurs des principaux* analystes boursiers de Wall *Street sur les perspectives* de résultats des sociétés américaines.

Du côté des valeurs, Sagem gagnait près de 10 % après l'annonce par le président du groupe *Pierre Faurre d'un bénéfice en* 1997 du même ordre qu'en 1996. *De nombreux analystes révisent* à la hausse leurs recommandations sur cette valeur. Michelin *était en hausse de 5,8 % et les Ga*leries Lafayette de 4,9 %. Legrand *montait de 4,2 % et la BNP repre*nait 3,3 %.



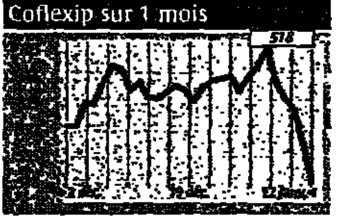
Indice CAC 40 sur un an

CAC 40 5 jours

Coflexip, valeur du jour

LA DESCENTE aux *enfers s'est* poursuivie, lundi 12 janvier, à la *Bourse de Paris, pour Coflexip. Le* titre, qui avait déjà perdu 15,59 % au *cours de la semaine précédente*, a encore perdu 9,8 %, à 518 francs, *dans des transactions portant sur* 96 000 titres.

Ce spécialiste des prestations sous-marines en mer profonde pour les compagnies pétrolières souffre de la baisse des cours du pétrole brut, qui pèse sur l'ensemble des valeurs du secteur. Par ailleurs, les fonds de *placement américains FMR et Fideli*ty International (FIL) viennent d'an*noncer qu'ils détenaient ensemble* 10,12 % du capital du groupe français.



Coflexip sur 1 mois

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h31	Cours au 13/01	Var. % 12/01	Var. % 31/12
Sagem SA	2800	+8,10	+4,47
Michelin	290	+5,91	−4,29
Coflexip	546	+5,40	−17,89
Dassault Systemes	164	+4,45	−10,62
Cap Gemini	508	+4,31	+2,93
Legrand	1136	+4,22	−5,25
Galeries Lafayette	3500	+4,16	+5,42
Atos CA	792	+3,52	+2,06
Dynaction	149	+3,47	−2,61
Castorama Dub.(Li)	784	+3,43	+7,39
BAISSES, 12h31			
Valeo	401,20	−4,35	−1,59
Worms & Cie	401	−2,66	−9,88
BIC	413	−2,34	−5,98
Lafarge	368,50	−1,99	−6,68
Fimalac SA	467	−1,68	−2,30
Groupe Andre S.A.	625	−1,57	+3,47
Elf Aquitaine	609	−1,45	−13
SEITA	215	−1,37	−0,46
Plastic Omn.(Ly)	718	−1,37	−9,57
Fromageries Bel	4310	−1,35	+0,18

VALEURS LES PLUS ACTIVES

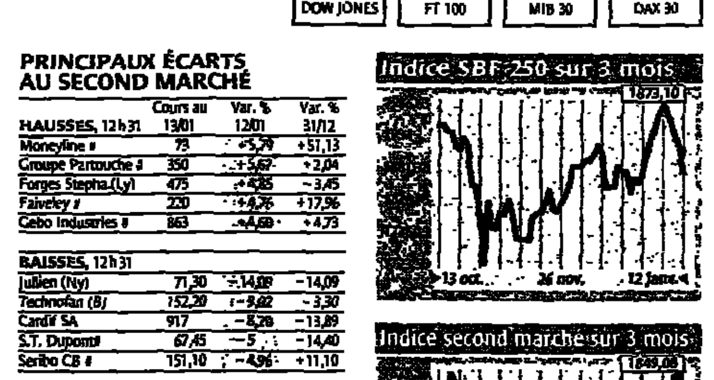
SÉANCE, 12h31	13/01 Titres échangés	Capitalisation en F
Societe Generale	397430	284052474
France Telecom	802686	189685720,20
Total	312242	180490702
Danone	150011	156322184
Paribas	304697	153527073
Elf Aquitaine	198998	122448414
Michelin	406361	118123856,30
Axa	224143	102156443,90
Alcatel Alsthom	121745	93805703
Carrefour	29591	86225039

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

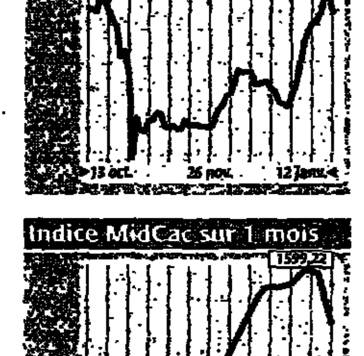
HAUSSES, 12h31	Cours au 13/01	Var. % 12/01	Var. % 31/12
Moneyline #	73	+5,79	+51,13
Groupe Partouche #	350	+5,67	+2,04
Forges Stepha.(Ly)	475	+4,85	−3,45
Faiveley #	220	+4,76	+17,96
Gebo Industries #	863	+4,69	+4,73
BAISSES, 12h31			
Julien (Ny)	71,30	−14,09	−14,09
Technofan (B)	152,20	−9,82	−3,30
Cardif SA	917	−8,28	−13,89
S.T. Dupont#	67,45	−5	−14,40
Serbo CB #	151,10	−4,96	+11,10

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

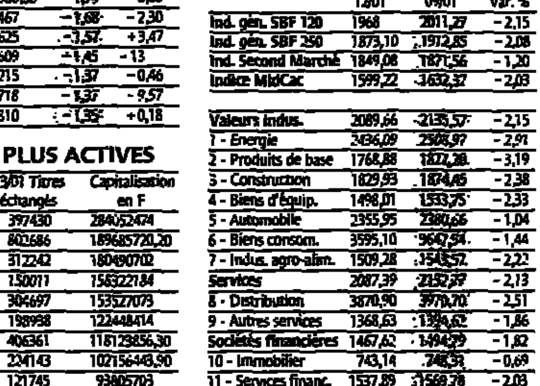
	12/01	09/01	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1968	2011,27	−2,15
Ind. gén. SBF 250	1873,10	1912,85	−2,08
Ind. Second Marché	1849,08	1871,56	−1,20
Indice MidCac	1599,22	1632,37	−2,03
Valeurs indus.	2089,66	2135,57	−2,15
1 - Energie	2436,09	2508,97	−2,91
2 - Produits de base	1768,88	1827,28	−3,19
3 - Construction	1829,93	1874,45	−2,38
4 - Biens d'équip.	1498,01	1533,75	−2,33
5 - Automobile	2355,95	2380,66	−1,04
6 - Biens consom.	3595,10	3647,54	−1,44
7 - Indus. agro-alim.	1509,28	1543,52	−2,22
Services	2087,39	2132,37	−2,13
8 - Distribution	3870,90	3970,70	−2,51
9 - Autres services	1368,63	1394,62	−1,86
Sociétés financières	1467,62	1494,79	−1,82
10 - Immobilier	743,14	748,33	−0,69
11 - Services financ.	1537,89	1569,78	−2,03
12 - Sociétés invest.	1690,02	1714,72	−1,44



Indice SBF 250 sur 3 mois



Indice second marché sur 3 mois



Indice MidCac sur 1 mois

Reprise à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a terminé en hausse, mardi 13 janvier, le déroulement des transactions n'ayant pas été affecté par une prise d'otage qui a été lancée dans la journée par un homme, proche de l'extrême-droite et reconnu comme étant fonctionnaire au ministère des finances. Agissant seul, il a pris un employé en otage. Il demandait l'interruption de la séance, sans succès. L'indice Nikkei a gagné 91,50 points à 14 755,94 points, soit une avance de 0,62 % après avoir perdu 2,2 % la veille.

La veille, Wall Street a fait preuve d'une remarquable *résistance* : en dépit de la chute de la quasi-totalité des *bourses asiatiques et européennes* et d'un décrochage de plus de *130 points de l'indice Dow Jones* dès le début des transactions, les valeurs américaines ont *gagné* 0,88 % à 7 647,18 points. Les inquiétudes suscitées par la crise asiatique ont été tempérées par les commentaires optimistes de plusieurs analystes boursiers sur les perspectives de résultats des sociétés américaines.

En Europe, la Bourse de Londres a perdu 1,35 % à 5 068,80 points terminant sous ses plus bas niveaux du jour. La Bourse de Francfort s'inscrivait en baisse de 3,53 % à l'issue de la séance officielle et de 2,43 % au terme des transactions électroniques.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 12/01	Cours au 09/01	Var. en %
Paris CAC 40	2837,91	2919,81	−2,89
New-York/DJ indus.	7474,80	7580,42	−1,41
Tokyo/Nikkei	14664,40	14995,18	−2,26
Londres/FT100	5017,40	5138,30	−2,41
Francfort/Dax 30	4087,28	4238,96	−3,66
Frankfort/Commer.	1334,15	1384,82	−3,80
Bruxelles/Bel 20	2986,63	2986,63	—
Bruxelles/Général	2375,44	2443,56	−2,87
Milan/MIB 30	1022	1022	....
Amsterdam/Gé. Cbs	597,60	613,50	−2,66
Madrid/Ibex 35	635,21	650,81	−2,46
Stockholm/Affarsal	2382,66	2382,66	—
Londres FT30	3229,40	3293,40	−1,98
Hong Kong/Hang S.	8121,06	8894,64	−9,53
Singapour/Strait t	1073,47	1176,35	−9,58

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

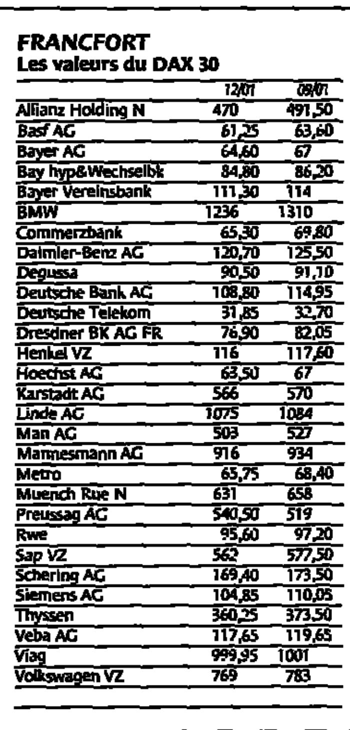
	12/01	09/01
Alcoa	66,12	66,25
Allied Signal	36,25	37,18
American Express	81,75	82
AT & T	62,43	61,06
Boeing Co	45,37	45,12
Caterpillar Inc.	46,43	45,43
Chevron Corp.	73,31	71,12
Coca-Cola Co	66	64,25
Disney Corp.	94,43	96
Du Pont Nemours&Co	54,62	54,37
Eastman Kodak Co	63	62,43
Exxon Corp.	58,75	58,12
Gén. Motors Corp.H	56,75	56,43
Gén. Electric Co	74,62	72,43
Goodyear T & Rubbe	58,75	58,31
Hewlett-Packard	62,18	62,06
IBM	100	100,06
Intl Paper	41,93	42,62
J.P. Morgan Co	103,18	106
Johnson & Johnson	65,81	64,75
Mc Donalds Corp.	46,43	45,37
Merck & Co.Inc.	106,18	103,12
Minnesota Mng.&Mfg	82,87	82,62
Philip Moris	46,37	45,43
Procter & Gamble C	82,18	79,06
Sears Roebuck & Co	44,87	44,18
Travelers	47,18	47,68
Union Carb.	41,56	41,62
Utd Technol	69,68	68,50
Wal-Mart Stores	39,50	38,18

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	12/01	09/01
Allied Lyons	5,24	5,22
Barclays Bank	15,97	16,52
B.A.T. industries	5,64	5,78
British Aerospace	17,15	17,77
British Airways	5,63	5,75
British Petroleum	7,68	7,80
British Telecom	4,96	5,01
B.T.R.	1,72	1,80
Cadbury Schweppes	6,43	6,49
Eurotunnel	0,60	0,59
Forte	....	....
Glaxo Wellcome	14,71	15,23
Granada Group Plc	9,37	9,44
Grand Metropolitan	5,93	5,90
Guinness	5,63	5,74
Great Ic	7,47	7,61
H.S.B.C.	12,56	13,05
Impérial Chemical	9,19	9,62
Legal & Gen. Grp	5,43	5,67
Lloyds TSB	7,49	7,80
Marks and Spencer	5,81	5,94
National Westminst	9,73	10,31
Peninsular Orienta	6,91	6,90
Reuters	6,33	6,60
Saatchi and Saatch	1,10	1,10
Shell Transport	4,02	4,12
Tate and Lyle	5,21	5,16
Zeneca	21,20	21,92

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	12/01	09/01
Allianz Holding N	470	491,50
Basf AG	61,25	63,60
Bayer AG	64,60	67
Bay hyp&Wechselbk	84,80	86,20
Bayer Vereinsbank	111,30	114
BMW	1236	1310
Commerzbank	65,30	69,80
Daimler-Benz AG	120,70	125,50
Degussa	90,50	91,10
Deutsche Bank AG	108,80	114,95
Deutsche Telekom	31,85	32,70
Dresdner BK AG FR	76,90	82,05
Henkel VZ	116	117,60
Hoechst AG	63,50	67
Karstadt AG	566	570
Linde AG	1075	1084
Man AG	503	527
Mannesmann AG	916	934
Metro	65,75	68,40
Muench Rue N	631	658
Preussag AG	540,50	519
Rwe	95,60	97,20
Sap VZ	562	577,50
Schering AG	169,40	173,50
Siemens AG	104,85	110,05
Thyssen	360,25	373,50
Veba AG	117,65	119,65
Viag	999,95	1001
Volkswagen VZ	769	783



New York, Dow Jones sur 3 mois



Londres, FT100 sur 3 mois

Francfort, Dax 30 sur 3 mois

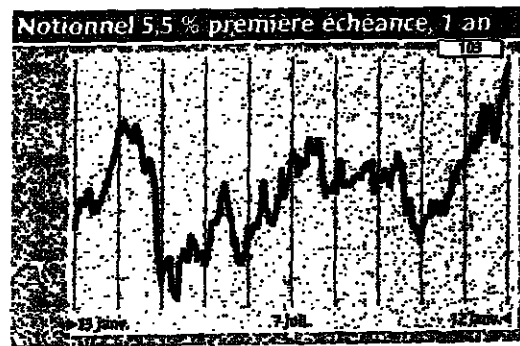
LES TAUX

PARIS	PARIS	NEW YORK	NEW YORK	FRANCFORT	FRANCFORT
↘ Jour le jour	↘ OAT 10 ans	↗ Jour le jour	↘ Bonds 10 ans	↘ Jour le jour	↘ Bunds 10 ans

Repli du Matif

LE MARCHÉ obligataire français était orienté à la baisse, mardi 13 janvier. Dès les premières transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, reculait de 18 centièmes, à 102,82. Cette baisse est principalement due à des prises de bénéfice après la vive progression qu'a connu ce marché au cours des dernières séances et à l'amélioration constatée sur les différents marchés boursiers. La veille, après avoir gagné jusqu'à 46 centèmes, le contrat échéance mars n'avait finalement terminé que sur un gain de 16 centièmes.

Sur le marché obligataire américain, le rendement de l'obligation à 30 ans, principale référence, s'affichait en clôture à 5,71 %. A l'ouverture du marché, ce rendement, qui évolue à l'inverse du prix de l'obligation, était tombé à 5,68 %, soit son plus bas niveau historique.



Notionnel 5,5 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 12/01	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,35	5,06	5,60	1,10
Allemagne	3,35	5,07	5,64	1,80
Grande-Bretagne	7,25	6,01	NC	2,80
Italie	6,31	5,40	5,92	2,60
Japon	0,44	1,88	NC	0,50
Etats-Unis	5,50	5,41	5,72	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 12/01	Taux au 09/01	Indice (base 100 fin 97)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	4,22	4,21	98,50
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'Etat à TME	−1,95	−1,96	98,28
Fonds d'Etat à TRE	−2,18	−2,15	98,86
Obligat. franç. à TME	−2,20	−2,03	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,07	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,55 %)

	Achat 12/01	Vente 12/01	Achat 09/01	Vente 09/01
Jour le jour	3,3750	—	3,3750	—
1 mois	3,68	3,93	3,65	3,90
3 mois	3,48	3,60	3,98	4,23
6 mois	3,56	3,66	4,02	4,27
1 an	3,71	3,83	3,79	3,94
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,5313	....	3,5313	—
Pibor Francs 3 mois	3,6250	....	3,6250	....
Pibor Francs 6 mois	3,6875	—	3,6875	—
Pibor Francs 9 mois	3,7832	—	3,7832	—
Pibor Francs 12 mois	3,8750	—	3,8750	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,3229	—	4,3229	—
Pibor Ecu 6 mois	4,3854	—	4,3854	....
Pibor Ecu 12 mois	4,4375	—	4,4375	—

MATIF

Échéances 12/01	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 5,5 %					
Mars 98	139380	103	103,38	102,94	103,10
Juin 98	298	102,54	102,54	102,38	102,38
Sept. 98	2	102,14	102,14	102,14	102,14
PIBOR 3 MOIS					
Mars 98	—	96,37	96,41	96,36	96,37
Juin 98	—	96,26	96,31	96,25	96,28
Sept. 98	....	96,16	96,21	96,15	96,17
Déc. 98	—	96,02	96,07	96	96
ÉCU LONG TERME					
Mars 98	121	102,28	102,60	102,08	102,08

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 12/01	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Janvier 98	22624	2868	2880	2816	2830
Février 98	5	2868	2868	2838	2842
Mars 98	203	2880	2890	2831	2850
Juin 98	—	—	—	—	—

LES MONNAIES

US/F	US/DM	US/¥	DM/F	£/F
↘ 6,0761	↘ 1,8225	↗ 132,7600	↗ 3,3477	↘ 9,8210

Progression du dollar

LE DOLLAR S'INSCRIVAIT en hausse, mardi 13 janvier, à Paris. Au cours des premières transactions interbancaires, la devise américaine s'échangeait à 6,1037 francs et 1,8227 deutschemark, contre 6,0850 francs et 1,8181 deutschemark, lundi soir, au cours des derniers échanges entre banques.

Quelques heures plus tôt, à Tokyo, le dollar restait ferme. Le billet vert s'échangeait à 132,69 yens, contre 132,76 yens à l'ouverture et 132,63 yens à New York, lundi. Les investisseurs sont devenus prudents sur le dollar, car ils n'excluent pas une action américaine pour stabiliser les monnaies asiatiques. « *Cela a déclenché de modestes achats de couverture à court terme sur les monnaies asiatiques* », a indiqué un opérateur d'une banque locale.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 12/01	% 09/01	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	334,7700	+0,01	322	346
Ecu	6,6120	−0,02	....	....
Etats-Unis (1 usd)	6,0761	−0,24	5,7600	6,3600
Belgique (100 F)	16,2290	....	15,6300	16,7300
Pays-Bas (100 fl)	297,0900	+0,01	....	....
Italie (1000 lir.)	3,4035	−0,07	3,1400	3,6400
Danemark (100 krd)	87,9300	+0,02	82	92
Irlande (1 iep)	8,3535	+0,41	7,9000	8,7400
Gde-Bretagne (1 L)	9,8210	−0,21	9,4200	10,2700
Grèce (100 drach.)	2,1180	−0,02	1,8000	2,3000
Suède (100 krs)	75,7700	−0,45	70	80
Suisse (100 F)	412,7800	−0,04	399	423
Norvège (100 k)	80,9500	−0,75	76,5000	85,5000
Autriche (100 sch)	47,5850	....	46,0500	49,1500
Espagne (100 pes.)	3,9495	+0,01	3,6500	4,2500
Portugal (100 esc.	3,2750	....	2,9000	3,6000
Canada 1 dollar ca	4,2384	−0,80	3,9500	4,5500
Japon (100 yens)	4,5934	−0,91	4,4400	4,7900
Finlande (mark)	110,5500	+0,01	104,5000	115,5000

PARITES DU DOLLAR	13/01	12/01	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,8225	1,8227	−0,01
TOKYO : USD/Yens	132,7600	132,1300	+0,47

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	6,0857	6,0847	6,0647	6,0637
Yen (100)	4,6058	4,6033	4,6274	4,6231
Deutschemark	3,3477	3,3472	3,3475	3,3470
Franc Suisse	4,1323	4,1282	4,1256	4,1222
Lire ital. (1000)	3,4065	3,4040	3,4054	3,4043
Livre sterling	9,8211	9,8134	9,8139	9,8062
Peseta (100)	3,9570	3,9435	3,9497	3,9464
Franc Belge (100)	16,237	16,223	16,233	16,213

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,79	4,12	3,62
Eurodollar	5,55	5,56	5,61
Eurolivre	7,40	7,50	7,44
Eurodeutschemark	3,65	3,54	3,53

L'OR

	cours 12/01	cours 09/01
Or fin (k. barre)	54900	54600
Or fin (en lingot)	56550	55000
Once d'Or Londres	278,70	278,90
Pièce française(20f)	324	323
Pièce suisse (20f)	324	318
Pièce Union lat(20f)	324	316
Pièce 20 dollars us	2340	2440
Pièce 10 dollars us	1500	1500
Pièce 50 pesos mex.	2055	2040

LE PÉTROLE

En dollars	cours 13/01	cours 12/01
Brent (Londres)	15,73	15,50
WTI (New York)	16,97	17,04
Light Sweet Crude	16,95	16,60

LES MATIÈRES PREMIÈRES

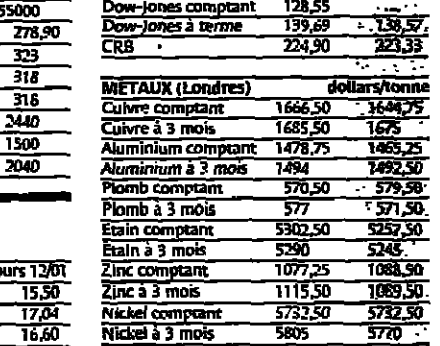
INDICES	13/01	12/01
Dow-Jones comptant	128,55	....
Dow-Jones à terme	139,69	138,57
CRB	224,90	223,33
MÉTAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	1666,50	1644,75
Cuivre à 3 mois	1685,50	1675
Aluminium comptant	1478,75	1465,25
Aluminium à 3 mois	1494	1492,50
Plomb comptant	570,50	579,50
Plomb à 3 mois	577	571,50
Etain comptant	5302,50	5257,50
Etain à 3 mois	5290	5245
Zinc comptant	1077,25	1088,50
Zinc à 3 mois	1115,50	1089,50
Nickel comptant	5732,50	5732,50
Nickel à 3 mois	5805	5770

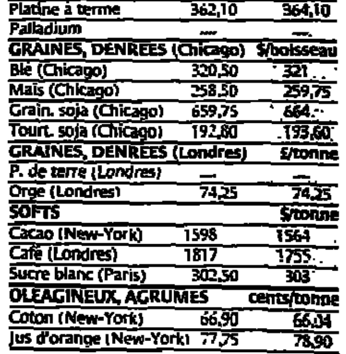
MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	572,80	559,30
Platine à terme	362,10	364,10
Palladium	....	....
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	320,50	321
Maïs (Chicago)	258,50	259,75
Grain. soja (Chicago)	659,75	664
Tourt. soja (Chicago)	192,80	193,60
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	—
Orge (Londres)	74,25	74,25
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1598	1564
Café (Londres)	1817	1755
Sucre blanc (Paris)	302,50	303
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	66,90	66,04
Jus d'orange (New-York)	77,75	78,90











RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 13 JANVIER

Liquidation : 23 janvier
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12 h 31

CAC 40 ↗ PARIS
+0,78 %
CAC 40 : 2884,89

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	960	958	—	46,71
Cr.Lyonnais(T.P.)	915	919	—	44,35
Renault (T.P.)	1851	1850	− 0,05	95,36
Rhone Poulenc(T.P)	2320	2320	—	106,28
Saint Gobain(T.P.)	1270	—	—	71,43
Thomson S.A (T.P)	930	[illegible]	—	44,65
Accor	1069	1083	+ 1,30	20
AGF-Ass.Gen.France	317,70	317,70	—	5
Air Liquide	851	867	+ 1,88	44
Alcatel Alsthom	760	770	+ 1,31	18
Atos CA	765	792	+ 3,52	—
Axa	451	456	+ 1,10	7,50
Bail Investis.	793	793	—	64,40
Bancaire (Cie)	865	863	− 0,23	10
Bazar Hot. Ville	620	626	+ 0,96	16
Bertrand Faure	428,40	428,40	—	4
BIC	422,90	413	− 2,34	26
BIS	491	492	+ 0,20	8
B.N.P.	279	285,10	+ 2,18	5,40
Bollore Techno.	774	780	+ 0,77	7,50
Bongrain	2530	2537	+ 0,27	61
Bouygues	696	699	+ 0,43	17
Bouygues Offs.	218	220,50	+ 1,14	2
Bull#	64,45	64,95	+ 0,77	—
Canal +	1174	1167	− 0,59	20
Cap Gemini	487	508	+ 4,31	3
Carbone Lorraine	1915	1905	− 0,52	10
Carrefour	2828	2920	+ 3,25	26
Casino Guichard	335	335	—	4,50
Casino Guich.ADP	261,50	262	+ 0,19	4,75
Castorama Dub.(Li)	758	784	+ 3,43	11
C.C.F.	375	380,50	+ 1,46	5,80
Cegid (Ly)	660	670	+ 1,51	30
Cerus Europ.Reun	34,15	34,15	—	18
Cetelem	770	760	− 1,29	10
CGIP	1990	1982	− 0,40	60
Chargeurs	333,40	330	− 1,01	7
Christian Dalloz	727	732	+ 0,68	12
Christian Dior	570	575	+ 0,87	0,80
Ciments Francais	241	244,60	+ 1,49	1,25
Cipe France Ly #	206	206,10	+ 0,04	2,50
Clarins	481	495	+ 2,91	7,20
Club Mediterranee	465	465,50	+ 0,10	4,50
Coflexip	518	546	+ 5,40	[illegible]
Colas	910	910	—	25
Comptoir Entrep.	11,75	12,10	+ 2,97	7,50
Comptoirs Mod.	2910	2945	+ 1,20	34
CPR	469,90	478	+ 1,72	22
Cred.Fon.France	90,50	91,60	+ 1,21	28
Credit Lyonnais CI	246	252	+ 2,43	10
CS Signaux(CSEE)	183,50	187	+ 1,90	5,50
Damart	4055	4061	+ 0,14	67
Danone	1040	1055	+ 1,44	17
Dassault-Aviation	1275	1280	+ 0,39	31,50
Dassault Electro	587	583	− 0,68	6,40
Dassault Systemes	157	164	+ 4,45	1,70
De Dietrich	282	287	+ 1,77	5,30
Deveaux(Ly)#	726	723	− 0,41	24
Dev.R.N-P.Cal Li #	45,10	45,45	+ 0,77	—
Dexia France	725	732	+ 0,96	15,70
DMC (Dollfus Mi)	116,50	120	+ 3	4
Dynaction	144	149	+ 3,47	3
Eaux (Gle des)	805	805	—	12
Eiffage	297,90	304	+ 2,04	8
Elf Aquitaine	618	609	− 1,45	14
Eramet	225	227,50	+ 1,11	6,60
Eridania Beghin	975	993	+ 1,84	33
Essilor Intl	1720	1760	+ 2,32	14,90
Essilor Intl.ADP	1660	1650	− 0,60	13,30
Esso	500	514	+ 2,80	4
Eurafrance	2385	2410	+ 1,04	53
Euro Disney	7,20	7,25	+ 0,69	0,68
Europe 1	1390	1390	—	19
Eurotunnel	5,85	5,95	+ 1,70	—
Fimalac SA	475	467	− 1,68	16
Finextel	108	108	—	3,91
Fives-Lille	354	355	+ 0,28	14
France Telecom	234,60	234,10	− 0,21	—
Fromageries Bel	4369	4310	− 1,35	59
Galeries Lafayette	3360	3500	+ 4,16	11
GAN ex.dt sous	145,60	147	+ 0,96	4
Gascogne (B)	479,90	480	+ 0,02	14
Gaumont #	438	435	− 0,68	2,50
Gaz et Eaux	2448	2420	− 1,14	55
Geophysique	649	645	− 0,61	8
G.F.C.	520	520	—	19
GrandVision	240	241,90	+ 0,79	4,50
Groupe Andre S.A.	635	625	− 1,57	6
Groupe GTM	420	420	—	5
Gr.Zannier (Ly) #	136,70	137	+ 0,21	2,20
Guilbert	891	914	+ 2,58	12
Guyenne Gascogne	1890	1880	− 0,52	30
Hachette Fil.Med.	1238	1245	+ 0,56	15
Havas	416	421,30	+ 1,26	6,50
Havas Advertising	791	792	+ 0,12	13
Imetal	690	687	− 0,43	16
Immeubl.France	370	370,10	+ 0,02	6
Infogrames Enter.	204	205,50	+ 0,73	—
Ingenico	115,50	116,20	+ 0,60	3
Interbail	158	160	+ 1,26	47,15
Intertechnique	1250	1261	+ 0,88	15
ISIS	594	596	+ 0,33	—
Jean Lefebvre	357,20	356	− 0,33	10
Klepierre	801	810	+ 1,12	28
Labinal	1590	1597	+ 0,44	21,50
Lafarge	375,80	368,50	− 1,94	10
Lagardere	202	203,60	+ 0,79	3,70
Lapeyre	355	363,60	+ 2,42	3,60
Lebon	282,10	284	+ 0,67	7
Legrand	1090	1136	+ 4,22	8,30
Legrand ADP	718	742	+ 3,34	[illegible]
Legris indust.	221	222	+ 0,45	5
Locindus	780	770	− 1,28	44
L'Oreal	2212	2255	+ 1,94	14
LVMH Moet Hen.	910	923	+ 1,42	6,30
Marine Wendel	703	710	+ 0,99	17
Metaleurop	58	59,70	+ 2,93	4
Metrologie Inter.	14,90	15,40	+ 3,35	—
Michelin	273,80	290	+ 5,91	5,30
Moulinex #	146	147	+ 0,68	4
Natexis	334,60	337,10	+ 0,74	30
Nord-Est	121	121	—	3,50
Nordon (Ny)	400	395	− 1,25	—
NRJ #	890	904	+ 1,57	6
Olipar	67	[illegible]	—	—
Paribas	491,90	504	+ 2,45	15
Pathe	1073	1090	+ 1,58	10
Pechiney	216,80	219	+ 1,01	3,50
Pernod-Ricard ■	364,80	366,50	+ 0,46	4,20
Peugeot	790	793	+ 0,37	[illegible]
Pinault-Print.Red	3335	3382	+ 1,40	3,82
Plastic Omn.(Ly)	728	718	− 1,37	2,50
Primagaz	478,30	478,50	+ 0,04	8,50
Promodes	2394	2427	+ 1,37	14
Publicis #	538	538	—	4,80
Remy Cointreau	97	98,50	+ 1,54	4,30
Renault	172,50	173,60	+ 0,63	3,50
Rexel	1760	1800	+ 2,27	10,80
Rhone Poulenc A	273	278,20	+ 1,90	3,50
Rochette (La)	24,40	25,20	+ 3,27	1,20
Rue Imperiale(Ly)	5060	5110	+ 0,98	120
Sade (Ny)	200	201	+ 0,50	12,50
Sagem SA	2590	2800	+ 8,10	26
Saint-Gobain	800	800	—	17
Salomon (Ly) ●	518	[illegible]	—	3,80
Salvepar (Ny)	463	462	− 0,21	18,50
Sanofi	620	629	+ 1,45	4,60
Sat	1682	1727	+ 2,67	29
Saupiquet (Ns)	555	574	+ 3,42	18
Schneider SA	313,40	317,90	+ 1,43	5
SCOR	275	279,90	+ 1,78	10
S.E.B.	824	819	− 0,60	18,28
Sefimeg CA	345,70	350	+ 1,24	14,60
SEITA	218	215	− 1,37	8,60
Selectibanque	68	68	—	[illegible]
SFIM	1100	1110	+ 0,90	38
SGE	167,50	167	− 0,29	[illegible]
Sidel	392,90	403,50	+ 2,69	4,50
Silic CA	816	829	+ 1,59	37,34
Simco	430	436	+ 1,39	20,50
S.I.T.A.	1140	1160	+ 1,75	32
Skis Rossignol	115	116	+ 0,86	2,50
Societe Generale	700	712	+ 1,71	7,70
Sodexho Alliance	3210	3235	+ 0,77	38
Sommer-Allibert	212,90	212,10	− 0,37	[illegible]
Sophia	299,70	300	+ 0,12	17,25
Spir Communic. #	405	411	+ 1,48	15
Strafor Facom	407,50	407	− 0,12	7
Suez Lyon.des Eaux	662	666	+ 0,60	12
Synthelabo	743	758	+ 2,01	5,30
Technip	572	586	+ 2,44	10,50
Thomson-CSF	176	177,10	+ 0,62	2,88
Total	577	570	− 1,21	10,50
UIF	411,50	411,50	—	14,60
UIS	207	207	—	14,07
Unibail	615	[illegible]	− 1,13	[illegible]
Union Assur.Fdal	803	815	+ 1,49	[illegible]
Usinor	75,40	76	+ 0,79	[illegible]
Valeo	420	401,50	− 4,35	[illegible]
Vallourec	349	[illegible]	+ 1,74	[illegible]
Via Banque	171	170	− 0,58	[illegible]
Worms & Cie	412	401	− 2,66	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1390	1414	+ 1,72	[illegible]
Elf Gabon	970	974	+ 0,41	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
ABN Amro Hol.#	114,60	[illegible]	+ 1,22	[illegible]
Adecco S.A.	1760	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
Adidas AG #	760	[illegible]	+ 4,07	[illegible]
American Express	494	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
Anglo American #	202,50	196	− 3,20	[illegible]
Amgold #	275	[illegible]	− 0,04	[illegible]
Arjo Wiggins App.	16,40	16,50	+ 0,60	[illegible]
A.T.T. #	370	[illegible]	+ 2,97	[illegible]
Banco Santander #	205	[illegible]	+ 2,87	[illegible]
Barrick Gold #	95,90	[illegible]	− 0,67	[illegible]
B.A.S.F. #	207,30	[illegible]	+ 2,70	[illegible]
Bayer #	217,80	[illegible]	+ 2,89	[illegible]
Crown Cork ord.#	285,20	[illegible]	—	[illegible]
Crown Cork PF CV#	260	[illegible]	+ 3,84	[illegible]
Daimler Benz #	410	[illegible]	+ 1	[illegible]
De Beers #	114	[illegible]	− 2,54	[illegible]
Deutsche Bank #	363	[illegible]	+ 3,69	[illegible]
Diageo Plc #	55,80	[illegible]	+ 0,44	[illegible]
Dresdner Bank	257	[illegible]	+ 1,82	[illegible]
Driefontein #	35,65	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
Du Pont Nemours #	331	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
Eastman Kodak #	380	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
East Rand #	1,21	[illegible]	+ 1,65	[illegible]
Echo Bay Mines #	13	[illegible]	− 3,07	[illegible]
Electrolux #	395,10	[illegible]	+ 1,49	[illegible]
Ericsson #	210,50	[illegible]	− 0,19	[illegible]
Ford Motor #	268,90	[illegible]	—	[illegible]
Freegold #	24,35	[illegible]	− 0,20	[illegible]
Gencor act.regr.	8,80	[illegible]	− 2,27	[illegible]
General Elect. #	434	[illegible]	+ 4,60	[illegible]
General Motors #	338	[illegible]	+ 2,24	[illegible]
Gle Belgique #	542	[illegible]	+ 5,35	[illegible]
Hanson PLC reg.	26,80	[illegible]	—	[illegible]
Harmony Gold #	11,40	[illegible]	+ 6,57	[illegible]
Hitachi #	41,25	[illegible]	+ 0,96	[illegible]
Hoechst #	215,30	[illegible]	+ 1,71	[illegible]
I.B.M #	605	[illegible]	+ 0,82	[illegible]
I.C.I #	92,50	[illegible]	—	[illegible]
Ito Yokado #	288,80	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
Kingfisher plc #	85	[illegible]	+ 5,29	[illegible]
Matsushita #	86,60	[illegible]	+ 1,21	[illegible]
Mc Donald's #	278,50	[illegible]	+ 1,61	[illegible]
Merck and Co #	640	[illegible]	+ 1,25	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	40,30	[illegible]	− 1,73	[illegible]
Mobil Corporat.#	396,10	[illegible]	+ 2,52	[illegible]
Morgan J.P. #	644	[illegible]	− 2,01	[illegible]
Nestle SA Nom. #	8630	[illegible]	+ 1,73	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	77,50	[illegible]	—	[illegible]
Nokia A	416	[illegible]	—	[illegible]
Norsk Hydro #	255,40	[illegible]	+ 2,54	[illegible]
Petrofina #	2100	[illegible]	+ 1,04	[illegible]
Philip Morris #	278,30	[illegible]	+ 1,50	[illegible]
Philips N.V #	341,10	[illegible]	+ 1,43	[illegible]
Placer Dome Inc #	66,95	[illegible]	− 1,41	[illegible]
Procter Gamble #	480	[illegible]	+ 3,75	[illegible]
Quilvest	302	[illegible]	+ 0,03	[illegible]
Randfontein #	7,80	[illegible]	+ 2,56	[illegible]
Rio Tinto PLC #	69,50	[illegible]	+ 0,71	[illegible]
Royal Dutch #	306	[illegible]	+ 2,02	[illegible]
Sega Enterprises	96	[illegible]	—	[illegible]
Saint-Helena #	15,75	[illegible]	− 1,58	[illegible]
Schlumberger #	429,20	[illegible]	− 1,28	[illegible]
SGS Thomson Micro.	333,20	[illegible]	− 0,51	[illegible]
Shell Transport #	40	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
Siemens #	348	[illegible]	+ 3,47	[illegible]
Sony Corp. #	537	[illegible]	− 0,74	[illegible]
Sumitomo Bank #	58	[illegible]	+ 4,05	[illegible]
T.D.K #	416,60	[illegible]	+ 0,33	[illegible]
Telefonica #	180	[illegible]	+ 2	[illegible]
Toshiba #	23,85	[illegible]	− 0,83	[illegible]
Unilever act.Div.#	356	[illegible]	+ 0,56	[illegible]
United Technol. #	417,50	[illegible]	+ 1,22	[illegible]
Vaal Reefs #	207	[illegible]	+ 2,41	[illegible]
Volkswagen A.G #	3260	[illegible]	+ 2,69	[illegible]
Volvo (act.B) #	153	[illegible]	− 1,76	[illegible]
Western Deep #	98,50	[illegible]	+ 0,40	[illegible]
Yamanouchi #	130,70	[illegible]	+ 4,05	[illegible]
Zambia Copper	11,55	[illegible]	+ 3,46	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 31

MARDI 13 JANVIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	116,15	7,808
CEPME 9% 89-99 CA#	107,56	3,689
CEPME 9% 92-06 TSR	—	5,104
CFD 9,7% 90-03 CB	122	9,168
CFD 8,6% 92-05 CB	121,35	8,071
CFF 10% 88-98 CA#	104,32	2,356 ↑
CFF 10,25%90-01CB#	115,30	8,621
CLF 8,9% 88-00 CA#	109,83	5,681
CLF 9%88-93/98 CA#	100,20	8,605 ↓
CNA 9% 4/92-07	—	4,937
CRH 8,6% 92/94-03	117,50	4,736 ↑
CRH 8,5% 10/87-88#	105,16	7,382 d
EDF 8,6% 88-89 CA#	108,46	7,893 o
EDF 8,6% 92-04 #	119,55	6,846
Finansder 9%91-06#	126,41	1,258
Finansd.8,6%92-02#	114,21	8,541
Floral9,75% 90-99#	—	4,201
OAT 88-98 TME CA#	100,05	4,252
OAT 9/85-98 TRA	—	1,369
OAT 9,50%88-98 CA#	102,47	5,336 ↑
OAT TMB 87/99 CA#	99,95	3,283 d
OAT 8,125% 89-99 #	105,47	3,253 o
OAT 8,50%90/00 CA#	109	6,847
OAT 85/00 TRA CA#	103	1,986 o
OAT 10%5/85-00 CA#	112,93	6,401
OAT 89-01 TME CA#	101,06	4,757
OAT 10% 90-01 ecu	115,60	8,877
OAT 7,5%7/86-01CA#	—	3,596 ↑
OAT 8,5% 91-02 ecu	114,10	7,349
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,16	1,211
OAT 8,50% 89-19 #	136,73	7,933 o
OAT.8,50%92-23 CA#	138,92	6,195 ↓
SNCF 8,8% 87-94CA	106	4,390
Suez Lyon.Eaux 90	934	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	54	[illegible]
Baccarat (Ny) ◆	510	510
Bains C.Monaco	565	550
Bque Transatlant. ◆	186,30	186,30
B.N.P.Intercont.	810	[illegible]
Bidermann Intl ◆	110	[illegible]
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy	390	395,20
Champex (Ny) ◆	21,50	21,50
CIC Un.Euro.CIP	460,20	465,10
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2449	2449
Generali Fce Assur	1233	1256
Continental Ass.Ly	481	481
Darblay	545	520
Didot Bottin ◆	652	652
Eaux Bassin Vichy ◆	2920	2920
Ecia	1240	1235
Ent.Mag. Paris ◆	1153	1153
Fichet Bauche ◆	49,95	49,95
Fidei	31,10	31,90
Finalens	294,10	281
F.I.P.P. ◆	256	256
Fonciere (Cie) ◆	582	582
Fonc. Lyonnaise #	715	700
Foncina #	511	511
Francarep	271	[illegible]
France S.A. ◆	1305	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	990	[illegible]
Gevelot ◆	1219	[illegible]
G.T.I (Transport) ◆	192,50	[illegible]
Immobail	155,10	[illegible]
Immobanque	640	[illegible]
Locamion (Ly) ◆	413,30	[illegible]
Lucia ◆	57	[illegible]
Monoprix ◆	330	[illegible]
Metal Deploye ◆	375	[illegible]
Mors	4,90	[illegible]
Navigation (Nle)	140	[illegible]
Optorg	355	[illegible]
Paluel-Marmont ◆	520	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny)	905	[illegible]
Parfinance ◆	251	[illegible]
Paris Orleans	270,10	[illegible]
Promodes (CI) ◆	1801	[illegible]
PSB Industries Ly	525	[illegible]
Rougier #	300	[illegible]
Saga	160	[illegible]
S.I.P.H. ◆	308	[illegible]
Sofragi ◆	4525	[illegible]
Taittinger ◆	3200	[illegible]
Tour Eiffel	298	[illegible]
Vicat ◆	500	[illegible]
Caves Roquefort ◆	1850	[illegible]
Elyo	311,80	[illegible]
Finaxa	355	[illegible]
Gaillard (M) ◆	1501	[illegible]
Givaudan-Lavirotte ◆	1290	[illegible]
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	172	[illegible]
Gd Moul.Strasbourg ◆	1805	[illegible]
Hotel Lutetia	369	[illegible]
Hotels Deauville ◆	590	[illegible]
Immeubl.Lyon (Ly)	528	[illegible]
L.Bouillet (Ly) ◆	289	[illegible]
Lloyd Continental ◆	8920	[illegible]
Matussiere Forest.	55,10	[illegible]
Moncey Financiere	2630	[illegible]
M.R.M. (Ly)	410	[illegible]
Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	106,50	[illegible]
Poliet	492,50	[illegible]
Sabeton (Ly)	660	[illegible]
Samse (Ly) ◆	912	[illegible]
Sechilienne (Ly)	1170	[illegible]
Sucr.Pithiviers ◆	3220	[illegible]
Tanneries Fce (Ny) ◆	277	[illegible]
Teleflex L. Dupont	106	[illegible]
Union Gle Nord(Li) ◆	355	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	384	[illegible]
Commerzbank AG	222,90	[illegible]
Fiat Ord.	17,05	[illegible]
Gold Fields South	88	[illegible]
Kubota Corp.	14	[illegible]
Montedison act.ep.	9,60	[illegible]
Olympus Optical	33,20	[illegible]
Robeco	547	[illegible]
Rodamco N.V.	165	[illegible]
Rolinco	512	[illegible]
Sema Group Plc #	156	[illegible]
Solvay SA	353	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; *o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite;* ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 31

MARDI 13 JANVIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	43,20	43,20
AFE #	545	551
Aigle #	358	354
Albert S.A (Ns) ◆	143	143
Altran Techno. #	1900	1920
Arkopharma#	301	301
Montaignes P.Gest. ◆	1965	1965
Assystem #	221	218
Bque Picardie (Li) ◆	750	750
Bque Tarneaud(B)#	345	350
Bque Vernes	165,80	166,10
Beneteau CB#	1185	1165
B I M P	98	98
Boiron#(Ly)	349	349
Boisset (Ly) #	343,90	343,90
But S.A.	284,10	293
Cardif SA	999	917
C.E.E #	78	77
CFPI # ◆	395	395
Change Bourse (M)	231	232
CNIM CA#	197	196,50
Codetour #	357	357
Comp.Euro.Tele-CET	290	292
Conflandey #	290	289,90
C.A. Hte Normandie	335	336
C.A. Paris IDF	790	790
C.A.Ille & Vilaine	308	308
C.A.Loire Atl.Ns #	287	287
C.A.Pas de Calais	543	549
C.A.du Nord#(Li)	504	510
C.A. Oise CCI	318	318
C.A. Somme CCI	313	313
C.A.Toulouse (B)	415	429
Devanlay	625	620
Devernois (Ly)	555	560
Ducros Serv.Rapide	34	34,50
Emin-Leydier (Ly)#	367	367
Europ.Extinc.(Ly)	414	410,10
Expand s.a	749	749
Factorem	612	615
Faiveley #	210	220
Finacor	54	55
Fininfo	705	710
Assur.Bq.Populaire	646	645
Gautier France #	276	275
Gel 2000	44	46
GEODIS #	340	345
GFI Industries #	1200	1200
Girodet (Ly) # ◆	21	21,15
GLM S.A.	230	230
Gpe Guillin # Ly	220	228
Kindy #	151	152
Guerbet	220	226
Hermes Internat.1#	393	398,50
Hotel Dubois ◆	648	648
ICBT Groupe #	198	204
I.C.C.#	140,60	140,60
ICOM Informatique	489	490
Idianova ◆	70	70
Int. Computer #	54,10	56
IPBM	65,95	65
M6-Metropole TV	681	700
Manitou #	730	740
Manutan	438,90	490
Marie Brizard #	600	596
Maxi-Livres/Profr#	36,30	36,90
Mecelec (Ly)	59	59
MGI Coutier #	252,50	250
Monneret Jouet Ly#	145,10	141,50
Naf-Naf #	87,50	86,90
Norbert Dentres.#	712	712
NSC Groupe Ny	790	800
Onet #	898	[illegible]
Paul Predault	146	146
P.C.W.	19	—
Petit Boy #	84	[illegible]
Phyto-Lierac #	211	215
Pochet	810	810
Poujoulat Ets (Ns)	224,80	224,80
Radiall #	719	719
Robertet #	1140	1139
Rouleau-Guichard ◆	259,90	259,90
Securidev #	110	110
Smoby (Ly)#	573	580
Sofco (Ly) ◆	71,50	[illegible]
Sofibus ◆	370	370
Sogeparc (Fin)	383	389,70
Sopra #	685	690
Steph.Kelian # ◆	67	67
Sylea	556	572
Teisseire-France ◆	164,70	164,70
TF1	624	629
Thermador Hol. #	300	309
Trouvay Cauvin #	113	115
Unilog	821	840
Union Fin.France	659	650
Viel et Cie #	150,50	149
Vilmorin et Cie #	525	516
Virbac	489,90	493

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 31

MARDI 13 JANVIER

VALEURS	*Cours précéd.*	*Derniers cours*
Appligene Oncor	32	32
Belvedere	632	630
BVRP	290	298
Coil	161	163
Electronique D2	516	505
FDM Pharma n.	170	169
Genset ◆	366	366
Guyanor action B ◆	6,60	6,60
High Co. ◆	149,10	149,10
Infonie	83	87
Joliez-Regol ◆	82	82
Mille Amis	40,95	40,95
Naturex	69	71
Olitec	800	800
Picogiga ◆	180	180
Proxidis	20	19,70
R21 Santé	395	400
Stelax	6,50	6,65

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 31

MARDI 13 JANVIER

VALEURS	*Cours précéd.*	*Derniers cours*
Eridania-Béghin CI ◆	835	835
Générale Occidentale ◆	160	168
Sté lecteurs du Monde ◆	133,60	[illegible]
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande *réduite; # contrat d'animation.*

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 12 janvier

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	141,61	134,87
Agipi Actions (Axa)	119,32	113,64
BANQUES POPULAIRES		
Valorg	2413,73	2378,06
BNP — 3615 BNP		
Natio Court Terme	14418	14418
Natio Epargne	2262,48	2240,08
Natio Oblig. M.T. C/D	881,57	872,84
Natio Ep. Croissance	3289,46	3224,96
Natio Ep. Patrimoine	140,30	137,55
Natio Epargne Retraite	164,88	161,65
Natio Epargne Trésor	11501,08	11478,12
Natio Euro Valeurs	1069,56	1048,59
Natio Euro Oblig.	1053,14	1042,71
Natio Euro Opport.	1090	1068,63
Natio Inter	1140,15	1117,79
Natio Opportunités	202,09	198,13
Natio Revenus	1132,77	1121,55
Natio Sécurité	11324,67	11324,67
Natio Valeurs	1374,61	1347,66
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	93381,23	93381,23
Oblig. ttes caté.	284,56	280,35
CDC-GESTION		
Livret Bourse Inv. D PEA	859,56	834,52
Nord Sud Dévelop. C ◆	2652,54	2647,25
Nord Sud Dévelop. D ◆	2506,36	2501,36
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	319,19	312,93
Patrimoine Retraite D	309,53	303,46
Sicav Associations C	2451,97	2451,97
CDC TRESOR		
Fonsicav C	19967,20	19967,20
Mutual. dépôts Sicav C	19593,24	19573,67
CAISSE D'EPARGNE		
Écur. Act. Futur D PEA	287,76	282,12
Écur. Capitalisation C	261,57	261,57
Écur. Expansion C	84334,71	84334,71
Écur. Géovaleurs C	3644,58	3573,12
Écur. Investis. D PEA	228,72	224,24
Écur. Monépremière	11507,39	11507,39
Écur. Monétaire C	13203,83	13203,83
Écur. Monétaire D	12238,54	12238,54
Écur. Trésorerie C	324,06	324,06
Écur. Trésorerie D	311,48	311,48
Écur. Trimestriel D	2066,37	2066,37
Éparcourt-Sicav D	196,69	196,69
Géoptim C	13433,18	13234,66
Géoptim D	12338,92	12156,57
Horizon C	2304,07	2258,89
Prévoyance Écur. D	107,85	107,85
Sensipremière C	14006,26	13971,33
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C	12297,53	12272,98
Écur. Sécuripremière C	12198,90	12186,71
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM		
Ampiia ○	121488,29	121488,29
Atout Amérique ◆	196,71	191,91
Atout Asie ◆	84,55	82,49
Atout France Europe	863,99	842,92
Atout France Monde	220,39	215,01
Atout Futur C ◆	854,46	833,62
Atout Futur D ◆	795,95	776,54
Coexis	2011,87	1978,24
Dièze	2259,73	2221,96
Eicash ○	964980,88	964980,88
Eurodyn	2699,62	2633,78
Indicia ◆	1741,99	1703,47
Moné.J C ○	12112,26	12112,26
Moné.J D ○	11474,22	11474,22
Oblifutur C	572,57	563
Oblifutur D	548,64	539,47
Oraction ◆	1412,64	1378,19
Revenu-Vert	1214,10	1193,81
Sévéa ◆	114,81	112,01
Synthésis	19230,74	18890,71
Uni Associations ○	119,64	119,64
Uni-Foncier	1464,73	1429
Uni-Garantie C	1966,87	1933,99
Uni-Garantie D	1504,35	1475,28
Uni-Régions	1697,74	1650,48
Univar C ○	313,91	313,91
Univar D ○	300,83	300,83
Univers Actions ◆	255,99	249,75
Univers-Obligations	259,66	255,32
CIC BANQUES		
Francic	151,35	146,94
Francic Pierre	143,67	139,49
Europe Régions	250,06	242,78
CIC PARIS		
Associc	1091,84	1091,84
Cicamonde	1555,94	1510,62
Converticic	411,12	405,04
Ecocic	1731,72	1681,28
Mensuelcic	10139,16	10088,77
Oblicic Mondial	4030,09	3978,59
Oblicic Régions ◆	1222,14	1204,08
Rentacic	166,06	161,61
CRÉDIT LYONNAIS		
Euro Solidarité	1392,59	1378,80
Lion 20000 C	17383,55	17383,55
Lion 20000 D	16263,86	16263,86
Lion-Associations C	11261,40	11261,40
Lion-Associations D	11261,40	11261,40
Lion Court Terme C	26821,47	26821,47
Lion Court Terme D	23630	23630
LionPlus C	1629,39	1597,44
LionPlus D	1554,29	1523,81
Lion Trésor	2564,95	2539,55
Oblilion	2307,59	2280,38
Sicav 5000	731,20	716,86
Slivafrance	1242,72	1218,35
Slivam	594,53	582,87
Slivarente	256,29	251,26
Slivinter	808,03	792,19
Trilion	5163,96	5092,87
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizes	2438,51	2390,70
CM Option Dynamique	137,05	133,36
CM Option Equilibre	274,30	268,26
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	165,76	161,32
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	938,61	938,61
Créd.Mut.Ep.Ind. C	144,24	140,98
Créd.Mut.Ep.J	23256,10	23256,10
Créd.Mut.Ep.Monde	1709,65	1665,89
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1938,05	1900,05
Créd.Mut.Ep.Quatre	1095,25	1073,77
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	185,48	185,48
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	426,97	408,59
Saint-Honoré Capital	20744,97	20140,75
St-Honoré March. Émer.	675,28	646,20
St-Honoré Pacifique	631,75	604,55
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1854,87	1854,87
Stratégie Actions ◆	1158,51	1113,95
Stratégie Rendement ◆	2069,30	2004,56
LA POSTE		
Amplitude Amérique C	116,33	113,49
Amplitude Europe C	172,53	168,32
Amplitude Europe D	169,64	165,50
Amplitude Monde C	1022,39	997,45
Amplitude Monde D	975,37	951,58
Amplitude Pacifique C	84,19	82,14
Elanciel D PEA	184,42	179,92
Émergence Poste D PEA	153,60	149,86
Géobilys C	697,65	697,65
Géobilys D	660,06	660,06
Kaléis Dynamisme C	1112,65	[illegible]
Kaléis Équilibre C	1089,24	[illegible]
Kaléis Sérénité C	1053,78	[illegible]
Latitude C	150,52	150,52
Latitude D	137,13	[illegible]
Oblitys D	645,79	[illegible]
Plénitude D PEA	208,70	[illegible]
Poste Gestion C	15096,39	[illegible]
Revenus Trimestr. D	5291,91	[illegible]
Solstice D	2369,86	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	38531,15	[illegible]
Actimonétaire D	30526,73	[illegible]
Cadence 1 D	1064,95	[illegible]
Cadence 2 D	1066,81	[illegible]
Cadence 3 D	1055,85	[illegible]
Capimonétaire C	416,28	[illegible]
Capimonétaire D	375,61	[illegible]
Sogeoblig C/D	9559,44	[illegible]
Interoblig C	7809,46	[illegible]
Intersélection France D	741,19	[illegible]
S.G. France opport. C	2171,29	[illegible]
S.G. France opport. D	2072,78	[illegible]
Sogenfrance C	1970,07	[illegible]
Sogenfrance D	1800,74	[illegible]
Sogépargne D	303,39	[illegible]
Soginter C	2339,31	[illegible]
Fonds communs de placements		
Favor D	1450,87	[illegible]
Sogeliance D	1748,22	[illegible]
Sogenfrance Tempo D	238,88	[illegible]

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

DISPARITIONS

Pierre Boulat

Un photographe de « Life »

PIERRE BOULAT, photographe qui a travaillé dans les années 50-60 pour le magazine *Life*, est mort, dimanche 11 janvier, à Nemours (Seine-et-Marne), à l'âge de soixante-treize ans.

C'est une forte personnalité du photo-journalisme qui disparaît avec Pierre Boulat, injustement méconnu car franc-tireur. Une forte personnalité au regard vif, au verbe truculent et à l'humour acéré, qui a raconté dans un délicieux livre rouge, souple et au format magazine, ses *Années Life* (éd. Cosmos, texte de Jacques Brunel, 1992).

Il n'y a aucun nom sur la couverture, juste la couleur et la typographie qui font référence au célèbre hebdomadaire, ce qui rappelle que Pierre Boulat, s'il a appartenu à la grande époque du reportage, se considérait comme un témoin soucieux de réaliser des images qui apportent des informations, que ce journaliste croyait plus au détail précis et signifiant qu'à la fresque allégorique, réalisant, avec le même bonheur et durant la même année 1945, un reportage sur Berlin en ruine et un autre sur une fête traditionnelle dans le Berry. Il jugeait aussi la photographie comme un mode de vie, roulait en Porsche et citait Hans Windisch : *« La photographie n'est faite que d'erreurs qu'on évite. »*

CENTAINES DE REPORTAGES

Adolescent, Pierre Boulat suit les cours de l'école de Vaugirard et entre, en 1945, au magazine *Samedi Soir*. Il fixe le masque de Piaf dans sa loge, quelques tranches de vies parisiennes, parcourt la Palestine et les Etats-Unis. En 1953, depuis le Mont Valérien, Boulat photographie une tornade qui s'abat sur Paris. Le cliché est publié dans *Life*. Avec un filtre orange, *« c'était exactement le nuage atomique des essais de Bikini et d'Eniwetok – le cauchemar numéro un de l'époque »*. Commence avec *Life* une collaboration de vingt-trois ans. Seul photographe français attaché au magazine, il fait des centaines de reportages, prend de nombreux portraits de personnalités – Aristote Onassis, Maurice Trintignant, Pierre Mendès France, Arthur Rubinstein, Karen Blixen, Federico Fellini, Truman Capote, Françoise Dorléac, Duke Ellington, etc. – et réalise quelques « scoops » qui construisent sa réputation : les premiers touristes français en URSS (1955), la Chine de l'après-guerre, Port-Saïd dévasté par les bombardements après la nationalisation du canal de Suez par Nasser (1956), un remarquable sujet sur la sévère école militaire de West Point aux Etats-Unis (1957), la guerre d'Algérie (1955-1958), le tournage de *2001, l'Odyssée de l'Espace*, de Kubrick... Pierre Boulat a également eu *« le rare privilège de travailler dans l'ombre et l'esprit d'un génie »*, le couturier Yves Saint Laurent, dont il photographiera trente ans de créations.

Après la disparition de *Life* comme hebdomadaire, Boulat devient photographe indépendant en 1973 et collabore à de nombreux magazines dont *National Geographic*, *People* et *Paris Match*. Il expose en 1989 à la galerie Canon à Paris. En faisant défiler les grandes images de Boulat et en lisant ses légendes et commentaires, on constate combien il se méfiait des cadrages sophistiqués, des effets rhétoriques, du mariage entre art et reportage. Et c'est pour cela qu'il défendait le festival Visa pour l'image de Perpignan, qui lui a rendu hommage, en 1992. Il a accompagné le succès de ce rendez-vous mondial de la photo de presse, toujours prêt à s'enthousiasmer pour un jeune auteur ou à assassiner une valeur sûre. Sa femme, Annie, poursuit son message à travers l'agence qu'elle dirige, Cosmos, mais aussi en ayant recueilli le riche témoignage de sa vie, en prévision d'un livre. Et sa fille Alexandra est une reporter-photographe qui entretient la tradition. Au nom du père.

Michel Guerrin

Denys Lombard

Un historien spécialiste de l'Insulinde

DENYS LOMBARD, directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient (EFEO), est mort, jeudi 8 janvier, à Suresnes (Hauts-de-Seine).

Denys Lombard aurait eu soixante ans en février prochain. Il avait fait ses études à la Sorbonne, à l'Ecole pratique des hautes études (EPHE) 4e section et à l'Ecole des langues orientales. Après un séjour de deux ans à l'université de Pékin, en 1964 et 1965, il était entré à l'EFEO. Il était resté en poste à Djakarta jusqu'en 1969, puis avait été élu directeur à la sixième section de l'EPHE, devenue plus tard Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), où il a exercé d'importantes responsabilités, notamment à la tête de la division des aires culturelles. Depuis janvier 1993, il dirigeait l'EFEO, et il est décédé le jour même où s'achevait son mandat.

Denys Lombard s'inscrivait dans la filiation de Fernand Braudel, comme en témoigne l'intitulé de sa direction d'études (« Histoire de la Méditerranée sud-est asiatique »). C'était un historien de la longue durée et des grands espaces, sensible à l'ampleur des réseaux d'échange et d'influence qui commandaient, à des échelles diverses, l'histoire de l'Asie, de l'Europe, de l'Afrique et de leurs rapports réciproques. Ce spécialiste de l'Insulinde, auteur d'une œuvre considérable, qui culmine dans son essai d'« histoire globale », *Le Carrefour javanais*, publié aux éditions de l'EHESS en 1990, était plus largement, par nécessité, par vocation et par ses origines (son père était le grand spécialiste du monde musulman, Maurice Lombard), ouvert à l'histoire religieuse et culturelle.

VOYAGEUR INFATIGABLE

Font partie aussi de son œuvre toutes les aventures et entreprises collectives qu'il a su faire naître, souvent avec le soutien et la complicité de son épouse, Claudine Salmon-Lombard. Denys Lombard a été le fondateur du groupe et de la revue *Archipel* ; sa direction d'études, durant près de trente ans, a été un foyer de rayonnement international et un haut lieu de la pensée historienne. A l'EFEO comme à l'EHESS, ce polyglotte, ce voyageur infatigable, a voulu rapprocher les disciplines, les chercheurs et les points de vue, élargir les horizons et briser les conformismes. Le magnifique élan qu'il a su donner ces dernières années aux études asiatiques françaises doit tout à cette générosité et à l'esprit d'initiative qui la sous-tendait. Silhouette frêle, regard ardent, sourire cordial : l'image restera longtemps présente en nous du savant au cœur simple et à la vaste culture que n'étonnaient qu'à moitié les bouleversements du monde contemporain parce qu'il savait en prendre la mesure, en explorer les profondeurs et en analyser les formes.

Marc Augé

Klaus Tennstedt

Un des meilleurs interprètes de Mahler

LE CHEF D'ORCHESTRE allemand Klaus Tennstedt est mort dimanche 11 janvier à Heikendorf. Il était âgé de soixante et onze ans.

Fils d'un musicien d'orchestre, Klaus Tennstedt est né à Merseburg (Allemagne) le 6 juin 1926. Au Conservatoire de Leipzig, il apprend le violon et le piano. En 1948, il est *Kontzertmeister* de l'Orchestre de Halle dont il devient premier chef quatre ans plus tard. En 1954, Tennstedt est premier chef de l'Opéra de Karl-Marx Stadt (Chemnitz) ; en 1958, il est directeur général de la musique de l'Opéra de Dresde, qu'il quitte en 1962 pour prendre la direction de l'Orchestre d'Etat de Schwerin. Neuf ans plus tard, Tennstedt quitte cette institution et la République démocratique allemande. Il dirige alors à l'Opéra de Göteborg et l'Orchestre de la radio suédoise. Dès 1972, il devient directeur général de la musique à Kiel. De 1979 à 1981, il est directeur musical de l'Orchestre symphonique de la Nord Deutsche Rundfunk, à Hambourg. En 1983, il est directeur musical de l'Orchestre philharmonique de Londres et chef invité de l'Orchestre du Minnesota. Atteint d'un cancer, Tennstedt démissionne en 1987, redirige dès l'année suivante, puis abandonne définitivement la carrière en 1994.

OPINIONS TRANCHÉES

Quand Klaus Tennstedt est arrivé à l'Ouest, il était quasiment inconnu des mélomanes. Il s'est imposé très rapidement comme interprète des symphonies de Gustav Mahler dont il a enregistré l'intégrale pour EMI, à la tête de l'Orchestre philharmonique de Londres. Profondément émotif, engagé physiquement et psychologiquement, le style de Klaus Tennstedt était d'une telle force qu'il provoqua des opinions très tranchées chez les mélomanes et les critiques quand chacun des volumes de son intégrale mahlérienne fut publié au début des années 80. Avec le recul, ces interprétations tranchaient avec la façon plus objective de diriger la musique de ce compositeur généralement en cours à cette époque, à l'exception notable de Carlo Maria Giulini et de Leonard Bernstein.

Indifférent à la carrière, Tennstedt vivait son art d'une façon qui pouvait parfois lui faire connaître de grandes périodes de doutes, voire de dépression. Les interprétations qu'il a confiées au disque témoignent de cela.

Alain Lompech

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Laurence BENHAMOU
et
Salvo ROMEO
ont la joie de faire part de la naissance de

Eleonora Esther,

à Paris, le 9 décembre 1997.

Anniversaires de naissance

– Meylan.
Dix-huit ans... et toute la vie !

Julie - Julija.

Les Estéoule.
Les Exel.

Décès

– A l'annonce de la disparition de

Pierre BOULAT,
grand reporter,

tous ses amis de *Life Magazine* de Paris et de New York
s'associent à la profonde douleur de sa famille.

Time Life,
14, rue de Marignan,
75008 Paris.

– Le photographe

Pierre BOULAT

nous a quittés le 11 janvier.

Nous le mettrons en terre dans le cimetière d'Amponville (Seine-et-Marne), le jeudi 15 janvier, à 15 heures.

(Lire ci-dessus.)

– Madeleine Coudray,
son épouse,
Alain et Marie-Claude Coudray,
Marie-Claire et Gaston Apiou,
Le docteur Margot Coudray,
Yvon et Annick Coudray,
Georges et Marie Coudray,
ses enfants,
Ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants,
Marie Cumin,
sa sœur
Ses beaux-frères et belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Georges COUDRAY,
ancien maire de Paramé,
ancien conseiller général d'Ille-et-Vilaine,
ancien député MRP de Saint-Malo,
ancien membre du comité directeur
de l'Union HLM,
ancien président national
du Crédit immobilier,
officier de la Légion d'honneur,

que le Seigneur a rappelé à Lui le 10 janvier 1998, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Les obsèques religieuses auront lieu le vendredi 16 janvier, à 16 heures, en l'église de Paramé, à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).

39, boulevard Rochebonne,
35400 Saint-Malo.

– Sa famille,
Ses amis
ont la tristesse de faire part du décès de

Henri de CARA,
EGA Oran,

le 23 décembre 1997, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

– Ech Chleff. Alger. Paris.

La famille Djazouli
a le chagrin de faire part du décès de

Mohammed DJAZOULI,
instituteur, décoré
des palmes académiques,
membre du comité de rédaction
de *La Voix des humbles*,

survenu le 11 janvier 1998, dans sa quatre-vingt-dixième année.

« La mort peut-elle exister pour celui dont le cœur est uni à Dieu ? »
Attâr.

Villa Le Refuge,
n° 78, cité du Patrimoine,
Ech Chleff,
14, rue Chaoui-Chouider,
Alger.

– M. et Mme Magdi El Chafeï,
M. Sami El Chafeï,
M. et Mme Chérif El Chafeï,
ses enfants,
Nadia, Yann, Nevine, Magdi, Linda, Nora et Ghislaine,
ses petits-enfants,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mme Anne Marie Catherine EL CHAFEÏ,
née CADIOU,

survenu le 10 janvier 1998.

Elle rejoint son mari,

Ibrahim EL CHAFEÏ,
sous-secrétaire d'Etat
à l'industrie égyptien,

décédé le 19 août 1989.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 14 janvier, à 15 h 30, en l'église d'Orgeval (Yvelines).

Cet avis tient lieu d'invitation.

7, allée d'Abbecourt,
78630 Orgeval.

– Francine et Michel Leleu,
Carole, Chloe et Julien Leleu,
Jacques et Laurence Leleu,
Les familles Jaffre, Leleu, Cohen, Pignolet, Gonzalez, Beunier, Rougeot, Buffet et Silhol.
Parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès, le 31 décembre 1997, dans un hôpital parisien, de

Patrick LELEU,
fonctionnaire au ministère
de l'intérieur (sécurité civile).

Il fut enterré dans l'intimité à Etretat, le 6 janvier 1998.

– La Boussac. Mont Saint-Michel. Strasbourg. Venezia.

Le conseil rectoral,
Et les membres de l'université européenne,
de la Licorne
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Stella GRANDMESNIL-MARULIER,
membre bienfaitrice de l'université,
mère du pro-rector fondateur.

Ses obsèques seront célébrées le mardi 13 janvier 1998, à 15 heures, en l'église catholique de La Boussac.

« Par-dessus la rumeur
de la mer et des côtes,
Le chant plaintif s'élève,
invoquant à voix hautes
L'Etoile sainte,
espoir des marins en péril. »
José-Maria de Heredia.

La Herpédais,
35120 La Boussac.

– La veille de Noël, le

docteur Hooshang IMANI

est mort en posant ses valises au retour de sa cinquante-troisième mission chirurgicale pour Médecins sans frontières.

Hooshang était un chirurgien aussi heureux que savant, et seule la mort lui aura désappris à servir. Tous les membres de Médecins sans frontières s'associent au chagrin de sa famille et de ses proches.

– Le président,
Le bureau,
Le conseil d'administration,
Le conseil scientifique,
Et ses collègues de l'Ecole des hautes études en sciences sociales,
ont le regret de faire part du décès de

Denys LOMBARD,
directeur d'études,

survenu le 8 janvier 1998.

(Lire ci-dessus.)

– Agathe Peltereau-Villeneuve,
Alexandre et Pascale Peltereau-Villeneuve,
Michelle Boutemy,
leur mère,
Marie-Christine Bellet
et ses enfants,
Odile et Bernard Maitre,
leurs enfants et petits-enfants,
Bethly et Jean-Jacques Ploquin,
leurs enfants et petits-enfants,
Laurence et Jean-Marie Bonaldi,
leurs enfants et leur petite-fille,
Dorothée et Michel Vernes,
ont la tristesse de faire part du décès de

Alain PELTEREAU-VILLENEUVE,

survenu le 7 janvier 1998.

L'inhumation aura lieu, dans l'intimité, à Rancogne (Charente).

Une cérémonie religieuse sera célébrée à son intention par le Père Pierre Lochet, le samedi 17 janvier, à 10 heures, en l'église Notre-Dame-des-Victoires, place des Petits-Pères, Paris-2e.

– Les interprètes de conférence travaillant régulièrement pour

l'Organisation mondiale
de la propriété intellectuelle
ont le profond regret de faire part du décès de

Mme Patricia LONGLEY,

survenu le 8 janvier 1998. Ils rendent hommage à la personnalité, au dévouement et à la jeunesse d'esprit de celle qui les a recrutés, organisés et dirigés pendant plus de trente ans.

– Yani et Christian Maldidier,
sa fille et son gendre,
Myriam,
sa belle-fille,
Frédérique, Christophe, Emmanuel, Axelle, Eric, Nathalie et Agnès,
ses petits-enfants,
Coline, Marion et Adrien,
ses arrière-petits-enfants,
Et sa famille dans le monde,
ont la douleur de faire part de la disparition, dans sa quatre-vingt-dixième année, de

Chaja PERELMUTER,
Claire dans la Résistance,

qui a rejoint dans la mort son époux,

Naphtula,
(février 1990),

et son fils,

Michel
(décembre 1997).

L'inhumation aura lieu le 15 janvier 1998, à 10 h 45, au cimetière du Montparnasse, entrée principale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

19, avenue Mozart,
75016 Paris.

– Mme Yvette Jean Serge,
son épouse,
Francis, Ivan et Christine Morane,
Dominique et Antoine Sainte Fare Garnot,
ses enfants,
Frédérique Chanclud,
sa petite-fille,
Colette Godard,
Claudine Lupovici,
ses sœurs,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean SERGE,
directeur des émissions
théâtrales à la RTF,
journaliste à *Paris-Presse*,
président de Promotion
et Spectacles d'Europe 1,

survenu, le 11 janvier 1998, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Le défunt ayant fait don de son corps à la science, un office religieux sera célébré par le Père René Berthier, ex-chroniqueur à Europe 1, le mardi 20 janvier, à 11 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly-sur-Seine.

– Yves Debard,
Witold Debard,
Nicole Debard-Baran,
ont le chagrin de faire part du décès de leur mère,

Grazyna SZELIGOWSKA,

le 3 janvier 1998.

L'inhumation a eu lieu au Golfe-Juan dans la plus stricte intimité.

Toutes celles et tous ceux qui l'ont aimée sont invités à assister au Culte d'action de grâces qui sera célébré en l'Eglise Réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, Paris-16e, le samedi 7 février, à 15 heures, ou à s'y associer par la pensée.

41, avenue Auguste-Renoir,
78160 Marly-le-Roi.
118, rue Emile-Morlot,
02310 Charly-sur-Marne.
Les Olivades,
1020, chemin des Glaïeuls,
06220 Le Golfe-Juan.

– Mme Sonia Tixier
fait part du décès de son époux,

M. Robert TIXIER,

âgé de soixante-douze ans, survenu le 11 janvier 1998, à Mougins (Alpes-Maritimes).

Ses obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité à Mougins.

– Le conseil d'administration de l'Association France-Venezuela
a la tristesse de faire part du décès de son trésorier,

Robert TIXIER,

le 11 janvier 1998, à Mougins.

Fraven,
9, avenue Frankin-Roosevelt,
75008 Paris.

– Un homme de courage a disparu le 7 janvier 1998, à Moret-sur-Loing.

Serge VILLECHENOUX,
psychiatre des hôpitaux,

restera un modèle d'intégrité, d'intelligence clairvoyante et créatrice auprès de ses patients, enfants et adultes.

Il a mis sa générosité dans son engagement au service de la politique de la cité et de la santé mentale.

Il laisse un grand vide à tous ceux, psychiatres et psychanalystes, qui étaient ses amis et qui lui rendent hommage ici.

Anniversaires de décès

– Pour le premier anniversaire du décès de

Henry REY,

une pensée affectueuse est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Sa femme,
Ses enfants,
Et toute sa famille,
vous remercient.

Colloques

– 8e Congrès international sur les traitements anticancéreux
« Vous avez dit santé ? »
5 février 1998, 14 heures-17 heures,
Palais des congrès, Paris, porte Maillot.
Le thème : **« Guérir »**.

Débat animé par Antoine Spire et David Khayat, avec Miguel Benasayag, Julia Kristeva, Marie-Josée Imbault-Huart, Jean-Paul Moatti, Dominique Wolton.

Une réflexion à retrouver sur France-Culture le mardi 10 février de 18 heures à 19 h 45.

Renseignements : 01-42-16-04-67 ou 01-42-16-04-76.

– Le club Témoin organise un colloque le mercredi 14 janvier 1998, de 18 h 45 à 21 heures, à la Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, Paris-7e, sur le thème **« Y a-t-il encore un avenir pour la droite républicaine ? »**

Débat animé par Gérard Legall, professeur d'université, politologue, conseiller aux études auprès du premier ministre, et Jacques Julliard, politologue et écrivain.

Entrée libre.

Communications diverses

– **Jeudi 15 janvier 1998, à 20 h 30, hommage à Léon Poliakov,**
avec le Révérend Père Bernard Dupuy, Alain Didier-Weill, Guy Petit Demange, Christian Delacampagne, Franklin Rausky et en présence de nombreuses personnalités.

Au Centre communautaire de Paris, 5, rue de Rochechouart, Paris-9e, métro Cadet. Tél. : 01-49-95-95-92.

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, ce jeudi 15 janvier, à 20 h 30 : Mme le professeur Lily Scherr : **« Il y a cent ans, les tournants de l'histoire des Juifs : « J'accuse », sionisme, bundisme... »**

Tél. : 01-42-71-68-19.

Soutenances de thèse

– **Christine Ferrer** soutiendra sa thèse de doctorat de sciences économiques intitulée **« Stratégies de localisation et concentrations spatiales : une application aux investissements directs étrangers en Europe »**, à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, le mercredi 14 janvier, à 14 heures, en salle 216, devant un jury composé de MM. les professeurs J.-L. Mucchielli, directeur, Paris-I ; W. Andreff, Paris-I ; C. Lacour, Bordeaux-IV ; S. Négassi, Antilles ; M. Rainelli, Nice et T. Ozawa, Colorado.

SCIENCES Le pavillon de Flore, situé près du Carrousel à Paris, devrait prochainement accueillir sur cinq niveaux les ateliers des Musées de France actuellement éparpillés dans la capitale. ● *CE REGROUPEMENT* permettra de nouvelles synergies, en particulier avec le Laboratoire de recherche des musées de France (LRMF) installé à proximité sous les jardins des Tuileries. ● *L'EXISTENCE* de ce complexe scientifique permet de mener de fructueuses recherches lors du déplacement des collections. ● *PAR SES CAPACITES* d'expertise, il aide aussi les musées dans leurs achats et dans leurs opérations de restauration. ● *L'INSTALLATION* des nouvelles salles du Louvre a d'ailleurs été l'occasion d'étudier des pièces célèbres comme le Scribe accroupi et de connaître ainsi l'origine de son regard, mais également d'identifier celle, plus minérale, de l'éclat des yeux de la déesse parthe Ishtar.

Au Louvre, physiciens et conservateurs jouent les détectives

Le Laboratoire de recherche des musées de France accompagne la croissance du Grand Louvre. Il authentifie, analyse et prodigue ses conseils techniques pour la restauration des œuvres

A DEUX PAS du Carrousel, sous les buis taillés et les pelouses des Tuileries, s'étend sur trois niveaux un curieux complexe scientifique avec des paillasses, des microscopes, des sondes et même un petit accélérateur de particules baptisé Aglae. Chef-d'œuvre d'architecture troglodyte, ce Laboratoire de recherche des musées de France (LRMF) conçu par Jérôme Brunet et Eric Saunier et mis en place par M. Duval, architecte des Monuments de France, va bientôt s'étendre et investir totalement le pavillon de Flore, au pied duquel il est enterré. Cette année, ce pavillon carré devrait abriter sur cinq niveaux les ateliers des musées de France aujourd'hui éparpillés dans Paris. Ce regroupement devrait alors leur permettre de communiquer rapidement avec le laboratoire, ses appareillages scientifiques et son personnel hautement qualifié.

Expertises, bilans et analyses sont le lot quotidien du Laboratoire de recherche des Musées de France dirigé par Jean-Pierre Mohen. Une nouvelle pièce est-elle sur le point d'être acquise que le LRMF est aussitôt sollicité. Son authenticité est immédiatement disséquée. Ce qui n'empêche pas les analyses ultérieures. Car, si les moyens d'inquisition sont toujours plus perfectionnés, les faussaires sont toujours plus inventifs. Ainsi, une nouvelle étude des tanagras, ces figurines de terre cuite d'époque hellénistique, a apporté des surprises. L'examen de ces statuettes par la thermoluminescence permet de les dater avec une relative précision. On a pu constater qu'un quart de celles du musée de Berlin, confiées au labo du Louvre, avaient été fabriquées... au siècle dernier. Certaines tanagras du Louvre, moins nombreuses, ont avoué une jeunesse tout aussi suspecte. Aujourd'hui, les faussaires ont mis au point une thermoluminescence artificielle en irradiant les pièces !

Dans le cadre de la restauration d'une toile ou d'un objet, les chercheurs du laboratoire sont sollicités. Ils évaluent les opérations nécessaires. Et avant tout font le bilan de l'œuvre à reprendre. « *Dans* Les Forges de Vulcain, *de Bassano*, indique Danièle Giraudy, conservateur en chef attachée au labo, *nous avons constaté deux agrandissements de l'œuvre. L'un fait par l'artiste, l'autre réalisé postérieurement. Doit-on tenir compte de ces ajouts ? Nous faisons également le compte des "manques" dans un tableau. Nous élaborons enfin des solvants réversibles car une restauration doit toujours pouvoir être reprise.* » Les expositions, enfin, nécessitent des études scientifiques que le LRMF effectue souvent dans la hâte.

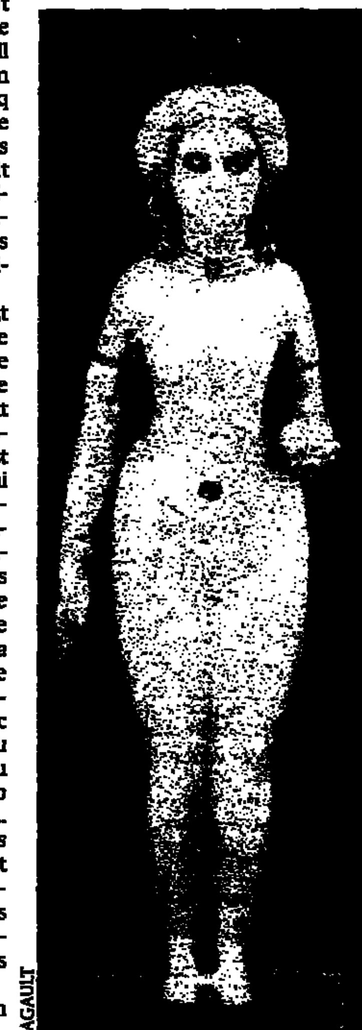
Le remue-ménage qui affecte le Louvre a amené un surcroît de travail, ou plutôt une réorientation de ses activités. Il fallait en effet examiner de nombreuses pièces avant leur réinstallation. Certaines pratiquement indéplaçables, comme le Scribe accroupi, un des phares du département égyptien, ont dû être auscultées en moins de quarante-huit heures. De même, il a fallu étudier, sans délai, une sculpture vernissée de la Renaissance italienne, œuvre de Della Robbia, et effectuer un prélèvement sur le dos de la sculpture pour disséquer le fameux « blanc Della Robbia » que Bernard Palissy a cherché en vain. Le laboratoire a également analysé, dans des conditions semblables, les portraits du Fayoum, ceux du Louvre et ceux du musée de Dijon. Ces étonnants panneaux funéraires, réalisés en Egypte à l'époque de la domination romaine, sont des portraits réalistes peints sur bois, à l'encaustique ou à la cire d'abeille.

A côté de ces travaux d'urgence, des études plus longues ont été menées sur les décors qui ornent les sarcophages égyptiens. Pourquoi les dorures de certains d'entre eux ont-elles rougi en surface ? S'agit-il d'un traitement volontaire des couleurs ? La nature de l'alliage utilisé est-elle différente selon les endroits ? Tout cela conduit à analyser de manière extrêmement fine des pigments de toutes sortes et, grâce à Aglae, sans prélever la moindre parcelle de matière. « *Il faut détecter l'origine des matériaux, leur mise en œuvre, analyser leur vieillissement, sachant que les phénomènes de rupture sont plus rapides que les réactions chimiques de diffusion des pigments* », explique Elisabeth Ravaud, venue de la radiologie médicale. Ces études de longue haleine permettront d'établir, sur une large période, une sorte de référentiel des pigments et des matériaux qui manquent au laboratoire – les recherches ont particulièrement porté sur le jaune, le bleu et le vert égyptiens. Elles préciseront la chronologie de la connaissance des matériaux, ce qui fait dire à Jean-Pierre Mohen que le LRMF travaille « *sur l'histoire des technologies, pas sur l'histoire de l'art* ».

Parfois pourtant, une analyse du labo précise des points non négligeables de l'histoire de l'art. On s'est ainsi aperçu que les toiles de Larionov et de Gontcharova, données au Centre Pompidou, officiellement exécutées entre 1909 et 1917, ne pouvaient l'avoir été à cette date. Car on trouvait dans leur composition des pigments de blanc de titane qui ne sont apparus qu'au début des années 20. Ces œuvres étaient en réalité des « *répliques* », antidatées, exécutées par les auteurs eux-mêmes qui avaient fui la Russie en laissant les originaux dans leur pays.

De même, l'analyse du tableau de Chagall, *A la Russie, aux ânes et aux autres*, daté de 1911 par l'artiste – il s'agit de la première toile qu'il a peinte à son arrivée à Paris – est en réalité une deuxième version de celle exécutée en 1912 quand Chagall a pu faire la synthèse du cubisme. « *On arrive ainsi à reconstituer le processus de l'élaboration d'une œuvre*, affirme Elisabeth Ravaud. *C'est là où nous sommes le plus utiles, en apportant un complément à l'analyse stylistique, une étape supplémentaire dans le processus de création.* »

Jean-François Augereau et Emmanuel de Roux



LRMF D. BAGAULT



G. DAGLI ORTI

Les yeux de braise de la déesse Ishtar

D'ELLE, Brassens aurait dit qu'elle avait la taille faite au tour, les hanches pleines. Mais cette femme n'est pas humaine. Son corps d'albâtre, ses bijoux d'or, sa coiffure et ses yeux d'un rouge étrange ne sont pas ceux d'une mortelle. Le croissant de stuc doré qui orne sa tête porte indubitablement la marque des dieux. Celle sans doute de la planète Vénus. Et sa nudité, bien qu'elle soit parfois représentée drapée, est sans doute celle que sa sœur, la déesse Ereshkigal, épouse du dieu des Enfers Nergal, lui imposa pour pénétrer dans le royaume des morts.

A chacune des sept portes menant en ces lieux, Ishtar laissa un de ses habits ou un de ses bijoux : sa tiare astrale d'abord, puis ses pendants d'oreilles, son collier, sa ceinture, les anneaux de ses mains et de ses pieds et enfin le « vêtement de pudeur de son corps ». Ce bref séjour au royaume des morts semant la désolation sur Terre, Ishtar, déesse parthe de l'amour et de la guerre, rejoignit bientôt les hommes après avoir été aspergée d'eau-de-vie. Et la vie reprit, dit la légende. Symbole de renaissance, la déesse se retrouve dans nombre de tombes babyloniennes sous la forme de petites statues d'albâtre ou de terre cuite.

L'exemplaire que le Louvre possède est original à plus d'un titre. « *C'est un objet exceptionnel*, insiste Annie Caubet, conservateur général du département des antiquités orientales, *qui marque le passage des vieilles traditions orientales dans le monde grec. Dans cette statuette du troisième ou deuxième siècle avant Jésus-Christ, découverte vers 1860 près de Babylone par le consul de France Pacifique Delaporte, tout est innovation.* » La technique d'abord, qui a présidé à sa réalisation et qui est « composite ». Un corps d'albâtre sur lequel des pièces de stuc noir pour la chevelure et doré pour la tiare ont été rapportées. Les bras sont mobiles, fixés par des ficelles, la main droite le long du corps et la gauche présentant une offrande.

Mais le plus étonnant, ce sont les yeux et le nombril représentés par trois pierres dont le rouge tire un peu sur le rose. Ce type d'incrustation est unique pour l'époque, bien qu'on connaisse des incrustations de bitume ou de coquillages. Mais toujours nulle pierre rouge au Moyen-Orient même si d'autres incrustations plus anciennes, de couleur bleue, témoignent dès le quatrième millénaire du fructueux commerce sur le lapis-lazuli qui se faisait avec les régions situées à l'est de l'Iran (Pamir, Badakhchan). La statue d'Ebih-Il, intendant du palais de Mari au milieu du troisième millénaire (2450 av. J.-C.), en est un bon exemple. De même, on connaît des routes pour l'améthyste et la turquoise en Egypte et pour la cornaline en Inde. Mais pas de pierres rouges.

Ce n'est que récemment, alors que l'on considérait toujours les yeux d'Ishtar comme des incrustations de morceaux de verre, que le doute s'est installé dans les esprits. A l'occasion d'une exposition et d'un colloque organisés en 1995 au Louvre par Françoise Tallon sur « Les pierres précieuses de l'Orient ancien », un gemmologue s'est en effet interrogé sur l'étrange regard d'Ishtar, affirmant qu'il fallait plus rechercher son éclat dans des pierres précieuses que dans des verres ou des grenats. Idée folle ? Certainement pas. La puissance des faisceaux de neutrons disponibles dans les sous-sols du Louvre a fait le reste. Une nouvelle fois, Ishtar a connu les feux de l'Enfer. Un court instant. Le temps que les flux de protons de l'accélérateur de particules Aglae sondent ses yeux et son nombril.

> « Il y avait de l'alumine en quantité, plus de 90 %, et des traces de chrome, de titane, de fer, de cuivre... Tout ce qu'il fallait pour faire des rubis de la plus belle eau »

« *Très vite*, racontent Guirrec Querré, Thomas Calligaro et Anne Bouquillon, du Laboratoire de recherche des musées de France, *sont apparus dans les spectres fournis par la fluorescence X les pics des composants chimiques de ces yeux. Il y avait de l'alumine en quantité, plus de 90 %, et des traces de chrome, de titane, de fer, de cuivre... Tout ce qu'il fallait pour faire des rubis de la plus belle eau.* » Analyse faite, les trois pierres avaient bien la même composition. Un détail qui n'a pas manqué d'intriguer la petite équipe du Louvre, qui a aussitôt tenté de déterminer quelles mines avaient bien pu fournir de telles pierres, les premiers rubis taillés connus.

Grâce à la médiation de Jean-Paul Poirot, ancien directeur de la chambre de commerce des joailliers de Paris, quelques gemmologues acceptèrent de confier des pierres au laboratoire pour tenter de situer les mines d'où les yeux d'Ishtar avaient été extraits. Très vite les gemmes provenant de gisements de Madagascar et du Kenya furent écartées. Mines trop récentes ; compositions très différentes. Furent ensuite expertisées les pierres des mines du continent asiatique : Afghanistan, Inde, Sri Lanka, Birmanie, Thaïlande, Cambodge et Vietnam. Mesures faites, les rubis sri-lankais et birman avaient un air de famille avec ceux de la déesse de l'amour et de la guerre.

Avec une petite préférence toutefois pour ceux originaires de la mine birmane. Preuve s'il le fallait qu'il existait peut-être à cette époque ancienne, comme pour le lapis-lazuli, une *sorte de route des gemmes* qui allait du continent indien vers la Mésopotamie et l'Orient hellénisé. Juste revanche après l'invasion, un siècle plus tôt, d'Alexandre.

J.-F. A.

L'étonnant regard du scribe

PIÈCE essentielle du département égyptien du Musée du Louvre, le Scribe accroupi, petit bloc de calcaire peint en ocre rouge, haut de 53 centimètres, est aussi indéplaçable que *La Joconde* ou la *Vénus de Milo*. Difficile, dans ces conditions, de faire parler ce personnage de l'Ancien Empire égyptien (2620-2200 av. J.-C.) qui semble d'ailleurs n'avoir que deux organes sensitifs ; l'ouïe et la vue. L'homme, légèrement bedonnant, le cheveu ras, est calé sur son séant, jambes croisées, les doigts refermés sur un calame aujourd'hui disparu, un rouleau de papyrus sur les genoux, ses oreilles, si l'on peut dire, grandes ouvertes. Depuis quatre mille ans, il semble attendre la dictée d'un interlocuteur invisible qu'il fixe avec une intensité toujours émouvante.

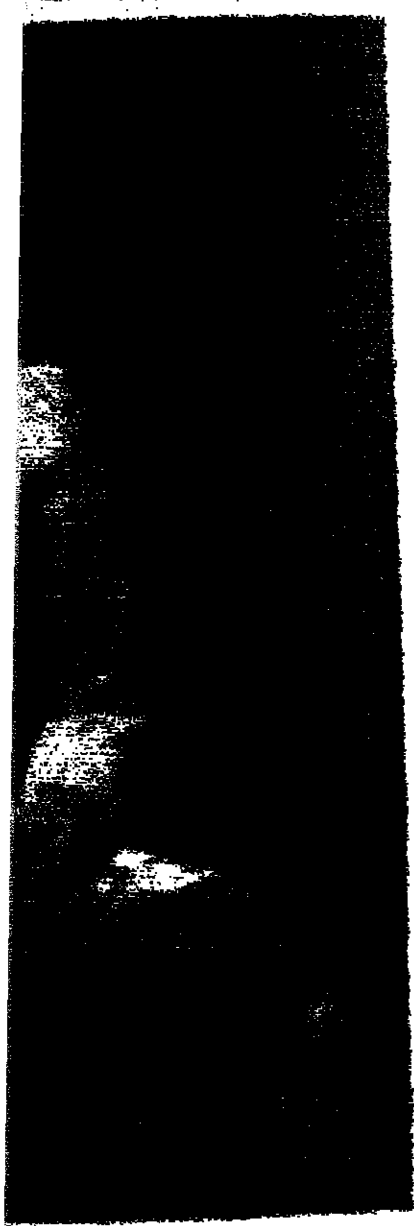
Grâce à la récente rénovation des salles égyptiennes, le chef-d'œuvre a pu être déplacé, et le laboratoire du Louvre a eu l'autorisation de l'examiner d'un peu plus près. Sa sortie a été brève : le scribe n'a eu qu'une permission de quarante-huit heures. Si le système auditif est resté opaque aux instruments, ses yeux, radiographiés et analysés par l'accélérateur de particules du laboratoire, ont livré quelques surprises. Les résultats de ce travail ont été publiés par Anne Bouquillon dans le numéro 4 de *Techne*, la revue du LRMF.

On a pu constater que ces deux globes oculaires ont fait l'objet d'une finition étonnante de la part de l'artiste qui a réalisé la statuette. Finition qui dénotait une connaissance anatomique fort poussée. La partie centrale de l'œil, qui correspond à l'iris et à la pupille, est constituée par un élément en pur cristal de roche (quartz hyalin), sans doute légèrement tronconique. Sa partie convexe a été soigneusement polie, pour réfléchir la lumière, tandis que sa base interne et ses côtés sont restés rugueux.

Le cristal de roche a été perforé sur une courte épaisseur en direction de la surface de l'œil. Cette opération donne un trou noir – la prunelle – qui s'ouvre, soit sur un vide ménagé à l'intérieur de la tête, ce qui serait un raffinement suprême, soit sur un lit de matière bitumeuse qui servirait à la fois de colorant à l'iris et de substance fixative – option plus vraisemblable. Le bloc de cristal de roche est encastré dans un autre bloc de magnésite – dite écume de mer – qui figure le blanc de l'œil, lui-même fixé dans le calcaire de la statue par deux lames de cuivre. Pour suggérer la mobilité de l'organe de la vue, l'artiste a légèrement décentré l'iris dans l'amande de l'œil ainsi que la prunelle dans l'iris. Le décalage est différent d'un œil à l'autre.

Pourquoi se donner tant de mal pour représenter un personnage relativement subalterne ? Dans une société déjà très bureaucratisée, cette profession est indispensable aux membres de la classe dirigeante, dont les scribes sont parfois issus. Dans *La Satire des métiers*, un texte recopié sous le Nouvel Empire, l'auteur indique, après avoir passé en revue toutes les activités : « *Vois, il n'y a pas de profession sans patron, excepté celle de scribe ; il est le patron.* »

E. de R.



Semaine en zigzag

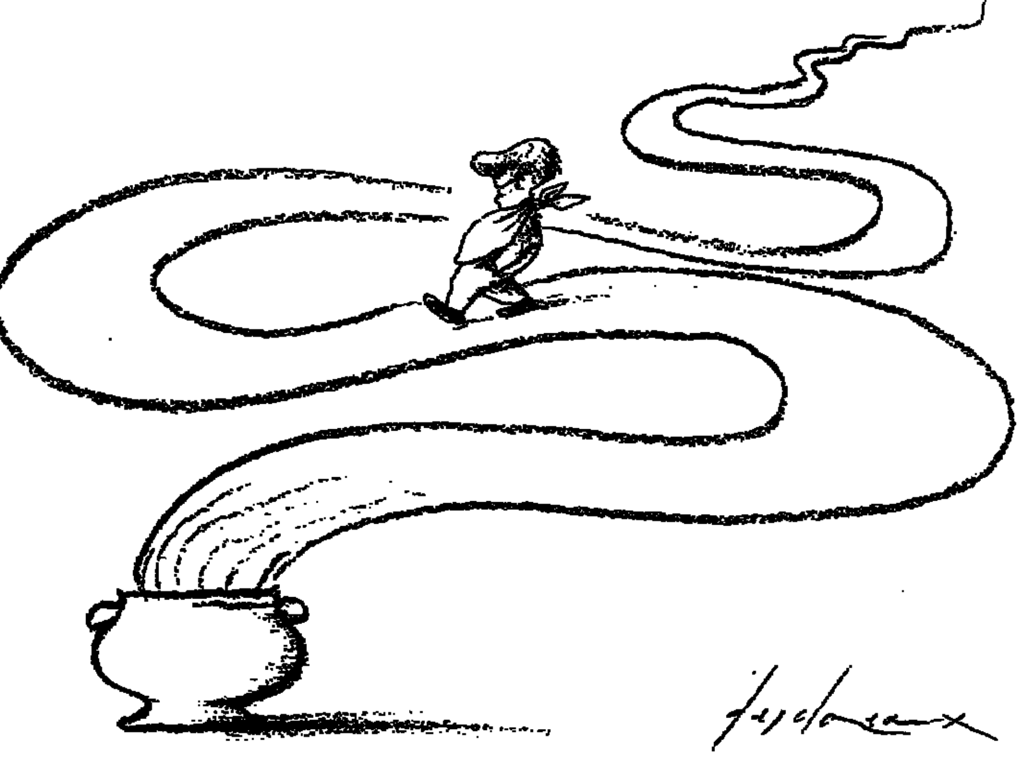
De quelques endroits parisiens à revisiter

COMMENCER la semaine par un petit déjeuner au « Flore » n'était pas une mauvaise idée. L'ennui, c'est que notre invité nous attendait Aux Deux Magots ; du moins rien du spectacle qui se déroulait dans l'endroit ne pouvait nous échapper. Paris surpris dans ses levers rive gauche, enjôlé par un public à l'âme encore fraîche et aux pensées aimables. Le personnel, lui aussi très en forme, arrondit ses gestes et adopte le pas glissé qui doit convenir à une clientèle aux propos encore confidentiels.

Un jeune homme entretient un écrivain. Il recueille sur un carnet les propos du littérateur à l'aide d'un stylo dont l'encre rouge met son interlocuteur visiblement mal à l'aise. En face, on parle journaux. Craintive et trop fardée, une attachée de presse avance à sourires feutrés vers un rédacteur en chef à la tête ailleurs et au bagout difficile à maîtriser. *Libération* lu, un solitaire s'attaque aux petites annonces du *Figaro*. En terrasse, des Japonais observent la circulation monter en volume. Trois copains entrent, armés chacun d'un téléphone portable, qu'ils débranchent. Un couple se retrouve. Expresso pour tout le monde ! Cher, mais tassé comme il faut.

Le lendemain, on allait retrouver l'égaré des Deux Magots à La Closerie des Lilas, lieu qui prêtait moins à confusion. On sait que le changement de propriétaire avait fortement perturbé les habitués, qui, sans le jazz passé en sourdine et les aboiements du chien Filou – bichon de la maison et clebs à revolvériser – se sentaient orphelins et boudaient la brasserie. Ils reviennent, à pas mesurés, comme nous. On les voit se poser avec suspicion sous le chapiteau de pénombre, où l'on se reconnaît à peine, mais où l'on s'entend encore très bien. Tout de même, au dîner, préférons plutôt le midi, ou l'après-midi : les souvenirs s'y portent mieux.

Le service est parfois d'une lenteur coupable, mais jamais déplaisant. Utile et sportif quelquefois ; comme ce jour-là, où un coup de coude malheureux faisait basculer le trépied à bouteille affaibli par trop d'années de partage dans un très beau fracas d'eau, de glaçons et de restant de sancerre. Une action maladroite, mais franche et sonore. Dix grandes minutes seront nécessaires aux hommes de piste pour remettre avec amabilité l'endroit ravagé en l'état. Et quand on n'y commet pas de catastrophe, qu'y mange-t-on ? Il y a toujours le tartare – vieux pénitent de la place –, mais surtout le haddock aux œufs mollets et aux pommes de terre à l'anglaise, qui lui aussi ne se décide pas à partir à la retraite, et continue à faire le meilleur effet sur la carte et dans l'assiette.



DESSINS DE DESCLOZEAUX

FIDÉLITÉ

Fidélité. Le mot n'est jamais trop fort quand il s'agit d'aimer. Les cuisiniers le savent, qui ne s'étonnent plus de ces visites répétitives où durant des années, des existences entières, le mangeur vient se poser à la même table, devant le même plat, toujours pareillement ému par le même plaisir. Tenter la trahison est excitant, mais souvent dangereux pour ce qui concerne les frissons qu'offre la table. En tout cas, les sushis du Benkay, de l'hôtel Nikko, quai de Grenelle, n'avaient pas l'allégresse mystérieuse de ceux du Kinugawa, rue du Mont-Thabor, où il serait criminel – si on aime – de ne pas aller en dévorer quelques-uns de temps à autre, et pourquoi pas, au bar, où on les sert directement du producteur au consommateur.

Le japonais le moins préoccupant de Paris, c'est lui, à n'en pas douter. Les sushis les plus réussis d'Europe, c'est ici, à le jurer ; du moins à le croire. Sûrement très différents de ceux de la mère patrie, mais préparés au plus près de leur réalité. Lamelles de poisson recouvrant du riz tiède avec touche de moutarde d'un extrême-oriental convaincant. D'autres sont présentés entourés d'un rouleau d'algue. Sauce douce et gingembre en tranches fines pour emballer l'affaire. Chacun de ces brefs personnages a son histoire et sa façon de la raconter. On ne s'est jamais lassé de leurs récits.

Semaine en zigzag. Nous voici gare Montparnasse à attendre un haut menhir breton débarquant d'un train à grande vitesse arrivé de Rennes le temps de le dire. Grosse faim du menhir. Il y a là un restaurant, qui s'était posé boulevard de Vaugirard, dans le même moment où *Le Monde* s'installait rue Falguière. Un truc tout à fait sympathique, aux additions à ne jamais faire dérailler les notes de frais et aux serveuses légères comme des papillons. On le fréquentait pour le grand large, ses passagers qui voyageaient, et du vin blanc servi en carafe. Il y avait aussi une marée arrivée parfaitement à l'heure et des huîtres dites « boudeuses », minuscules et agressives, sorties des eaux de l'aber Benoît, sur la côte nord du Finistère. Succès en plus et prix maintenus, il n'a pas changé. Les huîtres non plus. Une adresse très sûre.

Et puis, voilà que parfois la faim grogne à des appels plus impérieux. Le goût, cette mémoire en préoccupation, s'alerte d'une demande soudaine. Pourquoi fallait-il que l'amitié d'un vieux coureur de Vietnam nous fasse découvrir cette soupe tonkinoise et nous la loge en tête, ferme et définitive. Le restaurant où nous l'avions découverte a disparu. Celui où nous l'avons retrouvée déborde de ravis, qui viennent se refaire une santé, en se serrant dans une jonque ancrée rue Saint-Jacques, entre la Gay-Lussac, tranchée glorieuse de 68, et la rue de l'Abbé-de-l'Epée (1712-1789), bienfaiteur des sourds autant que des muets. Ce *pho*, prononcer *feu*, frémit et réchauffe son public au numéro 248. Chez Tao.

Jean-Pierre Quélin

★ Le Flore, 172, boulevard Saint-Germain, Paris 6e. La Closerie des Lilas, 171, boulevard du Montparnasse (6e). Kinugawa, 5, rue du Mont-Thabor (1er). L'Ostréade, 11, boulevard de Vaugirard (15e). Tao, 248, rue Saint-Jacques (5e).

L'andouillette

« *Andouillette : petite andouille* », cette définition extraite du *Petit Robert* s'applique mieux au lexicographe qui en est l'auteur qu'à la pièce de charcuterie qu'elle est censée décrire. Hormis le fait qu'ils soient tous deux extraits de la ventrée du cochon, rien n'est en effet plus dissemblable que ces produits.

Vire et Guémené, la paire d'andouilles la plus célèbre de France, sont, comme toutes les douceurs de leur espèce, des charcuteries fumées que l'on consomme le plus souvent froides, en guise d'entrée. L'andouillette, tout au contraire, n'est pas fumée, mais juste cuite au court-bouillon, et se déguste chaude, garnie de frites, de salade ou bien, comme le suggérait James de Coquet, « *bien grillée et mollement allongée sur une ottomane de purée de pois cassés* ».

Selon le code des usages de la charcuterie, dans son édition de 1997, il existe sept dénominations régionales pour l'andouillette. Les recettes varient de l'une à l'autre. Celle « *de Troyes* » est composée exclusivement de chaudins (les gros intestins) et d'estomacs de porc. L'andouillette « *lyonnaise* », « *à la rouennaise* » ou de « *de Cambrai* », contient de la fraise de veau en plus ou moins grande quantité. Quant à la « *provençale* » ou celle « *du Périgord* », il entre obligatoirement dans ses composants de la gorge de porc.

Devant tant de recettes et d'appellations le public y perd un peu son latin et, comme les dictionnaires, semble volontiers croire que qui fait l'andouille fait l'andouillette. Témoin l'enquête réalisée l'an dernier par l'IFOP auprès de 1 000 consommateurs et qui place première des andouillettes en notoriété celle de « *de Vire* », inconnue en réalité des bataillons charcutiers. Confusion avec l'andouille du même nom ?

« *Impossible*, nous répond-on chez Charles Amand, commanditaire de l'étude, *les questions ont été posées avec les deux produits côte à côte et les gens différenciaient très bien l'un de l'autre.* »

Reste que le renom de la grande sœur n'a pas fait ombrage à sa cadette. Profitant de cette notoriété spontanée, même si elle est quelque peu usurpée, la maison Amand vend désormais de la « *véritable andouillette de Vire* ». Celle-ci diffère peu de la recette des andouillettes de Troyes. Elle contient moins de chaudins que sa cousine, mais se caractérise surtout en goût par son court-bouillon garni de petit-foin, une spécificité qui lui donne une saveur légèrement acidulée.

Enfin, ce qui la classe irrémédiablement au-dessus du lot commun des andouillettes, c'est le fait qu'elle soit « *dressée à la main* ».

Chez les Lemelle, à Troyes, charcutiers depuis quatre générations, c'est l'élite de leur production qui a droit à ce traitement : 200 tonnes d'andouillettes seulement sur les 3 000 qu'ils ont fabriquées l'an dernier.

Au lieu d'être poussées mécaniquement dans le boyau, les lanières d'estomac et de chaudins sont tirées à la ficelle, manuellement. Ce travail de marqueterie charcutière que l'on retrouve en photo dans le livre de Pudlowski et Rougement, *Les Trésors gourmands de la France* (éditions Renaissance du livre), donne au final un produit plus irrégulier mais aussi moins sec et bien plus savoureux.

Guillaume Crouzet

★ Andouillette de Troyes « Reflets de France », faite à la main par la maison Lemelle. En vente dans les supermarchés Continent, 18 F la pièce de 300 g. Andouillette de Vire Charles Amand, faite à la main, 15 F les 2 pièces de 150 g.

TOQUES EN POINTE

La truffe

LA TRUFFE NOIRE

■ C'est avec un pied de porc désossé, rôti en crépine, sauce et émincé de truffes, pommes mousseline, que Jenny Jacquet inaugure la saison de la truffe. Rien d'insolite dans cet assemblage de goûts simples et francs, à l'image de ce cuisinier scrupuleux. L'on pourra préférer une crème montée de céleri-rave et truffes râpées (85 F), savoureuse, à une salade un peu rustique de champignons de Paris à l'émincé de truffes fraîches (130 F) proposée parmi une dizaine de préparations classiques : omelette aux truffes hachées, chausson aux truffes épaisses et foie gras, truffe sous la cendre, poulet fermier aux truffes sous la peau. Menu : 195 F. Menu truffes : 380 F. Spécialités de truffes fraîches : de 85 F à 240 F.

★ **Neuilly. 2, place Parmentier (92200). Tél. : 01-46-24-94-14. Fermé samedi et dimanche.**

CHÂTEAU DE ROCHEGUDE

■ L'intérêt montré l'an passé par une clientèle d'amateurs de vins et de truffes a incité André Chabert à proposer, jusqu'à la fin mars, des week-ends truffiers au château de Rochegude, avec visite du marché de Richerenches. Les truffes étaient encore irrégulières et immatures jusqu'aux gelées blanches de ces derniers jours. Leur développement aromatique coïncide avec la messe de la truffe qui aura lieu le 18 janvier à Richerenches. Millefeuille de coquilles saint-jacques et truffes, daurade panée de perles noires rôtie en crépine, et caille truffée et farcie au jus d'abattis figurent cette année sur le menu de Philippe Muller. Les dégustations se font dans un domaine de Châteauneuf-du-Pape. Forfait week-end : 1 300 F. Menu truffe : 420 F (vins compris).

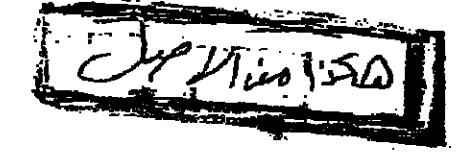
★ **Rochegude (26790). Tél. : 04-75-97-21-10. Fermé dimanche soir et lundi.**

FAUGERON

■ Le nouveau plat truffier imaginé par le Corrézien Henri Faugeron – truffes sur crème brûlée de brocolis – connaîtra-t-il le même succès que l'intrigant et fameux parmentier de truffes aux fines épices ? La touche secrète de ce plat réside dans un peu de mie de pain poêlée avec quelques épices destinée à rehausser la saveur et la consistance d'une mousseline mêlée de purée de truffes, délicatement cernée d'un cordon d'huile d'olive parfumée au jus de truffes. D'autres préparations, comme l'œuf coque à la purée de truffes, la salade de truffes au foie gras sur bouquet de mâche, ou la caille Lucullus, montrent les différents aspects du talent de Faugeron. Menu : 320 F (déj.). Dégustation de truffes : 750 F. A la carte, compter : 500 F.

★ **Paris. 52, rue de Longchamp (75016). Tél. : 01-47-04-24-53. Fermé samedi midi et dimanche.**

Jean-Claude Ribaut



Le vent faiblit

LA DÉPRESSION qui se trouve sur le golfe de Gascogne mardi matin remonte vers la mer du Nord en se comblant lentement. Après un épisode de vents tempétueux sur l'ouest de la France, le vent faiblira peu à peu sur les côtes de la Manche.

Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie. – *Le ciel va rester as*sez chargé avec des averses surtout *côtières. Des nuages élevés arrive*ront en fin d'après midi sur la Bretagne. Le vent d'ouest faiblira l'après-midi, il fera entre 9 et 12 degrés.

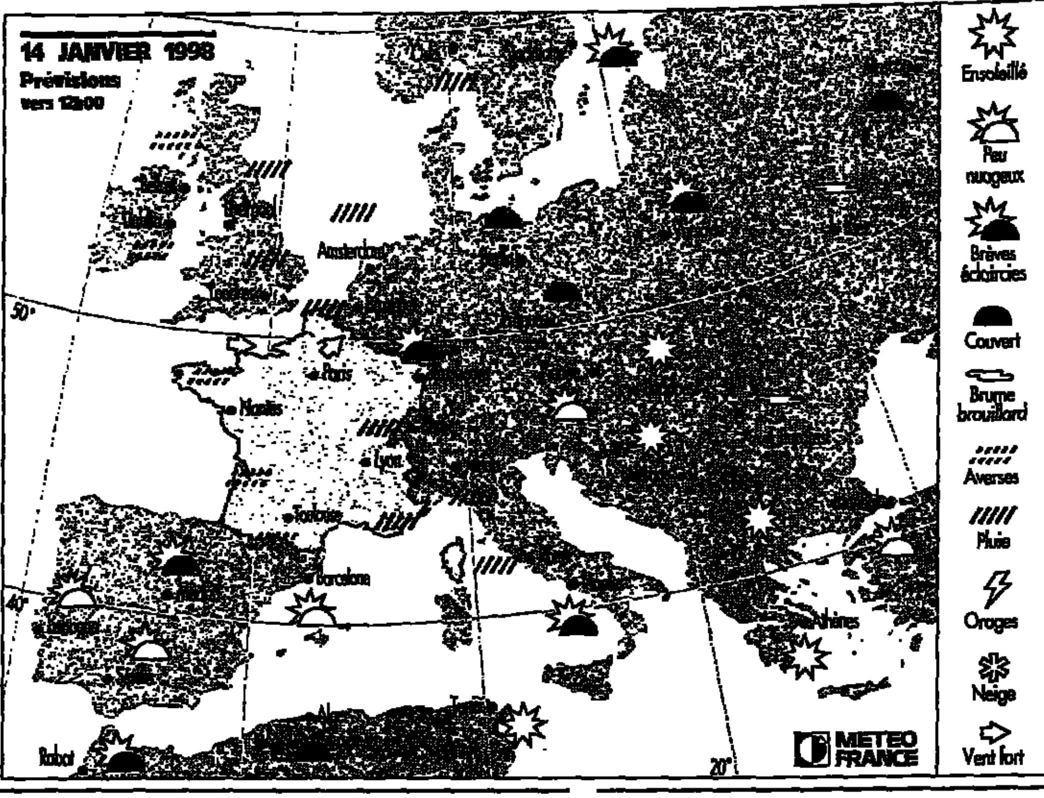
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – En matinée, le temps sera couvert avec de la pluie. Le vent de sud ouest atteindra encore 80 km / h. Dans l'après-midi, des éclaircies perceront et les averses se limiteront aux côtes et aux frontières belges. Il fera *entre 8 et 10 de*grés.

***Champagne, Lorraine, Alsace,* Bourgogne, Franche-Comté.** – Nuages et éclaircies alterneront *avec un risque d'averses surtout au* nord. La douceur persiste avec 9 à 11 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le ciel sera bien chargé sur Aquitaine et Midi-Pyrénées avec des averses fréquentes surtout sur les côtes. Sur les Pyrénées,la neige tombera à partir de 1000 *mètres. Le thermomètre sera à* la baisse avec 9 à 13 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – *Sur les Alpes, le ciel* sera gris et il neigera au dessus de 1000 mètres. Ailleurs, le ciel sera partagé entre les nuages et les éclaircies avec quelques averses. Le thermomètre reculera de 2 degrés environ, il fera entre 7 et 12 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Sur la Corse et les Alpes du sud, le *ciel sera couvert avec de la pluie ou* des orages. Il neigera sur les Alpes *du sud au dessus de 1000 mètres. Le* reste de la région sera bien ensoleillé. Il fera entre 10 et 13 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 14 JANVIER 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. *S : ensoleillé; N : nuageux;* **C : couvert; P : pluie; * : neige.**

Ville	Min/Max	Ciel
FRANCE métropole		
AJACCIO	4/14	P
BIARRITZ	7/13	P
BORDEAUX	6/12	P
BOURGES	5/8	N
BREST	6/10	P
CAEN	7/9	P
CHERBOURG	6/10	P
CLERMONT-F.	5/10	N
DIJON	2/9	N
GRENOBLE	2/9	P
LILLE	7/8	P
LIMOGES	4/8	N
LYON	6/11	N
MARSEILLE	6/13	N
NANCY	5/10	P
NANTES	5/10	N
NICE	6/12	P
PARIS	7/10	P
PAU	2/9	P
PERPIGNAN	6/12	N
RENNES	5/10	N
ST-ETIENNE	6/11	N
STRASBOURG	4/9	P
TOULOUSE	4/10	P
TOURS	6/10	N
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	25/28	P
FORT-DE-FR.	24/29	S
NOUMEA	23/27	N
PAPEETE	28/32	P
POINTE-A-PIT.	22/28	S
ST-DENIS-RÉ.	25/29	C
EUROPE		
AMSTERDAM	6/10	P
ATHENES	8/15	S
BARCELONE	7/13	S
BELFAST	4/6	P
BELGRADE	2/9	S
BERLIN	5/9	C
BERNE	1/4	P
BRUXELLES	6/10	P
BUCAREST	-4/7	C
BUDAPEST	1/6	S
COPENHAGUE	3/6	N
DUBLIN	4/8	P
FRANCFORT	3/8	S
GENEVE	3/6	P
HELSINKI	0/2	P
ISTANBUL	8/12	N
KIEV	1/5	C
LISBONNE	9/13	S
LIVERPOOL	6/8	P
LONDRES	6/12	P
LUXEMBOURG	4/6	N
MADRID	3/9	N
MILAN	4/7	P
MOSCOU	-13/-9	C
MUNICH	2/7	C
NAPLES	9/14	N
OSLO	2/3	P
PALMA DE M.	7/11	N
PRAGUE	1/5	C
ROME	10/14	P
SEVILLE	5/14	S
SOFIA	-5/6	S
ST-PETERSB.	-5/-1	*
STOCKHOLM	3/5	N
TENERIFE	11/15	N
VARSOVIE	-2/3	N
VENISE	6/8	P
VIENNE	-2/4	N
AMÉRIQUES		
BRASILIA	20/30	S
BUENOS AIR.	21/28	P
CARACAS	23/30	S
CHICAGO	-13/-6	C
LIMA	24/28	C
LOS ANGELES	10/17	S
MEXICO	8/20	S
MONTREAL	-18/-13	S
NEW YORK	-4/2	S
SAN FRANCIS.	10/13	P
SANTIAGO/CHI	15/28	S
TORONTO	-9/-7	C
WASHINGTON	-3/3	N
AFRIQUE		
ALGER	9/14	C
DAKAR	20/27	S
KINSHASA	23/28	P
LE CAIRE	12/19	N
MARRAKECH	8/19	S
NAIROBI	17/20	P
PRETORIA	18/25	P
RABAT	7/16	N
TUNIS	10/15	S
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	25/31	N
BOMBAY	21/32	S
DJAKARTA	27/31	C
DUBAI	13/18	S
HANOI	20/29	S
HONGKONG	18/26	C
JERUSALEM	10/18	N
NEW DEHLI	8/17	C
PEKIN	-6/-3	C
SEOUL	-1/5	C
SINGAPOUR	26/31	C
SYDNEY	22/27	N
TOKYO	4/9	N

Situation le 13 janvier à 0 heure TU

Prévisions pour le 15 janvier à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **JORDANIE.** La neige qui est tombée dimanche 11 janvier au Moyen-Orient a paralysé une bonne partie de la région, notamment Israël et la Jordanie, et le blizzard a sévi dans la province iranienne du Kurdistan. En Jordanie le trafic aérien a été grandement perturbé lundi 12 janvier. Au Liban, qui n'avait pas connu de telles chutes de neige depuis dix ans, l'axe routier menant à la Syrie a dû être fermé ainsi que plusieurs routes de montagne, et la température a atteint moins 15 degrés dans les massifs du Nord. – *(Reuters.)*

■ **FRANCE.** Air Liberté prolonge jusqu'au 31 janvier sa promotion de 50 % qui permet d'acquérir la carte d'abonnements Libre France, en classe affaires, pour 750 F au lieu de 1 500 F et la carte Superliberté, en classe économique, pour 500 F au lieu de 890 F. Renseignements au 0-803-805-805.

PRATIQUE

La superficie des logements rectifiée avec la loi Carrez

DEPUIS le 19 juin 1997, tout vendeur d'un logement, ou d'un local professionnel ou commercial en copropriété, doit en indiquer la *superficie dans les actes* : promesse de vente, avant-contrat, acte authentique. Cette obligation, édictée par la loi Carrez – du nom du député qui l'a proposée – a pour objectif de protéger l'acquéreur, particulièrement en zone urbaine, où l'espace reste cher *(Le Monde* du 3 février et du 16 juin 1997). Elle ne s'applique pas aux maisons individuelles, sauf si elles sont en copropriété *« horizontale »*, sur un terrain où la propriété du sol est indivise.

La loi concerne tous les types de vente, sauf les immeubles en construction, les donations, échanges et ventes entre indivisaires. Si l'indication de la surface ne figure pas sur l'acte de vente, l'acheteur pourra intenter une action en nullité, dans un délai d'un mois. On peut cependant commencer les opérations de vente avant d'avoir effectué le métrage, et attendre la signature pour régulariser. Les notaires conseillent néanmoins d'afficher la surface du local dès la petite annonce, même si ce n'est pas obligatoire. *« Si l'acquéreur se fonde sur les éléments de l'annonce, il pourra ensuite invoquer l'absence de la mention de surface pour demander la nullité du contrat »*, dit Christian Pisani, notaire à Paris.

Si la superficie réelle du bien se révèle inférieure de 5 % à celle qui a été annoncée, l'acquéreur pourra, dans un délai d'un an, intenter une « action en diminution de prix ». Par exemple, pour un appartement de 100 mètres carrés vendu 2 millions de francs *(soit 20 000 francs le mètre carré)* qui ne mesurerait en fait que 94 mètres carrés, l'acheteur pourra réclamer un remboursement de 120 000 francs (six fois 20 000 francs).

Cette épée de Damoclès qui menace le vendeur sert d'argument aux nombreuses corporations *qui ont investi ce marché*, estimé, pour la seule région Ile-de-France, à près de 40 millions de francs. La loi Carrez n'oblige pas à recourir à un professionnel et définit avec précision les surfaces à prendre en compte, *« celle des planchers des locaux clos et couverts, après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres »*. Elle exclut *« les parties d'une hauteur inférieure à 1,80 mètre, les lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 mètres carrés, ainsi que les caves et garages, emplacements de parking »*.

Si l'appartement est un peu biscornu, ou possède une mezzanine, l'opération devient ardue. De peur de se tromper, il arrive que le propriétaire qui mesure lui-même se résolve à *déduire arbitrairement* quelques mètres carrés. Le recours à un spécialiste ne met pas à l'abri de cette éventualité. Jacqueline O. s'est vu ainsi rabattre 3 mètres carrés par rapport aux dimensions indiquées sur le plan de l'appartement. Cette diminution s'expli*quait par la bibliothèque encastrée* et scellée dans l'alcôve du salon. Reste que Jacqueline O. n'a pas réduit pour autant le prix de l'appartement, faisant valoir que ce meuble réalisé sur mesure en augmentait au contraire la valeur.

Le même problème se pose pour les terrasses, exclues de la surface Carrez, mais qui valorisent un logement, si bien que les professionnels de l'immobilier, qui craignent de voir monter le prix du *« mètre carré Carrez »*, indiquent sur l'attestation la *« surface Carrez »* et les autres éléments : balcon, cave, parking. Le cas de la mezzanine est particulièrement épineux. Le propriétaire d'une boutique a vu la surface de celle-ci passer de 25 mètres carrés à… 9 mètres carrés, car la hauteur sous plafond de la mezzanine qui occupait 16 mètres carrés était inférieure à 1,80 mètre. Les placards, dressings, wc et salles d'eau inférieurs à 8 mètres carrés ne seront cependant en aucun cas déduits de la surface de l'appartement. La mention *« fractions de lots inférieures à 8 mètres carrés »* concerne des locaux (chambre de service, partie de couloir) annexés au logement, mais qui n'appartiennent pas au même lot. Avant de vendre, on aura donc intérêt à demander une modification de la définition des lots à la copropriété.

Plusieurs catégories de professionnels peuvent procéder aux mesures : géomètres-experts, architectes, agents immobiliers, techniciens du bâtiment, et même, depuis peu, huissiers de justice. Les notaires ont conclu des accords avec les architectes (Auditmin) ou engagé des géomètres-topographes (Négonotaire) pour proposer ce service à leurs clients. Des amateurs ont également investi le marché, créant des entreprises de contrôle de mesures. Les tarifs, *plus élevés à Paris qu'en province*, varient du simple au triple. Pour un appartement de *80* mètres carrés, il en coûtera de 1 000 à 1 800 francs pour une simple attestation de surface. Pour un métrage avec plan, les prix peuvent monter jusqu'à 2 800 francs. Pour un studio inférieur à 50 mètres carrés, ils vont de 800 à 1 206 francs (métrage simple), et de 1 200 à 1 688 francs si *l'on ajoute un plan.*

Certains cabinets d'architectes proposent en option un diagnostic du bâtiment. Refusez la photo de l'immeuble, qui ne présente aucun intérêt. Il est indispensable de s'enquérir de la méthode utilisée, afin d'éliminer ceux qui refusent de se déplacer et se contentent d'établir *l'attestation* à *partir du plan de* l'appartement. Enfin, on s'assurera que le spécialiste possède bien une assurance « responsabilité civile professionnelle », qui garantira au client une possibilité de recours en cas d'erreur.

Michaëla Bobasch

Références et adresses

● **La loi Carrez porte le numéro** *96-1 107 du 18 décembre 1996 (JO* du 19 décembre 1996) et le décret *d'application nº 97-532 du 23 mai* 1997 (*JO* du 29 mai 1997).

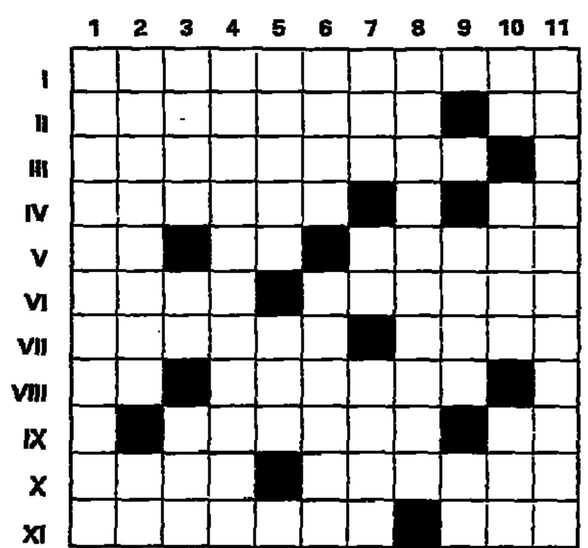
● **Adresses :** Ordre des géomètres experts, 40, avenue Hoche, 75008 Paris ; tél. : 01-53-83-88-00. Auditmin, Marché immobilier des notaires, 11, rue La Fayette, 75009 Paris ; tél. : 01-45-26-05-42. *Négonotaire, 14, rue des* Pyramides, 75001 Paris ; *tél. : 01-42-96-25-54.*

● **A lire :** *Mesurez vous-même votre logement*, par Hervé Capgras, éditions De particulier à particulier, coll. « Guides pratiques du logement » (29 p., 32 F).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 98012

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Met fin à la suite. – II. Qui ne connaîtra jamais la fin. Point de départ d'une liste sans fin. – III. Une insulte et un comble pour le cordonnier. – IV. L'un des premiers européens. Bas de gamme. – V. Points. Article. En famille avec les cafards. – VI. Vibration intérieure. Victime des désherbants dans les champs de blé. – VII. Epousa la taille. Dans le sac du petit futé. – VIII. Sur la table. Manquent de finesse. – IX. S'exprime comme un ranidé. Nouveau après la révolution. – X. Bou*clier international. Fait l'ouverture.* – XI. Provoquées par le suivant. Dangereuse quand elle est en colère.

VERTICALEMENT

1. Victor Hugo s'élevait déjà contre cette barbarie. – 2. Le corps et son contenu. Possessif. – 3. A disparu avec la tuberculose. N'importe qui. Ecrivain français. – 4. Quand nous sommes à bout et que ça bout. – 5. *Original chez l'élève mais pas* chez le maître. Rayée de la carte depuis 1990. – 6. Etui mal rangé. Intéressante pour la bourse, beaucoup moins pour la Bourse. – 7. Supprime. Personnel. Franchis le pas. – 8. Jeunes ouvrières assez frivoles. – 9. Plusieurs fois deux. L'américium. – 10. Appris. Etre suprême. Rendue à la fin. – 11. Faire entrer par tous les moyens.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU Nº 98011

HORIZONTALEMENT

I. Télécopieur. – II. Imaginative. – III. Motet. Ré. As. – IV. Blier. Ample. – V. Rut. ORL. RER. – VI. Emu. Noyée. – VII. Pédants. PEA. – VIII. One. Atout. – IX. St. Glatis. – X. Dali. Lalo. – XI. Exagération.

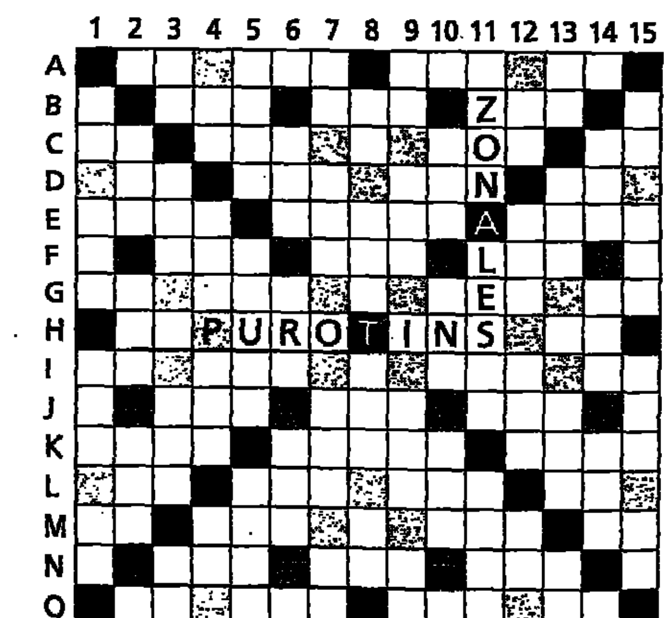
VERTICALEMENT

1. Timbre-poste. – 2. Emolument. – 3. Latitude. Da. – 4. Egée. Gag. – 5. Citronnelle. – 6. On. Rot. Air. – 7. Paralysât. – 8. Item. Tilt. – 9. Et. Préposai. – 10. Uvale. Eu. Lô. – 11. Réservation.

SCRABBLE®

PROBLÈME Nº 52

A la recherche du troisième mot



1. Vous avez tiré C E E N O T S.

a) Trouvez deux sept-lettres, malheureusement implaçables.

b) Avec ce même tirage, trouvez sept mots de huit lettres en le complétant avec sept lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des deux mots de la grille.

N. B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

c) Premier tirage : E I N Q S U U. Trouvez un sept-lettres et placez-le en H 6.

d) Deuxième tirage : E E F R R U X. Trouvez un sept-lettres et raccordez-le sur le premier tirage de façon à marquer 141 points.

Solutions dans Le Monde *du 21 janvier.*

Solutions du problème nº 51 paru dans *Le Monde* du 7 janvier.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) NAGUERE ou NARGUEE.

b) GENERAUX, J 4, 72 – ENVERGUA, 4 F, 74 – ENGOUERA, 5 E, 86 – ENGLUERA, 6 E, 63, ou l'anagramme GRANULEE – NEGATEUR, 9 D, 61.

c) PUROTINS, *miséreux* ; ZONALES, *relatives à une zone de la Terre.*

Michel Charlemagne

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437.
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITE Président-directeur général : Dominique Alduy Vice-président : Gérard Morax Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE

CRÉATION La troupe de la Comédie-Française présente, au Théâtre du Vieux-Colombier, une adaptation d'« Arcadia », pièce de l'écrivain britannique Tom Stoppard, déjà créée avec succès dans une vingtaine de pays. ● AUTEUR DRAMATIQUE célébré outre-Manche – il a été anobli en 1997, l'année de ses soixante ans –, scénariste prisé par les studios américains, Tom Stoppard est peu joué en France. D'autant plus qu'il se considère lui-même comme un auteur peu prolifique. *« J'aimerais écrire une pièce tous les deux ans, a-t-il confié au Monde. Mais (...) je n'arrive pas à saisir pourquoi le processus est si lent. »* ● L'EXIGENCE qu'il s'impose à lui-même – il a écrit une vingtaine de pièces, mais « *seulement huit grandes* », insiste-t-il – transparaît dans son œuvre, qui cache sous des apparences classiques les transgressions d'un témoin engagé de son temps.

Tom Stoppard, auteur pyrotechnique d'un demi-siècle de théâtre

« Arcadia », pièce de l'écrivain britannique, est créée par la Comédie-Française, après l'avoir été dans une vingtaine de pays. Le dramaturge, récemment anobli, y cultive toujours plus son tempérament d'humaniste lucide sous un verbe brillant et vif

LONDRES
de notre envoyé spécial

« Vous avez rendez-vous avec Sir Tom ? » A Chelsea Harbour, le portier du condominium luxueux, avec port privé, lové dans un méandre de la Tamise, où Tom Stoppard occupe un duplex au sommet d'une tour, filtre les entrées du récent chevalier (1997). Une distinction *« plutôt inhabituelle »* pour un auteur de théâtre, qui ne voit guère parmi les contemporains de son espèce qu'Alan Ayckbourn. Est-ce dû à ses pièces ? *« Je le suppose, je ne fais rien d'autre ! »* Rien, si l'on excepte une dizaine de scénarios, un film, un roman, des dramatiques pour la radio et la télévision. En trente ans, Tom Stoppard aura écrit une vingtaine de pièces parmi lesquelles, insiste-t-il, *« seulement huit grandes »*. L'avant-dernière, *Arcadia*, n'arrive à Paris qu'après avoir été montée dans une vingtaine de pays. On y retrouve sa touche unique, résumée par l'*Encyclopaedia britannica* en une formule : *« Verbe étincelant, action ingénieuse, habileté structurelle. »*

Tom Stoppard naît Tomas Straussler le 3 juillet 1937 à Zlin, en Tchécoslovaquie. Il y reste à peine plus d'un an, mais le pays reste présent en lui. Son père est médecin dans les usines de chaussures Bata. L'entreprise crée une filiale à Singapour, le médecin et sa famille suivent. Lorsque les Japonais envahissent la colonie, la mère de Tomas s'enfuit en Inde avec ses deux fils. Le père est tué par l'occupant. Sa mère se remarie avec un officier britannique, Kenneth Stoppard, dont Tom prendra le patronyme. L'enfant a six ans lorsqu'il découvre la langue anglaise dans une école de Darjeeling. En 1946, la famille s'installe en Angleterre.

« LE LIEU OÙ IL FAUT ÊTRE »

Les études de Tom Stoppard sont brèves. Les commentateurs de l'œuvre y verront une source de son *« théâtre d'idées »*, mêlant la fascination de l'autodidacte pour le savoir avec la volonté d'ordonner des jeux capables de dérouter les plus savants, quitte à les prendre pour personnages, d'*Acrobates* à *The Invention of Love*. A dix-sept ans, il est journaliste à Bristol. Le boom théâtral va se faire sentir jusqu'aux rives de l'Avon. Il le convainc que le théâtre *« est le lieu où il faut être »*. Le voilà à Londres, critique au magazine *Scene*. Il travaille à sa première pièce : *Marcher sur l'eau* (1960) – *« débile »*, juge-t-il aujourd'hui –, qui sera télévisée en 1963, mais qui ne rejoindra la scène londonienne, après des remaniements, qu'en 1968, sous le titre de *Enter A Free Man* (*Les Dimanches de M. Riley*, en France).

Tom Stoppard est d'abord l'auteur d'un coup d'éclat dont le théâtre anglais n'a pas d'autre exemple. En 1964-1965, il écrit *Rosencrantz et Guildenstern sont morts*. Il a planté le tissu d'énigmes et de mots d'esprit dont il ne se lassera jamais au croisement de Shakespeare et de Beckett. La pièce est montée en 1966 par un groupe d'étudiants d'Oxford au *fringe* (le hors-les-murs) du Festival d'Edimbourg. Elle suscite une attention immédiate, et une ascension par la voie directe jusqu'au répertoire du National Theatre. Tom Stoppard y sera le plus jeune auteur jamais inscrit. Succès énorme, qui aurait pu être écrasant, pour un garçon dont on imaginera en vain qu'il ne puisse faire mieux, ni autre chose. La pièce effectue plusieurs fois le tour du monde, *via* Broadway, Tokyo et Buenos Aires. Tom Stoppard en tirera un film (avec Richard Dreyfuss) qui obtiendra le Lion d'or à Venise en 1990.

Faut-il vraiment parler de cinéma ? Stylos coûteux soigneusement alignés, cigarettes très exactement à demi fumées et fichées à la verticale dans les cendriers, fax dégorgeant de feuilles. Tom Stoppard travaille à bord d'un bureau hollywoodien, avec tout Londres dans son axe de vue. Hollywood, justement. Il vient d'y assister au dernier tour de manivelle du film tiré par Bob Rafelson de son adaptation de l'ultime roman (inachevé) de Raymond Chandler, *The Poodle Springs Story*. Les rushes sont là, en cassette, à sa gauche. A sa droite, c'est l'univers du livre, histoire, sciences, biographies, théâtre, poésie. Le fonds. Scénariste de *Despair* (Fassbinder), du *Facteur humain* (Preminger), de *L'Empire du soleil* (Spielberg), il n'en retient que les adaptations de Nabokov, Greene, Ballard. Il est plus disert sur son travail avec Losey (*Une Anglaise romantique*) ou Gilliam (*Brazil*) *« un script insensé qu'il m'a confié pour y mettre un peu de logique et d'humour »*. Ces travaux lui ont valu la réputation d'un « docteur scénario ». Rien de plus qu'*« un artisanat très satisfaisant »* : l'artiste, chez lui, s'investit exclusivement dans le théâtre. A son rythme. Le cinéma occupe les entractes beaucoup trop longs à son gré auxquels le contraint la scène.


THIERRY ARDITTI POUR « LE MONDE »

Sir Tom Stoppard.

Sir Tom n'aime pas trop s'interroger. Toute tentative d'analyse le paralyse. Dès qu'il se surprend à parler du processus d'écriture, il s'interrompt, au prétexte qu'il risquerait d'apparaître *« plutôt prétentieux »*. *« Je ne pense pas que les écrivains soient sacrés, mais les mots le sont »*, a-t-il fait dire à l'un de ses personnages. Il cultive soigneusement sa réserve, faite de mots, en veillant qu'ils ne le découvrent pas trop. Comme il a la méfiance des images trop vives, dessinées d'un seul tenant, des explications trop lumineuses, des théories trop générales, méfiance du militantisme. Si on lui renvoie son engagement, lisible dans *La Musique adoucit les mœurs* (où il mêle musique et droits de l'homme) ou dans *Squaring the Circle* (dramatique sur la Pologne de Solidarité), il s'insurge, doucement : non pas militant mais *« participant »*. Sous un « antisystème » très britannique, point un véritable système Stoppard. Comment expliquer autrement le goût vif, particulièrement visible dans *Arcadia*, de confronter ce qui pourrait paraître comme des certitudes pour les atomiser bientôt en un grand feu d'artifice. Avec un soin méticuleux accordé au rythme des phrases, à l'ajustement des scènes, à la place des acteurs, afin que cela soit pleinement théâtre et rien d'autre.

J.-L. P.

★ *Arcadia*, de Tom Stoppard. Adaptation de Jean-Marie Besset. Mise en scène de Philippe Adrien. Avec Alain Pralon, Claire Vernet, Claude Mathieu, Jean-Pierre Michaël, Jean-Baptiste Malartre, Olivier Dautrey, Denis Podalydès, Jean-Marie Galey, Françoise Gillard. Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris-6e. Tél. : 01-44-39-87-00. Mo Saint-Sulpice. De 85 F à 160 F. Mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30 ; jeudi à 19 heures. Jusqu'au 22 février.

Des Anglais au répertoire du Français

Après Robert David Macdonald, Harold Pinter et John Osborne, Tom Stoppard est le quatrième auteur britannique contemporain joué par les comédiens-français. *Conférence au sommet*, de Robert David Macdonald, a été donné au Petit-Montparnasse, en janvier 1987. *Autres Horizons*, de Harold Pinter, a été créé en juillet 1987 au Festival d'Avignon, et repris ensuite au Théâtre Montparnasse. *C'était hier*, du même auteur, a été joué au Petit-Montparnasse en septembre 1987 après la première au Théâtre Français. *Un Bon Patriote*, de John Osborne, a été donné à l'Odéon, après la première à la Comédie-Française, en janvier 1989.

Sir Tom Stoppard, auteur dramatique

« Ecrire une pièce est exactement comme peindre un paysage »

« Dans les années 60, vous avez déclaré écrire pour le théâtre, parce que c'était là où il fallait être. Est-ce toujours votre sentiment ?

– Dans les années 60, on attirait plus l'attention avec une pièce qu'avec un roman. Aujourd'hui, parmi les écrivains de moins de trente ans, il y en a qui excellent au théâtre. Autrement dit, il y a toujours une génération qui estime qu'il faut y être présent. Mais, depuis les années 80, c'est le roman qui séduit le public, avec des Julian Barnes ou des Martin Amis. Un moment, j'ai même pensé que le théâtre avait eu son temps. Et, malgré tout, il continue. Dans un article récent du *New York Times*, le critique geignait parce qu'il n'y avait que huit pièces de théâtre pur à New York. Et huit, c'était inhabituellement important. A Londres, nous en avions vingt-quatre !

– Trente ans après, comment voyez-vous vos premiers pas d'auteur ?

– J'étais assez prétentieux. Je voulais que mon œuvre me survive. J'essayais d'écrire des choses qui n'étaient pas liées à mon temps. J'étais l'un des rares qui ne voulaient travailler que sur le langage, alors que l'essentiel de ce qui se faisait alors était lié aux sujets sociaux et politiques. Les auteurs importants étaient Osborne, Pinter, Wesker, Arden... Je me sentais conservateur, j'avais une idée plutôt idéaliste de l'écriture, celle d'un art qui ne vaut que pour ce qu'il survit, et qui ne survit qu'au niveau de ce qu'il vaut. Les effets de mon travail sur le monde ne m'intéressaient pas. J'étais intéressé par son effet sur l'individu.

– Pourtant, vous vous êtes engagé dans les années 70.

– A l'occasion de l'année des prisonniers d'opinion, en 1977, on nous a demandé d'écrire une pièce et j'en ai en effet écrit une sur le sujet pour la télévision. Je suis allé à Moscou et à Saint-Pétersbourg avec Amnesty International, puis à Prague pour la *New York Review of Books*, où j'ai rencontré Havel pour la première fois. Alors, à la fin des années 70, j'ai écrit deux ou trois pièces qui étaient plus clairement engagées. On a estimé que j'avais changé. Mais je n'ai fait que me déplacer dans mon travail.

– Quatre ans séparent *Arcadia* de votre dernière pièce, *The Invention of Love*.

– Entre *The Real Thing* et *Arcadia*, il y a eu dix ans. Avec *Hapgood*, qui n'a pas été un succès, entre les deux. J'aimerais écrire une pièce tous les deux ans. Mais, quand j'en achève une, je n'ai rien en tête, rien en réserve. Je n'arrive pas à saisir pourquoi le processus est si lent. J'ai eu l'idée d'écrire sur le poète anglais Housman (*The Invention of Love*) peu de temps après le début des représentations d'*Arcadia*. Je me suis dit : « Tu n'es pas si vieux, ça serait bien d'avoir une pièce nouvelle dans dix-huit mois. » Mais les recherches ont été si longues que ça a duré quatre ans.

– Pourquoi toutes ces recherches ?

– Je ne fais pas de recherches au nom du devoir. Ce que j'appelle recherches n'est que de la curiosité. Je lis pour le plaisir, et chaque sujet conduit à un nouveau sujet. J'écrivais une pièce sur un homme donné, et, à la fin, j'avais la matière d'un livre sur son temps.

– Et pour *Arcadia*, qui croise tant de sujets ?

– Je n'ai pas commencé par le commencement, en achetant des livres sur les jardins, sur Byron ou sur les intégrales en mathématiques. J'ai réellement cherché à tisser une pièce à partir des préoccupations de chacun.

– Votre travail s'apparente à celui du peintre, avec des motifs qui s'appellent...

– Ecrire une pièce est exactement comme peindre un paysage, équilibrer les couleurs, les formes et les associations. Cela est tout neuf pour moi.

– Vous maîtrisez mieux votre travail ?

– Beaucoup moins ! Auparavant, j'étais incapable de commencer à écrire sans avoir éclairci l'essentiel de ce que j'allais faire. La maturité apparaît dans la prise de risques : en commençant sans savoir ce que le paysage va contenir, pour reprendre cette image. Il y a vingt ans, j'en aurais été incapable.

> J'aimerais écrire une pièce tous les deux ans. Mais quand j'en achève une, je n'ai rien en tête rien en réserve. Je n'arrive pas à saisir pourquoi le processus est si lent.

– De Lénine à Oscar Wilde, on trouve nombre de personnages historiques dans votre œuvre, comme Byron dans *Arcadia*.

– Depuis mon enfance, j'ai toujours été intrigué par la notion de vérité historique. Dans la mécanique quantique, il y a cette idée que vous ne pouvez pas fixer la réalité : vous avez telle image d'elle et telle autre, et aucune n'est la réalité, mais les deux ensemble donnent quelque chose qui y ressemble. L'histoire fonctionne de la même façon.

– Les personnages historiques vous aident-ils à donner une forme à la réalité théâtrale ?

– Je suis plutôt sceptique devant les idées reçues. Je me sers de personnages historiques pour questionner les idées reçues de la vérité historique. Evidemment, je ne sais pas ce qui est réellement arrivé, je n'étais pas là, le fait que ce soit une personne réelle dans la pièce ne valide pas la narration, ce peut être une fiction sur une personne réelle. Le théâtre, pour moi, n'est rien d'autre qu'un art de raconter des histoires. C'est un art narratif. Je suis attentif à ne jamais perdre cela de vue : ce n'est pas un véhicule pour une thèse, mais pour raconter une histoire.

– Vous travaillez pourtant à partir d'idées plus que de personnages.

– C'est exact, mais cela n'en signifie pas moins qu'il y ait une histoire à raconter. Mais je n'ai jamais commencé une de mes pièces parce que j'avais une histoire en réserve. Il m'a fallu au contraire trouver une histoire afin d'explorer les idées. Les artistes ne sont pas historiens ou scientifiques, ils essaient de donner le moment juste, le moment vrai : voilà ce que ça signifie d'être trahi, ou d'être vraiment heureux. L'art intervient à un niveau où l'Histoire est impuissante.

– Votre théâtre est aussi visuel.

– Le théâtre est un art fugitif et fragile. C'est ce qui le rend si attirant. Il y a vingt ans, je ne suis pas sûr que j'aurais parié qu'il y aurait encore du théâtre en l'an 2000. Il doit en appeler à quelque chose de très profond, parce que c'est absurde qu'il puisse survivre à une époque où les gens ne veulent plus sortir de chez eux. »

Propos recueillis par Jean-Louis Perrier

Repères théâtraux

Les huit « grandes pièces » de Tom Stoppard, et leurs créations en France :

● **1966.** *Rosencrantz et Guildenstern sont morts*. Théâtre Antoine à Paris, mise en scène de Claude Régy, avec Bernard Fresson et Michel Lonsdale (1967).
● **1972.** *Les Acrobates (Jumpers)*. Théâtre Tristan-Bernard, mise en scène de Jean-François Prevand, avec François Lalande (1993).
● **1974.** *Parodies (Travesties)*. Théâtre de l'Odéon, après la création au Centre dramatique de Lausanne, mise en scène d'André Steiger, avec François Germond, Roger Jendly, Jean-Luc Bideau (1977).
● **1977.** *La musique adoucit les mœurs (Every Good Boy Deserves Favour)*. Théâtre de la Ville à Paris, dans une version pour trente-cinq musiciens, mise en scène de Robert Dhéry, avec Pierre Vaneck et Robert Dhéry (1980).
● **1982.** *La Vraie Vie (The Real Thing)*. Théâtre Montparnasse, adaptation de Jean-Claude Carrière, mise en scène d'Andréas Voutsinas, avec Pierre Arditi et Catherine Rich (1988).
● **1988.** *Hapgood*.
● **1993.** *Arcadia*. Théâtre du Vieux-Colombier (1998).
● **1997.** *The Invention of Love*.

Les francs-galeristes de la rue Louise-Weiss

Six galeries d'art ont choisi de s'installer dans cette artère neuve, au pied de la Bibliothèque nationale de France, sans entretenir de rapports concurrentiels

SAMEDI 10 JANVIER avait lieu le cinquième vernissage commun des galeries de la rue Louise-Weiss : Art : Concept, Air de Paris, Emmanuel Perrotin, Praz-Delavallade, Almine Rech, Jennifer Flay. Toutes sont nées après la folie des années 80, à Nice (Air de Paris et Art : Concept) ou à Paris. Soit six galeries installées en enfilade, au rez-de-chaussée surélevé d'un bâtiment annexe du ministère des finances dont les fonctionnaires vont au restaurant du coin ou d'en face, mais ne sont *« pas forcément intéressés »* par cette activité lancée en avril 1997.

Située derrière la Bibliothèque nationale de France, la rue Louise-Weiss (1893-1983) est une rue neuve et raide malgré ses arbres et les restaurants-bars-brasseries qui la ponctuent. Là où se sont installées les six galeries se trouvait une enfilade de boutiques murées par du placoplâtre. Comme les trois qui restent encore. Le quartier est en pleine mutation, au cœur de projets d'urbanisme dont la réussite dépend des commerces qui parviendront à s'y installer. C'est un des gros soucis de la Semapa, société d'économie mixte chargée de l'aménagement de la Seine-Rive gauche, dont le maire du 13e arrondissement, Jacques Toubon, est le président.

C'est Bruno Delavallade qui a eu l'idée de cet emménagement. Qui en a parlé à Jennifer Flay, qui en a parlé à... Jacques Toubon... Selon lui, le maire du 13e n'est jamais intervenu directement pour lancer l'opération, mais il a sans doute permis d'ouvrir les portes. *« C'est,* remarque Delavallade, *un des rares maires de Paris, sinon le seul qui connaissait déjà les galeries. Une chance à saisir : 650 mètres carrés de locaux inoccupés. On a compris l'intérêt pour le quartier ! Les six créent une synergie. Certains jours de la semaine, cinquante personnes passent et, le samedi, beaucoup plus de monde. Les soirs de vernissage, trois mille personnes se déplacent. »*

CLIENTÈLE POINTUE

En se transportant à six d'un coup pour s'aligner le long de la même rue, la prise de risque était moindre. Les galeries en question ont déjà leur petite clientèle pointue, travaillent avec l'étranger, alors qu'elles soient dans le Marais ou au fin fond de Paris importait peu. Leur déménagement comportait de nombreux avantages : elles bénéficient d'une vitrine sur une rue où l'on peut stationner sans problèmes ; elles sont plus grandes. Quant aux loyers, après la franchise d'un an (jusqu'en avril 1998), ils seront intéressants : environ 5 000 F pour 100 mètres carrés.

Les six se disent très contents d'être là. Pas seulement pour des raisons matérielles, mais aussi parce qu'ils réussissent à s'entendre, partagent leurs fichiers, sont en permanence en liaison les uns avec les autres. *« Etre ensemble, c'est plus intelligent, ça permet de faire plus de choses,* dit Bruno Delavallade. *On ne vit pas comme des concurrents. C'est extrêmement agréable de partager nos expériences. Nous ne sommes pas propriétaires de nos collectionneurs. Il y avait des liens d'amitié entre nous. Ça s'est fait naturellement. »*

Selon Olivier Antoine, d'Art : Concept, le groupe *« a essayé de créer une communauté culturelle ». « De cela, on discute beaucoup avec Emmanuel Perrotin. Notre idée, ce n'est plus de conditionner l'existence de la galerie aux acquisitions des FRAC, mais de poser la culture comme moyen de communication, comme possibilité de créer des emplois culturels, ensemble. »*

Même satisfaction de Jennifer Flay, dont l'ordinateur, en veilleuse, affiche *« Jennifer, t'endors pas ! »* Elle est *« totalement ravie d'être là ».* Sa galerie (un peu plus grande que les autres, 140 mètres carrés, au lieu de 100) a *« plus de potentiel »* que son appartement en étage, rue Debelleyme. Elle aurait voulu en partir plus tôt parce qu'il était trop petit et trop cher : rue Louise-Weiss, son loyer sera trois fois moins élevé que rue Debelleyme, où elle devait payer 21 000 F chaque mois. *« On a bien réfléchi avant de déménager,* dit-elle. *On a pensé que nous avions notre public, et on était plus ou moins sûrs qu'ils viendraient. L'ambiance est formidable. La solidarité peut être réelle. On se côtoie le matin, au déjeuner... Ça crée un climat de travail très agréable. Nous ne sommes pas en concurrence, nous avons chacun notre identité, pas les mêmes options. Notre communauté d'esprit, si elle existe, tient en l'art d'aujourd'hui. »*

Geneviève Breerette

Rendez-vous de janvier

● **Au 34, rue Louise-Weiss. Art : Concept. Tél. : 01-53-60-90-30.** Jeremy Deller, un jeune Anglais, témoin de son temps, traite du rock, de l'amour, et de l'ecstasy.
● **Au 32. Air de Paris. Tél. : 01-44-23-02-77.** *« Bonne année ! »* avec Plamen Dejanov, Carsten Höller, Lily Van der Stokker, Pierre Joseph, Bruno Serralongue, Liam Gillick...
● **Au 30. Galerie Emmanuel Perrotin. Tél. : 01-42-16-79-79.** Henrik Plenge Jakobsen et Jes Brinch, deux Danois, proposent deux installations *« habitables »*, modernes, avec gaz : une maison pour enfants et un mini-deux pièces constitué d'une antichambre (de la mort) et d'une cuisine qui diffuse du gaz inodore : le taux de suicides au Danemark est l'un des plus élevés au monde...
● **Au 28. Galerie Praz-Delavallade. Tél. : 01-45-86-20-00.** Meg Cranston, une New-Yorkaise qui vit et travaille à Venice, Californie. Pour son exposition parisienne, elle s'est inspirée de l'actualité publiée pendant une semaine dans le quotidien *Libération*.
● **Au 24. Galerie Almine Rech. Tél. : 01-45-83-71-90.** *Philtre*, des photographes comme Nobuyoshi Araki, Daido Moryama, Inez van Lamsweerde.
● **Au 20. Galerie Jennifer Flay. Tél. : 01-44-06-73-60.** Xavier Veilhan en pingouin.

Le jeune baryton allemand Stephan Genz conquiert la Salle Gaveau

STEPHAN GENZ (baryton), ROGER VIGNOLES (piano), *Mörike* et *Eischendorff Lieder*, de Hugo Wolf, *Lieder und Gesange* op. 32, de Johannes Brahms, et Lieder sur des textes de Heine, de Robert Schumann. Salle Gaveau, « Lundis musicaux », Paris, le 12 janvier.

On ne connaissait pas son premier disque (Clavès), consacré au redoutable et escarpé monde d'Hugo Wolf, et c'est tout récemment, par un coffret énigmatiquement intitulé *Liedopera* (les Lieder distribués en recueils par Schubert lui-même, 3 CD Capriccio 49 110 1), qu'on vint à le découvrir. Hartmut Höll, le directeur artistique de cette passionnante anthologie, accompagne *con furore* le sanguin ténor Christian Elsner dans *Le Roi des aulnes*, puis Mitsuko Shiraï interprète, en artiste parfaite mais peu riche vocalement, *Marguerite au rouet* ; enfin interviennent une voix d'une couleur douce, émouvante, une expression qui fige tout autour d'elle et capte l'écoute : Stephan Genz, Allemand, vingt-trois ans au moment de l'enregistrement, en 1996. On avait raté ses concerts au Festival de Saintes ou au Châtelet.

Ce récital de Gaveau approchait, mais voici qu'il chantait sur scène à l'Opéra de Paris : un rôle modeste certes, dans *La Veuve joyeuse*, de Franz Lehar, mais du moins l'occasion de le juger ailleurs qu'au disque. Cette *Veuve*, sinistrement mise en scène, ne lui rendit pas service : Genz, les yeux ronds comme des billes, avait l'air peu à son aise scéniquement, on ne l'entendit point du cinquième rang. Beaucoup par la fâcheuse habitude qu'a Lehar de doubler le chant à l'orchestre, beaucoup aussi par la « faute » d'une nature plutôt lunaire et intime, d'une voix riche mais peu percutante. Stephan Genz n'était-il qu'un organe phonogénique ? Son premier grand récital parisien, le 12 janvier à la Salle Gaveau – hélas ! suivi par une salle clairsemée mais convaincue dès la fin de la première partie – prouve le contraire. Certes, Gaveau n'est pas immense, mais on y entend tout, qualités et défauts.

EXQUIS PIANISSIMOS

Des défauts ? On n'en voit guère chez ce jeune artiste, sinon une mimique (comparable à celle qu'il enpruntait sur la scène du Palais Garnier) qui gagnerait à se détendre et un manque de puissance dans le grave qui trouvera un remède dans un travail et une maturation patients, contrôlés. Car, de la part d'un artiste de vingt-cinq ans confronté à l'univers impitoyable du Lied, l'évidence d'immenses qualités, déjà parfaitement opérationnelles, est tout simplement ahurissante. Genz possède une voix saine, naturellement ronde, chaude, vibrante. Les graves, on l'a dit, ne sont pas (encore) au rendez-vous (chez son aîné Wolfgang Holzmair, dont Philips a publié quelques disques, ils n'« accrochent » jamais et le bas de la tessiture s'étiole) mais les aigus sonnent facilement en voix pleine comme dans les plus exquis pianissimos.

Les colorations sont subtiles, et l'élève de Fischer-Dieskau ne singe pas le maître, ce qui fut fatal à Andreas Schmidt, pâle décalque stylistique du grand récitaliste allemand dont les qualités, mal comprises, peuvent se muer en défauts outranciers. Comme ses jeunes et éminents confrères du moment, Hanno Müller-Brachman et Matthias Görne, Genz a l'intelligence d'offrir une autre voie expressive à la rhétorique du monde wolfien, aux subtilités étonnantes des Lieder retirés par Schumann de son *Dichterliebe*, aux douleurs rentrées de l'opus 32 de Brahms : juste l'émotion, le cadre dramatique, les mots dits parfaitement et portés par un souffle et une intonation rarement prise en défaut. On a cru entendre un seul son chanté bas, dans *Nicht mehr zu dir zu gehen*, de Brahms. Erreur : c'était à dessein. Les mots disaient : *« Car j'ai perdu toute force et tout soutien. »*

Autre bonheur en ce concert, la présence de Roger Vignoles, pianiste britannique moins stakhanoviste que son confrère Graham Johnson mais très présent sur la scène internationale. Incroyablement subtil et exact, il ne possède pas la sonorité magique d'Eschenbach (l'intégrale Schumann de Fischer-Dieskau !) et n'« enrobe » pas la partie vocale. Mais il donne l'idée exacte de la nature de l'accompagnement du Lied : à l'écoute de la voix mais aussi à l'écoute, non narcissique mais parfois « décalée » (Wolf), de sa propre poésie.

Renaud Machart

Elsa Wolliaston, la maladie de la liberté

Cette chorégraphe exceptionnelle présente « Réveil » à Angers

ANGERS
de notre envoyée spéciale

En plus d'un café, serré à réveiller une marmotte, Elsa Wolliaston demande un Jack Daniels, *« pour les nerfs »*. Il est midi. Les notables s'apprêtent à passer dans la salle à manger feutrée de l'Hôtel d'Anjou. La tête emmitouflée dans son sempiternel foulard, la chorégraphe gronde : *« Quand on me dit non, l'animal qui est en moi rugit. Je fonce, je renverse la situation. Les éditions Boosey & Hawkes à Londres, qui gèrent les droits de Stravinsky, ont refusé que j'emprunte quelques extraits du* Sacre du Printemps ; *cette décision m'a poussée à aller plus loin. Je n'ai jamais eu l'intention de chorégraphier la partition, cela a déjà été fait ! Je voulais seulement des leitmotive à insérer dans une nouvelle musique. »*

Elsa Wolliaston montre une photo : *« Regardez mon visage. J'aime à dire que je suis une demi-sauvage civilisée. »* Et puis sans transition : *« Je suis née à la Jamaïque, d'un père originaire d'une région d'Afrique de l'Est, aujourd'hui le Kenya. Ma mère est panaméenne. J'ai été élevée au village par ma grand-mère, initiée par elle à la danse, à l'Afrique. A la mort de ma grand-mère, je suis partie à New York chez ma mère, qui n'a eu de cesse d'éradiquer toute africanité en moi. Elle refusait ma peau noire ! J'ai étudié la musique et la danse à la Carnegie School, suivant des stages de Nadia Boulanger. Pour me faire céder, ma mère m'a confisqué mon piano ; j'ai donc choisi la danse et l'Afrique. En France, où je vis depuis 1969, on a préféré me classer du côté de la danse africaine, cela évite de réfléchir. Un jour que je disais aimer danser Schubert, quelqu'un m'a demandé, incrédule, si je croyais pouvoir m'en sortir. »*

Une telle violence exercée contre elle provoque la sienne. Comment pourrait-elle la supporter ? Elle pense alors à ce dicton de sa grand-mère : *« Quand tu fais un trou, tu en fais deux. »* Un à l'ennemi, l'autre à soi-même. La parole d'Elsa Wolliaston court d'un endroit à un autre. Elle a envie de vous perdre, comme le Petit Poucet. Ce matin-là, elle s'étonne de sa bonne humeur. Sa future chorégraphie est presque achevée. Elle l'a nommée *Réveil*. *« L'animisme, on le trouve partout dans le monde, chez les Celtes de l'époque druidique, chez les* medicine-men *d'Amérique du Nord, dans les "dreamings" aborigènes d'Australie, chez les chamans Yakouts de Sibérie ainsi que chez ceux de la Russie ancienne, ceux-là mêmes qui inspirèrent le compositeur. Mais c'est en Afrique que l'animisme est le plus présent. Il est à l'origine du vaudou, et encore très vivant. »*

Quelle sera la musique de *Réveil* ? Elle a lancé le défi à Bruno Besnaïnou, percussionniste d'origine tunisienne, joueur de *djembe*, d'écrire une partition. Quinze ans de travail avec Elsa Wolliaston lui ont appris la discipline et la liberté. Huit mois d'écriture pour la partition. Quatre mois de travail avec les danseurs. Lui connaît Elsa Wolliaston. Aux autres, elle fait peur. Elle n'a reçu pour *Réveil*, sa dix-huitième création en France, qu'une simple aide au projet de la part de la Délégation à la danse. Montant : 150 000 F. *« J'ai choisi la liberté*, reconnaît-elle. *Alors je dois frôler des précipices. Je n'ai pas un sou, mais je ne suis pas à vendre. La pièce était initialement prévue pour le Théâtre de la Bastille, lieu légitime après le succès public qu'y ont rencontré* Espoir 1995 *et* Longue Route. »



VIRGILE BERTRAND

Elsa Wolliaston : « Une demi-sauvage civilisée ».

« NÉE POUR LA LUTTE »

« Sans réponse claire, j'ai préféré dire oui à Christian Tamet du Théâtre contemporain de la danse, qui m'achetait d'entrée de jeu cinq représentations. Quand on est flou, je mets les points sur les i. J'ai horreur que les programmateurs nous prennent en otage. La plus belle chose au monde est de savoir choisir. Je suis en guerre froide avec ceux qui en sont incapables. Je n'ai pas quitté ma cage dorée de Park Avenue pour avoir une vie facile en France. Je suis née pour la lutte. »

Elsa Wolliaston est une pédagogue. De ceux qu'on dit être des maîtres, terme qu'elle récuse : *« J'éveille dans le corps le rythme de chacun. Il faut sentir à l'intérieur de soi son point fort, qui est aussi son point faible. C'est dans la conscience de cette alternance que chacun trouve son rythme. Anonner que les Africains ont le rythme dans le sang est une bêtise. Tout au plus peut-on dire que les peuples qui marchent, les Africains, les Indiens, sont davantage à l'écoute de leur corps. C'est l'énergie qui crée la forme, et non la forme qui engendre l'énergie. C'est dur pour mes élèves d'apprendre à découvrir ce point, car ils sentent par où passe le fil de leur vie, là où il cassera, un jour. »* La chorégraphe, depuis plus de quinze ans, forme des acteurs à Berlin, collabore avec les metteurs en scène comme Peter Stein, Luc Bondy, Patrice Chéreau et Philippe Adrien.

Travail de création souterrain qui affleure de temps à autre dans la fulgurance. Elsa Wolliaston, en la personne du Japonais Yano Hideyuki, a rencontré sa moitié platonicienne. *« C'était un bon soldat »*, dit-elle en hommage à cette union qui a été son *« seul choc »*. Ensemble, ils ont créé en 1975 le Ma Danse-Rituel Theatre. Ensemble, ils ont irrigué, nourri de leur spiritualité, de leur expérience artistique façonnée par plusieurs cultures, la jeune danse française montante. Après la mort de Yano Hideyuki, en mars 1988, la chorégraphe est retournée à sa solitude... Meurtrie par de multiples opérations, elle a organisé sa survie : *« J'ai été opérée dix-huit fois. Les médecins coupent dans mon corps, d'accord, mais moi je m'occupe de ma guérison. J'ai créé* Longue Route *alors qu'on venait de m'ouvrir le ventre. Je me bats avec la mort, pas contre. Je sais qu'on meurt toujours d'un instant d'inattention. Un jour, je ne pourrai plus maîtriser ni mon souffle, ni ma mobilité, mais ce ne seront ni mon poids, ni mes cicatrices qui m'empêcheront de danser. »*

En juin 1996, son œuvre était récompensée aux Rencontres internationales de danse contemporaine de Bagnolet. *« A cinquante-trois ans, beaucoup ont trouvé que c'était humiliant. Moi pas. Si parfois la tristesse me submerge d'avoir eu si peu de soutien, je n'en suis pas amère. Je ne m'en prends qu'à moi-même. Autrement, je descendrais les deux tiers de ceux qui m'ont entourée ! »* *Réveil* est-il l'accomplissement d'une vie dévouée à la danse ? *« J'ai décidé que c'était la propre fille du prêtre qui serait sacrifiée dans cette pièce afin que les puissants comprennent ce que veut dire disposer d'une vie, en couper brutalement le cours. L'animisme, s'il est le culte des morts, est aussi celui du végétal, du minéral, du règne du vivant. J'ai consulté au Bénin un grand chef spirituel du vaudou. Il m'a dit que c'était bien si je le sentais ainsi. »*

Elsa Wolliaston sort des étuis en cuir. S'en échappent une divinité indienne, symbole de la compassion, une petite effigie du singe Hanumant, un minuscule tambour, une graine de kola, une graine de chêne. *« Ces objets peuvent me devenir indifférents autant qu'ils m'importent aujourd'hui parce qu'ils sont la palpitation du cœur. Ce n'est pas de la magie. Je me sens singe qui bondit. A l'image de celui qui ne quittait pas ma grand-mère. Un jour, alors qu'il avait eu peur du feu, il avait presque étranglé mon aïeule avec sa longue queue. J'entends encore la voix de ma grand-mère expliquer patiemment à son singe, symbole du Vent, la nature du Feu. »*

Dominique Frétard

Les souffrances de l'Afrique dans le corps des danseurs

ANGERS
de notre envoyée spéciale

Derniers préparatifs au Théâtre Beaurepaire, à Angers, avant un filage complet de *Réveil*. Elsa Wolliaston a toujours eu dans la tête l'idée de son propre *Sacre du printemps*. Le portrait de cette jeune fille sacrifiée par les vieux sages du village est aussi son histoire. Sa mère, à force de la vouloir « blanche », a bien failli étrangler sa nature africaine. Depuis un an et demi, les danseurs viennent à elle tels des aimants. *« C'est un monstre qui approche le génie »*, dit Francis Viet, qui s'y connaît : il y a trois ans, il quittait la compagnie de Pina Bausch. Manuela Agnesini, qui s'était détournée de la danse contemporaine pour le théâtre de Didier-Georges Gabilly, a *« flashé »* quand Elsa lui a raconté son projet. Ils sont tous là, ses *« bébés »*, comme les appelle la chorégraphe.

« CHARBONS ARDENTS »

« Je suis sur des charbons ardents, dit le compositeur Bruno Besnaïnou. *Je n'ai évidemment pas voulu rivaliser avec Stravinsky. Avec l'arrangeur Francis Demange, nous avons gardé la structure rythmique, et l'idée de Pierre Boulez que "Le* Sacre *est écrit gros". »* Elsa Wolliaston transpire à grosses gouttes. *« Aujourd'hui, je ne veux personne à ma droite »*, décrète-t-elle, sans appel. Tout le monde dégage. Le rideau se lève. Les cinq musiciens sont en fond de scène. Quelques très longs drapés, comme de gros troncs d'arbres, cernent l'espace. Plus que d'un sacrifice, il s'agit d'un enlèvement. D'un rapt. Un astre enlève la fille du prêtre qui se change en pierre. Le minéral et le végétal luttent. Les danseurs portent de longs vêtements surmontés de capuches pointues. L'assemblage des couleurs est celui de l'arc-en-ciel. Manteau de lune ou de feu. Déambulations. Et grouillements de corps au sol. Ils s'agitent à peine, reptations progressives, jambes emmêlées, morceaux de bras qui émergent. Difficile de ne pas penser aux meurtres perpétrés au Rwanda, terre d'Afrique de l'Est, berceau de la famille du père d'Elsa Wolliaston.

La musique se démembre, elle aussi. Des sons secs, mats, explosent. Tambours qui annoncent la guerre. Tambours, encore, pour des transes menées au sol, à genoux, debout. On sent à ces instants que Bruno Besnaïnou connaît implicitement, depuis longtemps, le travail de la chorégraphe, cet univers de corps qui échappent à toute « raison ». Elsa Wolliaston parle de *Réveil* comme d'une folie ; d'un travail sur la mémoire et la réalité. De temps à autre, comme un signe du passé, on reconnait l'inexorabilité du martèlement de la partition de Stravinsky.

UNE PIÈCE DE MORT

Dissémination. Migrations. Les corps se rapprochent deux à deux. Fusion et germination. La musique se fait jazz. C'est la résurrection des êtres et des éléments. On a l'impression d'assister aux déchirements des Atrides. Un danseur amorce alors une course toute en boucles. Il encercle ses congénères, les frôle, jusqu'à les toucher. Course périlleuse tant les interprètes sont entrés dans leur propre histoire rythmique, profondément. La moindre poussée les ferait chuter. Déroulent-ils le fil qui dénouera les transes et la suffocation de la violence ?

« J'ai voulu effacer les limites, explique Elsa Wolliaston. *En Afrique, nous avons nos fous, nos hommes efféminés qui s'habillent en robes. Les esprits des uns sont habités par les esprits des autres. C'est pourquoi Alain de Raucourt n'a pas réalisé de costumes trop sexués.* Réveil *est aussi une danse qui montre la liberté intérieure des femmes. Le plus souvent les hommes ne savent pas ce qu'ils veulent. Quel gâchis ! Quand ils sont ainsi je pourrais les empoisonner ! Quand ils parlent de la mort, ils en voient rarement les effets concrets. Dans cette pièce, le grand prêtre est confronté directement à la perte de sa fille. Tout est joué comme dans un songe. A la fin, l'ordre revient, en trébuchant. »*

Au finale de *Réveil*, Manuela Agnesini tente une transe de somnambule, bras en croix, fragile, avançant vers son père par sursauts de l'âme. Conclusion curieusement optimiste pour une pièce de mort. C'est fini. Toute agitation a quitté Elsa Wolliaston. Avant le spectacle, elle portait un masque de souffrance. Maintenant, elle a l'air lisse d'une enfant qui se réveille.

D. F.

La reconnaissance, pas l'argent

Pour *Réveil*, le budget s'élevait initialement à 1,5 million de francs : *« En serrant partout, nous sommes arrivés à 1,3 million »*, dit Catherine Perez, chez Créatec, petite agence qui s'occupe d'Elsa Wolliaston. *« J'ai pu payer mes danseurs dans des normes syndicales, mais pas plus*, explique la chorégraphe. *Outre 150 000 F d'aide au projet, nous avons demandé et obtenu une Bourse Beaumarchais de 50 000 F. Nous avons bénéficié d'une résidence au Centre national de danse contemporaine d'Angers. Joëlle Bouvier et Régis Obadia, qui le dirigent, ont été mes élèves chez les Dupuy, où j'enseignais, à Paris. Cela représente environ 200 000 F. »*

Après Angers, du 13 au 15 janvier, il faut ajouter aux cinq représentations achetées par le Théâtre contemporain de la danse, du 23 au 27 avril au Théâtre de la Cité internationale, celles du Théâtre de Suresnes, le 31 janvier, celui de Saint-Herblain le 27 février et de l'Arsenal de Metz, le 5 mars.

SORTIR

PARIS

Rimmel, de Jacques Serena
A la demande de Jean-Louis Martinelli, le romancier Jacques Serena a écrit sa première pièce, *Rimmel*. Joël Jouanneau met en scène ce voyage qui conduit à interroger ses certitudes et à perdre la plupart de ses repères. Un trio de free-jazz complice improvise dans un squatt sur un même vieux thème : celui du « blaireau qui voulait s'en garder une rien que pour lui... qui croyait à la Belle au bois dormant ». Soit la belle endormie en question, cloîtrée chez elle, et qui, chaque nuit, se lance dans un stupéfiant solo sur l'amour et la rédemption.
Avec Michel Bompoil, Jean-Claude Leguay, Océane Mozas et Christèle Tual.
Théâtre ouvert-Jardin d'hiver, 4 bis, cité Véron, 18e. Mo Blanche. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 16 heures et 20 h 30. Tél. : 01-42-62-59-49. Du 13 janvier au 14 février. De 50 F à 100 F.

Un Tartuffe
Un Tartuffe est un spectacle pour onze rôles et percussions. C'est une « distillation » de la pièce de Molière, où l'essence de l'action et des intrigues autour des thèmes de la fidélité et de l'hypocrisie est traduite en une théâtralisation directe et rythmique. Dirk Opstaele, auteur de l'adaptation et metteur en scène, concentre au maximum le propos et transforme le texte en une langue percutante, directe et urgente.
Avec Bernard Eylenbosch, Dominique Tack ou Sjoera Retèl ou Lula Béry, Afra Waldhör ou Hélène Mathon, Andrea Bardos, A. Charman, Craig Weston ou Vital Schraenen, Gordon Wilson et Lieve Claes.
Maison des Arts, place Salvador-Allende, Créteil. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-45-13-19-19. Du 13 au 24 janvier. De 55 F à 100 F.

Suresnes Cités Danse
Une des meilleures manifestations qui consacrent les irréductibles, c'est-à-dire tous ceux qui dans leur danse savent se préoccuper de la vie, et des autres. En ouverture, le 13 janvier à 21 heures : *Les Trottoirs de Leïla*, un hommage poétique, inventif, amoureux de Karine Saporta au quartier de Barbès. Pierre Doussaint, Dominique Rebaud et Karine Saporta ont créé de courtes pièces avec des jeunes des cités de Suresnes (Hauts-de-Seine). Pour le hip-hop : Aktuel Force, Boogi Saï, Choream ont été sélectionnés. José Montalvo revient avec son *Paradis* et Christian Bourigault crée *Entre autres*. Fred Bendongue fait revivre les aventures d'Angela Davis. Blanca Li présentera *Pète pas les plombs*, dont on a dit dans ces colonnes tout le bien qu'on en pense. Elsa Wolliaston, rebelle parmi les rebelles, dansera *Réveil*.
Théâtre Jean-Vilar, 16, place Stalingrad, Suresnes. Du 13 au 31 janvier. Tél. : 01-46-97-98-10. 100 F et 120 F.

ROUEN

François Raffinot
François Raffinot quittera-t-il Le Havre pour Rouen ? On ne le sait pas encore. C'est toutefois au Théâtre Duchamp-Villon, où il est accueilli en résidence, qu'il a choisi de faire son autoportrait, à la manière d'une autofiction plus que d'une rétrospective qui sentirait la naphtaline. Cet exercice s'articule autour de *Scandal Point*, qu'il créait en 1996 autour de la figure absente de Salman Rushdie, et de *Remix*, une danse de duos qu'il invente ou réinvente pour l'occasion.
Théâtre Duchamp-Villon. Du 14 au 23 janvier. Scandal Point : le 16, à 20 h 30 ; Remix : le 23, à 20 h 30. 140 F les deux spectacles. Tél. : 02-35-62-31-31. De 70 F à 100 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

L'Amitié
de Serge Bozon (France, 1 h 24).
Cinquième saison
de Rafi Pitts (France-Iran, 1 h 20).
Love in Paris
d'Anne Goursaud (France-Grande-Bretagne, 1 h 10).
My Son The Fanatic
d'Udayan Prasad (Grande-Bretagne, 1 h 28).
Paris
de Raymond Depardon (France, 1 h 35).
La Prisonnière espagnole
de David Mamet (Etats-Unis, (1 h 50).
Titanic
Film américain de James Cameron (Etats-Unis, 3 h 14).
Un grand cri d'amour
de Josiane Balasko (France, 1 h 30).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Ensemble orchestral de Paris
Haydn : *Symphonie n° 95*. Mozart : *Concerto pour piano et orchestre K 595*. Beethoven : *Symphonie n° 8*. Brigitte Engerer (piano), Jerzy Semkov (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Le 13, à 20 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 270 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Schumann : *La Nouvelle Angleterre, création*. Walton : *Concerto pour alto et orchestre*. Reger : *Poèmes symphoniques d'après Arnold Böcklin*. Nobuko Imai (alto), Marek Janowski (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. Le 13, à 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. 100 F.

Diane Dufresne
Bouffes-Parisiens, 4, rue Monsigny, Paris 2e. Mo Quatre-Septembre. Le 13, à 21 heures. Tél. : 01-42-96-92-42. De 70 F à 200 F.

Clytemnestre ou le Crime
d'après Marguerite Yourcenar, mise en scène de Jean-Louis Heckel, avec Babette Masson.
Centre Boris-Vian, rue du Morvan, 91 Les Ulis. Du mardi au samedi, à 20 heures ; le dimanche 18, à 16 heures. Du 13 au 17 janvier. Tél. : 01-69-07-65-53. 45 F et 60 F.

J'accuse
d'apres Emile Zola et Charles Péguy, mise en scène de Claude Confortès, avec Pierre Lafont et Frédéric Tokarz.
Théâtre de l'Alliance française, 101, boulevard Raspail, Paris 6e. Mo Notre-Dame-des-Champs. Du 13 au 17 janvier, a 21 heures. Tél. : 01-45-44-72-30. 60 F et 150 F.

RÉSERVATIONS

Natacha Atlas
Elysée Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. Le 27 janvier, à 19 h 30. Tél. : 01-44-92-45-45. 132 F.

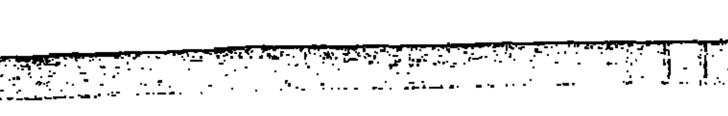
Penthésilée
d'après Heinrich von Kleist, traduction de Julien Gracq, mise en scène de Julie Brochen.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Du 27 janvier au 28 février. Tél. : 01-43-57-42-14. 60 F et 120 F.

DERNIERS JOURS

15 janvier :
Anna Blume : la sensation pure
Goethe Institut, galerie Condé, 31, rue de Condé, Paris 6e. Mo Odéon. Tél. : 01-40-46-69-60. De 12 heures à 20 heures ; samedi de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche.

17 janvier :
Gérard Traquandi
Bibliothèque nationale de France, galerie Colbert, 2, rue Vivienne, 6, rue des Petits-Champs, Paris 2e. Mo Bourse. Tél. : 01-47-83-81-10. De 12 heures à 18 heures. Fermé dimanche et fêtes. Entrée libre.

18 janvier :
La Collection Havemeyer
Musée d'Orsay, niveau médian, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mo Solferino. Tél. : 01-40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé lundi. 39 F.



EN VUE

■ Après des mois d'âpres négociations, un accord vient d'attribuer les races de chiens balkaniques aux républiques issues du conflit yougoslave. Si le dalmatien revient sans conteste à la Croatie et le berger de Kras à la Slovénie, le berger de Sara est à la fois réclamé par les Serbes et les Macédoniens, et le limier bosniaque à poil roux, chien frontalier, par la Bosnie-Herzégovine tant que les Serbo-Bosniaques, les Croates et les Musulmans n'en revendiqueront pas l'origine. Les races d'Istrie divisent encore Slovènes et Croates : l'examen de leur cas est reporté à 2001.

■ L'ex-officier nazi **Erich Priebke**, quatre-vingt-quatre ans, extradé d'Argentine en 1995, condamné aux arrêts domiciliaires chez son ami, l'avocat d'extrême droite **Paolo Giachini**, pour sa participation au massacre des fosses Ardéatines, en mars 1944, à Rome, où furent exécutés trois cent trente-cinq Italiens, se plaint, en attendant sa libération prochaine, des conditions *« cruelles et inutiles »* de son incarcération.

■ En Tanzanie, de grands serpents venimeux rouges et noirs dévorent les rats en train de grignoter les champs de maïs. Ils terrorisent les paysans qui, pour éloigner les reptiles, répandent du kérosène dont l'odeur attire les rongeurs et les met en appétit : déjà, les trois quarts des récoltes de maïs de la région de Muheza sont mangés.

■ *Au Pakistan, la semaine passée,* en une nuit, les températures chutant à 6 degrés – au-dessus de zéro –, vingt et une personnes ont péri de froid. Le 12 janvier, un peu de neige est tombée au Proche-Orient faisant deux morts.

■ **Kimono**, l'enfant virtuel, fait son apparition, en Grande-Bretagne. Le vie du jouet n'est pas menacée tant que son petit parent suit les programmes « nourriture », « propreté », « éducation ». *« Adopter, ce n'est pas collectionner des bons points »*, a aussitôt réagi **Felicity Collier**, coordinatrice des agences britanniques pour l'adoption et le placement. Pour gagner des gages, obtenir un baiser, et, *« si affinités »*, le mariage, les jeunes adolescents de Hongkong s'activent fiévreusement sur l'objet **My Lover**, créature possessive qui peut rompre à tout moment et changer de partenaire. Le juge **Mervyn Cheung**, hostile aux unions cybernétiques précoces, voudrait en interdire la manie aux moins de dix-huit ans, âge légal du mariage en Chine.

■ A l'aube du 12 janvier, le gardien d'une HLM d'Epinal tassait une poubelle à grands coups de pelle quand apparut, à la sortie du vide-ordures, un nouveau-né vivant, qu'il recueillit et réchauffa dans son manteau. Mercredi dans la matinée, la police était remontée jusqu'à la mère, célibataire, sans emploi.

Christian Colombani

Le massacre des poulets à Hongkong

La presse de l'ancienne colonie britannique dénonce les conditions dans lesquelles ces volatiles, soupçonnés de porter le virus de la grippe, ont été exterminés

LA CORÉE DU SUD a eu beau frôler la cessation de paiement, l'Asie du Sud-Est poursuivre son naufrage, rien n'y a fait : à Hongkong, pendant les quinze derniers jours de 1997, il n'y en avait plus que pour la grippe du poulet. De « 1,2 million de poulets vont être tués » à « L'interdiction de l'importation de poulets pourrait durer jusqu'au Nouvel An chinois », ou encore « La vie des canards aujourd'hui sur la sellette », le *South China Morning Post*, premier journal de langue anglaise de Hongkong, a consacré sa première page à la malheureuse volaille quasiment tous les jours. L'apothéose a eu lieu le lendemain de l'extermination des volatiles : « Massacre : insuffisant », avec en sous-titre « Larmes d'angoisse, rivières de sang ».

Pour éradiquer le virus H 5N1, qui, à ce jour, aurait atteint dix-sept personnes et fait quatre morts – dont trois en décembre 1997 –, et calmer l'hystérie d'une population qui s'alarmait au moindre éternuement ou à la plus petite irritation de la muqueuse nasale, le nouveau chef de l'exécutif de Hongkong a sorti l'artillerie lourde : l'exécution de tous les poulets, soupçonnés d'être à l'origine de la nouvelle grippe. L'opération, que le gouvernement avait promis de mener en vingt-quatre *heures, fut un carnage.*

La presse locale, reprenant les critiques du Parti démocrate, a vivement mis en cause la manière dont le gouvernement, peu préparé à une telle tâche, s'y était pris : pendant que les maraîchers égorgeaient des poulets à un rythme infernal, 2 200 personnes, mobilisées par le gouvernement, en plaçaient d'autres à la hâte dans des sacs en plastique et les gazaient au dioxyde de carbone. *« Tandis que les volaillers sortaient les oiseaux des cages et les tuaient un à un, des employés du gouvernement, couverts de masques chirurgicaux, de gants et de blouses blanches les fourraient dans des sacs destinés à être transportés dans les décharges des Nouveaux Territoires »*, racontait le *Hong Kong Standard*. Mais la collecte des sacs traîna en longueur, donnant lieu à leur éventrement par des chiens et chats, faisant craindre une propagation du virus à ces nouvelles espèces. Et l'on vit encore, le lendemain du massacre, des poulets continuer à se balader gaiement. Aucun détail de l'opération-commando n'échappa à la presse locale, et le *Hongkong Standard* constatait placidement : *« Il ne fait pas bon être un poulet aujourd'hui à Hongkong. »*

Si la presse a su tirer parti de l'événement, l'absence de nouveaux cas de grippe constatés jusqu'au 10 janvier (un dix-septième cas est apparu le 11) l'a conduit à traiter le sujet sur un mode plus scientifique. Tandis que 400 échantillons de sang humain sont actuellement analysés au centre de contrôle des maladies d'Atlanta, aux Etats-Unis, on ne saura qu'à la fin du mois si le virus H 5N1 peut ou non se propager entre humains. Mais la présence du virus mortel H 5N1 dans les excréments de canards et d'oies, que doit confirmer une enquête qui sera rendue publique au cours de la semaine, fait craindre au quotidien *Apple Daily* le pire pour le sort des palmipèdes. A la grande inquiétude des restaurateurs qui ne savent plus comment composer leurs menus.

Après une pause due à la « trêve » du virus, la presse s'apprête à reprendre la saga, d'autant que le gouvernement, accusé d'inefficacité par la presse locale, semble s'être, enfin, décidé à prendre l'ensemble du problème à bras-le-corps, en nommant le premier secrétaire Anson Chan à la tête d'une *task force*.

Valérie Brunschwig

DANS LA PRESSE

RTL
Michèle Cotta

■ Face au krach qui secoue leur monnaie et leur économie, les pays d'Extrême-Orient adoptent les uns après les autres une attitude identique. Après les Coréens, les Thaïlandais réagissent (...). Le gouvernement de Bangkok appellera les citoyens à déposer dans les banques tous leurs bijoux, contre des bons du Trésor. (...)Que feraient les Français s'ils avaient à faire face à une crise financière de cette am*pleur ? Imagine-t-on un seul ins*tant qu'ils puissent ensemble, pour la France et pour l'Europe, faire don de leurs biens, sinon de leur personne ? Nous aurions droit, c'est à craindre, à un tout autre spectacle. Les ors seraient vite dans les caves, les supermarchés seraient assiégés. Les plus riches vireraient sans tarder leurs fonds en Suisse (...). Ceux qui n'ont rien ou pas grand-chose accuseraient l'Etat, sommé dans l'instant de garantir les richesses, d'éponger les pertes tout en protégeant les démunis.

LE FIGARO
Antoine-Pierre Mariano

■ Cette crise en Asie devrait faire réfléchir les Français. Or ils donnent l'impression de s'en moquer. L'Asie, c'est loin. Pour*quoi d'ailleurs s'inquiéter ? Le* ministre de l'économie n'affirme-t-il pas qu'il tiendra ses prévisions de croissance, et le ministre du travail ne dit-il pas qu'en ne travaillant que 35 heures par semaine tout ira mieux ? (...)Voilà une inconscience coupable. Le gouvernement ne dit pas la vérité. Plutôt que d'endormir les Français avec de bonnes paroles, l'équipe de M. Jospin serait mieux inspirée en les préparant à affronter les éventuelles retombées des troubles économiques en Asie.

THE WALL STREET JOURNAL

■ Quand cela sert ses objectifs (...), le commissaire européen aux affaires monétaires, Yves-Thibault de Silguy, semble capable d'une interprétation plutôt *" souple "* du traité de l'Union européenne. Mais même son passé ne nous avait pas préparés à son dernier pari : sa décision d'ignorer complètement les règles pour briguer un siège au conseil régional de Bretagne. (...)Pour sa défense, M. de Silguy cite le précédent du commissaire européen Edith Cresson, qui n'a renoncé que récemment à son poste de maire de Châtellerault, et est maintenant surtout célèbre pour avoir comparé les Japonais à des " fourmis ". Mais cela prouve seulement que M. de Silguy n'est pas le seul membre de l'élite française qui estime que les règles ne s'appliquent qu'aux petites gens. (...)Même si cette pratique est courante dans le monde de la politique française, il y a de bonnes raisons *pour interdire aux commissaires* de travailler au noir. Ils sont, après tout, le corps responsable de l'application, et aussi de l'aide à l'élaboration des lois européennes.

www.guiar.com

Un site argentin rassemble des pages Web affichant des photos prises en direct dans le monde entier

LE SOLEIL se couche sur Buenos Aires en même temps qu'il se lève sur Tokyo. Ce n'est pas nouveau, mais Internet permet de voir simultanément les deux scènes en direct. Sur le site argentin La Vuelta al mundo en 80 links (« Le Tour du monde en 80 liens »), il suffit d'un clic pour passer des quais de Hongkong aux montagnes dominant la ville du Cap ou à Disneyworld, puis du zoo de Berlin à la chambre de Jenny, une Américaine de vingt et un ans. *« Jenny*, prévient-on, *ne joue pas pour la caméra, mais elle n'est pas inhibée pour autant. Elle mène sa vie naturellement devant l'objectif... »*

« Le Tour du monde en 80 liens ne prétend pas être autre chose qu'un pont entre votre curiosité et un assortiment de cartes postales vivantes de la planète », expliquent les créateurs du site. Ces yeux indiscrets ne leur appartiennent pas : ils se sont contentés de créer un site-répertoire. Ils offrent ainsi une palette de liens vers des pages Web indépendantes, qui affichent en temps réel des photos prises aux quatre-vingts coins du monde par des *webcams*, ces caméras qui photographient automatiquement le même lieu à intervalles réguliers, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, et qui *« exercent cette indéfinissable fascination de nous montrer des scènes quotidiennes de lieux distants tels que les voient leurs habitants au même instant »*. Certaines *webcams* sont même couplées à des systèmes interactifs : d'un clic, l'internaute de passage peut éteindre et allumer les lumières d'un laboratoire aux Pays-Bas, ou faire bouger les bras mécaniques d'un robot australien. En prime, le site Tour du monde propose aux visiteurs des « voyages organisés » pour survoler l'Asie en quelques minutes de Tokyo à Djakarta, admirer la tour Eiffel et l'Arc de triomphe, ou méditer dans certains lieux de départ légendaires, tel le port de San Francisco. Mais le plus fascinant dans cette affaire est sans doute la démarche de ceux qui, au lieu de montrer un monument ou un paysage, choisissent de s'exposer en installant une caméra devant leur réfrigérateur, au-dessus de la piscine familiale ou face à leur lit. Les internautes curieux/voyeurs doivent être prévenus : on revient toujours à Jenny. Avec un peu de chance, on peut la surprendre assoupie à 2 heures du matin, rondeurs à l'air, puis la voir se réveiller et, cinq minutes plus tard, se lancer dans une conversation téléphonique. Quelle frustration quand elle dort ! On a envie de frapper sur son écran pour la réveiller... Trompeuse lucarne.

Francis Pisani

SUR LA TOILE

LETTRES À JACQUES CHIRAC

■ Le site officiel de l'Elysée, créé le 14 juillet 1997, vient d'ouvrir une boîte à lettres électronique, qui permet à tout internaute d'écrire au président de la République. Dans un premier temps, les correspondants de Jacques Chirac recevront une réponse par la Poste. *www.elysee.fr*

AFFAIRE DREYFUS

■ Dans le cadre de la célébration du centenaire de la publication de « J'Accuse » d'Emile Zola dans *L'Aurore*, le site de l'Assemblée nationale affiche, en plus du célèbre article, la transcription des débats parlementaires suscités à l'époque par l'affaire Dreyfus. – *(AFP.)*

TÉLÉCOMMERCE

■ France Télécom, la BNP et le Crédit agricole ont annoncé qu'ils s'étaient associés pour lancer au printemps un nouveau service de commerce électronique sur Internet, baptisé TéléCommerce, qui permettra aux commerçants de proposer leurs produits en ligne et de disposer de tous les outils intégrés : panier virtuel, gestion de commandes, calcul automatique des taux de TVA et des droits de douane et suivi statistique. –*(AFP.)*

Alger, 20 degrés, ciel gris

par Alain Rollat

SALAMALECS ! Je m'appelle Youcef. Je ne peux vous en dire da*vantage parce que j'ai peur. J'ha*bite pas loin de Sidi Hammed, où a eu lieu le dernier massacre. Une femme m'a raconté qu'après avoir tué tout le monde, les égorgeurs sont restés un moment à rire. Avant de repartir, ils ont tracé une flèche sur le sol. Comme s'ils voulaient, en riant encore, inviter les militaires à les poursuivre. Cette flèche était tracée avec du sang.

J'ai vu cette image, lundi soir, à la télévision de Paris, après la météo qui prévoyait chez nous 20 degrés et un ciel gris. C'était l'heure des réclames à la télévision d'Alger. J'avais changé de chaîne pendant la campagne pour *« le geste qui sauve »*. Je veux dire pendant la campagne nationale de publicité pour le port de la ceinture de sécurité dans les voitures. Notre gouvernement y attache beaucoup d'importance.

C'est comme ça que je me suis retrouvé, par hasard, en direct, en pleine nuit, grâce à ma parabole, *au milieu de l'émission de Paul* Amar qui parlait de mon pays sur France 2.

J'ai d'abord cru qu'il s'agissait d'une émission de variétés. Celui qui parlait en gros plan, je l'avais déjà vu dans des films comiques. Il s'appelle Daniel Prévost, un comédien, je crois. En vérité, il était très malheureux. Il disait qu'il avait récemment découvert, en retrouvant l'identité de son père, que du sang maghrébin coulait dans ses veines, et que, depuis, l'Algérie *« cogne »* dans sa tête. Il n'avait plus le courage de regarder les images de mon pays qu'on voit chaque jour à la télévision de Paris.

« Si l'on est capable de regarder ces images en mangeant sa soupe, disait-il, *on n'est pas normal. »* Il voulait parler de ces *« images insoutenables et inacceptables »* que votre télévision n'en finit pas, en les montrant et en les remontrant, d'insoutenir et d'inaccepter. Je vous remercie de votre compassion, mais elle ne me fait plus ni chaud ni froid. Quand la peur remplit tout, il n'y a plus de place pour le reste.

J'ai cru ensuite qu'il s'agissait d'une émission politique. Deux anciens ministres, l'un de gauche, l'autre de droite, me disaient leur solidarité avec beaucoup de générosité verbale. J'ai bien retenu que la communauté internationale m'aidera de toute sa force morale. C'est gentil, j'ai failli pleurer. Mais *qui m'enverra un fusil neuf pour* m'aider à mourir quand mon tour viendra ?

Heureusement ! il y avait aussi, à l'écran, ce cher bouffon de Fellag, qui a eu la chance de pouvoir se réfugier à Paris. J'ai aimé ce qu'il a dit sur le pouvoir *« terroriste »* de la dérision, capable de *« tuer de rire »* la méchanceté. J'essaierai d'utiliser ma vieille pétoire sans méchanceté. Inch'Allah !

MARDI 13 JANVIER

FILMS DE LA SOIRÉE

20.30 L'Œil du Malin ■
De Claude Chabrol (France, 1961, N., 80 min). Ciné Cinéfil

20.30 Mémoires d'un jeune con ■
De Patrick Aurignac (France, 1995, 85 min). Ciné Cinémas

20.35 Princess Bride ■ ■
De R. Reiner (EU, 1987, 105 min). TMC

20.50 L'île mystérieuse ■
De Cyril Raker Endfield (Etats-Unis, 1961, 110 min). M 6

20.55 Est-ce bien raisonnable ? ■
De Georges Lautner (France, 1981, 105 min). France 2

21.35 Tous en scène ■ ■
De Vincente Minnelli (Etats-Unis, *1953, 110 min).* France Supervision

21.50 Rachel and the Stranger ■
De Norman Foster (Etats-Unis, 1948, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil

21.55 Missing ■ ■
De Constantin Costa-Gavras (Etats-Unis, 1982, v.o., 125 min). Ciné Cinémas

22.15 La moutarde me monte au nez ■
De Claude Zidi (France, 1974, 100 min). RTL 9

22.25 Blue Velvet ■
De David Lynch (Etats-Unis, 1986, v.o., 120 min). Paris Première

22.45 Les Granges brûlées ■ ■
De Jean Chapot (France, 1973, 95 min). France 2

23.25 The Net ■
D'Anthony Asquith (Grande-Bretagne, 1953, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil

0.00 Quand l'esprit vient aux femmes ■
De Luis Mandoki (Etats-Unis, 1993, 100 min). Ciné Cinémas

0.30 La fièvre monte à El Pao ■
De Luis Bunuel (France - Mexique, 1959, N., 100 min). RTL 9

0.50 Hellzapoppin ■ ■
De Henry C. Potter (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil

1.40 Pulsions ■ ■
De Brian De Palma (Etats-Unis, 1980, 105 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.00 Stars en stock. Lee Remick. Shirley MacLaine. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invité : Christian Lacroix. Canal +
19.00 Rive droite, rive gauche. Paris Première
20.00 20 h Paris Première. Invitée : Diane Dufresne. Paris Première
21.00 Le Gai Savoir. Que sont nos colonies devenues ? Paris Première
21.20 Pulsations. La dépression. *Invité : Edouard Zarifian.* RTBF 1
22.20 Sud. Avec Laurent Bourgnon, Marilyn Vigouroux, Jacques Renoir. TMC
22.35 Bouillon de culture. Spécial Mali : *L'oral contre l'écrit.* TV 5
23.00 Nimbus. Sciences de la guerre : attention danger ! Guerre du Golfe : mensonge au Pentagone. Invités : Pierre-Ivan de Saint-Germain, Abraham Behar, Venance Journé. France 3
23.00 De l'actualité à l'Histoire. Histoire
23.45 Viva. Suisse romantique : *les Japonais adorent.* TV 5
0.25 Zone interdite. Gendarmes de choc. M 6

DOCUMENTAIRES

19.05 Les Mémorables. La leçon de musique de Lily Laskine. Muzzik
19.15 L'Age d'or ? Planète
20.35 La Conquête de Clichy. Planète
20.45 ▶ L'Orchestre noir. [1/2]. Piazza Fontana, *l'histoire d'une machination.* Arte
20.45 World Music : Le Taraf de Haidouks. Les bandits justiciers. France Supervision
21.25 20 ans de courses automobiles. [8/20]. Carnets secrets d'un passionné. Canal Jimmy
22.30 Monsieur de Voltaire. Planète
23.30 Les Seigneurs des animaux. Les cueilleurs de ciel. Disney Channel
0.00 ▶ Louis Jouvet. Arte
0.00 La Vie très privée des Ceaucescu. [2/2]. Histoire
0.10 Une fille de la terre. Téva

SPORTS EN DIRECT

13.45 et 19.30 Patinage artistique. Championnats d'Europe à Milan (Italie). Eurosport
2.05 Basket-ball NBA. Chicago Bulls - Seattle Supersonics. Canal +

MUSIQUE

18.00 Marianne Faithfull et Paul Trueblood. Muzzik
18.50 Catherine Lara. France Supervision
21.00 Wurzburg Mozart Festival. Muzzik
23.25 Cosi fan tutte. Mise en scène *d'Ezio Toffolutti.* France Supervision
0.40 Jazz 625 : Art Farmer Quartet. Muzzik

THÉÂTRE

21.45 Comedia : Roméo et Juliette. Pièce de William Shakespeare. Mise en scène de *Hans Peter Cloos.* Arte

TÉLÉFILMS

20.30 Le Bunker. De George Schaeffer. Festival
20.35 Les Nouveaux Robinson. *De Troy Miller.* Disney Channel
20.55 La Proie des ombres. De Larry Elikann. Téva
22.40 Union diabolique. O D'Yves Simoneau. M 6
23.00 Intime conviction. De John Lvoff. Festival
1.00 L'Affaire Dreyfus. D'Yves Boisset [1/2]. Arte

SÉRIES

19.00 The Sentinel. Un trop long sommeil. M 6
19.10 Daktari. Le diplomate apprivoisé. Série Club
20.45 Murder One : L'Affaire Jessica. Série Club
21.00 Mon dernier rêve sera pour vous. [1 et 2/6]. Histoire
21.30 Twin Peaks. Episode n° 14. Série Club
22.35 Columbo. Faux témoin. TF 1
22.40 Angela, 15 ans. Halloween (v.o.). Canal Jimmy
23.30 Star Trek : la nouvelle génération. Le fugitif (v.o.). Canal Jimmy
23.50 Jason King. *Des dessins insolites.* Série Club
0.05 Le docteur mène l'enquête. O Le corbeau. TF 1
0.50 New York District. *Délit de fuite.* France 3

NOTRE CHOIX

● 22.00 Ciné Cinémas
Sueurs froides (Vertigo)

A San Francisco, un homme voit se suicider une femme blonde, mystérieuse, éthérée, dont il s'était *épris en la surveillant.* Il croit la retrouver dans une brune vulgaire qui lui ressemble et qu'il va remodeler à son image. Titre original : *Vertigo*, car c'est un vertige, une perle rare du cinéma hitchcockien, d'après un roman de Boileau-Narcejac. Le *suspense d'une obsession* à partir de faits qui semblent surnaturels, un amour fou et nécrophile. James Stewart génial dans un contre-emploi, face à deux Kim Novak sensationnelles. – *J. S.*

● 22.55 Festival
Intime conviction

« J'en ai marre de prouver mon innocence alors que rien ne prouve que je suis coupable. » Cette phrase, prononcée par Antoine Keller, un jeune médecin marseillais *accusé du meurtre de sa maî*tresse (Didier Sandre), est la clef de ce téléfilm de John Lvoff. En effet, le scénario de Christine Miller traite de la présomption d'innocence, de l'absence de preuve et de l'erreur judiciaire. Après une *dispute avec sa mai*tresse, une femme mariée, Antoine la laisse chez lui et part pour Paris. Le corps de la jeune femme est découvert dans l'appartement du médecin. A son retour, Antoine est accusé de meurtre : tout l'accuse. *Paule Galène (Rose*marie Lavaullée), jeune avocate de vingt-cinq ans, est commise d'office pour assurer sa défense, compromise par l'entêtement du juge d'instruction (Elizabeth Depardieu). Un film intéressant, à voir surtout pour Didier Sandre, extraordinaire en innocent hébété, face à une justice expéditive. – *A. Cr.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 Walker, Texas Ranger.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Résultat des courses.
20.50 Bébé part en vadrouille. Film de Patrick Read Johnson.
22.35 Columbo. Faux témoin.
0.05 Le docteur mène l'enquête.
0.55 TF1 nuit, Météo.
1.10 Reportages. Les peines de la honte.
1.35 TF1 nuit.

FRANCE 2

19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 et 1.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.50 Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe, L'image du jour, A cheval.
20.55 Est-ce bien raisonnable ? ■ Film de Georges Lautner.
22.40 Un livre, des livres.
22.45 Les Granges brûlées ■ ■ Film de Jean Chapot.
0.20 Journal, Météo.
0.35 Paris-Dakar : Le Bivouac.

FRANCE 3

18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 22.30 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.38 Le Journal du Dakar.
20.55 Festival international du cirque de Monte-Carlo.
22.40 Soir 3.
23.00 Nimbus. Sciences de la guerre : attention danger !
23.55 Magazine olympique.
0.25 Rencontres à XV.
0.50 New York District.
1.35 Musique graffiti.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Dunston, panique au palace. Film de Ken Kwapis.
22.00 Flash infos.
22.10 Diabolique. Film de Jeremiah Chechik.
23.50 Surprises.
0.25 L'Oiseau bleu. Film de George Cukor (v.o.).

ARTE

19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. Les 100 ans du *J'accuse* de Zola.
20.00 Archimède.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 ▶ L'Orchestre noir. [1/2] Piazza Fontana, l'histoire d'une machination.
21.45 Comedia. *Roméo et Juliette*, de Shakespeare.
0.00 ▶ Louis Jouvet.
1.00 L'Affaire Dreyfus. Téléfilm d'Yves Boisset [1/2].

M 6

19.00 The Sentinel.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Tout le monde aime Raymond.
20.35 E = M 6 junior.
20.50 L'île mystérieuse ■ *Film de Cyril Raker Endfield.*
22.40 Union diabolique. Téléfilm O d'Yves Simoneau.
0.25 Zone interdite. Gendarmes de choc.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Idelette Muzart-Fonseca Dos Santos.
21.00 Poésie studio. Récital Alphonse Allais.
22.10 Mauvais genres.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. XX[e] siècle : Traditions et modernité. Œuvres de W. Schumann, Walton, Reger.
22.30 Musique pluriel. Des compositeurs de la Casa Velasquez.
23.07 Le Dialogue des muses.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 et 22.35 Les Soirées. Sartre et la musique. Œuvres de Bach, Mendelssohn, Schubert, Beethoven, R. Schumann, Wagner, Mozart, Pergolèse, Chopin, Gounod.

MERCREDI 14 JANVIER

FILMS DU JOUR

13.00 The Net ■
D'Anthony Asquith (Grande-Bretagne, 1953, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil

13.30 L'Arbre de Noël ■
De Terence Young (France - Italie, 1969, 120 min). TV 5

13.30 Merlin l'Enchanteur ■
De Wolfgang Reitherman (Etats-Unis, 1963, 90 min). Disney Channel

13.45 Entretien avec un vampire ■ ■
De Neil Jordan (Etats-Unis, 1994, 120 min). Ciné Cinémas

14.25 Traquée dans Chicago ■
De John H. Auer (Etats-Unis, 1953, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil

14.55 Beau fixe sur New York ■ ■
De Stanley Donen et Gene Kelly *(Etats-Unis, 1955, 105 min).* France Supervision

15.45 Fools of Fortune ■
De Pat O'Connor (Grande-Bretagne, 1990, 110 min). Ciné Cinémas

16.00 Mam'zelle Bonaparte ■
De Maurice Tourneur (France, 1941, N., 95 min). Ciné Cinéfil

17.00 La Vie d'Emile Zola ■
De William Dieterle (Etats-Unis, 1937, N., 120 min). Histoire

18.25 La Chair et le Sang ■ ■
De Paul Verhoeven (Etats-Unis, 1985, v.o., 125 min). Ciné Cinémas

18.50 Il était une fois ■
De Léonce Perret (France, 1933, N., 100 min). Ciné Cinéfil

20.30 Hellzapoppin ■ ■
De Henry C. Potter (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil

20.30 Beignets de tomates vertes ■
De Jon Avnet (Etats-Unis, 1991, 130 min). Ciné Cinémas

21.15 Parfum de scandale ■
De John Irvin (Grande-Bretagne, 1994, 100 min). RTBF 1

21.40 Rambo ■
De T. Kotcheff (EU, 1983, 95 min). TSR

22.00 Et la parole fut ■
D'Irving Cummings (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil

22.40 Le Fils préféré ■
De Nicole Garcia (France, 1994, 100 min). Ciné Cinémas

22.40 Les Pirates du métro ■
De J. Sargent (EU, 1974, 105 min). RTL 9

22.55 Buona Sera, Mrs Campbell ■
De M. Frank (GB, 1968, 110 min). TMC

23.35 Le Trésor de Cantenac ■
De Sacha Guitry (France, 1950, N., 100 min). Festival

23.40 Le Cobaye 2 : Le Cyberspace ■
De Farhad Mann (Etats-Unis, 1994, v.o., 90 min). Canal +

23.40 L'Œil du Malin ■
De Claude Chabrol (France, 1961, N., 80 min). Ciné Cinéfil

0.25 La Malibran ■
De Sacha Guitry (France, 1943, N., 95 min). RTL 9

1.00 Rachel and the Stranger ■
De Norman Foster (Etats-Unis, 1948, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil

4.15 Heat ■ ■
De Michael Mann (Etats-Unis, 1995, ◆, 164 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

15.00 Envoyé spécial, les années 90. Jour J. Copsa-mica. Les paysans. Histoire
16.05 Saga-Cités. Pauvres de nous. France 3
17.00 Le Gai Savoir. Que sont nos colonies devenues ? Invités : Bruno Etienne ; Calixthe Beyala ; Patrick Grainville ; Youcef Hadj-Ali. Paris Première
17.55 L'Invité de Cajou. Christian Jacq. Canal J
18.00 Stars en stock. Julie Andrews. Fred Astaire. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Pierre Arditi ; Evelyne Bouix ; Bernard Murat ; Mohamed Saïd Fellag. Canal +
19.00 De l'actualité à l'Histoire. De Dreyfus à Ben Barka. Chômeurs en colère. Histoire
20.00 Faut pas rêver. *Roumanie : Les œufs peints.* France : La lavande sauvage. Cuba : Les deux étoiles. TV 5
20.00 20 h Paris Première. Avec Yann Queffelec. Paris Première
20.10 Faits divers. Mort d'un facteur. RTBF 1
20.50 Les Français sont comme ça... TF 1
20.55 France Europe Express. L'euro et vous. Invités : Dominique Strauss-Kahn ; Jean-Louis Beffa ; Bernard Connolly ; Smain Laacher ; Joachim Dorfs ; Yves-Thibault de Silguy ; Jacques Calvet. France 3
21.00 Défis. Albert Frère : du corsaire au baron. TV 5
21.00 Envoyé spécial, les années 90. L'argent sale. La tourmente. Twenty-nine palms. Histoire
22.30 La Vie à l'endroit. Bien dans son corps, bien dans sa tête. France 2
22.35 Savoir plus santé. Attention : Urgences. TV 5
23.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Michel Winock ; Jack Lang ; Anne-Marie Matard et Jean-Marie Goulemot. Histoire
23.05 ▶ Les Mercredis de l'info. Profession reporter. Embargo. TF 1
23.15 Un siècle d'écrivains. Stefan Zweig. France 3
0.10 Le Canal du savoir. Il était une fois les premiers hommes. Invité : Pascal Picq. Paris Première

DOCUMENTAIRES

18.30 Le Monde des animaux. Wouter et les girafes. La Cinquième
19.40 Paparazzi. Planète
20.00 Sauvez les singes-lions ! Le projet Mico Leon. Arte
20.00 La Vie très privée des Ceaucescu. [2/2]. Histoire
20.35 L'Age d'or ? Planète
20.45 ▶ L'Orchestre noir. [2/2]. La stratégie de la tension. Arte
20.55 Femmes du Laos. Mékong, source de vie et d'espoir. Téva
21.35 Rossini the Chef. Muzzik
21.50 ▶ Musica. Steve Reich : City Life. Arte
21.55 La Conquête de Clichy. Planète
22.35 ▶ Les Gardiens du temps. Canal +
23.15 Le Safari au champagne. [1/2]. TSR
23.20 Les Ailes de la forêt. Planète
23.30 Profil. Réflexions de fin de siècle. *[2/4]. Helmut Schmidt s'entretient* avec Shimon Pérès. Arte
1.00 African Sanctus Revisited. Muzzik

SPORTS EN DIRECT

13.15 Patinage artistique. Championnats d'Europe. Programme court messieurs. *Eurosport*
18.30 Patinage artistique. Championnats d'Europe. Programme libre couples. Eurosport

DANSE

19.15 Vu d'ici. Ballet. France Supervision
21.00 A force de partir, je suis resté chez moi. Ballet. Muzzik
0.10 Roméo et Juliette. Ballet. Téva

MUSIQUE

19.10 Ashkenazy joue Schumann. Muzzik
20.05 Mozart. *Quatuor avec flûte K 298.* Muzzik
21.50 Jamiroquai et Brand New Heavies. Paris Première
22.55 Musica. Check It Out. Arte
22.55 Spécial Noël avec José Carreras. Concert. Muzzik
23.15 *Blues Sessions.* Jon Otis. France Supervision
23.30 Jazz Open. Joao, Takase, Orsted-Pedersen. Muzzik

TÉLÉFILMS

18.00 Mon fils, ma haine. De Peter Levin. Téva
20.30 Hélène ou Eugénie ? D'Olivier Langlois. Festival
20.30 Innocent coupable. D'Andy Wolk. RTL 9
20.35 Bigfoot. De Danny Huston. Disney Channel
20.50 Meurtres avec signature. O D'Urs Egger. M 6
20.55 La Veuve de l'architecte. O De Philippe Monnier. France 2
22.05 Hallali. De Patrick Bureau. Festival
22.45 La Mort dans l'âme. O De Bill Norton. M 6
1.00 L'Affaire Dreyfus. [2/2]. Arte

SÉRIES

19.00 The Sentinel. O La trêve. M 6
19.00 Au nom de la loi. La novice. Arte
20.05 L'Instit. Touche pas à mon école. TSR
22.15 Brooklyn South. Episode pilote (v.o.). Série Club
22.20 Une fille à scandales. Les parents (v.o.). Canal Jimmy
22.45 *Spin City.* Malentendus (v.o.). Canal Jimmy
23.40 Father Ted. Bonne chance père Ted (v.o.). Canal Jimmy
0.10 New York *Police Blues.* Feux rouges (v.o.). Canal Jimmy
0.45 New York District. Education. France 3

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable
Δ *Accord* parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 22.15 Série Club
Brooklyn South

Avec les flics du 74[e] District...

1998 SERA L'ANNÉE STEVEN BOCHCO sur la chaîne des séries, qui vient d'acquérir les droits de diffusion de trois de ses œuvres récentes : la seconde saison de *Murder One*, *Total Security* et *Brooklyn South*. Ce mercredi, la chaîne présente l'épisode pilote de *Brooklyn South* en v.o. sous-titrée suivi du *« making of »* avec des interviews de Bochco, de ses collaborateurs et comédiens.

Brooklyn South démarre sur les chapeaux de roue : à l'extérieur du commissariat du 74[e] District de New York, un Noir, cocaïnomane, se met à tirer sur des flics. Un second tireur, un sniper, anonyme celui-là, se met de la partie et fait exploser la tête d'un policier. Le tueur, enfin maîtrisé, est ramené dans les locaux du commissariat, où il meurt. Cette séquence prégénérique, d'une extrême violence, a failli compromettre la diffusion de la série. L'American Family Association, jugeant ce programme *« le plus violent de l'histoire de la CBS »*, avait appelé à un boycottage du réseau qui, pour sauver les meubles, accepta la signalétique *« For mature audience only »*.

Brooklyn South (22 x 52 min) met en scène des policiers en uniforme du 74[e] District, situé dans un des quartiers chauds de New York. Steven Bochco et ses collaborateurs habituels, Bill Clark, ancien détective et conseiller technique, et les scénaristes William M. Finkelstein et David Milch, ont conçu la série dans le style de leurs *précédentes productions. Un peu trop* à notre avis ! On y retrouve en effet la construction modulaire des récits utilisés depuis *Hill Street Blues*, le style visuel et agressif proche du reportage qui fit le succès de *NYPD Blue*, les flics à problèmes, et jusqu'aux thèmes musicaux de Mike Post (les notes de piano de *Hill Street*, les tambours *de NYPD*). *Le procédé commence* à lasser le public américain : *Total Security* a été arrêté en milieu de saison, et les taux d'audience de *Brooklyn South* ne cessent de baisser. Bochco, qui révolutionna la fiction télévisuelle dans les années 80, devra se renouveler dans les prochaines années.

Jean-Jacques Schléret

★ Rediffusion le samedi à 22 h 30.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.45 Les Feux de l'amour
14.35 Les Vacances de l'amour.
15.35 Contre vents et marées.
16.30 Tarzan.
17.05 Sunset Beach
18.00 Les Années fac.
18.30 Touché, gagné !
19.05 Walker, Texas Ranger.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, Météo des neiges.
20.50 Les Français sont comme ça... L'amour à tout prix. Les 10-13 ans savent ce qu'ils veulent. Le Français se défend de mieux en mieux.
23.05 ▶ Profession reporter. Embargo.
0.55 Minuit sport.
1.50 TF1 nuit.

FRANCE 2

13.50 et 17.45 *Un livre, des livres.*
13.55 Le Renard.
14.55 L'Enquêteur.
15.45 La Chance aux chansons. [3/3].
16.50 Des chiffres et des lettres.
17.25 Chair de poule. La fille qui criait aux monstres.
17.50 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ?
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.45 et 20.50 Tirage du Loto.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe, L'image du jour, A cheval.
20.55 La Veuve de l'architecte. Téléfilm O de Philippe Monnier.
22.30 La Vie à l'endroit. Bien dans son corps, bien dans sa tête.
0.05 Journal, Météo.
0.20 Paris-Dakar. Le bivouac.
1.05 C'est l'heure.
1.35 Connaître l'islam.

FRANCE 3

13.40 Parole d'Expert.
14.20 Va savoir.
14.58 Questions au Gouvernement.
16.05 Saga-Cités.
16.40 Minikeums.
17.45 La Piste du Dakar.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.02 et 22.45 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.38 Le Journal du Dakar.
20.50 Consomag.
20.55 France Europe Express. L'euro et vous.
22.55 Soir 3.
23.15 Un siècle d'écrivains. Stefan Zweig.
0.05 Cinéma étoiles.
0.30 Vivre avec... Sida : suivre les nouveaux traitements.
0.45 New York District.

CANAL +

13.35 Décode pas Bunny.
14.25 C + Cléo.
16.15 Les Antilopes des maharadjahs.
16.45 Le Sang du frère. Téléfilm de Glenn Jordan.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.15 Cyberflash.
18.25 Robin.
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Oui. Film d'Alexandre Jardin.
22.25 Flash infos.
22.32 et 23.38 ▶ 15 secondes pour le troisième millénaire.
22.35 ▶ Les Gardiens du temps
23.40 Le Cobaye 2 : Le Cyberspace ■ Film de Farhad Mann.
1.10 Basket-ball. Eurolique : Pau-Orthez - Paris-SG.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.15 Attention santé.
13.30 D'ici et d'ailleurs.
14.30 Discover America.
15.30 Un monde nouveau.
16.00 L'Etoffe des ados.
16.30 Demain le travail.
17.00 Cellulo.
17.30 La France aux mille villages.
17.50 Le Journal du temps.
18.00 Le Cinéma des effets spéciaux.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Au nom de la loi. La novice.
19.30 7 1/2. Banlieues d'Europe.
20.00 Sauvez les singes-lions !
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 ▶ L'Orchestre noir. [2/2]. La stratégie de la tension.
21.50 ▶ Musica. Steve Reich : City Life.
22.55 Musica. Check It Out.
23.30 Profil. Réflexions de fin de siècle. [2/4]. Helmut Schmidt s'entretient avec Shimon Pérès.
0.30 La Lucarne. Le Miroir de Diane.
1.00 L'Affaire Dreyfus. Téléfilm d'Yves Boisset [2/2].

M 6

13.05 M 6 Kid.
16.30 Des clips et des bulles.
16.50 Fan de.
17.25 Fanquizz. Mylène Farmer.
18.00 Bugs.
19.00 The Sentinel. O La trêve.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Tout le monde aime Raymond.
20.35 Décrochages info, Elément Terre.
20.50 Meurtres avec signature. *Téléfilm O d'Urs Egger.*
22.45 La Mort dans l'âme. Téléfilm O de Bill Norton.
0.25 Secrets de femme. □
0.55 Sexy Zap. □

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.00 Les Chemins de la musique. [3/5].
20.30 Agora. Danielle Sallenave.
21.00 Philambule. L'existentialisme.
22.10 Fiction. *La Casse*, d'Emmanuelle Welsz.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Prélude.
20.00 Concert. Donné en direct du théâtre *des Champs-Elysées, à Paris, par* l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Lorin Maazel : *La Harpe enchantée, ouverture D 644*, de Schubert ; *Musique pour flûte et orchestre, op. 11*, de Maazel ; *Œuvres de Ravel : Rhapsodie espagnole ; Boléro.*
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Racot, Nyman.
23.07 Les Greniers de la mémoire.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Baroque à Gaveau.
23.00 Les Soirées... (suite).

Bougnatude

par Pierre Georges

ENFIN un espoir raisonnable de référendum ! Pour ou contre Vulcania ! Valéry Giscard d'Estaing l'affirme, ce jour, dans *Libération* : *« Le Centre européen du volcanisme est loin d'être un caprice de ma part. Ce sera le lieu phare qui fait cruellement défaut à la région. »* Encore que les Dômes n'aient point besoin nécessairement de lanternes pour se voir et s'admirer, retenons la formule.

Entre ceux qui veulent Vulcania et ceux qui n'en veulent pas, le débat est furieux. Des torrents d'encre, comme coulées de lave, s'échangent pour dire toutes les bonnes et mauvaises raisons qu'on aurait de faire ou de ne point faire le volcanique musée. Tout cela est diablement intéressant, encore que furieusement auvergno-auvergnat.

Ne connaissant réellement des puys que le plus célèbre d'entre eux – et encore grâce à l'obligeance extrême de MM. Blaise Pascal et Raymond Poulidor –, on se gardera bien d'intervenir dans cette querelle. Il doit bien y avoir du « pour » là-dedans. Et sans doute du « contre ». Toutes sortes de « pour » économique, touristique, écologique, scientifique. Et toutes sortes de « contre », les mêmes vus autrement.

Donc laissons les Auvergnats décider des affaires auvergnates. Et voilà pourquoi, lisant dans *Libération*, la réplique, de force 7 sur l'échelle des polémiques, adressée par VGE à ses adversaires, on s'est pris à imaginer une solution. A la fin de son envoi, le président de la région Auvergne, rejoignant ses opposants, propose de *« demander à la* vox populi, *aux Auvergnats eux-mêmes, de se prononcer »*. Et, ajoute-t-il, *« ils en auront bientôt l'occasion. Je connais déjà leur réponse »*.

En fait cette allusion directe aux prochaines échéances régionales laisse l'observateur neutre dans l'embarras. Choisir son camp, ou son volcan, au scrutin de liste paraît un peu sommaire, droite vulcaniaque contre gauche volcanique. Peut-être serait-il plus raisonnable d'organiser un vrai et auvergnat référendum sur le seul sujet qui vaille : pour ou contre Vulcania ?

Auvergnats de l'intérieur, Auvergnats de l'extérieur, Auvergnats de l'étranger, bougnats d'ici, de là et d'ailleurs seraient ainsi consultés. A la condition de pouvoir attester de solides et réels titres de bougnatude. La campagne ferait rage. Y compris à Paris, plus grande ville auvergnate du monde. De la rue Lepic à la rue Mouffetard, du dernier bois-charbon à la plus high-tech brasserie, façon tripoux à l'halogène, le débat serait organisé sur des bases scientifiques. On ferait enfin le tri. Car, qu'est-ce que l'Auvergne ? L'Allier, le Puy-de Dôme, la Haute-Loire et le Cantal. Point final. Tout le reste procède de l'usurpation de titre ou de réputation. Ne serait point vox populi qui s'en vante ordinairement et abusivement !

Ce référendum ouvert aux Auvergnats de souche, par droit du sol et de la lave, serait formidable. De belles affiches, un peu comme ces publicités montrant les volcaniques enfants d'Auvergne purgés à la Volvic et pétant de santé, situeraient l'enjeu. Vulcania si, Vulcania no ! Au Puy, à Aurillac, à Vichy, à Clermont-Ferrand, se tiendraient réunion sur réunion, meeting sur meeting. *L'Auvergnat de Paris*, organe des émigrés, publierait tribune sur tribune. Les responsables de la région courraient la campagne et les bourgs. Et la Vulcania-mania saisirait le vieux pays, pour un hiver plus drôle qu'une saison québécoise.

Les cosmonautes de Mir ne parviennent pas à restaurer l'étanchéité du module Kvant-2

La prochaine sortie dans l'espace doit avoir lieu mercredi 14 janvier

AVEC ses douze ans d'âge, la station orbitale russe Mir ne se bonifie pas avec le temps. Même si le remplacement de l'ordinateur central a résolu la plupart de ses avaries, son équipage est actuellement confronté à un problème de dépressurisation dans un compartiment du module scientifique Kvant-2. L'une de ses portes, qui sert de sas pour les sorties extra-véhiculaires, n'a pu être correctement refermée le 3 novembre 1997, après l'un de ces exercices de haute voltige dans le vide.

Vendredi 9 janvier, les deux cosmonautes russes présents à bord ont tenté de régler le problème lors d'une sortie dans l'espace de près de cinq heures. Le commandant Anatoli Soloviev et l'ingénieur de bord Pavel Vinogradov ont ainsi examiné, photographié, ouvert puis refermé tous les verrous de ce sas, avant de repressuriser Kvant-2. Pendant ce temps, le troisième homme d'équipage, l'Américain David Wolf, surveillait les opérations dans le module principal de Mir. On avait tout d'abord cru au succès de cette réparation puisque, pendant les heures qui l'avaient suivie, Kvant-2 semblait avoir retrouvé toute son étanchéité. Mais en trois jours, la pression a chuté de 660 à 560 millimètres de mercure, a annoncé, lundi 12 janvier, le centre de contrôle des vols spatiaux. Une autre sortie dans l'espace doit avoir lieu, mercredi 14 janvier. Son but principal n'est pas de s'attaquer à cette fuite d'air mais d'installer un appareil qui déterminera les effets et les dégâts que l'environnement spatial provoque sur Mir.

Pour l'instant, les spécialistes au sol et l'équipage vont laisser de côté la dépressurisation de Kvant-2 pour se concentrer sur des tâches plus urgentes puisque, d'ici à la fin du mois, la station orbitale va être le lieu de plusieurs rendez-vous. Le 23 janvier, la navette américaine Endeavour s'y amarrera pour la huitième mission commune d'une navette avec Mir. Elle apportera notamment l'astronaute Andy Thomas, qui remplacera David Wolf, présent à bord depuis le mois de septembre. Endeavour valsera avec Mir pendant quelques jours puis laissera la place à un vaisseau Soyouz transportant deux Russes, Talgat Moussabaïev et Nikolaï Boudarine – la relève de Soloviev et de Vinogradov – ainsi que le spationaute français Léopold Eyharts.

Celui-ci aurait dû s'envoler pour Mir il y a *six* mois, mais la déferlante de problèmes qu'a connue la station après la collision du 25 juin 1997 avec un vaisseau de ravitaillement l'avait contraint à reporter sa mission scientifique. Pendant trois semaines, Léopold Eyharts conduira toute une série d'expériences et étudiera notamment les effets de l'apesanteur sur la ponte de lézards qu'il emporte en orbite. Au cours de cette période, l'équipage se composera donc de six personnes – quatre Russes, un Américain et un Français –, ce qui risque de poser quelques problèmes de promiscuité puisque deux modules – Kvant-2 et Spektr, percé lors de la collision de juin 1997 – sont actuellement hors d'usage.

En revanche, en cas d'évacuation d'urgence, deux vaisseaux Soyouz – qui peuvent contenir chacun trois personnes – resteront arrimés à la station. C'est à bord de l'un d'entre eux que Léopold Eyharts, une fois sa mission terminée, redescendra sur Terre en compagnie d'Anatoli Soloviev et de Pavel Vinogradov.

Pierre Barthélémy

Le démariage du ménage Cook sous l'œil des médias britanniques

LONDRES
de notre correspondant

La presse britannique aime à se repaître des aventures extra-conjugales ou des problèmes familiaux de ses hommes politiques. Le dernier gouvernement conservateur ne comptait plus les scandales. Celui de Tony Blair, arrivé au pouvoir dans un parfum d'ordre moral, commence à avoir les siens.

Trois ministres sont sur la sellette. D'abord, celui de l'intérieur, le redoutable Jack Straw, contraint de reconnaître que son fils s'était fait piéger par une journaliste du *Mirror* qui lui avait acheté une dose de cannabis dans un pub ; il a lui-même conduit son rejeton au commissariat de police. Ensuite, le chancelier de l'Echiquier, Gordon Brown, sur la vie privée duquel il y a si peu à écrire que l'on spécule à tout va sur ses aventures.

Enfin et surtout, il y a Robin Cook, le secrétaire au Foreign Office, dont les talents diplomatiques semblent limités à ses fonctions officielles alors qu'il en aurait tant besoin pour régler ses propres affaires.

Grand amateur de chevaux – il tient toujours une chronique hippique dans un journal écossais – et de femmes, dit-on, M. Cook a quitté son épouse, qui partageait sa vie depuis vingt-huit ans, pour vivre avec sa jeune secrétaire. Margaret, l'épouse délaissée, médecin hématologue en Ecosse, a pris les choses avec dignité, faisant même l'éloge de son mari en tant que parlementaire. L'*« autre femme »*, Gaynor Regan, vient de s'installer dans la résidence officielle de M. Cook mais ne l'accompagne pas encore dans ses déplacements officiels. Dimanche 11 janvier, poursuivi par les journalistes, il a annoncé son intention d'épouser *« la femme* [qu'il] *aime »*, une fois son divorce prononcé.

« MANQUE D'IMAGINATION DES HOMMES »

La séparation aurait sans doute été moins pénible pour Margaret si elle n'avait pas eu l'impression que les travaillistes faisaient front derrière Robin. Elle s'est plainte de ce que leur séparation, l'été dernier, avait été réclamée par le conseiller médiatique de Tony Blair, Alastair Campbell, inquiet d'apprendre qu'un tabloïd allait rendre publique la liaison entre Robin et Gaynor. Elle a trouvé que la lettre que lui avait envoyée le premier ministre manquait pour le moins de sympathie. Le leader de l'opposition, William Hague, a estimé que cette brouille médiatisée ne saurait justifier le départ de M. Cook.

L'affaire a pourtant permis à Mme Cook de régler leur compte aux hommes : *« Je pense que les femmes sont émotionnellement beaucoup plus matures que les hommes »*, a-t-elle expliqué. De son côté, commentant la *« vie sexuelle de Cook »*, l'éditorialiste de *The Independent* écrit : *« L'un des aspects les plus tristes de cette affaire, c'est la manière dont Margaret s'est blâmée elle-même pour n'avoir pas consacré assez de temps à son mari. (...) Mais ce qui me choque le plus, c'est le manque d'imagination de ces hommes. Ils ne sont pas conduits par leur passion mais par la proximité ; ils ne recherchent pas une femme en particulier, mais celle qui est la plus proche. »*

Patrice de Beer

« Le Monde diplomatique » de janvier

DANS SON NUMÉRO de janvier, *Le Monde diplomatique* analyse les effets de la crise financière asiatique, qui compromet les perspectives de croissance des pays du Sud, déjà ébranlés par des difficultés internes. Egalement au sommaire : l'apparition des « crimes de haine » aux Etats-Unis ; la complexité du fédéralisme au Canada ; Bruxelles convoitée par l'extrême droite flamande ; la lutte pour le contrôle des médias en Russie ; les nouvelles armes du Vatican et le voyage de Jean Paul II à Cuba ; que faire des déchets nucléaires ? ; Schwedt, petite ville de l'ex-RDA, partagée entre nostalgie et optimisme ; comment Volkswagen exploitait les déportés, etc.

★ En vente chez votre marchand de journaux, 22 francs.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 13 janvier, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	14755,94	+0,62	−3,30
Honk Kong index	8720	+7,38	−18,68

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 13/01	Var. en % 12/01	Var. en % fin 97
Paris CAC 40	2904,54	+1,47	−3,15
Amsterdam CBS	908,93	+1,90	−0,52
Bruxelles	18071	+2,48	+7,53
Francfort Dax 30	—	—	—
Irlande ISEQ	4146,93	+0,04	+2,30
Londres FT 100	5101,50	−0,65	−0,66
Madrid Ibex 35	—	—	—
Milan MIB 30	26848	+2,56	+7,64
Zurich SMI	6167	+1,75	−1,57

Tirage du *Monde* daté mardi 13 janvier : 508 855 exemplaires 1 –

DÉPÊCHES

■ **CIRCULATION : des mesures de restriction de la circulation autour du Stade de France** devraient être expérimentées à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), à l'occasion du match inaugural France-Espagne, le mercredi 28 janvier. Lors d'une conférence de presse, mardi 13 janvier, Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, de l'équipement et du logement, a jugé indispensables ces mesures pour éviter une *« paralysie du réseau »* pendant la Coupe du monde de football, en juin et en juillet. Ce dispositif pourrait comporter la neutralisation de voies sur l'autoroute A 1 et sur la rocade A 86, ainsi qu'une fermeture de la route départementale au nord du stade, le long du canal Saint-Denis.

■ **VENTES : une collection iconographique liée à l'affaire Dreyfus** est mise aux enchères par Me Jacques Tajan, mardi 13 janvier, à l'hôtel Drouot (à 15 heures, salle 9). Composée de plus de 600 pièces, elle est vendue en un seul lot. Les dessins de presse, caricatures, cartes postales de Caran d'Ache, Forain, Gill, Hermann-Paul, Léandre, Moloch, Vallotton, Willette, montrent le rôle primordial joué par les dessinateurs dans l'Affaire. Toutes les illustrations ont été montées sur papier fort et classées dans 11 dossiers reliés en demi-chagrin rouge. L'ensemble est estimé entre 80 000 et 100 000 francs.

■ **DOPAGE : le ministère de la jeunesse et des sports** a mis en demeure la Fédération française d'haltérophilie (FFH) d'instruire vingt-neuf cas de dopage restés sans suite pour l'année 1996. Dans une lettre du 6 janvier, il a été demandé au président de la FFH, Bernard Garcia, de faire diligence sous peine de voir sa fédération perdre son agrément.

■ **BULGARIE : Sofia a lancé un appel à l'aide humanitaire**, lundi 12 janvier, et demande à la communauté internationale près de 1,8 milliard de francs pour permettre à 150 000 personnes des couches sociales les plus défavorisées de passer l'hiver. 92 % des Bulgares auraient des revenus inférieurs au seuil de la pauvreté fixé par l'ONU. – *(AFP.)*